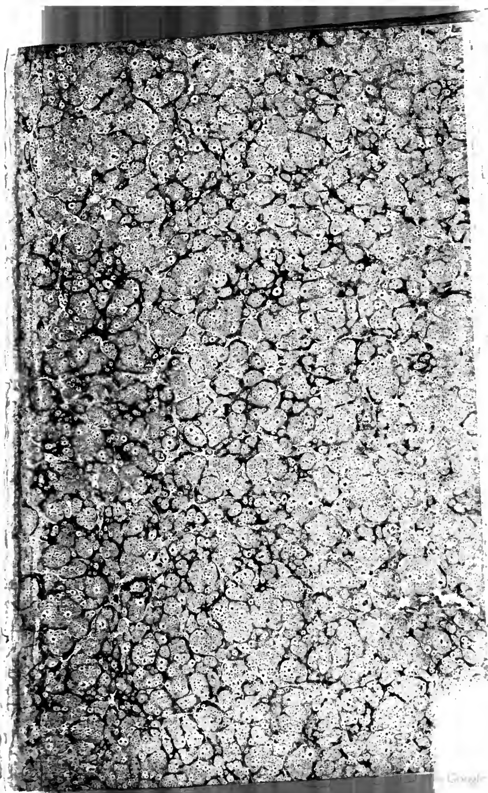


LE
MARTIROLOGE.

Ce livre appartient
A pierre Jean Constant
Gillion

O innocente victime
les monstres, les scerérat
sans pitié, pour, vous
pour votre Epouse, pour
vos Enfants. vous montre
le papier de leur
brigandage
le 21 janvier 1854

LE MARTIROLOGE,

OU

L'HISTOIRE DES MARTYRS DE LA RÉVOLUTION.

Horresco referens.
VIRG.

Prix, 5 *liv. broché*, *avec* 3 *Planches gravées.*



A COBLENTZ,

Et se trouve A PARIS,

Chez ARTAUD, Libraire, à l'Assemblée Nationale, près le Bureau du Contre-Seing.

1792.



PRÉFACE.

Je n'ai nul intérêt à décrier les opérations de l'assemblée nationale. Elle en a fait de bonnes, elle en a fait de mauvaises, et d'ailleurs ce que j'en dis, des députés l'ont dit avant moi. Il n'y a pas une seule de mes remarques qui ne se trouve dans le recueil de leurs complaintes, ou de leurs motions. J'ajoute que les opinions sont libres, et telle est la mienne.

Je n'ai calomnié personne. J'abhorre les calomniateurs, et je ne parle que d'après des faits. Je condamne également les frénétiques des deux partis; mais je me plais à répéter qu'aucun de ceux qu'on nomme *aristocrates* n'a attenté à la vie des démocrates.

L'histoire du tems que toute la démence effrenée des folliculaires ne pourra corrompre l'attestera. Si je passe brusquement d'un pays à l'autre, si je reviens souvent sur les mêmes objets, c'est que la nature

des événemens l'exige. Combien n'en a-t-il pas coûté à mon cœur, pout entretenir mes lecteurs de ce qui ne peut que les glacer d'effroi; mais les étrangers sauront du moins qu'il existe encore dans la Nation des écrivains raisonnables, dont la vérité tient la plume, et dont l'équité régle l'esprit. En pénétrant l'intérieur de certains Députés, j'ai fait comme Lichneumon, petit animal qui entre dans le corps du Crocodile, et qui semble ne lui ronger les intestins que pour venger les habitans des bords du Nil dont il est la terreur et le fléau.

LE MARTIROLOGE,

OU

HISTOIRE

DES MARTYRS

DE LA RÉVOLUTION.

C'est avec le sang des victimes que la révolution a fait verser, qu'il faudroit écrire cet ouvrage. Je ne puis en être l'historien qu'en me jettant à travers des morts et des mourans, qu'en présentant à mes lecteurs un effrayant aspect de faux emmanchées, de piques, de sabres et de bayonnetes, qu'en leur rappellant des vols, des sacriléges, des incendies et des assassinats, qu'en revenant sans cesse sur des horreurs dont l'humanité outragée frémit, et qui cependant se renouvellent à tout instant.

La cendre d'une multitude de châteaux dévastés fume encore, les sanglots d'une foule de malheureux frappent et contristent encore nos oreilles, et la France étonnée, confondue, se dit à elle même : ne suis je donc plus qu'une ombre de ce que j'étois autrefois ? Une auguste monarchie finit-elle pour faire

place au règne de l'anarchie ! Il en est des malheurs, comme des familles qui s'engendrent les unes des autres, ils ont leur origine et leur généalogie. Le luxe ruineux du siecle de Louis le grand amena par degrés la dépravation du nôtre, et, quand Louis XV mourut, ses profusions avoient ouvert un gouffre que les revenus du royaume ne pouvoient désormais remplir. Envain Louis XVI vertueux par caractere, économe par goût et voulant le bien, entreprit de remédier a ces maux ; outre qu'il montoit sur le trône, à l'âge de 19 ans, n'ayant eu pour gouverneur qu'un dévot fanatique, et pour précepteur qu'un prélat inepte, il ne connoissoit la cour, que par des prodigalités et la plus vile corruption. Son pere étoit mort sans avoir pu lui inculquer ses connoissances et ses vertus, et son ayeul ne lui avoit laissé que des souvenirs qu'il sût heureusement oublier.

La jeunesse de son épouse, ne pouvoit lui offrir les ressources qu'on trouve dans l'expérience, et la maturité de l'âge. Reine de france, royaume renommé par son opulence, sa grandeur, et l'élégance de ses habitans, elle crut pouvoir bannir l'étiquette autrichienne, et faire des dépenses relatives à son rang, avec d'autant plus de raison que le ton de la cour favorisoit alors ces idées.

Envain les détracteurs de Marie Antoinette, s'efforçoient de censurer son goût pour les fêtes en lui opposant l'espèce de

lésine de Marie Leczinka, qui née au milieu des orages, sortoit du sein de l'adversité, quand elle épousa Louis XV. Bien différente, la compagne de Louis XVI élevée a la cour de Vienne, n'avoit éprouvé, que les douceurs de la prospérité et quittoit les marches d'un trône pour aller s'asseoir sur un autre. Le jeune monarque sentit le besoin qu'il avoit d'un Mécène, et malheureusement on lui donna Maurepas homme frivole, jusque dans la vieillesse ; Maurepas qui avoit été ministre à l'âge de 19 ans, et ensuite à soixante et treize, fut dans ces deux saisons de sa vie, le personnage, le moins propre à régir l état. Insouciant d'ailleurs par caractére, léger d'esprit, ne trouvant de mérite réel qu'à ceux qui savoient le débarasser des affaires épineuses et l'amuser, il eût créé l'égoisme, s'il n'eût pas éxisté.

Le fardeau qu'on lui imposoit en le rappelant à la cour, lui fit chercher un travailleur capable de le suppléer ; il jetta les yeux sur le maçon fils d'un commissionnaire de Blois, et qu'on appeloit le marquis de Pésé, comme on appelle marquis un jeune Epagneul. Pésé qui n'avoit de génie que celui de l'intrigue lui indiqua le trop fameux Necker, déjà connu comme la machine à calcul la mieux montée de a france et le *sous ordre* le plus infatigable. Il avoit donné un ouvrage dont le titre séduisit le vieux ministre qui le poussa, et il se vit près du trône, amené par le hazard, comme un roseau que le flot a poussé sur la grève.

L'aurore de son administration ne parut point aussi brillante qu'on l'avoit espéré ; au lieu de ces vastes desseins qu'on attendoit d'un homme qui protestant et républicain, avoit pu franchir les barrieres de la religion et de l'état, pour arriver jusqu'à la place d'administration des finances. On soupçonna qu'une prévention mal fondée y avoit la plus grande part. Bientôt on en eut la preuve. Aussi fier de son élévation, que de son prétendu savoir, il ne se signala que par une excessive arrogance, et des emprunts ; pour raviver un royaume presque réduit à la derniere extrémité, il créa des rentes viageres, jusque sur quatre têtes, comme s'il eut prit à tâche de les rendre indestructibles, croyant se ménager par ce funeste moyen la gloire de ne pas augmenter les impots. Les ignorants en furent effectivement la dupe tandis que les citoyens éclairés ne cessoient de répeter, Necker n'est qu'un banquier, Necker, n'a de genie que pour faire des périodes et des extraits ; il y parut dans ses comptes rendus. Il avoit commencé par mettre des entraves à la monarchie, par l'érection des assemblées provinciales, qui devinrent le germe des états généraux et le principe de notre étonnante révolution. » Une mauvaise tête suffit, disoit « Grotius, pour boulverser un empire. »

Le compte rendu fait à l'insu de Maurepas, précipita le Genevois, qui sentit sa disgrace, et ne put la concevoir ; il se couvrit alors de ridicule et osa se plaindre

de ce que sa chere moitié jadis maîtresse d'école n'avoit point été presentée à la cour. On siffla, Necker partit et fut oublié malgré quelques badauts qui n'avoient cessé de crier au miracle quand les édits et les contes bleux du Necker parurent.

On peut dire que Maurepas n'étoit pas heureux dans ses choix, chose d'autant plus funeste, que Necker et Saint Germain ont creusé l'abime, dans le quel le Monarque se trouve précipité, l'un en répandant l'esprit républicain, l'autre en otant au roi sa sauve-garde par la reforme de presque toute sa maison. Avec quelle ardeur n'eût on pas vu les mousquetaires, les chevaux legers, la gendarmerie s'unir aux gardes du roi et faire un rempart de leurs propres corps au signal de la moindre insurrection ! Ils auroient exterminé cette populace qu'on avoit rassemblée pour insulter à ses maîtres, ils l'auroient fait disparoitre comme la poussiere que le vent dissipe ; et Marie Antoinette fille de quatorze empereurs, n'auroit pas vu sa tête auguste sous le glaive de la fureur pour avoir trop facilement répandu des bienfaits sur ceux quil'entouroient.

Les bons mots de Maurepas étant insuffisans pour remplir les coffres du Roi, il fallut chercher à l'avanture des hommes qu'on soupçonnoit avoir quelque capacité. Vergennes, qui, couvant sous un air de simplicité le désir insatiable de s'enrichir, jouissoit alors d'une réputation usurpée, lui, et des ministres qu'on prenoit en quelque

sorte à l'éssai, ne firent qu'augmenter les charges de l'état au lieu de les alléger.

Calonne parut enfin sur la scene, en financier habile, mais en homme trop prodigüe, dans la crise, ou la cour se trouvoit. Le trône n'étoit alors environné que de créanciers et de déprédateurs ; on pilloit à Versailles comme au milieu d'une incendie, c'est à dire, qu'on y jouoit les restes du plus beau royaume de l'univers ; sans que l'on pût entrevoir, quel en seroit le restaurateur. L'Assemblée des Notables se presente alors à l'esprit de Calonne ; sa brillante imagination en saisit l'idée comme l'unique moyen de réparer les maux ; et ce qui ne devoit être qu'un beau rève se réalisa.

Il eut sans doute suffi d'annoncer d'une manière précise le *déficit* dont on a fait un épouvantail, à dessein de préparer la révolution, et il n'y a point de françois qui n'eut sacrifié une partie de son revenu, pour libèrer l'état. On auroit retiré des sommes immenses, qu'on auroit portées directement au trésor royal, sans les faire passer, par des Municipalités, qui vont insensiblement consumer les fonds et les revenus du Clergé, sans compter ce qu'il en coute pour des recherches chimeriques, pour des bureaux établis de toutes parts, et pour les frais de l'assemblée.

La perte du royaume eût-elle été conjurée, on ne pouvoit mieux s'y prendre, qu'en attelant au char le plus difficile à conduire un Brienne et un Lamoignon, personnages peu

capables de tenir les rênes d'un gouvernement et qui perdirent la raison sans un pénible effort. Le premier obtint pour prix de sa nullité, le chapeau du Cardinal Dubois qu'on lui réservoit ; le second qui croyoit voir partout la fatale lanterne le poursuivre, se brula la cervelle pour l'éviter, et ne pas survivre à la honte d'avoir profané un nom qui n'avoit jamais été qu'honoré.

Une seconde assemblée des notables fut le prélude des états généraux que l'inconsidéré M. Déprémenil osa le premier proposer, et que le parlement fut assez stupide pour demander. Dès lors on ne prononça plus d'autres mots que ceux d'états généraux. Il sembla que tout alloit renaître, que des fleuves de miel et de lait alloient arroser les villes et les campagnes, comme au siecle d'or, et que des mines semblables à celles du Pérou, alloient s'ouvrir d'elles-memes dans le sein de la France. Les notables en conséquence ne travailloient que pour la forme. C'étoit le petit modele du grand édifice qu'on vouloit élever. Les architectes d'un bâtiment dont le sommet devoit presque atteindre les nües, furent élus dans chaque province, et la cabale y présida beaucoup plus que l'équité. On fit des promesses, on accapara des voix ; et il n'y eut pas jusqu'à la dévotion même qui pour avoir des prosélites à son gré crut devoir mandier des suffrages.

Necker, remis dans sa place après le renvoi de Brienne, dévint le pilote de ces nouveaux argonautes. Il fit rendre un édit qui convo-

qua enfin les états généraux, et qui en changeoit l'ordre antique, en nommant six-cens membres du tiers état, pour l'assimiler au clergé, et à la noblesse. Le Stratagême étoit adroit, surtout d'après une multitude de curés dont ont fit choix, à dessein d'humilier et de contrarier les évêques. Il falloit des hommes de cette trempe, la plupart ineptes, et fortement irrités contre les prélats, qui depuis un tems immémorial sembloient péser sur eux d'une maniere tyranique; l'on pouvoit en conséquence deviner l'issue des états généraux par le tumulte et les factions qui des assemblées primaires en firent autant de lieux de confusion et d'horreur. On crioit à tue tête, on s'invectivoit, l'on voyoit déjà le germe des haines et des dissentions qui s'emparoient des députés.

Pour les éclairer, disoit-on, la liberté de la presse étoit absolument nécessaire, ce fut l'avis d'un Républicain étranger à la nation françoise; qui provoqué par les philosophes modernes, ne vouloit pas observer combien une telle arme seroit dangereuse, entre les mains d'un peuple railleur et leger, qui se fait un jeu de calomnier et qui sacrifie tout à l'épigramme et au malin vaudeville qui ne respecte rien. Que vit-on alors? La licence au lieu de la liberté, et les écrits prétendus politiques prodigués jusqu'à la satiété; le plus petit grimaud en littérature se mit sur les rangs, écrivit et compila. Il y eut un débordement de bro-

chures, licentieuses impi-comiques, et sur tout meurtrieres, et il fut tel, que la pudeur la Réligion, l'humanité même ne jetterent qu'en frémissant un regard sur ces productions éphémeres. Chaque heure en vit éclore sous les titres les plus burlesques, et si l'on excepte peut être une cinquantaine de bons ouvages, sur les milles et un qui ne méritent que l'opprobre ou l'oubli, tel fut le premier fruit de la liberté de la presse.

Mais elle étoit trop chere à la philosophie, et trop favorable aux vues du républicain protestant, pour ne pas lui donner toute l'extension dont elle est suceptible; aussi peut-on dire que ni le trône, ni l'autel ne furent épargnés; on y dégrada les rois, on y outragea la majesté de Dieu même, et ce fut une telle explosion de fureur, de libertinage et d'impiété, que dans toutes les révolutions connues qui avoient précédé la nôtre il n'y eut rien de pareil. L'on vit bien autrefois pendant la tenue des états généraux quelques pasquinades, et quelques écrits licentieux, mais comme on n'étoit point alors aussi éclairé que dans cet âge mémorable, surnommé le siècle par excellence, l'on ignoroit le bel art de médire, et de blasphémer avec autant d'arrogance, et il ne falloit pas moins qu'une forte touche de l'esprit philosophique, qui avoit pris son accroissement dans certaines loges de maçonnerie pour livrer une guerre ouverte à la réligion ainsi qu'à la royauté, et pour imprégner le cœur des peuples de toute

l'aversion possible pour ce double objet.

Oh ! nos peres, l'eussiez vous jamais soupçonné, vous qui professiez alors avec tous les sages de la terre, que les rois sont une image vivante de l'éternel, qu'on ne peut trop les vénérer, et que leur personne sacrée rapelle les doux noms de pere, et de souverain ; mais une nouvelle lumiere, sans qu'on puisse connoître, si elle vient de l'orient ou du midi, sans quelle ait été entrevue, ni par les Grotius, ni par les Bacon, ni par les Leibnitz, ni par les Puffendorf, vient au rapport des beaux esprits du tems, répandre ses raïons sur la France, et sa régénération est assurée. Telle est la base sur laquelle est fondée la révolution, et qu'on croit inébranlable, parce qu'elle a pour appui la licence et l'incrédulité.

Numa, Licurgue, Solon, n'avoient jamais adopté ces moyens, eux qui poserent leurs loix sur le respect qu'on doit aux dieux, mais ils n'eurent pour inspirateurs, ni les Barnave, ni les Lameths, ni les Camus, ni les Mirabeau, c'est à ces grands hommes de loi, qu'on doit en partie la révolution. Ils la projetterent, ils la conduisirent au terme où elle est, surtout ce Mirabeau auquel on a pour ainsi-dire décerné l'apothéose.

Nourri dans le sein de la débauche, où les passions les plus impérieuses le plongerent d'une maniere effrayante, n'ayant étudié que pour renforcer un caractere atroce, n'ayant cherché dans les histoires,

que ce qui pouvoit le familiariser, avec les conspirateurs, et l'apprivoiser avec leurs forfaits, n'ayant écrit que pour répandre des maximes meurtrieres, n'ayant parcouru l'Europe, qu'à dessein de diffamer les monarques, tantôt en nommant l'un le fleau de l'espece humaine, tantôt en appellant l'autre un bourreau couronné, n'acquérant enfin des années que pour accumuler des vices; tel est en partie le législateur dont la démocratie s'honore, et auquel le peuple françois, veut élever aujourd hui des autels. Ses ouvrages presque aussi volumineux que sa personne, lui servirent de passe-port pour lui mériter les honneurs de la d putation; c'est-à-dire que ce qui devoit lui attirer une flétrissure éternelle le plaça parmi les représentans de la nation, et le rendit en quelque sorte l'arbitre de la destinée du royaume, et du roi lui même.

La noblesse dont il étoit membre, le vomit hors de son sein, comme un être propre à la deshonnorer; mais avec une politique plus hardie, que celle de Machiavel, avec une astuce plus raffinée que celle de Cromwel, il s'associa au tiers-état, au point de se confondre parmi les plébeiens de la plus humble classe afin de les séduire, et d'obtenir des voix. Les moyens qu'une ame basse met en œuvre, réussissent presque toujours, parce que rien ne lui coûte, et que le vice s'ouvre tous les sentiers possibles, aulieu que la vertu n'en connoit qu'un seul.



Si Mirabeau devient un député de la noblesse, les trois états ne sont point confondus, et Necker, malgré les voies sourdes et odieuses, qu'il emploie pour n'en faire qu'une masse à sa disposition, a la douleur de voir avorter ses projets, et la monarchie se raffermir sur sa base, quoiqu'il faille convenir que la loge du grand-orient dont Philippe étoit le chef, avoit préparé cette étrange révolution. Mirabeau ne pouvoit avoir de plus dignes consors que les Lameths; ils suffisoit qu'ils fussent ingrats, pour devenir tout ce qu'ils vouloit les rendre; aussi les vit-on furieux dans toutes les motions qui sortirent de leurs têtes exaltées, surtout lors qu'il s'agissoit d'outrager les souverains, et qu'ils eurent Barnave, dit *le petit Néron*, pour appui et pour trompette; car c'étoit lui qui vociféroit leurs motions.

Je reviens à la formation de cette fameuse assemblée nationale. Tandis que Paris procédoit à la nomination de ses députés, et que là, comme ailleurs, on s'escrimoit d'une maniere révoltante pour confier les intérêts de la réligion, de l'état, à des hommes de toute espece, l'esprit de liberté, ou plutôt de licence, qu'on répandoit de toutes parts, agitoit violemment les esprits.

La nouvelle philosophie tenoit au peuple le même langage que Satan au Messie: » voyez vous les premieres places de l'Eglise et de l'état? Je vous les donnerai, et la royauté même, si en vous prosternant devant une

constitution que je vais fabriquer à ma guise, si en jurant de la maintenir de tout votre pouvoir, vous m'adorez. J'arrangerai les choses tellement à votre avantage, que le Monarque lui-même vous sera soumis, et qu'il sanctionnera, au préjudice même de sa couronne, tous les décrets qui vous seront utiles; mais souvenez vous qu'il faudra nous soutenir; vous êtes un si bon peuple, un peuple qu'on a si souvent foulé, que je vais briser vos chaînes; ne craignez rien. Il n'y a plus que les grands qui devront trembler. Ils ont si long-tems abusé de leur pouvoir, qu'une impuissance absolue sera désormais leur partage. » A ces mots prononcés d'une maniere efficace, et que les échos de la Capitale répéterent à l'envi, les écrits sanguinaires reparurent avec plus d'effervescence que jamais, et la premiere émeute se fit entendre au fauxbourg S. Antoine; Réveillon négociant aussi charitable que probe, vit dans un clin-d'œil sa maison saccagée par des brigands. La disette des Bleds qu'on éprouvoit alors comme la suite d'une insouciance, ou d'un monopole de Necker, allarmoit tous les citoyens, mais le grand mobile de cette révolte, étoit Philippe le bourgeonné qui ne rougissoit pas de se constituer le trésorier et l'instigateur des brigands. Il les tenoit à sa solde, comme a fait depuis l'Assemblée nationale, pour les avoir au besoin, et au premier signal. On ne mit fin à cette insurrection, qu'en frappant de mort quelques coupables.

Le malheureux négociant fut devenu la victime du peuple ainsi que sa manufacture, s'il eût osé se montrer, malgré les libéralités qu'il avoit répandues à pleines mains, pendant le grand hiver, sur les nécesteux. C'est à cette époque qu'on doit remonter, pour trouver le premier mobile des émeutes qui ne cesserent par la suite de se succéder; elle attira l'attention de la cour, qui s'attachant, dès lors a considérer d'un œil attentif une ligue prête à se former, crut devoir opposer la force à la ruse, et mettre en cas dévénement le Monarque sur la défensive; on commençoit à découvrir la trame d'une conspiration formée pour changer les constitutions du royaume, d'autant plus que les principes de la nouvelle philosophie répandus depuis long tems dans les différentes classes des citoyens dénaturoient les esprits, et leur donnoient une impulsion dont on devoit redouter les suites.

Ce projet se manifestoit dans quelques cachiers, quoique sous un stile énigmatique qui pouvoit faire prendre le change; mais il n'y eut plus moyen d'en douter lorsque, quelque tems aprés l'ouverture des états généraux, il y eut de grand débats relativement à la destruction des trois ordres. Le Clergé et la noblesse luttoient avec toute la vigueur possible, contre une réunion qui renversant dans un jour l'ouvrage de quatorze siécles, sappoit les fondemens de la Monarchie, et il étoit sans

doute naturel que des François fussent vivement attachés à leur Roi, d'autant plus que dans tous les discours, dans tous les écrits, et jusque dans les pièces de théâtre, la Nation ne cessoit de se vanter elle-même comme celle de l'Europe qui aimoit le mieux ses souverains.

Cependant il se fit une telle révolution dans les esprits, qu'on ne parla plus dans Paris même de la famille royale, et du Roi qu'avec un souverain mépris. Etoit ce l'ame républicaine de Necker qui avoit pénétré tout-à-coup celle des François? Etoit ce l'approche de quelque *Démocrate* forcéné qui répandoit des miasmes pestitentiels? Ce qu'il y a de certain, c'est qu'un changement aussi subit devoit avoir quelque cause extraordinaire. Le mot *Aristocrate* quoiqu'improprement appliqué à toute personne qu'on veut rendre odieuse, devint dès lors le mot favori du peuple; il s'en servit à l'instigation de ses suborneurs, pour outrager jusqu'aux passans, et ce mot qu'on ne cesse de lire et d'entendre, au milieu des places publiques, fut le signal de la persécution. Il suffisoit, que la haine ou la prévention traitassent d'*Aristocrate* une personne quelles vouloient perdre, pour quelle fut exposée à périr. On s'attroupoit alors avec une fureur incroyable, et sans certitude, comme sans examen, on faisoit une victime, si quelque force majeure n'arretoit le bras des asssasins. On eut dit que les fanatiques, qu'on comptoit parmi les représentans de la

Nation avoient le secret de la transmigration des ames, et qu'un Robespierre, appuyé d'un Péthion, faisoit passer la sienne dans le corps d'une multitude innombrable de plébéiens. A les juger par leurs propos, leurs regards, leurs émeutes, c'étoit une tourbe de forcénés. Il n'y avoit plus pour eux ni monarchie, ni Monarque, ni Dieu. Ils avoient sacrifié aux Lameths, aux Treillard, aux Chabroud, aux Camus, comme on sacrifioit jadis aux idoles, c'est-à dire, qu'à l'exemple des païens, ils changoient des serpens en divinités. Que sont en effets ces Lameths qui jouent un si grand rôle dans l'Assemblée nationale? qu'est-ce enfin qu'un Chapellier. Comme ils sont les premiers acteurs de la scène tragique qui depuis près de trois ans met le royaume en combustion, il convient de les faire connoitre plus particulierement; commençons par les Lameths que le public sensé m'abandonne, et que la conscience des honnêtes gens me permet de ne pas ménager. Odieux par leur infâme ingratitude envers la souveraine qui les a comblés de bienfaits, ils ont trouvé dans leurs cœurs flétris, une excuse générale à toutes leurs indignités, cherchant le déshonneur comme les autres cherchent la gloire, s'abaissant à des détails dont le souvenir a rendu risible jusqu'à leur nom même, et leur a mérité les satyres les plus piquantes.

Barnave, vient ici se placer sous ma plume, sans doute par une vertu sympathique qui l'attire à la suite des deux personnages dont

j'a

j'ai ébauché le portrait, et mes lecteurs ne verront en lui qu'un orgueil incommensurable, tant il est exalté, qu'un amour feroce pour la révolution dont il n'est idolâtre que parce quelle reproduit à ses yéux des catastrophes sanglantes qu'il prend pour des triomphes, au point que, dans le Calendrier de la révolution, il ne met au nombre des fêtes, que les jours ou le sang a coulé.

Robespierre ne peut échapper à ce tableau comme ayant hérité de Damien son oncle et son parrein, d'une aversion générale pour les souverains, comme s'étant distingué par des motions que la seule frénésie peut dicter, et qui l'assimilent à ce célèbre Chapelier, ce respectable avocat, qui a perdu du côté de sa réputation, tout ce qu'il ne peut gagner de côté du jeu, malgré son ardeur incroyable a passer les nuits dans les tripots, ou il apprend au public qu'un pere de la patrie peut se payer de ses propres mains, lorsqu'il n'a que dix-huit francs par jours.

Quant à Camus cet hypocrite raffiné qui canoniste et théologien à l'inverse, n'a étudié la science écclésiastique qu'à dessein de l'assortir à ses préjugés, et qui n'a d'admirateurs que dans quelques jansénistes usés dont il faut réveiller l'appetit par des traits piquans contre le pape, et les évêques, il partage avec Treillard avocat comme lui le triste honneur de se répandre dans une verbosité ridicule, et dans des sophismes dont on ne peut se défaire, quand on sait

plaider pour et contre avec la même dextérité.

L'on pourroit placer, à la suite de ces généreux athletes, un Target si son accouchement ne l'avoit pas mis hors de combat; un abbé Seyes s'il ne s'étoit pas décrié lui-même de maniere à n'avoir plus besoin de détracteurs; un Grégoire, qui d'après son mérite et son nom n'est bon, a parler vulgairement, que dans une taverne; un abbé Goutte qui a les propos et l'ame d'un dragon; un Périgord qui en clabaudant en faveur de la démocratie, et au détriment du Clergé dont il est un membre vicieux, est devenu le pape de l'Assemblée nationale, et pape bien supérieur à Pie VI, que *Camus* croit dégrader en le nommant l'évêque de Rome, comme si l'on ne savoit pas que c'est son titre, et que celui de souverain pontife ne lui sera jamais ôté, malgré la sublime éloquence de notre verbeux avocat.

Telles sont les premieres têtes, c'est-à-dire, les têtes orgueilleuses qui dirigent l'Assemblée, et d'où partent ces traits de salpêtre et de feu, qui jouant comme la mine à travers des souterreins vont allumer les passions du peuple, et former ces émeutes ou les hommes les plus stupides jettent des cris de fureur, parlent de maniere à s'attirer des auditeurs, portent le trouble jusque dans les provinces, et causent une commotion générale mille fois plus redoutable que les tremblemens de terre de la sicile et du portugal.

Est-il étonnant d'après cela que Louis XVI successeur d'un monarque qui connut ses droits, que Louis XVI qui a juré lors de son sacre, à la face des autels, et de la nation, de soutenir la monarchie; est-il étonnant qu'en voyant un incendie qui s'allumoit de tous côtés par l'astuce, et l'audace de vingt perturbateurs seulement, il prit les moyens capables d'arrêter ces terribles excès. C'est alors qu'il dit dans son ame accablée de douleur: sera-t-il donc vrai que chef, d'un empire qui me fut toujours soumis, je deviendrai la victime de la plus cruelle et de la plus injuste insurrection; qu'une tourbe d'esprits pervers sans autre autorisation que leur propre volonté, se constituera l'arbitre de ma destinée, et de celle de tous mes sujets; quelle portera une main téméraire jusque sur les trésors de l'église, quelle fera un amas de ruines des monumens les plus solides et les plus sacrés, quelle me reduira a une simple pension, et que d'après ce que j'entrevois, elle en viendra a renvoyer mes ministres, a ne me donner que ceux qui lui plairont, quelle me tiendra enfin captif dans mon propre palais; que ma cour, ma plume, ma personne, ne pourront plus se mouvoir qu'à son gré, qu'enfin elle soufflera dans Paris un tel esprit de révolte que ni ma vie, ni celle de ma compagne, ni celle de mes enfans, ne seront en sureté? Il dit: et à ces mots, son conseil, qui avoit encore quelque énergie, fut d'avis qu'il n'y avoit point de tems à perdre, et qu'il falloit contenir les Brigands.

La capitale devenoit de plus en plus le centre des émeutes, le théatre de l'indépendance et de l'insurrection. Ce n'étoit plus le tems où, d'un seul mot, on arrètoit les séditions, tout préparoit l'anarchie, et il n'y avoit pas jusqu'aux femmes, jusqu'aux enfans du premier âge, qui ne proferassent, au milieu des hurlemens, des blasphèmes contre le Monarque, et contre Dieu même. On les voyoit, les brochures a la main, distribuer des horreurs qui révoltent l'humanité; mais ce qui dut réellement allarmer, c'est que dans un clin-d'œil les environs de Paris, se remplirent de soldats, et que la jactance de quelques officiers fit croire au peuple qu'on vouloit le saccager. Ce bruit s'accrédita par des amis de la licence, plutôt que de la liberté, qui pour aller plus loin que la révolution même annoncée par les états généraux, ne cherchoient qu'a soulever les parisiens, naturellement crédules et amis de la nouveauté. Dès-lors on leur persuade de maniere a ne pouvoir les détromper qu'on vouloit arborer la tirannie, au detriment de l'humanité, réduire les françois à la plus honteuse servitude, faire enfin de Paris un monceau de ruines.

Quel coup d'œil pour un peuple accoutumé à une vie libre et aisée! c'est alors qu'on chargea de maledictions les Régimens, qu'on prit en exécration le Maréchal de Broglie, qui devoit les commander; qu'on sevit contre la cour, qu'on rappella tout le despotisme des ministres, que l'on conçut une

nouvelle aversion pour la Reine, d'autant plus déraisonnable qu'il n'y avoit nul motif de la haïr; mais dans toutes les révolutions, il existe toujours un objet qui devient l'exécration, ou l'idole du public, et c'est un fanatisme qu'on ne peut définir qui produit cette étrange bisarrerie.

Les imaginations, s'échaufferent, et ce ne fut plus la raison qui examina. Le *démocrate* sortit des bornes de la modération, et il fallut pour n'être pas étranglé, convenir que Louis seize étoit un tiran, le Maréchal de Broglie un monstre, la petite trouppe campée sous les murs de Paris, un corps formidable digne d'être égorgé; ces propos se trouverent sur toutes les levres au même instant, comme si on les avoit semés; tant il est vrai que rien n'est aussi rapide qu'une sédition, et qu'il ne faut que quelques mots pour l'allumer.

Cependant quelle apparence, devoit on se dire de sang froid, qu'un Roi de France voulut abandonner sa capitale aux horreurs du carnage et des flammes, et voir périr, sous ses yeux, une multitude de ses sujets, malgré sa douceur naturelle, et malgré les sommes qu'il retire de la consommation de Paris.

Mais la frayeur ne raisonne pas, et pour ne rien omettre de la vérité qui doit être l'ame, et le plus bel ornement de l'histoire, nous dirons qu'il y a tout lieu d'assurer qu'on vouloit dissoudre les états généraux, non pour déclarer la banqueroute, comme on

l'a publié, mais pour écarter les esprits qui commençoient à devenir factieux, qui projettoient de renverser la Monarchie, en paroissant la relever, qui alloient enfin beaucoup plus loin que l'ordre qu'on leur avoit donné, et qui, au lieu de recrépir l'édifice, en abbattoient les murs, pour faire une habitation à leur gré.

Le parti sans doute étoit violent, et d'autant plus qu'on ne le soutenoit qu'en excitant des émeutes de toutes parts, qu'en formant une ligue contre le souverain même, à dessein de le dépouiller de ses plus légitimes droits, qu'en altérant l'essence de la Religion, en feignant de l'épurer.

C'est ce qu'on vit dès l'ouverture des états généraux où après quelques froids complimens, on s'occupa du bouleversement des trois ordres, et où l'on employa les plus cruels moyens pour réduire la religion et l'état à la plus triste humiliation.

L'on en vit la preuve dans le sanglant outrage qu'on fit à l'Archevêque de Paris, qui accablé d'une grêle de pierres ne sauva sa vie qu'en se refugiant chez le curé de versailles, pour avoir dit qu'il étoit à craindre qu'on ne sappât le trône et l'autel, que la France alloit insensiblement prendre la forme d'une république, que Louis XVI étoit enfin au moment d'avoir moins d'autorité que le Roi de Pologne, et peut-être même que le Stathouder en Hollande.

Eh! que ne présumoit-on pas sur-tout lorsqu'on jetoit les yeux sur les poissardes

qui venoient d'un ton menaçant provoquer l'assemblée, sur des brigands gagés pour huer, ou applaudir, selon les vues des démagogues les plus forcenés.

Il étoit bien difficile, disons mieux, impossible que douze cent individus rassemblés dans un même lieu, eussent une même maniere de penser; on a beau prôner le patriotisme, il existe une sorte d'égoisme dont chacun est plus ou moins impregné, et qui tient à l'amour de soi-même, quelque effort qu'on fasse, pour s'en détacher. Ainsi le clergé tenoit à ses biens, la noblesse à ses distinctions, le tiers état au désir de s'en approprier au moins une partie; delà cette opiniâtre résistance à conserver des privilèges et des honneurs, que les uns soutenoient comme inhérens à la monarchie, les autres comme intimement liés à la religion. La noblesse et le clergé se trouvoient à la discrétion du tiers-état, si la différence des trois ordres venoit à s'anéantir, et la suite a prouvé que la crainte étoit bien fondée; mais celle qu'imprimoient les démocrates, dont le parti étoit le plus nombreux, subjugua les gentilshommes et les prêtres de manière à les courber enfin sous le joug de ceux qui se montroient les plus forts. Ils avoient si bien ourdi la trame de leurs complots, que le peuple dont il surprenoit la crédulité par des estampes, par des écrits, par de l'argent même répandu à propos, leur servoit de Bouclier. Ils pouvoient l'appeller, surs de l'avoir, au premier signal, pour

exécuter le massacre ou l'incendie. Terrible position ! d'autant plus périlleuse, que la religion si capable de rappeller les hommes à la modération, est entièrement éteinte, et que si l'on en apperçoit encore quelques vestiges, ils ne subsistent qu'à raison de la routine ou de la superstition.

Depuis que des évangélistes séducteurs, les Helvétius, les Diderot ont paru en France, pour y répandre des principes favorables à toutes les passions, pour y détruire l'espérance d'une autre vie, pour y étouffer entièrement le germe de la foi, le puissant frein d'un être absolu rémunérateur, et vengeur, est presque rompu ; à peine croit-on à l'immortalité de l'ame, à l'existence d'un Dieu, ces deux grandes vérités si essentielles au maintien des gouvernemens que Rousseau lui-même ne craint pas de dire, que tout souverain doit punir de mort quiconque ose les attaquer ; mais on écoute Jean Jacques, lorsqu'il favorise une opinion qu'on soutient, et il est rejetté lorsqu'il la combat.

Jamais moment n'avoit été plus favorable pour entamer la grande régénération que la nouvelle philosophie méditoit depuis une longue suite d'années ; les désordres dans l'administration de la justice, ainsi que dans les finances, les excès d'une cour dont les débordemens et les prodigualités avoient dévoré la substance, et terni l'éclat; les écarts licentieux du clergé, (sans être néanmoins comparables à ceux du neuvieme

et dixieme siecle) étoient une source d'abus qu'on ne pouvoit entrevoir sans frissonner; toutes les richesses d'un côté, toutes les miseres de l'autre, partageoient le royaume, de maniere à exciter l'indignation et l'horreur. Tout devenoit précipice, tout offroit un gouffre qu'il falloit remplir.

Les ministres qu'on avoit appellés successivement, les projets qu'on avoit imaginés, les changemens qu'on avoit faits, ne tendoient qu'à précipiter la ruine du royaume, ce bel empire que les nations voisines considéroient avec une jalouse fureur, et qu'elles s'efforçoient de prendre pour modele; quidevoit l'éclat de sa grandeur et de sa puissance à la majesté de Louis XIV, et à l'espèce de miracle que fit alors la nature en produisant pour sa gloire des grands hommes dans tous les genres; mais il faut convenir ici d'une triste vérité, c'est qu'il fut despote, et qu'il n'y a malheureusement que l'orgueil du despotisme qui crée de superbes villes, qui érige de magnifiques monumens, qui opère enfin des prodiges. Il fallut le pouvoir absolu d'un Pierre le Grand pour faire sortir du néant et des marais la fameuse ville de St. Pétersbourg, et régénérer tout le vaste empire de la Russie; toute la domination des Romains pour commander à l'univers, et pour perpétuer une grandeur qui subsiste encore dans le souvenir qu'on en conserve. Delà vient que les républiques ne prennent jamais l'élan des monarchies, et que toujours étouffées par les

factions, elles ne portent rien à l'œil du voyageur qui le frappe, ni rien qui l'étonne. Maintenant qu'on ne voit que l'aurore de la liberté, on ose citer Louis XIV comme un conquérant trop idolâtre de la gloire et du faste, comme un monarque plus ami de sa grandeur que de ses sujets; mais qu'on jette un coup d'œil sur les magnifiques provinces qu'il sut conquérir, et qui depuis l'époque de leur réunion à la France ont produit des trésors, le souvenir de ses victoires fera rougir ses infâmes détracteurs, qui, sans le despotisme qu'ils lui reprochent, verroient la France sous le joug de ses voisins.

La liberté que le fanatisme du jour déifie, est la ruine des empires, quand elle n'est pas soumise au pouvoir. Un sage gouvernement sait entretenir une obéissance amicale, par des liens imperceptibles, de la même manière, dit Puffendorf, que le créateur enchaîne les mers; toutes rébelles qu'elles paroissent à nos yeux, elles ont l'air de promener les vagues à leur gré, tandis qu'une main invisible les captive, et les dirige.

Ici je reprends mon sujet, et j'ose dire que la mollesse de Louis XV fit encore plus de mal, que le despotisme de Louis XIV; ce dernier eût du moins des ministres qui, jaloux d'aller à l'immortalité, s'arrêterent au milieu des profusions, aulieu que Louis le bien aimé, se vit en proie, ainsi que tout le royaume a la voracité d'une multitude de vautours qui dessécherent toutes les sources

de l'abondance, et qui, profitant de la foiblesse du monarque, usoient le pouvoir de la monarchie, à force de faire le mal.

Des coups de foudre partoient à toute heure d'une cour qu'on croyoit sans nuage, et c'étoit dans le cabinet même d'un cardinal de Fleury, dans celui d'un St. Florentin que se fabriquoit un nouvel ostracisme dont les hommes les plus intacts n'étoient que trop souvent la victime. On compte jusqu'à soixante mille lettres de cachet expédiés sous le ministere le plus doux, dont la majeure partie eut pour objet la querelle du jensénisme.

La Bastille alors ne cessa d'engloutir une multitude de malheureux qui, sans secours, sans consolations, et presque sans lumière, ignoroient souvent la cause de leur détention et n'étoient privés du commerce des hommes que pour avoir écrit une ligne, proféré un mot, et souvent sur de simples soupçons. La liste de ceux qui moururent en désespérés dans ce lieu d'horreur, révolte l'humanité. Les histoires qu'on en donne, peuvent être romanesques, mais il n'en est pas moins vrai que la solitude effrayante à laquelle on étoit condamné, avoit quelque chose de barbare, sur tout lorsqu'on n'avoit rien à se reprocher, ce qui n'étoit pas sans exemple. Les ministres se félicitoient de pouvoir mettre sous le sceau du silence et de l'oubli des citoyens qui leur avoient déplu.

Plus on osoit écrire et parler, plus la vue de la Bastille irritoit les esprits. C'étoit au milieu de Paris un épouventail qu'on ne pou-

voit souffrir, sur-tout depuis que la plume des Linguet, et des Mirabeau en avoient fait une affreuse description. La France au moment d'enfanter la liberté, éprouvoit ces mouvemens convulsifs, qu'on ressent dans la crise des grandes révolutions. Elle poussoit des cris d'impatience qui annonçoient le désir qu'elle avoit de se régénérer, et ce n'étoit de toutes parts qu'un choc d'opinions plus ou moins raisonnables, selon le génie des provinces, et la tournure des esprits.

Elles avoient paru ces opinions dans des recueils marqués du cachet de la Nation, pour servir de règle et de lumiere à tous les députés ; et chacun ardent à se les procurer, en avoit fait des satyres où des Commentaires.

La conservation des trois ordres tenoit toujours à cœur aux deux premiers, comme faisant l'essence de la monarchie françoise, depuis sa fondation ; et comme étant le soutien des prérogatives, ou des prétentions de chaque individu. Le peuple dans cet arrangement, il est vrai, n'étoit compté pour rien, et peut etre en étoit-il plus heureux, attendu que selon la pensée de J. J. Rousseau *la tranquillité est incompatible avec la liberté.* Quoiqu'il en soit, il y eut une vive éruption de la part des trois ordres, le tiers état enhardi par la nouvelle philosophie qui se fait gloire de secouer le joug de l'autorité, et qui se sentoit en force tant du côté du nombre, que du côté du ministre, dont il étoit vivement étayé, ne veulut rien proposer que

les trois ordres ne fussent enfin confondus: le clergé et la noblesse ne firent que des efforts superflus; le plan étoit de les dépouiller, et de donner au royaume une nouvelle impulsion; la raison du plus fort devint en conséquence celle du tiers état. Il subjugua tout; et les titres les plus anciens, ne furent plus que de vieilles erreurs. Il étoit décidé que le clergé surtout, auroit tort, et quand même il se fut jetté de lui même dans les bras du troisieme ordre, comme on lui reproche de ne l'avoir pas fait, il auroit infailliblement succombé.

Malheureusement il avoit révolté toutes les classes des citoyens par des mœurs dépravées, et par un luxe insolent. On trafiquoit publiquement les bénéfices, et l'épiscopat n'étoit plus qu'une dignité toute séculiere; il falloit être comte, ou marquis, pour devenir le successeur des Apôtres qui, dans leur origine, ne furent que de simples bateliers, amoins que quelque événement extraordinaire n'arrachat des mains du Ministre de la feuille quelque petit évéché eu faveur d'un homme parvenu. Excès déplorables, et qui ont trompé l'assemblée nationale, en ne lui laissant pas discerner la sainteté de l'episcopat, de la conduite des évêques. A peine les états généraux se constituèrent-ils d'eux-mêmes en Assemblée nationale, pour se rendre maitres de l'autorité royale, qu'ils devinrent les tyrans de la prélature, et de la noblesse; ils n'avoient jusqu'à ce moment, laissé entrevoir que de foibles projets, mais

comme Sixte quint, quand il eut obtenu la tiare, ils s'écrierent : (nous *sommes papes* c'est à dire Rois et Pontifes, et rien ne pourra plus nous résister.)

Tel étoit l'ordre des choses, quand le peuple ameuté par les nouveaux législateurs, pour soutenir leur ouvrage, prit le goût des révoltes. On lui cria que tout étoit perdu, que la banqueroute alloit éclater, que Paris touchoit à sa ruine, qu'une invasion prochaine de la part des troupes qui l'environnoient, devoit l'asservir sous le joug de la plus horrible tyrannie.

Aussitôt le palais royal comme l'heritage maudit d'un prince chargé de malédictions devient une antre, un foyer où l'on attise les feux d'une incendie qui aloit se propager avec une rapidité incroyable. Les étincelles volent de toutes parts, les frénetiques s'assemblent à la place de Louis quinze, ils y porteut en triomphe les bustes de d'Orleans et de Necker, comme les reliques de deux Taumaturges que le peuple vient de canoniser. Le renvoi de ce dernier devient l'occasion des plus grands troubles, et il faut avouer qu'on ne pouvoit alors le congédier, sans nuire à la chose publique, et sans heurter la raison. Le grand art de la politique est de de savoir temporiser. Des suisses commandés par M. de Besenval, des allemands par le prince Lambesc essaierent de dissiper une émeute dont l'aspect faisoit trembler, et la tempête n'en devint que plus redoutable. l'on crie aux armes, l'on se précipite les

uns sur les autres, et les chefs des deux régimens qui devoient avoir tort avant même d'avoir agi, sont déclarés infâmes. Leurs noms passent de bouche en bouche, avec exécration, et la nuit du douze au treize Juillet devient l'époque d'une révolution sanguinaire; des brigands se rassemblent, et forment dès le matin une horde redoutable: ils se répandent de toutes parts, armés de piques, de faulx emmanchées, et dans un tel nombre que les femmes et les enfans mêmes, exhalant la fureur, courent à la manière des bêtes féroces sans autre intention que celle de brûler et de saccager. Des communautés deviennent la proie de leur rage, sur-tout la maison de S. Lazare, où repose l'immortel Vincent de Paul, l'homme qui a le plus fait de bien dans Paris, en érigeant au moins vingt hopitaux où le peuple trouve sans cesse des asiles et du secours au milieu de ses malheurs.

Mais rien n'arrête, la frénésie s'empare de tous les esprits, et la fureur ne s'appaise que lorsqu'on a mis en pièces tout ce qui tombe sous la main.

Les missionnaires qui se voient au moment d'être égorgés prennent la fuite, à travers la ville et la campagne, et ont l'avantage de participer à la persécution qu'on fit subir à leur archevêque, en le rendant le premier martyr de la révolution.

Pendant qu'ils s'éloignent, courant hors d'haleine entre la vie et la mort, leur maison se transforme dans un amas de débris,

et ce qu'il y a de plus extraordinaire, c'est que la fureur de saccager l'emporte sur celle de piller.

Tout bon citoyen frémit à la vue de ces excès, et tandis que les tocsins sonnent de toutes parts pour avertir les habitans de se tenir sur leur garde, les bourgeois de Paris qu'on peut dire être d'excellens patriotes, gagnent les églises pour y conférer sur les moyens les plus prompts et les plus capables d'arrêter le désordre.

A peine sont-ils rassemblés qu'une intelligence admirable préside à leurs conseils, qu'on y prend la sage résolution de s'unir en apparence aux brigands afin de les désarmer, pendant que les gardes françaises, fatiguées du despotisme du duc du Chatelet leur nouveau colonel, se rangent sous l'étendart de la liberté, se joignent aux citoyens, et crient *vive la nation*. Le peuple hors de lui-même cherche des fusils de toutes parts. Il n'y a point d'endroit où il ne pénètre pour s'en procurer; il s'enfonce jusques dans les souterrains des invalides, auxquels il ne laisse d'autres armes que des bâtons. Dès le 14, soudoyé par le parti de Philippe d'Orléans, il se hasarde à prendre la bastille, comme un fort qui le rendoit maître de la capitale, et qui s'écroulant sous ses coups, ne seroit plus le boulevard du despotisme. L'entreprise s'éxécute aussi-tôt qu'elle se conçoit; la fureur augmente l'audace et les forces, tandis que de Launey gouverneur, malheureusement trop connu

par

par sa rudesse envers les prisonniers, ne voit d'autres moyens de se défendre, que d'employer, dit-on, la trahison. Mais dans le moment qu'on entre à force ouverte, on le saisit, on le traine jusqu'à la grève, au milieu d'une populace écumante de fureur, et on l'immole à la rage, qu'on nomme un acte d'équité, comme si la justice emploie de pareils moyens quand elle exerce ses rigueurs.

Déja il n'est plus, et sa tête séparée de son malheureux tronc, dont on arrache les entrailles palpitantes, traverse les rues au milieu d'une foule innombrable qui la porte en triomphe, qui applaudit de toutes ses forces en poussant des cris d'allégresse, et qui voudroit le voir renaître pour l'immoler encore une fois. Cette exécution ne suffit pas à la soif qu'on a pour le sang; la tête de Flesselle tombe quelques momens après, et l'on se reproche de n'avoir encore commis que deux assasinats. On cite une lettre vraie ou fausse qui annonçoit une correspondance intime entre le Gouverneur de la Bastille, et le Prévot des Marchands, dont les cadavres mis en lambeaux formerent le spectacle du jour, et servirent de récréation à une multitude de femmes qui ne pouvoient se rassasier d'un pareil aspect. Il y parut par la fureur avec laquelle on chercha le prince Montbarrey, et son épouse, à dessein de les massacrer; on les poursuivit jusque chez le curé de S. Louis où ils s'étoient heureusement ré-

fugiés ; et peu s'en fallut que le comte Severin Rzevuski général de la couronne de Pologne, qui se trouvoit de leur société, ne fut enveloppé dans ce désastre, aventure d'autant plus extraordinaire que, pour vanger les droits de la liberté, l'on auroit mis à mort celui qui dans sa patrie en fut le plus généreux défenseur, celui que cinq ans de captivité soutenus pour une si noble cause, ont rendu immortel.

Mais que dire à des furieux qu'on avoit ennivrés, et qui soupiroient après le sang des *Aristocrates* comme des chiens de meute après une curée. Ces coups de parti étonnerent tellement la cour que les régiments placés autour de Paris eurent ordre de se retirer ; le peuple n'en devint que plus audacieux. Il suffisoit d'être noble, prêtre, ou décoré, pour être jugé digne de mort ; on vouloit se venger de ce que la naissance l'emportoit sur la roture et ne laisser dans la France, s'il eut été possible, que des Plébéiens. D'après cela combien M. de Monbarrey n'étoit-il pas coupable d'être gentilhomme, d'avoir été ministre, et combien ne fallut-il pas trouver de faux-fuyans pour le dérober à la férocité de ses aggresseurs !

L'on ne quitta prise qu'en se donnant parole d'immoler de nouvelles victimes, dès que l'occasion s'en présenteroit ; que dis-je ? on la cherchoit de toutes parts, et il n'y a pas de doute que les princes du sang, jusqu'aux freres même du roi n'eussent été sacrifiés, s'ils n'eussent trouvé leur salut

dans une prompte évasion. Il fallut gagner une terre étrangere, tant la rage étoit portée à l'excès. M. le comte d'Artois passa à Turin ainsi que plusieurs autres princes du sang.

Cette émigration paroîtroit inconciliable avec la bravoure d'un Condé, si l'on ignoroit qu'il ne prit ce violent parti, qu'après s'être assuré que Louis XVI timide par caractere ne vouloit ni gagner la ville de Metz, ni soutenir sa noblesse.

. Un mémoire où les princes avoient fait valoir, peut-être avec trop de chaleur, leurs prérogatives, les avoit rendu coupables aux yeux du public, alors prévenu contre tout ce qui s'appelle privilege; et le duc d'Orléans qui travailloit sourdement à les faire paroître encore plus odieux, les exposoit à périr.

Cruelle extrémité pour un guerrier tel que le prince de Condé connu par son courage, et ses victoires! Moment fatal pour des Bourbons accoutumés à ne voir autour de leurs grandeurs que des courtisans et des vassaux prosternés! Une fuite est une espèce de martyre pour des hommes de cette trempe que tous les décrets possibles assimileront envain à la lie du peuple, et qui n'en seront pas moins regardés aux yeux de l'univers comme une race privilegiée dont le sang et le nom impriment des respects chez toutes les nations du monde.

Bien-tôt leur départ entraîna celui des Polignacs qui, objets de la haine publique, firent bien de s'évader. Il ne seroit pas resté

un lambeau ni de leurs habits, ni de leurs personnes, tant on étoit altéré de leur sang; n'eut on voulu que punir leur attachement à la reine qui donna toujours trop facilement saconfiance, il n'en existeroit plus qu'un tragique souvenir. Leur évasion qui ne se fit qu'a l'aide de l'astuce et de l'obscurité, les sauva du peril, et ce fut un signal de désertion. Les postes ne suffirent pas à l'impatience des émigrans.

Nombres de Seigneurs les uns en calculant leurs torts, les autres leurs ennemis se retirerent à Nice-en-Piémont dans l'espérance d'une contre révolution. La crise étoit trop forte pour qu'on la soupçonnat de longue durée.

La fureur de quitter Paris, s'emparoit de tous les esprits, tandis que le Maréchal de Broglie réfugié à Luxembourg, n'avoit d'autre existence sur le déclin de son âge qu'un exil forcé, et des calomnies. Il étoit traité par les folliculaires comme un des plus grands ennemis de l'état, lui qui les avoit tant de fois et si généreusement combattus; ce qu'il y a de plus odieux, c'est que les vengeurs de sa gloire risquoient de payer de leur tête même, la justice qu'ils osoient lui rendre. Un frémissement de rage ne permettoit pas d'ouvrir la bouche en faveur de ceux que la prévention eut immolés : des inquisiteurs répandus de toutes parts, mille fois plus cruels que ceux qui deshonorent depuis si long-tems l'Espagne et le Portugal, tenoient dans leurs mains, sous peine

de mort, la plume et la langue des généreux françois qui vouloient écrire, ou parler. Il n'étoit permis qu'à la faction de d'Orléans, et de ses infâmes associés de publier des atrocités, et d'en commettre. Déjà ses scélératesses n'étoient plus un problême; il avoit trop de coopérateurs de ses manœuvres, pour qu'elles demeurassent cachées. Il est des crimes qu'on ne peut céler, dit Machiavel, et que les seuls soupçons réalisent. J'ajoute que les actions de ce factieux sont autant de dégrés par lesquels il descendoit journellement des vertus de ses ancêtres. Les vices qu'il portoit dans son cœur, dès le premier âge, se réunirent pour en faire un monstre d'avarice et de lubricité. Son palais n'existe tel qu'il est que sur les débris de cent malheureux qu'il a ruinés, comme sa fortune ne s'est accrue que par une criminelle adresse à conduire le prince de Lamballe au tombeau. L'Angleterre en débite autant que la France sur son compte, et si le prince de Galles n'est pas mort victime de la débauche, c'est qu'il a cessé de le voir.

Mais comme il n'a que de l'esprit et quelques connoissances incohérentes que sa passion décidée pour la crapule ne lui permit jamais d'approfondir et de lier, il ne réussit qu'à exciter des émeutes. Celles qui se formoient au palais royal parmi des Brigands dont le seul aspect faisoit horreur, avoient pour objet d'effrayer ceux qui dans l'Assemblée-nationale n'embrassoient pas

les folles opinions d'une partie du tiers-etat!

Si le Clergé uni à la noblesse eut dit d'un ton ferme : nous les attendons ces hommes séditieux qu'on nous envoye pour nous intimider, nous irons même au devant de leur cohorte, ne redoutant ni leurs ménaces ni la mort, mais nous demandons au préalable qu'on fasse justice sur le champ des conjurés qui dans cette assemblée même fomentent de pareilles séditions, et qu'ils payent de leurs têtes cet horrible attentat ; bien-tôt l'on auroit vu pâlir d'Orléans et Mirabeau, de maniere que la peur n'auroit plus été l'arme dont-ils se servirent tant de fois, et que le club des Jacobins n'eut jamais existé. Il y a des circonstances où le courage vaut plus que la force; et les hommes ne sauroient trop l'employer quand les cabales s'acharnent à vouloir les dompter. On rédoute tellement l'intrépidité d'un homme qui s'expose au péril et qui dit : frappez, que presque tous ceux qui se présentèrent sous cet aspect, durent leur conversation à cette noble fierté.

Mais la pusillanimité s'empara des esprits. Des députés qui n'avoient pour eux que des sophismes et de l'audace, en imposerent à la science même ainsi que la vertu, et les ennemis de la monarchie profiterent d'autant plus facilement de cette foiblesse, que le peuple en partie à leurs gages étoit flatté d'un bonheur à avenir dont on le berçoit. Des émissaires, des espions, je dis même de bas valets se glissoient dans des

souterrains dont on leur traçoit la route, persuadoient à la multitude que les prêtres, que les nobles désignés par le mot *d'aristocrates* vouloient donner de nouveaux fers à la France, et enlever le roi pour le faire reparoître sous le terrible aspect d'un tyran. Ce bruit passoit d'une Ville à l'autre, tandis que l'assemblée nationale se rendant maîtresse de tous les esprits, soit par la frayeur qu'elle répandoit de tous côtés, soit par la lecture de mille brochures meurtrieres qui ne sembloient écrites que pour distribuer des poignards et des poisons, tenoit la nation entre la vie et la mort. Ce qu'il y a de plus cruel, c'est que la disette des grains excitoit un murmure universel, que le ministre sembloit favoriser le monopole sous prétexte d'une circulation libre d'une province à l'autre. Les pauvres se transformoient en brigands; plus ils devenoient dangereux, plus on les armoit; parce qu'à quelque prix que ce fut on vouloit intimider. Le peuple insensiblement vit à sa disposition les piques, les haches, les sabres, les fusils, au point que dans la crainte même des coups de mal-adresse, on redoutoit justement sa rencontre. On en tira l'élite pour en faire des gardes nationales, et il faut convenir qu'elles furent souvent utiles. LaFayette devint dans Paris leur chef, lui qui né avec un goût décidé pour les révolutions, courût jusqu'en Pensylvanie à dessein de combattre à tort et à travers, pourvu que cela servit au triomphe de la liberté. L'on eût dit à voir

sa fuite précipitée qu'il alloit relever un trône. Tandis qu'il ne quittoit ses parents sa patrie, son emploi, que pour abbattre la puissance du Roi d'Angleterre.

Il n'y a pas de tête chaude qui eut fait alors tout ce que sa tête froide lui conseilla; il tenta par son courage de devenir un héros, et malgré son air distrait, il ne quitta philadelphie qu'à dessein de saisir la premiere rencontre qui lui procureroit la gloire de se signaler dans un pareil genre. La révolution de la France lui en offrit l'occasion et il la saisit avec ardeur, mais sans calculer avec lui-même, s'il n'eut pas mieux fait de rester attaché à son Roi. Il faut croire que dans ce premier moment d'effervescence, il confondit le monarque avec la nation, et qu'il s'imagina pouvoir servir deux maîtres. Quoiqu'il en soit, il paya cher son courage ou son ambition, en se voyant sans cesse aux prises avec des factieux qu'il fallut tantôt adoucir, tantôt intimider. Sa vigilance devint une sauve-garde qui tranquillisa les citoyens, d'autant plus quelle fut éclairée de ces bouches à feu dont le seul aspect imprime la terreur.

L'agilité avec la quelle le peuple Parisien transporta les canons parut un phénomène. Il y en eut dans un clin-d'œil de distribués de toutes parts, et sans cette précaution les fréquentes émeutes de la capitale seroient devenues les scènes les plus tragiques. L'on n'existoit qu'en partie. La place de grève, l'hôtel de ville devenoient inaccessibles à raison de la foule qui sembloit en avoir fait

son domicile; les femmes, les enfans même n'y restoient que dans l'attente de quelque exécution; ils sembloient y avoir prix goût, tant on avoit allumé leur fureur; et ce qu'il y avoit de plus extraordinaire, c'est qu'on persuadoit à ces fanatiques qu'ils étoient les bons patriotes, et que les prétendus *aristocrates* dont ils se rendoient les bourreaux, étoient les forcenés. Paris se trouvoit sous ce poids d'oppression mille fois plus redoutable que le despotisme de Maroc ou d'Alger.

Telle étoit la situation de la capitale qui crut devoir arborer une cocarde de trois couleurs, en signe d'un pacte national, quand il fut résolu que le Roi s'y rendroit pour y ratifier la prise de la Bastille, applaudir au choix d'un général commandant, d'un Maire, se reconnoitre enfin Vassal de l'assemblée nationale. Il n'y eut qu'un grand courage, ou qu'une grande insensibilité capable d'engager le Monarque dans une route de quatre lieues toute hérissée de piques, de bayonnettes et de fusils, et dont la multitude pouvoit monter à deux cent mille ames. Il étoit defendu de crier vive le Roi, jusqu'à ce qu'il eut fait sa soumission à la ville, et l'on n'entendoit en conséquence que des cris qui fêtoient la Nation : c'est à dire que c'étoit le triomphe du peuple, et l'humiliation du Monarque.

Ou étiez vous Louis XIV ? auriez-vous alors reconnu votre petit fils ?

On voyoit à son carrosse des coursiers

abattus qui sembloient le traîner à regret, et des avanturiers armés de dards dont l'audace effrénée révoltoit les vrais citoyens.

L'hôtel de ville fut enfin le lieu on l'on parut se souvenir que la France étoit encore un empire Monarchique, sur-tout lorsque le Roi complimenté par le nouveau maire eut applaudi à la révolution et pris la cocarde. Alors la municipalité pensa qu'elle le tenoit dans ses filets, et il n'en fallut pas davantage, pour qu'on criât à tue tête, *vive le Roi*. » C'est le pape, dit ingénieusement une » duchesse, que Charles-quint tenoit en » prison, pendant qu'il faisoit prier de tou» tes parts, pour sa délivrance.

Il rentra dans Versailles sous l'inspection de l'Assemblée nationale, qui ne le perdoit pas de vue, et qui attribuoit à son amour pour le peuple, le sacrifice qu'il faisoit de sa royauté.

Ce qu'il y a de facheux, c'est que les plus vils plébéiens osoient s'en revêtir, et que des folliculaires affectoient de publier que le sceptre leur appartenoit de préférence à celui qui depuis neuf siècles en a la possession.

Ces écrits dictés par une stupide fureur produisoient à leur tour les plus affreux propos. On ne parloit que de brûler, que d'éventrer, que de saccager; c'étoit une série de malheurs qui tiroit son origine des têtes qu'on avoit démontées; le cri de la liberté étoit celui de la licence, et il n'y avoit plus moyen d'arrêter la langue des

citoyens. On eut dit que l'esprit françois si poli sous louis XIV, si aimable sous louis XV, avoit retrogradé de plusieurs siècles, et que l'on étoit revenu au temps ou l'on ne savoit que se battre et jurer. Le sexe même se familiarisoit avec les blasphêmes, et le langage des halles étoit devenu celui des écrivains à la mode. Plus on calomnioit, plus on étoit recherché, plus on vomissoit d'injures, plus on étoit lu, et le burin renchérissoit encore sur la plume, afin de multiplier les atrocités qui passoient pour des jeux.

Le peuple plus acharné que jamais ne prenoit les émeutes que pour des gentillesses. Il lui falloit d'autres tableaux que des brochures et des estampes pour assouvir sa fureur contre tout ce qu'il nommoit à tort et à travers *Aristocrate*. Du sang versé sous ses yeux, tel étoit son spectacle chéri, et dès lors il n'est point étrange que Foulon qui venoit d'être appellé à la cour pour partager l'administration des finances, et qui passoit depuis nombre d'années pour un mauvais citoyen, perit au milieu des cris d'une populace mutinée.

On s'en rendit maitre par surprise, on le traîna jusqu'à l'hôtel-de-ville et là sans l'écouter on l'attacha à une lanterne qui servit de potence. Tout Paris n'apprit sa fin désastreuse qu'en voyant sa tête ensanglantée, qu'une troupe de brigands portoit au bout d'une pique, et dont on osa frapper le visage de l'infortuné Berthier son malheureux gendre, au moment qu'on l'amenoit de

compiegne pour lui faire subir le même supplice, et lui arracher le cœur avec une férocité toute semblable à celle des antropophages, lorsqu'ils se rassasient de la chair de leurs freres.

A Dieu ne plaise que je veuille excuser ces deux traitans, dont les malversations n'étoient que trop connues, mais du moins falloit-il que la loi mit entre les mains des bourreaux le glaive qui les immola: leurs têtes, quoique coupables, sembloient reprocher au peuple cet attentat, et leur mémoire quoique vraiment odieuse, est moins souillée, que s'ils avoient emporté dans le tombeau leur impunité; c'est à-dire qu'on les plaignoit, et que s'ils eussent été jugés légalement, personne n'eut osé les honorer d'un sentiment de commisération.

Je ne parlerai pas ici de citoyens de tout état qu'on trouva mis en pieces sous les pas des hommes et des chevaux. Plus de six-vingt brigands le jour de la dévastation de S. Lazare, avoient péri dans les caves, yvres de vin et de fureur. Paris sembloit au moment de devenir un vaste cimetiere. On ne passoit dans les rues que pour entendre des cris meurtriers, que pour y voir des attroupements dont le seul aspect faisoit frémir, que pour y être coudoyé par des scélérats qui affichoient la licence la plus effrénée, que pour y lire dans leurs yeux hagards des sentences de proscription et des arrêts de mort. Le palais-royal étoit un mont-vesuve qui fournissoit sans cesse l'a-

liment d'un feu meurtrier dont les éruptions pénétroient jusqu'au centre de l'Assemblée nationale ; il falloit être l'abbé Maury pour n'en pas redouter les dangers.

L'argent que l'on distribuoit au peuple en secret se changeoit en un démon familier qui le portoit à tous les excès. Le mot de *Lanterne* étoit devenu le signal de la terreur, le mot de ralliement même des enfans, et le peuple avoit tellement la demangéaison des exécutions, qu'il ne travailloit qu'a trouver des victimes. Un simple mot passoit pour une accusation, et il suffisoit d'être accussé, pour voir sa vie en péril.

Cependant le corps des gardes nationales se répandoit de toutes parts, à dessein de ramener l'ordre, et il n'y a pas de doute que sans son activité, Paris eut vu d'autres malheurs, et qu'il eut réellement éprouvé les horreurs de la famine, Les grains n'arrivoient qu'à-force armée, et il falloit les aller chercher, afin d'en pourvoir la capitale qui chaque jour avoit besoin d'être ravivée. Point de provisions, point de magazins, et un monopole secret dont le ministre seul avoit la confidence, et dont Louis XV s'étoit malheureusement servi lui-même pour former un trésor particulier qui ternit sa mémoire, et celle de tous ceux qui se prêterent à cette œuvre abominable.

Louis XVI avoit beau gémir, le mal étoit fait, et il sembloit ne régner que

pour avoir des ministres imbécilles ou malveillans. Il crut devoir rappeller Necker, et le retour de cet agioteur qui n'auroit jamais reparu en France, s'il eut pris un autre conseil que celui de sa tête exaltée, devint une source de nouveaux malheurs. On applaudit à son triomphe, sans penser que ce seroit un jour sa défaite. Il se montra plus orgueilleusement que jamais, croyant avoir dans un ouvrage, qu'il devoit donner au public, de quoi lui faire une reputation immortelle. Rien ne séduit les hommes autant que la vanité.

Le Palais royal fut illuminé; mais le mérite de Necker se voyoit à travers de ces transparens éphémeres qui n'ont qu'un éclat trompeur ou puérile. Paris sur ses entrefaites sembloit aussi mobile que le vaisseau qui lui sert d'emblême; il voguoit au gré du plus fort, c'est-à-dire du peuple que l'on avoit armé de maniere qu'il se croyoit tout-à-la fois la puissance exécutive et législative. Il n'y avoit que l'activité de M. de La Fayette et la prudence de M. Bailly dans qui toutes les charges d'échevins, de prévôt des marchands, d'intendant, de lieutenant de police, de gouverneur, étoient venues se concentrer, qui savoient résister au torrent. Leur position étoit, on ne peut pas plus périlleuse, ils se trouvoient sans cesse entre la mort et la vie, et il fallut toute leur patience et leur souplesse pour n'y pas succomber.

L'on reprochoit au nouveau Maire de n'avoir pas les connoissances relatives à son

état ; mais un astronome étudie le cours des astres plutôt que celui des affaires, ne soupçonnant pas qu'on le chargeroit de tous les détails d'une ville telle que Paris. Un flegme qui lui est naturel lui donna le tems de péser et d'approfondir, et lui tint lieu d'expérience ; si l'on cria contre sa gestion, c'est qu'il n'y a pas d'homme en place qui n'ait des détracteurs.

L'hôtel de ville devint une ruche murmurante où néanmoins, au milieu des bourdonnemens et des frélons qui savoient s'y glisser, on travailloit avec succès pour le bien public, tandis que le parlement qui n'avoit plus qu'un fil d'éxistence, attendoit d'un moment à l'autre sa dissolution. Il ne s'agissoit plus de l'opinion d'un Montesquieu dont on adoroit les ouvrages , il y a quelques années, et qui prétend que les charges vénales sont nécessaires dans la magistrature pour lui conserver sa considération; il ne s'agissoit plus des superbes maximes de l'immortel d'Aguesseau; nouvelle terre, nouveaux cieux. On créoit des systémes et il falloit s'y rendre. Les plus fortes voix de l'Assemblée nationale avoient crié *vive J. J. Rousseau*, il sera notre oracle, notre législateur, notre dieu , et ceci avoit étouffé l'opinion de quiconque eût voulu parler; il étoit répété par quelques curés ineptes dont la vue ne s'étendit jamais audelà de leur village. Toutes lès cours souveraines languissoient, comme des arbres frappés de la foudre, et qui n'ont plus qu'une verdure mourante dont ils vont se dépouiller.

A l'aspect des changemens, des émigrations, de la nouvelle politique, de la nouvelle morale, des nouveaux principes en tout genre, le françois se demandoit à lui-même: suis-je encore françois? Tout ce que je vois, ce que j'entends, ne seroit-il donc point un rêve? sur-tout lorsqu'il voyoit chaque jour les décrets les plus singuliers émanés d'une nation dont le gouvernement étoit monarchique.

La secousse devenoit trop violente, pour ne pas ébranler les provinces. La révolution opéroit à la lettre ce que l'éruption des volcans produisit, il y a quelques années, dans la Sicile. Les sages voyoient la colere du ciel qui s'appesantissoit sur un royaume que la corruption avoit vitié jusque dans ses racines; les politiques reconnoissoient la vicissitude des choses humaines qui n'ont de stabilité que pour un tems. Ce qu'il y a de certain, c'est que les esprits que le *cromwelisme* mettoit en œuvre, agissoient en frénétiques par toutes les émeutes et toutes les motions dont ils étoient le ressort. Il réalisoient ce que la fable disoit de Jupiter, qui d'un signe de tête, ébranle l'univers. Ils montoient et démontoient le peuple à leur gré, et il s'en détachoit des individus qui partout formoient des pelottons, où les plus furieux osoient pérorer, et, chose inouie, venoient à bout de se faire écouter.

La fureur étoit l'ame de ces beaux discours et il n'est pas d'homme tourmenté de la fiévre quelque violent que soit son délire, qui tienne des propos aussi insensés. Des brochures

comparables

comparables à l'ellébore pour la manière dont elles troublent le cerveau, étoient attendues avec la plus grande impatience, lues avec la plus grande avidité par l'ouvrier même, tandis que des poissardes sourdement appellées, par un Lameth, ou un Mirabeau venoient augmenter le tumulte de l'Assemblée, et faire décreter, à force de clameurs, ce que la frénésie osoit proposer.

Ces bruits venoient chaque soir frapper l'oreille du Monarque qui n'en dormoit pas moins avec tranquillité, semblable à ces seigneurs qui se reposent sur des gens d'affaires de l'administration de leur maison, et qui ne voient des mémoires de régie que pour les signer.

Heureuse apathie, disoient les rois fainéans, lorsqu'ils goûtoient la douceur d'une indolence qui les traînoit à pas lents, et qui ne leur présentoit la royauté que comme un paisible sommeil.

La Reine, sans doute impatiente d'un repos si long-tems prolongé, eut d siré plus d'activité; mais quand et comment se réveiller? L'heure étoit passée. Elle avoit sonné le vingt-trois Juin, lorsque le Roi vint lui-même à l'Assemblée faire lire son discours, et il falloit en profiter; il n'y pas de minute dans l'horloge des rois qui ne vaille une heure, lorsqu'en sages politiques ils savent en profiter.

Afin que la fureur du peuple ne se rallentît point, on l'épouvantoit par toutes sortes de moyens. Chaque crieur de Paris

et combien n'y en avoit-il-pas, devoit instruire son quartier de quelque prétendue conspiration de la part des *Aristocrates.* Hier c'étoit au midi de la France, aujourd'hui c'étoit au nord. Cette maniere de tenir tout le monde en haleine avoit pour premiere cause une inquietude naturelle à M. de la Fayette, et qui lui fit souvent employer ce stratagême en pensylvanie; mais comme il n'y a rien qui n'ait son désavantage, il en résultoit l'engorgement du numéraire, et un espionnage comparable à celui de Venise ou chaque mot et chaque pas ont besoin d'interprétation.

De là des soupçons, des méprises, des emprisonnemens, qu'on justifioit comme des maux inévitables dans un temps de révolution, mais qui n'en étoient pas moins cruels pour ceux qui en souffroient. Ainsi le curé d'Argenteuil quoiqu'un pasteur respectable, quoiqu'un honnorable membre de l'Assemblée nationale, paya l'intérêt de son attachement pour l'archevêque de Paris; le disciple ne fut pas mieux traité que le maitre à la différence qu'il en mourut d'effroi.

Ainsi les curés des S. Gervais, de S. Nicolas du chardonnet, quoique membres inviolables furent obligés de se retirer pour n'être pas mis en pieces. Parmi les douze cents membres qui composoient l'Assemblée dont les uns égoïstes, les autres séditieux, il y en avoit d'impies qui n'étant arrêtés ni par la crainte du ciel, ni par les remords préparoient une incendie capable

de consumer la noblesse, le clergé, le roi même, de maniere à n'en laisser que des débris. Ils soufloient de toutes parts la terreur comme ces ouragans impétueux qui promenant l'allarme et la foudre, causent un bouleversement universel. Les monasteres, les temples même étoient ébranlés; on perdit ce timide respect qu'on avoit pour la maison de Dieu, et les aziles où la vertu vivoit isolée, devinrent dans un clin-d'œil des lieux de désordre et d'horreur. On y plaça des corps de garde sans même demander permission aux supérieurs de communautés, et on ne connût plus ni les barrieres de la cloture ni celles même du sanctuaire. La chaire de vérité se métamorphosa dans celle du mensonge; et des lieux ou le monde n'avoit jamais pénétré, se changerent en tabagies. Les femmes prostitués y donnerent des rendez-vous, et les chrétiens eurent la douleur de voir au sein du christianisme, ce que les disciples de Confucius, et de Mahomet rougiroient de faire chez les Bonzes et chez les Derviches. Mais c'étoit la liberté, mot qu'on peut dire sacrilège par l'horrible abus qu'on en a fait dès le commencement même de l'Assemblée, en n'osant prononcer le nom de Dieu, et en lui substituant celui d'*Etre supréme* dont les Athées se servent sans scrupule pour désigner la nature qu'ils regardent comme le principe de toutes choses. Délire d'autant plus affreux que nous vivons dans une Monarchie dont le chef s'intitule, depuis nombre de siècles, fils aîné de l'église, et

ne monte sur le trône qu'en cette qualité.

Ni Voltaire ni J. J. Rousseau convaincus l'un et l'autre de l'existence de Dieu, malgré leurs admirateurs frénétiques qui leur font dire le contraire, n'auroient approuvé sur cet article la conduite de l'Assemblée. Ils connoissoient trop la force et l'étendue de ce dogme sacré qui tient essentiellement à l'ame, pour oser entreprendre de l'en detacher. L'homme n'a l'idée de la justice, de la vérité, que parce qu'il a celle d'un Dieu, et sa conscience n'est plus qu'un mot sterile, ses juremens que des paroles superflues, si la divinité n'est qu'un être chimérique; je suis désolé de ne pouvoir me persuader qu'il y ait un dieu, disoit un grave personnage de vingt-ans; tels sont les illustres éleves de la sublime et nouvelle philosophie qui réduit les hommes à la classe des plus vils animaux. Le magnifique denouement!

Faudra-t-il donc anéantir toutes les Religions, lire et relire sans cesse pour apprendre à vivre à la maniere des brutes?

Cependant les troubles, suscités par le grand agent du palais royal soutenu de ses satellites les Lameth, les Barnave, les Mirabeau, portoient jusque dans les provinces l'esprit de la plus horrible anarchie; sous prétexte de patriotisme on se faisoit un doux devoir de massacrer, sans penser qu'il est un fanatisme civique qui a produit encore plus de maux que le fanatisme religieux; témoins ces fiers Romains, qui pour défendre la gloire de leur nation, asservirent la terre à

la plus odieuse tyrannie. Le patriotisme mal entendu fut chez eux la source des fleuves de sang dont l'Europe entiere se vit inondée, et l'on finit par ne plus connoître le nom de patrie que pour le profaner. Ainsi Crassus et César ne s'en servirent que pour voiler leur ambition ; ainsi en bâtissant comme Lucullus, en se prostituant à la débauche comme Clodius, en pillant le pays comme Verrès, on se donnoit pour d'excellens patriotes. Exemple renouvellé par certains députés qui ne parlent que de civisme dans le tems même qu'ils mettent l'état en combustion, et qu'ils dévastent jusqu'aux églises.

On vit dans l'ancienne Rome le Brigandage s'unir à l'autorité, et disposer des places, toutes les richesses se concentrer entre les mains d'un petit nombre de conjurés, et c'étoit une tyrannie sourde exercée contre toutes les loix.

A ce portrait on ne reconnoit que trop ce qui se passe aujourdhui sous nos yeux. Si l'on connoissoit bien ce que c'est que la patrie, on sauroit que c'est une terre que tous les habitans sont interessés à cultiver, que personne ne veut quitter ; une mere qui cherit tous ses enfans, qui veut des grands et des petits, mais personne d'opprimé. La raison avoit beau tenir ce langage, elle n'étoit point écoutée. On vouloit absolument anéantir les grands et tout ce qui leur appartient. Le marquis de Lambert cy devant ministre du conseil de guerre, le baron de Castelnau ministre de france auprès de la

république de Geneve, furent arrétés dans leur voiture et conduits en un lieu de sureté, où jusqu'au moment de leur détention leur ame ne put être que vivement agitée.

La fermentation de la capitale tantôt plus ou moins violente, eut plus d'effervescence que jamais à l'occasion du baron de Bezenval qu'on crut devoir arréter, lorsqu'il se rendoit en Suisse. Cet officier général connu par de longs services et par une réputation bien méritée, devenu coupable aux yeux du peuple, pour avoir commandé les suisses le douze juillet à la place de Louis XV, et surtout pour avoir été honnoré des bontés de la Reine, péché irrémissible aux yeux des *enragés* qui commençoient à former un corps, et qui depuis cette époque n'ont cessé d'entretenir des correspondances dans les provinces et de se rendre formidables autant par leur manége que par leurs motions meurtrieres. Sur ses entrefaites on s'occupoit d'assurer la conduite des convois de subsistance, et de poursuivre les vagabonds dont le nombre se multiplioit chaque jour d'une maniére allarmante ; dans un grand nombre de villes de différentes provinces, les greniers à sel furent ouverts, le sel vendu à moitié prix, les bureaux des fermes incendiés ou fermés.

Le Maine et sa capitale se virent au moment de s'ensevelir sous la fureur des brigands ; sous prétexte que l'on accaparoit les bleds, et que ceux à qui l'on en vouloit, étoient des accapareurs, on ne res-

piroit que sang et massacres. MM. Montesson, frère d'un député, et Cureau son beau père périrent criblés de coups de fusils au milieu du marché de Balon, et la rage qui survécut à leur fin tragique ne s'assouvit qu'en morcelant leurs cadavres. et qu'en les traînant par lambeaux. La férocité qui avoit saisi le peuple de Paris parut trop belle aux yeux des provinces pour n'être pas imité. L'on eut dit à voir leur acharnement qu'ils prenoient à tâche de rencherir sur les exemples de la capitale.

Il y eut à Chartres la plus horrible émeute à l'occasion des bleds. On fit baisser le prix du pain d'une manière frappante, on brula les registres des recettes, on dévasta de fond en comble la maison d'un particulier, et pour couronner ce forfait, on coucha dans la poussiére des personnes qui s'étoufferent dans leur propre sang. Le Perche éprouva de pareils troubles, et ce qu'il y eut de terrible, c'est que plus on grossissoit ces malheurs et plus on plaisoit à la multitude. Le directeur des aides de Verneuil pour recompense des largesses qu'il distribuoit annuellement aux pauvres, vit sa maison saccagée; il étoit difficile d'exagerer les maux, tant ils alloient en croissant. Les flammes d'une incendie presque universelle semblerent se joindre d'une extrémité du royaume à l'autre; dans quinze jours de tems on vit disparoître des multitudes d'abbayes et de chateaux pour

n'offrir à l'œil du voyageur que des cendres fumantes et des dévastations aussi nuisibles aux fermiers qu'aux seigneurs mêmes. Quand la force ne put tenir contre la rage des brigands, le désespoir enfanta des prodiges, une dame d'un nom connu, car il étoit encore permis d'en avoir un, s'habille en soldat, s'arme d'une manière effrayante, et d'une main victorieuse fit tomber trois incendiaires à ses pieds ; femme vraiment digne d'un succès semblable à celui de Jeanne d'Arcq ! Que ne vint elle alors arracher Louis, nouveau charles sept, à son long sommeil? Mais il étoit écrit dans le livre des destins que la cour de france payeroit d'une manière terrible l'intérêt de ses longues injustices, et de ses affreuses profusions.

Sans les maréchaussées et sans les milices bourgeoises, les maisons mêmes auroient été dévastées pour faire retomber sur les prétendus *Aristocrates* les horreurs d'un pareil forfait. Ni les cavernes les plus profondes, ni les tours les plus élevées ne purent servir de rampart contre la fureur de ceux qu'on avoit subornés. *Chastel*, lieutenant de maire de la ville St. Dénis accusé d'accaparement par le cri populaire, et poursuivi jusque dans un clocher, ne put défendre sa tête du coup fatal qu'on osa lui porter, et tandis qu'on le croit en sureté, sa malheureuse famille voit cette tête presque encore animée, passer sous ses yeux comme la plus expressive image d'un fanatisme

dont les sauvages auroient rougi. Précieuse innocence ! Par quelle fatalité le ciel permet-il que tu sois persécuté, pendant que des scélératesses ne sont que trop souvent impunies ? C'est ainsi que M, de Salle brave officier se vit au moment de périr pour avoir signé l'expédition d'un bateau de poudre de traite que les régisseurs envoyoient à Essône pour y être rafinée.

Quelques cruels que fussent ces sortes de martyre, ils n'avoient pas le dégré d'atrocité que la conjuration d'Orleans et de ses adjoins vouloit leur donner, si le Roi lui-même ne se fut ressenti du malheur commun ; l'on commença par le travailler comme on cisele un vase d'or dont on diminue le poids en paroissant le brillanter. Après avoir long tems balancé ses droits, on lui accorda le *veto* suspensif, mais de manière qu'il ne peût s'opposer au moindre décret constitutionnel, et que presque tout ce que l'on décrete tient à la constitution. Voilà comme la monarchie s'est entierement affaissée sous le rigoureux empire des Lameths les plus audacieux ennemis de la royauté.

Il paroît que Louis XVI. décidé à ne laisser qu'une demie couronne à son fils, l'élévera dans les principes de la dépendance et de la soumission, mais n'aura t-il point à se reprocher d'avoir faussé son serment, en ne soutenant pas des droits qu'il avoit juré de maintenir lorsqu'il fut sacré.

Il eut la douleur de voir jusques sous les fenêtres de son chateau le peuple de Ver-

sailles, par la suite d'une constitution libre qui lui donne tout pouvoir, arracher un parricide au supplice qu'on alloit lui faire subir, et pendre à un réverbère une femme qui n'étoit coupable que pour avoir tenu quelques propos de circonstance que l'on taxa de forfaits.

La détention du baron de Bézenval à Brie-Comte-Robert, n'occupoit pas moins le corps helvétique que toute la France. Les honnêtes gens souffroient de voir un officier général, à qui l'on ne reprochoit que des choses vagues, sous le glaive, non de la justice, mais de la fureur. Il coûtoit des sommes énormes à raison de l'escorte qui l'environnoit; le plus fameux criminel d'état dans quelque pays que ce puisse être, ne fut jamais mieux gardé; mais on redoutoit les émeutes qui demandoient arrogamment sa tête, comme si elle eut été à leur disposition. Cette soif de sang chez un peuple françois auroit quelque chose d'inconcevable, si l'on ne savoit pas que depuis plus de trente ans, on va à la sappe de tous les principes de religion et d'humanité, et qu'en affectant une bienfaisance simulée, l'on n'a jamais mieux établi le règne de la vengeance, de la haine et de la calomnie.

Tout peuple à qui l'on dira, vous nommerez vos pasteurs, vous choisirez vos juges, vous deviendrez chefs de municipalités, vous serez armés de manière à vous défendre, vous effacerez la noblesse, vous partagerez enfin la royauté, abjurera tout ce qu'il

croyoit; pour s'investir de ces honneurs, et pour jouir de tous ces privilèges; c'est le langage qu'on a tenu à chaque citoyen.

Les rois, s'est-il dit à lui-même, tiennent de moi leur couronne, et rien ne peut me commander qne ma propre volonté; de là les insurrections de toutes parts, le refus de payer les impôts, cette hauteur qui a passé jusques chez le dernier des artisans, ce ton d'arrogance et de férocité, que rien ne peut réprimer. » vous avez muselé le » Monarque, dit un seigneur Polonois, à » deux membres de l'Assemblée nationale; » mais comment museler le peuple, aujour- » d'hui que vous l'avez élevé, sur les ruines » mêmes du souverain; les armes dont vous » l'avez revêtu, lui tiendra lieu de loi, et » ils n'en reconnoîtront point d'autres. »

L'évènement a prouvé qu'il ne se trompoit pas. Toutes les lettres attestoient la fermentation la plus alarmante. L'Alsace et la Franche-Comté se disputerent l'horreur des meurtres et des devastations. L'on y brûla des manufactures, des abbayes, des des châteaux; et les paysans des vallées, semblables à des bêtes féroces, se gorgerent de sang; on en but et..... Mais ici la plume tombe et la main se refuse à tracer un pareil tableau. Strasbourg rougit encore des excès qui se commirent dans son sein. La revolte et l'yvresse engendrerent ce qu'il y a de plus effrayant. Le militaire ne connut plus de frein, le sexe plus de pudeur, et l'on se fit gloire d'entasser crimes sur

crimes avec autant de fermeté, que si l'on se fut signalé par d'éclatantes vertus.

Plus de douze cent juifs pillés et chassés d'Alsace et de Lorraine se réfugierent à Basle. Les propriétaires des châteaux forcés de remettre leurs titres, les ont vu brûler sous leurs yeux. Le château de Sausy appartenant à la princesse de Beaufremont ne put se garantir de la fureur des forcenés, et la princesse elle-même obligée de se travestir, de monter à cheval, de passer la rivière au gué, pensa périr de fatigues et d'effroi.

M. de Mesmoy seigneur de Quincey eut la douleur de se voir accusé d'avoir voulu faire sauter son château pour y ensevelir d'honnêtes citoyens. Son prétendu crime fut connu de tout le royaume; tandis que l'on n'a jamais voulu publier son innocence. Toute calomnie est excellente quand elle a quelqu'*Aristocrate* pour objet. C'est la loi du jour, et une methode adoptée par tous les écrivains qu'on a gagés. Ils n'ont pas dit que le château de Vauxvillers n'est plus qu'un lieu d'horreur depuis la cave, jusqu'au toit; que la duchesse de Clermont-tonnerre enlevée par ses domestiques, ne s'est sauvée qu'en faisant abattre un pan de mur de son parc, et quelle resta sous des fagots jusqu'à ce que des chasseurs envoyés par la princesse de Broglie, la conduisirent dans un lieu de sureté.

Il parut alors un scélérat chargé d'ordres signes Louis par les quels on étoit autorisé

à saccager les monasteres et les châteaux, et combien à ce sujet n'y eut-il pas de personnes massacrés ?

Mais la rapidité des événemens me transporte tout-à-coup dans la Normandie, et il faudroit un esprit qui se mulitpliat autant qu'il y eut d'incendies d'assasinats de toutes parts, et pour les rendre aussi promptement qu'ils se succédoient. Rouen éprouve un pillage de grains qui entraîne les plus grands désordres, et malgré les fruits d'une récolte qui devoit ramener l'abondance, la disette des farines cause une disette pire que celle de l'hyver. L'indiscipline des troupes se joint à ce malheur, et tandis que la fermentation augmente, Bordier acteur du théâtre des variétés de Paris, soutenu de quelque misérables agens de son espèce, se porte vers minuit chez M. de Maussion intendant, et demande sa tête au milieu des plus horribles imprécations. Les soldats se mêlent parmi la populace, on bat la générale et l'allarme se répand chez tous les citoyens. L'exécution de deux de ces incendiaires que l'on pendit, mit fin à cette scéne d horreur, et la mémoire de Bordier devient un souvenir d'exécration. On voudroit le plaindre, et son action infâme ne permet même pas à la pitié de jetter un soupir.

Le comte de Belzunce major du régiment de bourbon expire à Caen sous les coups d'une multitude de forcénés, qui le taillent par morceaux, et qui promenent sa tête en triomphe comme une victoire dont ils

se glorifient. Belzunce qui petit neveu de ce digne évêque de Marseille, dont le zèle à toute épreuve affronta la mort en 1720 au milieu des dangers d'une peste effrayante, méritoit un autre sort. Son pere qui depuis cette fatale avanture n'existe plus que pour demander à tous ceux qu'il rencontre son malheureux fils, ressemble à ces ombres errantes dont Virgile fait la description au sixieme livre de l'éneide. Il est des martyrs de plus d'un genre; les hommes qui survivent à la mort de ceux dont on arrache la vie ne sont que trop souvent ceux qui souffrent le plus. L'esprit d'un peuple se retrouve toujours. Le françois n'imaginant plus de modes dans le genre de la parure et de la frivolité en créoit de nouvelles dans la maniere de piller et de saccager. Il se faisoit un plaisir d'arrêter les bleds que l'on conduisoit d'une province à l'autre, et sur tout à Paris, de sorte que le pain ne s'y distribuoit qu'à force armée, et il falloit s'y prendre dès l'aube du jour, pour s'assurer la subsistance; eh! Quelle subsistance! un aliment aussi mauvais que meurtrier. Ce seroit un registre immense à parcourir que celui qui contiendroit les noms des infortunés qui trouverent un poison actif dans ce qui devoit les substanter. Ce fut par ce motif qu'Elbœuf et Louviers se ressentirent de la commotion générale dont la France étoit agitée, et l'innocent Guilbert fut inhumainement traîné dans les prisons ou il auroit péri sans l'intervention de MM. d'Harcourt et de la Fayette

qui se déclarant ses protecteurs, rendirent à la vie un pere, une mere, et toute une famille qui se mouroit dans les convulsions du désespoir.

Il eut été bien étrange qu'au milieu de ces discussions qui partageoient les esprits, les familles eussent conservé la paix; aussi la discorde se glissa-t-elle dans presque toutes les maisons pour séparer l'épouse de l'époux, le frere de la sœur, le maitre du valet, dans la maniere de penser.

Le démocrate ne put vivre avec l'aristocrate, et l'on ne se parla plus que pour disputer. Les plus zélés partisans élevoient aux nües leur patriotisme et leur zéle, et ce n'étoit qu'un égoisme rafiné. l'un n'étoit fortement attaché à l'Assemblée nationale que parce qu'il espéroit voir la noblesse, dont son orgueuil étoit offusqué, perdre ses prérogatives et ses titres, l'autre parcequ'il espéroit voir le royaume réduit en une commune où l'on pâtureroit plus à l'aise; c'est-à-dire que l'avocat espéroit être juge, le curé évêque, le petit commis financier en chef; voila comme on se joue du peuple, en se donnant pour tout ce qu'on n'est pas. C'est l'histoire d'un mauvais moine qui se félicite de ce qu'on ramene tout à la primitive église, parcequ'il se voit degagé des obligations claustrales dont il ne pouvoit supporter le joug.

On avoit soin d'entretenir le tiers état dans ces flatteuses idées, et ce fut pour lui en donner l'avant goût qu'on supprima les droits

de chasse qui méritoient une restriction, et qu'on abolit entierement les dixmes, dans la chaleur d'un tel enthousiasme, que l'archevéque de Paris lui méme fit l'éloge de ce décret comme d'un évenement qui méritoit un *Te Deum*.

La réflexion eût certainement mitigé cette loi, mais comme elle dépouilloit la noblesse et le clergé, il falloit passer pour aristocrate ou la croire excellente. Necker toujours le moteur de l'agiotage et le partisant des emprunts comme de la seule ressource qu'il connoit, fit un long discours à l'Assemblée nationale; il y avoit dans cette amplification comme dans toutes celles dont il est l'auteur, de l'orgueil, du patos, et un étalage de phrases qui fatiguent le lecteur sans rien lui apprendre. Ses adorateurs écoutoient avec transports, ses justes appréciateurs baillerent dès le commencement du discours et sentirent que le déficit au lieu de se remplir ne feroit que se grossir encore davantage. Sur ces entrefaites la ville de Liege se modeloit sur celle de Paris, et pour jouir d'une liberté indéfinie, l'on s'éssayoit à une guerre civile; spectacle dont le faux patriotisme s'amuse, quand il espére en tirer parti. Le prince évéque chassé par la terreur; crut devoir s'évader à l'exemple des françois fugitifs, qui ne jouissent dans des terres étrangéres que de leur propre douleur, au souvenir d'une monarchie qu'on démolit, de maniére à ne laisser que la trace de ses fondements. Dieu veuille que Louis XVI survive

à

à ses ruines! ce qu'il y à de certain c'est que la posterité pleurera de ce qu'il n'eut même pas la force de se plaindre à la vue de la révolution.

Les attroupemens ne cessoient d'inquiéter les honnêtes gens, et le nouvel hotel de ville formé à la hâte de ce que l'on avoit pu trouver manquoit de fermeté et de courage pour les empecher. Il n'étoit question que de *motions* terme anglois qui depuis la révolution à fait la plus grande fortune en france. Il étoit juste qu'en créant de nouvelles loix, l'on créat de nouveaux mots, et que les plus hétéroclites eussent la prééminence. Il n'y a pas jusqu'aux personnes qui aiment à citer des faits qui furent appellés *Faitiers* par M. Camus. Combien de fois n'employa-t-on pas le mot de déjouer, surtout quand il est question de renverser les prétendus projets de *l'Aristocratie!*

Encore s'il n'y eut eû de bouleversement que dans les dictionnaires; mais on parloit d'amener le Roi à Paris, ainsi que M. le Dauphin; les accusations se méloient aux raisonnemens et l'on exhortoit tous les patriotes zélés à se transporter à Versailles sur le champ; les gardes françoises furent incorporées dans les cazernes des differens districts aux conditions qu'on leur payeroit une somme qu'ils stipulerent pour leur tenir lieu de leur ancienne solde; ils se mirent à l'enchére, il fallut payer pour les faire marcher et ils marchérent vers ce Versailles qu'ils auroient du défendre, s'ils

ne se fussent parjurés. Plus on recevoit de nouvelles des provinces qui annonçoient des meurtres et des incendies, plus les enragés crioient à plein gosier, tant mieux, il n'y a pas de bonne révolution sans beaucoup de sang répandu. C'étoit le vœu du grand Barnave. l'Homme se peint dans ses desirs. Le *Veto* qui depuis tant d'années fit tant de bruit en Pologne, qui arréta tant de fois le cours de ses délibérations, qui malgré ses inconvéniens, ensevelit la république lorsqu'il fut aboli, devint en france l'occasion des plus vifs débats. On devoit l'accorder au Roi on ne lui en donna que le nom, mais le Monarque sut s'en contenter, et l'on vanta sa docilité ; ce qu'il y à de certain, c'est que lorsqu'il restoit quelques jours avant de sanctioner, on le tourmentoit de manière à devoir ceder. Encore un assassinat: la malheureuse destinée des francois étoit d'avoir presque chaque jour quelqu'acte de cruauté, sans doute pour leur apprendre qu'on ne dénature pas un royaume sans susciter de grands malheurs. Le maire de Trove magistrat généralement estimé fut arraché par le peuple des bras méme de ses confreres, trainé dans la rue et assommé de la manière la plus atroce, victime infortunée de ces stupides accusations dont aucune vertu ne peut garantir, et dont le peuple est la dupe ; il eut la simplicité de croire que ce vénérable vieillard avoit empoisonné des farines. On n'attend pas si long tems à devenir scelerat.

Le d'Orléans en fournit un exemple ; impatient de réaliser l'abominable projet qu'il rouloit dans son cœur pervers, il fit décreter que la branche de Bourbon actuellement régnante en Espagne, ne pourroit monter sur le trône au préjudice de Philippe le bourgeonné. Tant il est vrai que l'iniquité se décele presque toujours. Qu'elle maladresse qu'un pareil décret au moment d'une conspiration; l'arrivée du régiment de Flandre à Versailles, devint un nouveau moyen de calomnier les aristocrates. Que ne dit-on pas à cette occasion ! mille hommes étoient une armée, Paris alloit être investi, il ne devoit pas rester une seule pierre, un seul citoyen. C'est ainsi qu'à dessein d'ameuter le peuple, on ne cessoit de sonner l'allarme et qu'on employoit toutes les circonstances propres à faire égorger les nobles ou les prêtres. Ils étoient devenus un objet d'exécration pour le vulgaire, malgré les secours qu'il en tiroit habituellement pour exister. Jamais leçon ne fut mieux inculquée, que la haine qu'on inspiroit aux jeunes comme aux vieux contre les prétendus aristocrates. Des députés même de l'assemblée autant par un esprit de faction, que par une odieuse cupidité, exhaloient la fureur dans des journaux sanguinaires et montroient une ame plus noir que l'encre même qu'ils consumoient, dans l'intention d'anéantir le Clergé, la Noblesse et la monarchie.

On en vit les malheureux effets à Château-

Thierry, où la populace sous le ridicule prétexte que des soldats lui avoient montré les cornes, commit tous les excès, l'auberge où logeoit le commandant pillée, le corps de garde brulé, les officiers et les soldats poursuivis avec fureur, tel fut le spectacle dont on regala les citoyens, en dépit du vicomte d'Aumale maire de la ville, de M. d'Aigremont chef de la milice bourgeoise qui firent tous leurs efforts pour arrêter la sédition; tandis que des cris aigus répétoient de toutes parts qu'on ne vouloit plus en France ni gentils hommes, ni chevaliers de S. Louis, ni soldats du Roi. Voilà ce qu'on appelle de la nouveauté.

Malgré les horreurs dont nous avons offert l'effrayant tableau, elles ne sont qu'une foible idée du terrible événement dont Versailles fut le théatre. Deux causes l'amenerent avec l'impétuosité d'un orage qui brise et renverse tout ce qui s'oppose à sa fureur, la chereté du pain qu'on arrachoit qu'avec violence des mains du boulanger, et qu'après avoir attendu des heures entieres avant de s'en procurer; le repas donné par les gardes du Roi, aux officiers des gardes Suisses, et du régiment de Flandres qui se trouvoit à Versailles. Au second service grenadiers, chasseurs, entrerent dans la salle du banquet, se mêlerent avec les convives, burent avec eux, tandis que le Roi, la Reine, arriverent avec le Dauphin, firent le tour de la table, et eurent la courte satisfaction de voir leur auguste fils porté sur

les bras des convives comme le dépot sacré de la nation et sa plus douce espérance. On porta de toutes parts les santés de leurs majestés, et toute l'indiscrétion de cette fête, dont on a fait un crime, consista dans un air de musique qui rappelloit les paroles de *Richard cœur de lion*.

A peine la nouvelle de ce dîner fut elle répandue dans Paris, que la cour passa pour le centre d'une contre-révolution, et que dans une effervescence qu'on ne pourroit imaginer (si elle n'avoit été suscitée par la faction d'Orléans) on vit toutes les classes du peuple se confondre, l'ouvrier quitter sa boutique, l'artiste son attelier, la poissarde ses baquets, pour renouveller les horreurs de la fronde et se livrer à tous les excès.

Deux jours se passerent dans cette fermentation, ce qui prouve qu'on ajustoit la scène au théâtre, aulieu que s'il n'eût été question que d'un premier mouvement, comme on a voulu le faire entendre, l'explosion se seroit faite sur le champ.

Un crime tel que celui que l'on méditoit devoit être réfléchi. Il falloit que l'ame atroce qui l'avoit conçu, et que les agens qui se proposoient de l'exécuter eussent un plan tracé. L'on y travailla le dimanche et le lundi avec une telle combinaison que, sans une providence particuliere qui veille à la sûreté des Rois, le chef-d'œuvre de scélératesse eût entiérement réussi. Ce qu'il y a de certain, c'est que l'argent ne fut point épargné, et que des étrangers sortoient du Palais-royal

avec des écus qu'on avoit glissés dans leurs poches, sans savoir ni comment, ni pourquoi cet argent leur étoit arrivé; Mais je laisse ici languir mon lecteur, et déjà une foule de femmes ou plutôt de furies investit l'hôtel-de-ville, prend des piques, des armes, du canon, et se rend à Versailles. Aux unes on dit qu'il faut aller chercher le roi, aux autres, et c'est un très-petit nombre choisi, qu'on a quelque dessein. On bat la générale, toute la milice est sur pied, et M. de La-Fayette marche à la tête de trente mille personnes pour empêcher, disoient ses amis, les désastres d'une insurrection. A onze heures et demie du soir, l'Assemblée nationale apprend qu'un corps composé des deux sexes conduit par le Commandant-général de la garde-nationale parisienne arrive, canons en tête; une foule prodigieuse partie dès le matin, s'étoit postée au château dont les grilles fermées se trouvoient défendues par la garde du Roi.

Il n'est pas nécessaire de dire ici que ce fut du cinq au six octobre 1789 que se réalisèrent en partie les projets meurtriers enfantés au Palais-royal par d'obscurs scélérats, dont les uns, montés sur des trétaux, les autres répandus au milieu des plus dangereux attroupemens, ameutoient le peuple par des lectures et des propos qu'on frémiroit de répéter. La datte s'en conservera longtems.

Ce ne sont plus des François qui assiégent le château de Versailles; mais une horde de

factieux qui, déchus de la gloire et de la loyauté de leurs ancêtres, foulent aux pieds le monarque et la monarchie. Les mœurs sont travesties comme les personnes, dans une confusion où des hommes habillés en femmes tel qu'un duc d'Aiguillon qu'on accuse avec toute la vraisemblance possible d'une pareille infamie, préparant la scène la plus capable de souiller le nom françois. La vue est offusquée des piques, des haches, des sabres, des crocs, des fusils dont la ville de Versailles est hérissée. Rien ne peut contenir les forcenés qui se pressent, qui se heurtent, et qui ne cherchent qu'à répandre le sang le plus illustre, et le plus sacré; au bruit de leur approche, on avoit placé un détachement de chasseurs dans l'avenue ; les gardes-du-corps, les suisses, le régiment de Flandre et la milice de Versailles au déhors des grilles du Château.

Sa Majesté étoit à la chasse, et ne rentra que sur les quatre heures et demie du soir. Plus de quatre mille femmes se présentent inutilement pour entrer au château, on ferme la passage avec autant de prudence que de douceur. Elles se rendent à l'Assemblée nationale, où un orateur, le sabre à la main, interprête leurs intentions qu'il dit pacifiques. Scene d'horreur et d'effroi qui n'étonna pas moins le plus grand nombre de Députés qu'il ne l'allarma. *Parlez Députés, taisez-vous Députés, chassez les nobles, chassez les prêtres*, tels étoient les cris ou plutôt les hurlemens dont la salle retentissoit d'un bout à l'autre.

Déjà la nuit répandoit ses ombres, nuit désastreuse qui sera toujours présente à la mémoire de Louis XVI, de son auguste compagne, et de tout bon François ; les gardes-du-corps insultés, exposés aux coups de pierre et de fusils se replioient dans les cours du château. On ose les harceler, frapper leurs chevaux, on tire sur le brave Savonnières l'un de leurs lieutenans, on lui casse le bras, et une décharge de la milice de Versailles blesse quelques uns de ses propres soldats et deux gardes du corps.

On réitere des ordres de sa majesté qui défend expresément à tout garde de faire feu, c'est-à-dire que sans le vouloir on les exposoit à tomber patiemment sous les coups de la rage et de la fureur ; la fin de cet événement tragique prouva que cela ne fut que trop vrai.

Une députation de quelques femmes suscitées par les ordonnateurs de cette fête de mort, osa penétrer jusqu'au Roi qui daigna leur parler avec popularité, leur promettant par écrit d'alleger leur sort, et de faire diminuer le prix du pain. M. de la Fayette se regardant comme responsable des malhenrs qui pouvoient survenir, éxigea de sa troupe un nouveau serment de fidélité au Roi et à la nation; précaution plus nécessaire que jamais, car hélas le moment étoit venu ou les forcenés devoient déployer toute leur fureur pour précipiter au moins la Reine dans la nuit du tombeau. Oui sans égard pour ses charmes, pour sa dignité, pour



La terrible Nuit du 5 au 6 Octobre 1789.

Quis cladem illius noctis, quis funera fando
explicet... Virg.

son auguste nom , Antoinette, fille de l'immortelle Marie-therese Imperatrice, et Reine de Hongrie, périssoit victime du plus horrible complot, si les gardes du Roi, n'eussent assuré aux risques de leur propre vie celle de leur auguste souveraine.

Une partie de la populace avoit forcé les passages et percé dans la première salle du chateau, tandis que des furieux massacroient au milieu de la cour des gardes qui s'opposoient à leur affreux dessein; on coupe leur tête malgré les courageux efforts de la milice nationale parisienne, et presque à la porte de la Reine, on brûle la cervelle du garde qui y étoit posté, sans parler de celui qu'on frappe de trois coups de hache et qui ne donne d'autre signe de vie qu'un long soupir.

C'est alors que la Reine, abandonnant son appartement et son lit à la fureur des factieux qui mettent tout en désordre, passe précipitamment dans celui du Roi, ou le monarque à la douleur de voir sa compagne infortunée presque sous le glaive de la mort, quoiqu'armée d'un courage dont il est lui même étonné.

Quel coup d'œil pour un souverain accoutumé à voir la france souscrire à ses moindres volontés! momens affreux qu'on voucroit pouvoir dérober à l'histoire pour l'honneur de la Nation! ils se passent à la poursuite des gardes qui n'avoient pu sortir du chateau, et qui pour la pluspart auroient expiré sous le fer des assassins, si les grenadiers

de la garde parisienne n'eussent écarté les brigands. Le marechal de saxe disoit, malgré sa bravoure, que le courage le plus intrépide ne peut faire face à une sedition, dautant plus que sans ordre, sans méthode on est attaqué de tous cotés, et par tout ce qui tombe sous les mains des factieux.

Le palais des Rois, cet azile sacré, devint tout-à-coup un lieu de confusion et d horreurs. On y marchoit sur la cervelle et sur le sang des gardes du corps qu'on avoit immolés, tandis qu'on pilloit les effets de ceux qui survivant à cet affreux carnage cherchoient leur sûreté, dans les bois ; quelqu'atroces que furent ces forfaits ils semblerent encore trop doux aux yeux des enragés, et il fallut pour contenter leur fureur promener au bout des piques les têtes ensanglantées de ceux d'entre les gardes qu'on se fit un devoir de mutiler. La posterité les verra ces têtes malgré l'eloignement des lieux et des temps, comme des accusatrices éternelles de l'abominable forfait qu'on devoit commettre, et dans les transports de son étonnement et de sa douleur elle s'écriera : *périsse à jamais l'exécrable mémoire des monstres coupables d'une telle atrocité.*

L'histoire a recueilli les noms précieux des de Siede et Varicourt, et leur mort est une véritable immortalité. L'honneur françois brille sur leur tombe, comme dans le cœur de ceux qui leur survivent, et qui, par la privation de leur service, par leur séparation de la personne du Roi, partagent la gloire de leur martyre.

On prétend que plus de trente gardes du corps périrent dans cette sanglante explosion, avec la douleur d'expirer sans savoir si leur mort sauveroit la vie du Monarque.

Le peuple hors de lui-même fit un trophée de leur cruel trépas. Il vint de Versailles à Paris portant dans ses mains les tristes restes de ces généreux défenseurs de leur souverain, les présentant dans les transports du plus affreux délire à tous les passans. Deux ministres étrangers, frappés d'horreur, rebrousserent chemin, on les poursuivit et ce ne fut qu'en donnant de l'argent qu'ils se débarrasserent de cette atroce importunité. Le Palais-Royal ne put se rassasier de ce coup-d'œil, tant il étoit avide de carnage et de sang. D'ailleurs les forfaits remontoient à leur source en s'y montrant sous des images parlantes. On a beau vouloir en étouffer le souvenir, la minute en est dans les annales de la vérité, et tout ce quelle écrit dure plus que le marbre et l'airain. Quoique l'Assemblée nationale croye avoir le droit de fermer les oreilles et les yeux, il n'en sera pas moins vrai que le duc d'Orléans parut dans la journée du six Octobre, sous trois habits différens, et qu'on le vit à Versailles le matin d'un air fort occupé. Mais le Roi se disposoit à partir, mais la Reine vivoit et le coup étoit manqué. Un folliculaire eut beau dire qu'aucun spectacle n'égaloit la magnificence du Monarque revenant dans sa capitale, rien n'étoit plus misérable que ce piteux coup-d'œil. Des forcénés qui par leurs yeux menaçans, et par

leur affreux attirail sembloient traîner la mort avec eux, formoient un cortège que l'on n'osoit envisager. Tout étoit en désordre au milieu des armes de toute espèce, et des figures qu'on paroissoit avoir taillées pour imprimer l'horreur, tandis que les souverains sans gardes que cinq ou six qui se traînoient à pied, et sans autre suite que des brigands qu'il falloit supporter, retraçoient le souvenir de ces Rois que Rome donnoit en spectacle, lorsqu'elle les avoit vaincus.

Malgré tant de malheurs à redouter, il n'y eût ni meurtre, ni tumulte, un reste de respect pour la majesté royale contint heureusement la multitude; le château des Thuilleries devint enfin la résidence du Roi, de la Reine, et du Dauphin. Ils en prirent possession pour y demeurer, mais gardés à vue par la Nation. La milice parisienne entoura la personne du Monarque, et ce fut sa sureté. Il fallut que dès le lendemain il se montra de quatre heures en quatre-heures au peuple qui assiegea le château, et que la Reine ainsi que M. le Dauphin partageât ce pénible assujétissement. Les uns les bénissoient, les autres osoient les invectiver, et rien n'étoit plus inquiétant que leur position. La politique plaçoit un sourire sur leurs lèvres, tandis que le désespoir déchiroit leur ame, et ce qu'il y a d étrange, c'est qu'on eût exterminé quiconque auroit osé dire que le Roi ne devoit pas applaudir à une telle révolution.

De nouveaux attroupemens ayant fait craindre de nouveaux excès, on rendit deux

proclamations solemnelles qui, au lieu de calmer les esprits, les inquièterent vivement. Les gens paisibles en furent effrayés, et tous ceux qui pouvoient quitter Paris s'en arracherent avec une promptitude incroyable. Dans la nuit du samedi au dimanche il y eut des maisons marquées, ce qui fut un signal d'atrocité; on arrêta nombre de personnes soupçonnées de desseins dangereux; des feuilles de toutes espèces ne se répandirent dans le public que pour exciter des fermentations et grossir des malheurs. On ne fut plus maître de les arrêter, la liberté de la presse devint plus forte que toutes les ordonnances de la ville, d'autant plus que jusqu'alors il n'y avoit que le parlement au nom du Roi qui sut contenir le peuple dans les bornes du devoir; mais on n'en vouloit plus parce qu'il falloit détruire jusqu'au nom de tous les établissemens qui avoient précédé; c'étoit un parti pris.

Il y eût des listes de proscription répandues avec une malice incroyable; on y désignoit les hommes qu'on vouloit faire égorger comme les plus grands *Aristocrates*, quoiqu'ils fussent souvent recommandables par leurs talens, et par leurs vertus.

Les ministres commencerent à devenir l'objet des recherches et de la haine publique. Mirabeau attaque Saint-Priest d'une maniere cruelle.

Le Roi rendit une ordonnance, dans laquelle il dit formellement qu'il a été informé, que les habitans de sa *bonne ville de*

Paris, ne se portoient à des attroupemens et à des mouvemens qui répandent l'allarme, que parce qu'ils y étoient excités par *des personnes malvoulantes et ennemies du bonheur public.* L'ordonnance est du 8 Octobre 1779, ce qui prouve qu'on ne calomnie pas les agens de ces scènes tragiques, lorsqu'on les accuse de cet abominable complot.

On croyoit que les gardes du roi reprendroient leur service ordinaire, mais ils lui étoient trop fidelles pour ne pas les écarter. tout ce qu'on put obtenir, c'est qu'ils ne seroient pas licentiés, que leurs appointement continueroient jusqu'à nouvel ordre; voilà comme le monarque jouit de sa liberté. La garde nationale a pris leur place, et il faut avouer, qu'elle s'en acquitte avec zèle; sur ces entrefaites le duc d'Orléans. part pour Londres accompagné de l'auteur *des liaisons dangéreuses*, qui dans une telle société, reconnut plus que jamais la vérité de son ouvrage. Ce départ fut annoncé comme l'objet d'une commission importante, et la chose étoit vraie, le roi ayant dit à l'oreille du conspirateur de s'éloigner de sa personne. On n'aime pas le voisinage d'un monstre, surtout quand il est d'une espece à ne pas habiter une ménagerie. Les écrivassiers répandirent que le prince alloit conquérir le Brabant, comme si le héros d'Ouessant pouvoit être soupçonné d'une pareille entreprise. Il fut arrêté à Boulogne par la municipalité, payant

en cela le tribut des voyageurs, qu'on ne laissoit plus passer; genre de persécution qui manquoit à toutes les souffrances qu'on faisoit éprouver depuis le commencement de la révolution; elle n'eut pas été belle, si on ne l'eût accompagnée de tout ce qu'il y a de plus pénible et de plus odieux.

La défiance alloit si loin que même sur des invraisemblances, on arrêtoit avec éclat les personnes les plus tranquilles. On s'empressa de mettre en lieu de sureté, deux abbés et une demoiselle de Bussy, comme ayant levé une armée de soixante mille hommes pour culbuter Paris de fond en comble. Le peuple recevoit ces nouvelles comme des vérités dsscendues du ciel. Il étoit même trés-dangéreux de les contester.

L'intention de rendre odieux les prêtres, que l'on vouloit dépouiller, se réalisa d'une maniere incroyable. Un écrivain façonné selon le goût des séditieux imagina une tragédie sanguinaire sous le nom de Charles IX, où l'on vit parotre le Cardinal de Lorraine, bénissant en habits pontificaux, des sabres et des poignards, quoique d'après l'histoire il fut alors à Rome, et que le fanatisme qu'on lui prête ne fut jamais entré dans son cœur; mais Chenier, étoit un assez grand personnage pour démentir l'histoire par des contrevérités que la poësie ne pardonne qu'à des Cheniers. C'etoit mettre le poignard à la main du peuple, et lui dire assassinez les ministres du Dieu vivant partout où vous les rencontrerez. Il suffit qu'ils vous déplaisent pour avoir mérité la mort.

La religion qui ne doit paroître que dans les temples et sur les autels se vit donc traduite comme criminelle sur un théâtre profane, pour servir de jouet à la multitude, être couverte de ridicule et chargée de malédictions : aucun moine, aucun prêtre, aucun évêque, ne purent paroître en public sans être grièvement insultés. On eût dit que Paris étoit devenu calviniste et que son Roi quoique fils aîné de l'église avoit prononcé pour toujours *Anathême* à la catholicité. L'on n'entendoit de toutes parts que des imprécations frénétiques, de la part des pauvres mêmes, quoi qu'encore couverts des largesses de leur archevêque et de leurs curés; tel est le fruit d'une pièce qui dans tout autre moment eut été plus que dégoutante, et qu'une sage police n'eut jamais laissé paroître. Mais la police, mais la justice, mais la royauté, tout étoit soumis aux ordres du peuple, depuis qu'on l'avoit armé, royalisé et presque divinisé.

La chambre des vacations, tristes débris du parlement, jugeoit des causes de toute espece sans se reposer un instant; c'est-à-dire qu'on pressuroit les restes d'une vigne qu'on alloit arracher.

Le Roi malgré ses malheurs eut joui d'un trop long-calme, si l'on n'eût préparé des meurtres capables de le troubler. On se plaisoit à semer des terreurs sous les pas de la famille royale, et pour y réussir, on excita une émeute chez un boulanger qu'on accusa d'être un accapareur, at un agent de l'Aris-

tocratie;

tocratie. Ce brave homme qui faisoit loyalement son commerce, et qui pour distribuer le pain dès l'aube du jour passoit une partie de la nuit à le préparer, l'avoit tout vendu lorsqu'une voisine s'écrie qu'il recevoit de l'argent aux conditions de ne délivrer ni farine ni pain; dès l'instant même on l'investit, on le traine à la grève où il est attaché au fatal reverbère; sa tête est mise au bout d'une pique, on porte l'atrocité jusqu'à jetter cette tête sur le lit de la malheureuse épouse de cet infortuné, et elle est ensuite portée en triomphe par la plus vile populace, sous les fenêtres même du chateau des Tuilleries à dessein d'effrayer le roi par cet horrible tableau; la femme du boulanger grosse de quelque mois ne survit à cette terrible aventure que pour passer les jours les plus cruels, et appercevoir toutes les nuits l'ombre de son malheureux époux.

On voyoit non sans horreur que Paris s'apprivoisoit avec ces actes de férocité d'autant plus qu'ils étoient loüés, et bénis dans les brochures qu'on hurloit à plein gosier; brochures dans lesquelles ces traits abominables aux yeux de la raison étoient regardés comme l'effet du patriotisme le plus pur.

La loi martiale sagement imaginé pour arrêter le cours de ces cruautés, devint une loi sans vigueur presqu'aussi-tôt quelle n'aquît. Le peuple trop absolu pour qu'on osa en faire usage, s'est en quelque sorte réservé le droit de mutiler, de saccager, de brûler, et c'est dans cet abîme de scélératesse que les en-

ragés de l'assemblée nationale vont puiser leurs motions. On ne pouvoit mieux les appuyer.

Il y avoit long-temps que le haut clergé malheureusement trop riche et trop fastueux irritoit la Nation par des désordres dont les prêtres du paganisme auroient rougi. On voyoit des prélats sans cesse à Paris, y vivre en gouverneurs de province ne s'y distinguer que par une liberté qu'on pourroit nommer licence, ou par des procés scandaleux; et pour rendre leurs vices encore plus éclatans, Voltaire devenu l'idole de la nation, moins encore pour ses talens, que pour la hardiesse de penser, les avoit poursuivis avec vigueur, dans des ouvrages revêtus de tout ce que l'éloquence à de plus fort, et la raillerie de plus piquant; le sarcasme qui naissoit sous sa plume, lorsqu'il s'agissoit de déchirer la religion, et ses ministres, passoit aux yeux d'une nation légere pour une démonstration. De-là cette haine contre les prêtres, ce ridicule jeté jusque sur les plus saint-mysteres, ces projets de destruction qui engloboient dans une ruine totale les biens ecclésiastiques, et qui ne laissoient aux prêtres qu'une portion à peine suffisante pour ne pas les laisser mourir de faim.

Cela s'imprima, se rèimprima, se répéta tant de fois par les beaux esprits et les petites maîtresses qu'on en fit enfin l'alphabet de la nation, et que jusque chez l'ouvrier, jusque chez le paysan on entendit des diatribes contre les moines et les abbés. Les

fermiers qu'ils engraissoient de leur superflu, les pauvres qu'ils faisoient exister, les déchiroient avec fureur. Permission du Ciel qui étoit indigné de voir des Lévites qui doivent donner l'exemple, ne connoître la réligion que pour la décrier ou la piller.

Les biens de l'église devinrent en conséquence le sujet des plus grands débats, on discuta sur leur propriété, et comme, de puis un tems immémorial, on épioit le moment de s'en emparer, on décida la question à l'avantage du plus fort.

L'abbé Maury doué par la nature, d'un génie tranchant, d'une trempe d'ame peu commune, chercha dans son éloquence qui le sert parfaitement au besoin, toutes les raisons qui militent en faveur du clergé, pour lui laisser l'administration de ses possessions. Il parla de ce ton qui subjugue, mais qui ne touche pas ; tandis que l'abbé de Montesquiou moins tonnant, mais plus persuasif traita la question sans irriter les esprits.

On disputa long-tems et avec fureur pour décider enfin que les biens ecclésiastiques appartiennent à la nation tandis qu'il ne sont ni à elle, ni au clergé, et qu'on ne doit les envisager que comme un dépot qu'on ne peut aliéner; qu'en allant contre l'intention des fondateurs, qu'en portant une main immonde sur des oblations consacrées à Dieu, qu'en annulant enfin tous les testamens; mais des abbés et des évêques on vouloit en faire des martyrs.

Des voix achetées, et richement payées donnerent gain de cause à la nouvelle philosophie, qui tout en prêchant le tolérantisme, se dilecte à persécuter les gens d'église avec un acharnement sans exemple.

M. de Bonnal évêque de Clermont, revendiqua les immunités du clergé, et s'il ne parla pas avec l'éloquence de l'immortel Massillon un de ses prédécesseurs, il ne convainquit pas moins les gens sensés, de la bonté de ses raisons. Elles étoient péremptoires et la meilleure preuve qu'on en puisse donner, c'est qu'elles exciterent des huées, et qu'on les dénigra dans tous les mauvais écrits.

L'assemblée nationale avoit trop à cœur le dépouillement des biens ecclésiastiques, et des autels pour ne pas l'accélerer. Il y eut une conjuration de certains députés qui se liguerent pour venir à bout de ce dessein. L'adresse avec laquelle on avoit introduit des Juifs et des Protestans, leur servoit de renfort contre les Catholiques, et ce n'étoit pas une légère satisfaction pour les Calvinistes que celle de la vengeance. On leur rappelloit tout exprès l'histoire de Charles IX, en la reproduisant sur le théâtre de la Nation.

Les évêques dans cette circonstance perdirent de vue l'exemple de S. Thomas de Cantorbery, qui défendit au prix même de sa vie les immunités de son église; ils laisserent piller l'héritage du Seigneur, sans présumer que leur présence étoit une

sorte d'acquiescement, et qu'il falloit au moins sortir.

L'Assemblée nationale imagina que pour sanctionner de pareils décrets, elle ne pouvoit être trop voisine du Roi. Aussi décida-t'elle d'un ton absolu, qu'elle se rendroit à Paris, et qu'elle y fixeroit son domicile un tems indéfini.

Il n'étoit plus à craindre que la puissance du Roi influât sur les Députés. On lui lioit tellement la langue, et les mains, qu'il ne parloit, , et n'écrivoit qu'après les ordres émanés de l'Assemblée. Son pouvoir executif étoit purement passif, et par bonté d'ame il vouloit bien se croire en pleine autorité.

Cela n'empêchoit pas certains Députés d'avoir l'air de penser que le Roi méditoit une fuite dans les trois évêchés. Ils savoient qu'en donnant consistance à de pareilles nouvelles, ils tenoient le peuple en haleine, et qu'il falloit continuellement alimenter sa fureur.

Les Thuilleries ne tarderent pas à se remplir, matin et soir, dès que l'Assemblée nationale fut installée dans leur voisinage. Il n'y a point de motion, quelque barbare, quelqu'absurde qu'on puisse l'imaginer, qui n'y trouva des auditeurs et des partisans. Ils font foule autour des plus ardens fanatiques, et ce sont toujours les plus imbécilles qui se constituent orateurs. Est-il permis, dit un pere qui, depuis six mois, cherchoit son fils et qu'il trouva pérorant une troupe de démagogues, que vous puissiez écouter un per-

F 3

sonnage aussi dépourvu de bon sens. il n'a jamais pu rien apprendre, quelque soin qu'on ait pris de le former, et il devient tout-à-coup votre oracle. Il faut crier au prodige.

C'est d'après de semblables instructions, que l'abbé Maury fut souvent insulté, et que sans pâlir, il mesura plus d'une fois des yeux le tombeau qu'on lui préparoit. Malgré son éloquence foudroyante, et la force de ses raisons, il ne parloit que pour être baffoué; et il avoit tort avant d'avoir dit un mot, tandis que ses antagonistes, souvent au-delà de la question, et presque toujours de mauvaise foi, n'avoient l'avantage sur lui, que lorsqu'il étoit interrompu; mais son nom chargé des plus atroces injures passoit dans les écrits du jour; et c'étoit une fête pour le peuple, et pour la police de le savoir cruellement outragé.

Il y eut des plaintes contre le parlement de Rouen, et contre qui n'y en avoit-il pas! L'Assemblée nationale ne retentissoit que des clameurs contre les *aristocrates*. On les accusoit de toutes parts, et jamais on ne les trouvoit coupables; il falloit nécessairement les absoudre, ou faire violence à la vérité.

Une famine simulée dont les vrais auteurs accusoient les aristocrates, ne cessoit de désoler Paris. Il y avoit un monopole que l'administrateur des finances mettoit en jeu, pour se préparer des ressources capables de payer les motions qui étoient utiles à ses fins. Aussi les Lameths, les Chapelier, les Treillard, les Barnave, les Mirabeau, di-

rent-ils plus d'une fois dans leurs orgies, que leur besogne étoit d'autant plus admirable, que la bonne Nation françoise ne pouvoit les deviner. Ils s'abuserent grossiérement; car on les sait par cœur, et toutes leurs ruses n'ont abouti aux yeux des hommes clairvoyans qu'à les faire voir aussi fertiles en détours que féconds en malices. Il est indubitable qu'on exportoit du pain pour le revendre à quelques lieues de Paris, où il étoit à plus haut prix. On vouloit par ces manœuvres échauffer le peuple en besoin, et lui persuader qu'il n'y avoit que les aristocrates capables de ce forfait. Astuce diabolique, pire que toute la politique de Machiavel, et qui réduisoit une multitude innombrable de pauvres honteux à la plus terrible extrémité.

Les curés avoient beau répandre des aumônes, la portion du peuple même qu'ils soulageoient, les accusoit hautement ou de ne rien donner, ou de garder pour eux plus de la moitié de ce qu'on leur remettoit: genre de martyre pour des pasteurs sensibles mille fois plus cruel que la mort même. C'est ainsi que la capitale dupe, en partie, de ses préventions et des véxations qu'on exerçoit pour l'affamer, se dévoroit au sein de l'indigence et de la douleur.

Le numéraire, quoique Paris soit la ville de l'univers la plus riche dans cette partie, commençoit à ne circuler qu'avec peine. La crainte des contre-révolutions qu'on annonçoit de toutes parts, l'absence des sei-

gneurs qui s'étoient réfugiés chez l'étranger, l'interruption du commerce qui n'avoit plus d'activité, tout cela formoit un engorgement dont chaque citoyen ressentoit les funestes effets. A tous ces malheurs on opposoit les plus belles espérances et le peuple, assez bon pour s'y laisser prendre, croyoit déjà que toutes les possessions de la noblesse et du clergé etoient son patrimoine. Tant il est vrai que l'illusion est une espèce de bonheur en ce quelle nous console lors même quelle nous trompe.

Elle fut sans doute nécessaire à M. de Besenval pendant tout le tems d'une captivité dont la fin pouvoit être bien tragique. L'acharnement du peuple est la plus cruelle question que l'homme puisse souffrir. Il fut transféré de Brie-Comte-Robert à Paris, et il ne fallut pas moins que la lenteur avec laquelle on déclara son innocence pour l'arracher à la fureur des enragés. Malgré toutes les interrogations qu'on lui fit ainsi qu'à nombre de citoyens qu'on crut devoir arrêter, on ne découvrit aucune trace d'une contre-révolution, preuve certaine qu'il n'y en avoit point à redouter, quoiqu'en eut dit S. Huruge dont la détention au chatelet dura deux mois entiers.

Jamais on ne soupçonna plus légérement l'innocence et jamais les soupçons ne furent plus dangereux. M. du Rosoi auteur de plusieurs ouvrages dramatiques vient à dix heures du matin chez l'évéque de Châlons proposer la souscription d'un journal. Le

prélat accepte, se rend à l'Assemblée, et du Rosoi qu'on charge de lui porter des observations sur la grande question des biens du clergé se voit arrêté de la part du Roi, et conduit à l'hotel de ville par un grand nombre de fusiliers.

La chose s'explique, le prisonnier sort: et il n'est pas moins vrai qu'un sage gouvernement doit craindre plus que le feu de pareilles surprises, mais il sembloit que la régénération du royaume étoit une croix que chacun devoit porter. On marteloit, on tailloit les prêtres et les nobles comme les matériaux qui devoient entrer dans la structure du nouvel édifice, non plus pour en faire la base et les murs, mais pour être simplement des pieces de rapport.

Il auroit manqué quelque chose d'essentiel aux maux causés par la révolution, s'il n'y avoit eu des calomniateurs déterminés. Il en sortit de toutes parts pour tourmenter les ames honnêtes, et pour repandre le fiel à profusion, et il n'y eut presque pas de réputation qu'on ne mit à l'encan, pour la vendre aux libraires qui achetent les mensonges comme les vérités. M. jourdain de l'Etoge négociant d'Amiens fut une des victimes que la calomnie epargna le moins. Accusé de monopole, et de contravention, il se vit l'objet des plus cruelles persécutions, et il eût infailliblement succombé, si le ministre des finances, et le président de l'assemblée nationale ne fussent venus à son secours.

Si la renommée n'a que cent bouches, la calomnie en a plus de mille qui chaque jour distillent le venin le plus subtil contre tout citoyen dont le nom vient au bout de la plume de celui qui trafique d'atrocités comme de marchandises de bon aloi ; tel est l'usage de ceux qui se disent bons patriotes. comme si la patrie n'étoit pas formée de tous les individus qui sont nés sur le meme sol, et qui tous ont droit à la protection des loix dont le principal objet est de frapper d'Anathême le ravisseur du bien d'autrui, et le calomniateur,

Il paroit indifférent à l'Assemblée nationale qu'on dénigre les plus pures vertus, mais il lui est important de faire perdre aux provinces les noms qui les désignent depuis un tems immémorial, comme si dans tous les empires du monde, il n'y avoit pas des peuples qui fussent distingués par différentes dénominations, comme si le royaume de Naples par exemple ne contenoit pas des Napolitains, des Calabrois, des Siciliens etc. Mais il falloit à la France un genre de nouveauté qui parut extraordinaire. On crut devoir la diviser en quatre vingt-trois départemens qui tous portent des noms de rivieres. pour avertir le public, disoit un plaisant, *qu'on jette la nation à l'eau*, par la maniere dont on la traite.

Il fut en conséquence décidé qu'il n'y auroit plus que quatre vingt-trois évêques, qu'on les supprimeroit tous sans difficulté, si l'on ne craignoit pas le fanatisme ecclé-

siastique; car c'est ainsi qu'on nomme le zèle pour le véritable culte.

On vit alors paroître un mémoire justificatif de M. Augeard détenu au châtelet comme un conspirateur. son délit se réduisoit à avoir composé quelques pages de réflexions sur les circonstances actuelles, et c'étoit un de ses commis qui, encouragé par la récompense promise aux délateurs, osoit l'inculper dans une prétendue conspiration; ce crime vanté par les démagogues comme une acte d'héroïsme ouvroit la porte aux accusations du valet contre le maitre, du fils contre le pere, de l'épouse contre l'époux, et ce qu'il y a de plus affreux c'est qu'on en fait un catéchisme de société. Ne nous étonnons pas, si cela continue, disoit un grand évêque, de voir les péchés mortels érigés en vertus théologales; c'est ainsi qu'un amour excessif de la patrie, dénature les premiers principes et change toutes les notions.

On parloit tous les jours de complots, de l'impatriotisme des prétendus *Calotins*, (c'étoit le nom dérisoire qu'on donnoit aux ecclésiastiques,) et nulle recherche, nulle évidence, nul jugement ne précédoient la condamnation d'un coupable, que dis-je, on n'a pas encore atteint et convaincu un seul prêtre d'avoir excité des séditions. Quelques mandemens d'évêques qu'on traitoit d'incendiaires ne respiroient que la modération et la paix, on les cite, on les dénonce dans les papiers publics, on les lit, et tandis qu'on

croit y trouver des invitations à prendre les armes, des sentimens de révolte contre l'autorité, l'on n'y découvre que des exhortations à prier, à souffrir, à ne point murmurer. Quelle est donc l'étrange poussiere qu'on jette aux yeux du peuple pour l'aveugler aussi fortement; malgré les pièces de conviction qui sont entre ses mains, il s'obstine à ne pas vouloir être détrompé. O Paris qu'elle est ton erreur.

L'ouvrage de M. Mounier sur son retour en Dauphiné et sur sa conduite à l'Assemblée nationale, pouvoit mieux qu'aucun ouvrage faire tomber le talisman qui charme et trompe le peuple, mais au lieu de produire un pareil effet, il devint l'occasion des plus affreuses calomnies; et des milliers d'hommes sans l'avoir vu, sans même vouloir le lire lui prodiguoient les épithètes de traître, de fripon, c'est-à-dire qu'il faut nécessairement applaudir à la fureur même des brigands pour mériter le titre de bon citoyen.

Cette maniere de juger devenoit la règle d'une multitude de soldats qui abandonnoient leurs drapeaux pour passer dans la garde nationale. Un enthousiasme patriotique égaroit tellement les esprits qu'au lieu de ne point séparer le Roi de ses sujets, on regardoit le parti monarchique comme anticitoyen. Chose d'autant plus étrange que les françois n'avoient jusqu'alors cessé de vanter leur amour pour leur souverain, et que l'Assemblée nationale n'a pu opérer ce changement sans dénaturer les esprits. Un peuple

factice s'est élevé tout-à-coup sur les ruines de la franchise et de la loyauté; ce qu'on adoroit, on l'a brisé. La raison chez plusieurs s'égara, et l'on vit les uns perdre l'usage de la mémoire, les autres se donner le coup de la mort dans la crainte de mourir. Un abbé âgé de 32 ans se précipite du haut des tours de Notre-Dame, et ce suicide lui fut commun avec une multitude de personnes désespérées de perdre leurs emplois.

Ce fut au milieu et à la faveur de cette effervessence d'un peuple, devenu en quelques jours antimonarchique, et qu'on ne put rendre tel, qu'en introduisant dans ses veines toute l'acrimonie de la fureur, que les auteurs de l'exécrable complot, qui devoit s'exécuter à Versailles, dans la nuit du cinq au six Octobre, oserent se justifier. Ils voyoient dans le lointain l'austère et véridique postérité, qui devoit diffamer leur mémoire, comme ils appercevoient sous leurs yeux quelques généreux françois, au milieu de la multitude, qu'une juste indignation avoit saisie, et qu'il falloit nécessairement appaiser. Mirabeau, l'homme de l'univers le plus fertile en expédiens, lorsqu'il s'agit de masquer un forfait, pensa que l'Assemblée, ayant la grande main sur tous les tribunaux possibles pour les faire plier à sa volonté, il seroit maître du châtelet, où l'on porteroit l'affaire, et qu'en cas que cette jurisdiction fut récalcitrante, il auroit des subterfuges capables de faire illusion.

Le comité des recherches commença sa

discussion et très servilement la continua selon le bon plaisir des factieux.

Mais tout en voyant que des bandits n'avoient été que les instrumens de quelques conspirateurs forcenés, qu'ils avoient porté l'atrocité jusqu'à vouloir tremper leurs mains sacrilèges dans le sang de la Reine, et peut-être du Roi; que la plus violente irruption dans le château avoit forcé les gardes du corps qui se trouvoient en sentinelle, qu'elle avoit enfoncé les portes, qu'elle avoit mutilé, qu'elle avoit massacré; et que la fureur des assassins ne s'étoit enfin contenüe que par les efforts de la garde nationale; le comité s'arrêta et les instigateurs de cette horrible manœuvre, dont la scélératesse n'étoit que trop manifeste, ne furent point dénoncés, de sorte que les recherches ne parurent avoir lieu que pour les décharger de toute accusation.

Mais la révolution changeoit tellement les choses de nature, que le coupable étoit justifié comme l'innocent, l'innocent puni comme criminel, ce qui parut dans la conduite que l'on tint envers M. de Bézenval. Après une longue et douloureuse captivité, après l'incertitude de sa vie même tenüe en suspens, il sortit enfin des ombres de la mort qui l'avoient environné, et il fut rendu à la société comme le Lazare, sortant de son tombeau.

Tandis que Paris éprouvoit de pareilles commotions, la révolution, telle qu'un mouvement électrique, donnoit les plus vio-

lentes secousses, jusqu'aux extrémités de l'Amérique et de la Corse. Ici des soldats tués, là des nègres massacrés, apprenoient au public qu'on ne bouleverse point les royaumes impunément, et qu'il n'y a pas d'opération plus dangéreuse pour les états, qu'un pouvoir arbitraire donné sans mesure au peuple, qui le dépasse toujours trop, même quand on le lui circonscrit.

Ce funeste pouvoir eut beau devenir tyrannique, il n'en fut que mieux accueilli de la part des nouveaux législateurs. Convaincus qu'ils ne feroient rien que par la peur, ils se servirent des ouvriers qu'ils ameutoient, comme de ces dogues qu'on lâche dans certains pays pour mordre tout ce qui se rencontre, et imprimer la terreur.

On se plaisoit à mettre aux prises les *Aristocrates* et les *Démocrates*, afin de rendre les décrets les plus absurdes dans le sein du désordre et de la confusion, et d'amener sans-cesse des incidens, qui en retardant les opérations de l'Assemblée, prolongeoient le séjour des députés à Paris, où l'on reste avec plaisir, lorsqu'on plane sur la royauté même et qu'on y jouit d'un honoraire capable de satisfaire tous les desirs, c'est-à-dire, qu'on étoit tyrannique en écrasant la tyrannie, et qu'on augmentoit prodigieusement la masse des dépenses superflues, en retranchant une partie du nécessaire à de dignes citoyens.

L'ordre de Malthe sur le bord de l'abîme, où on alloit le précipiter avec tous les ordres

monastiques, et toutes les congrégations, excepté celles des ignorantins, crut devoir réclamer ses privilèges et ses biens, avec d'autant plus de raison, que de l'Afrique, où il a son trône, il étend ses branches dans tout l'univers, ouvrant à la noblesse des asiles qui la mettent à l'abri de l'indigence. L'Assemblée présuma qu'elle avoit beaucoup fait, en conservant ce corps illustre provisoirement, et en ne l'abandonnant pas à la discrétion du peuple qui, d'après ses préjugés, ne peut voir que d'un œil féroce des gentilshommes formant une société. C'est par cette raison que pour sauver la maison de S. Cyr, ce sage et superbe établissement de Mad. de Maintenon, il a fallu se hâter d'y admettre des filles de race plébéienne, comme étant de préférence les filles adoptives de la nation.

Les brigands n'attendirent pas la dissolution des communautés pour dévaster leurs biens avec une fureur difficile à rendre. Ils se répandirent dans leurs forêts comme dans un pays ennemi, quoique les couvents fussent d'une ressource infinie pour le peuple. Les pauvres, comme les ouvriers y trouvoient leur subsistance, et il n'y avoit pas de cathédrale, de monastere, excepté quelques chapitres nobles, où les citoyens d'une basse extraction n'eussent des parens, et ne pussent entrer. Pendant qu'on étoit à la poursuite des dévasteurs, on faisoit la petite guerre dans Paris à tous ceux qui n'avoient pas la cocarde nationale, comme si

ce

ce signe extérieure changeoit la volonté des personnes. On ne portoit cette emblême que dans la crainte d'être arrété ou insulté, comme les idiots s'affublent d'un scapulaire pour se mettre à l'abri du tonnere. Personne n'entroit au thuileries, qu'il n'eut cette marque patriotique, et l'on poussoit si loin le fanatisme sur cet article, que des gens qui n'avoient pas le moyen de se procurer une cocarde, étoient ignominieusement conduits à quelque district où il falloit faire l'aveu de sa misere, ou subir une punition. Evêques, ecclésiastiques, capucins mêmes, malgré le cri de la liberté, tous devoient avoir sur la poitrine le ruban des trois couleurs, ou s'attendre à être mis en pieces par les femmes surtout qui faisoient trophée d'afficher la cruauté.

Jamais Mesmer n'influa si vivement sur l'imagination, que certains députés de l'assemblée nationale agirent sur les esprits; les tribunes, semblables à ces banquets ou par le moyen des grimaces et des gestes, on se communiquoit, disoit-on, une réciprocité de sensations et de sentimens, devenoient des foyers miraculeux, ou des vertus attractives opéroient les plus grands prodiges. Le simple coup d'œil d'un Lameth, changeoit dans un moment les volontés. On prenoit les tons qu'il désiroit, et il n'y eut qu'à l'annonciade ou il avoit échoué, et où malgré tous ses efforts, il ne put changer une religieuse en la personne de M. de Barenthein, qu'il chercha sous

toutes les guimpes et sous tous les voiles.

La cocarde dont je viens de parler, devint le signal d'une horrible révolte à Toulon; un jeune officier du régiment de Dauphiné sort de la ville, allant à la chasse, et sa cocarde noire le fait arrêter par le factionnaire de la milice; c'est le plus ou moins d'ampleur d'un ruban noué à son chapeau qui occasionne une querelle. L'affaire s'échauffe, il a des plaintes, il y a des punitions, et M. d'Albert de Rioms étranger à cette rixe, prend de l'humeur à l'occasion d'une visite tumultueuse, qu'on lui fait à ce sujet, dans un temps où il est occupé; il est cité à l'Assemblée nationale où il est obligé de se rendre; on veut qu'il soit responsable de l'insurrection qui arriva dans la marine, et d'une anarchie qui fut complette. Le peuple, la marine, la garde nationale, tout le monde eut part au désordre, et s'il n'y eut que quelques personnes de tuées, c'est que le secours fut prompt, et que par l'adresse autant que par la force, on trouva le moyen d'appaiser la sédition.

Mais ce ne fut qu'après que deux officiers généraux commandant à Toulon, eurent été traînés dans des cachots par des citoyens armés, en présence d'une nombreuse garnison, qu'à l'issue d'une subversion totale de toutes les loix, de tous les droits, de tous les principes, qu'après avoir exercé contre M. le comte de Rioms lui même, un acte de révolte d'autant plus criminel, que c'est

un militaire qui a vielli glorieusement dans les armées et n'est inférieur à aucun citoyen par son patriotisme. Il n'y a qu'une révolution aussi singuliere que la nôtre, qui puisse produire de semblables excès, sans être reprimés. Tout le crime de M. d'Albert, fut d'avoir chassé de l'arsenal deux hommes qui en compromettoient la sûreté; et cependant on le traduit comme criminel, on l'outrage de la maniere la plus sanglante dans d'infâmes écrits qui ne méritent que le feu, qu'on trouve néanmoins en honneur dans presque tous les cafés comme l'aliment du jour, et dont on doit se substanter, si l'on veut passer pour bon citoyen.

Non, je ne suis point étonné, disoit un Anglois, à la vue de ces atrocités, si un François quitte son pays et même abjure sa nation.

Les excès du peuple alloient si loin, que le trop fameux Wandernoot, l'agent plénipotentiaire des Brabançons, crut, qu'à titre de révolté, il pourroit intéresser l'Assemblée nationale dans sa cause, il écrivit à son président; mais on ne daigna pas ouvrir son paquet, malgré l'obstination de quelques membres qui vouloient absolument qu'on lui répondît. Son insurrection contre la monarchie le rendoit intéressant à leurs yeux.

Tandis qu'on bénissoit des drapeaux de toutes parts plutôt par routine que par religion, et que la garde nationale se rendoit à la cathédrale de Senlis, pour assister à cette importante cérémonie, deux coups de fusils

partis d'une maison blessèrent M. Le Blanc et tuerènt le commandant de la compagnie. Aussi-tôt on enfonce la maison du meurtrier retranché derrière ses portes barricadées, on arrive jusqu'à lui, et la maison saute avec le scélérat, ainsi que toutes les personnes qui venoient d'entrer. L'horloger Billon demeure chargé de ce crime, et par cette atrocité la ville de Senlis frémit encore d'avoir recélé un pareil monstre dans son sein.

La fureur sembloit soudoyée pour passer d'un pays à l'autre. Il n'y en eut pas qui ne fût le théâtre de quelque carnage, ou de quelqu'assassinat, c'est-à dire que les tribunaux étant sans force, et sans activité, les loix sans vigueur, l'autorité sans pouvoir, la hache tenue par un peuple ameuté menaçoit toutes les têtes, et rendoit la France un séjour d'allarmes et d'horreur. Aussi la voyoit-on se dépeupler à vue d'œil. Chacun épioit le moment de pouvoir s'en arracher, et ceux que la nécessité forçoit d'y rester ; ne pouvoient sans péril dire leur manière de penser, quoiqu'on eût décrété la liberté des opinions. Il n'y en avoit qu'une, celle adoptée par la démocratie, qui ne tendoit à rien moins qu'à renverser le trône et l'autel. On étoit convenu seulement d'en conserver respectueusement les mots quoiqu'on se comportat en Athée et en républicain.

La détention de MM. de Blignières, de Senemont, de Baraudin, dont on informa l'Assemblée nationale, avoit tous les symptô-

mes de la plus cruelle inquisition. Des lettres décachetées, des accusations formées, des personnes arrêtées sur les plus simples indices, prouvoient que le nouvel espionnage devenoit mille fois plus dangereux que celui de l'ancien régime. On disoit pour consoler les personnes qu'on vexoit, et le nombre en étoit grand, que la crise seroit passagère, et qu'on ne pouvoit renverser un royaume sans occasionner ces malheurs; mais pourquoi le renverser, quand il n'étoit question que de le réparer! Trente Députés tout au plus, se mocquant de leurs commettans et des pouvoirs qu'ils en avoient reçus, ne répondent que par des décrets fulminans qu'ils arrachent en imprimant la terreur, et chacun doit se taire, adorer, se soumettre, où il est inscrit sur un livre de proscription, déclaré infâme, et peut-être égorgé. Si le bien ne s'opère qu'en produisant de pareils maux, il est un mal lui-même, et chacun doit craindre de se le procurer.

Je ne dis rien des barrieres détruites dans presque toutes les provinces, ni des meurtres qui en furent les suites. Il falloit obtenir main forte des milices nationales, et des commandans de troupes, ce qui ne faisoit pas sans rixes et sans combats. La haine s'en mêla, la force agit, et dans un clin-d'œil la terre fut imbibée du sang des citoyens souvent amis ou même parens. Eh! Quelle est la ville du royaume où depuis deux ans ces malheureuses catastrophes ne soient pas arrivées? On se plaignoit de toutes parts de l'insurrec-

tion des soldats ; cette rébellion avoit deux motifs, la rudesse avec laquelle on les traitoit selon les statuts dirigés par les St. Germain, les Guibert et autres avanturiers de cette espece, et la trop grande liberté accordée ou du moins tolérée depuis la révolution. Le soldat françois ne se conduit que par l'honnêteté, par la fermeté, et ces deux moyens étoient méconnus ou négligés, tandis qu'on ne devoit jamais les oublier. L'insubordination dans les régimens démolit le plus fort empire, disoit le maréchal de Luxembourg. Dieu veuille que la discipline qu'on croit maintenant devoir énerver, pour flatter le peuple dont on se rend l'esclave, puisse reprendre une certaine vigueur ; mais le mur qu'on abat ne se relève pas de lui-même, et que le est la main qui pourra le rétablir ?

Il y avoit long-temps que les ordres religieux panchoient vers leur ruine, et qu'ils vivoient dans une espece d'avilissement causé par le peu de considération que leur donnoient les évêques et une indifférence pour l'étude qui faisoit gémir. L'émulation avoit totalement quitté les cloitres, au point qu'on regardoit comme un phénomène un Bernardin instruit. La savante congregation de St Maur s'affaissoit elle-même depuis long-temps, et il falloit s'en prendre à un esprit d'insubordination prêché dans tous les livres à la mode, répandu dans tous les états ; les supérieurs n'étoient plus entendus et l'obéissance ce ressort si nécessaire pour maintenir l'ordre dans les monastères comme dans

les familles auroit repris toute sa vigueur si le gouvernement eût récompensé par des dignités ecclésiastiques les religieux qui se seroient distingués dans la carriere des sciences, mais il suffisoit d'être moine pour être un objet de rebut quoique, selon le concordât, il dut y avoir des évêques tirés de la classe des réguliers.

Nos Prélats entendirent mal leurs intérêts, quand ils mépriserent une pareille association. Ils auroient trouvé des hommes pieux et savans capables de relever l'épiscopat, au lieu que n'ayant que des fils de ducs, de comtes et de marquis, ils pouvoient s'attendre à n'avoir que des prélats ignorans et fastueux.

L'Italie mieux avisée eût toujours parmi ses éveques et ses cardinaux des réguliers, et par le choix qu'on en fit pour en placer plusieurs sur la chaire de St Pierre, on connût qu'ils étoient capables de gouverner l'église, et que la tête d'un individu n'en étoit pas moins bonne, disoit le Roi de prusse, pour avoir un capuchon.

Mais cette vérité étoit trop forte pour des françois qui dans les choses les plus graves ne s'attachent qu'a des superficies, et qui s'imaginent qu'en faisant une épigramme, ou en donnant un ridicule, on ne peut leur répondre; j'ajoute que les biens inmenses de certains monastéres où il n'y avoit que les supérieurs et les procureurs qui vivoient dans la profusion, irritoient avec raison les gens du monde, et que la nouvelle philosophie

étoit autorisée à dénoncer ces excès; quoique les moines en général fussent mal nourris il n'étoit pas moins vrai que leur opulence avoit quelque chose de révoltant, et d'ailleurs il faut trancher le mot, on ne vouloit plus de corps dont la profession consistat à prier. Des monasteres ou tous les exercices rappellent à la religion sont mal placés dans un pays oul'on veut en secouer le joug. Delà cette insurrection au milieu de l'assemblée nationale contre tout ce qui porte l'habit religieux, de là ce décret qui déclare les vœux inconstitutionels, et qui sans avoir égard aux goûts, aux habitudes, aux maximes évangéliques, prononce la ruine de tous les corps réguliers.

Ce réglement trop hâtif et qui sembloit fait *ab irato* méritoit sans doute des amendemens, et des exceptions mais; fut il jamais possible de faire entendre raison à des hommes qui, tyrans des opinions, ont à leur volonté des huées et des applaudissemens, qui dans le même instant, épouvantent, et décretent.

C'est ainsi que tout le corps religieux s'anéantit en un clin-d'œil et que de par *Tréillard*, et *Camus* les plus antiques fondations des rois, dépot sacré de nos chartes, source féconde de nos histoires, se trouvent détruites de fond en comble, et qu'un trône dont on ne devoit élaguer que les branches mortes, ou parasites, fut tout à coup déraciné.

L'empereur Joseph II malgré la rigidité

de ses réformes respecta l'ordre de St Benoit comme s'étant perpétué depuis douze siecles sans avoir rien contracté de la rouille de l'ignorance, et de la superstition, et il laissa subsister quelques abbayes.

La France devoit d'autant plus imiter cet exemple, qu'enrichie des œuvres d'un Mabillon, d'un Monfaucon, d'un Clément, d'un Marant, d'un Tassin etc. elle ne pouvoit ignorer que la congrégation de S. Maur étoit une école vraiment scientifique. Mais on avoit résolu d'abattre, tout ce qui s'appelle corporation, sans penser qu'il y a des ouvrages dont le travail éxige une association de gens lettres, c'est-à-dire, que les uns font les recherches, les autres les rassemblent, et les derniers y mettent le stile.

Le Roi de Prusse, oui le grand Fréderic nous apprit à conserver les capucins, même comme des ministres infatigables, appliqués à toutes les fonctions, et dont le zèle éclatoit jusque dans les incendies; mais nos honorables membres, dont les noms effacent aux yeux des démocrates, ceux même des Rois et des Empereurs, ont une autre manière de juger.

Ils arrachèrent jusqu'à la racine tous les ordres réguliers, sans en excepter un seul, et sans considérer ce qu'ils perdoient en laissant dans l'obscurité des Bibliotheques immenses dont la conservation étoit un rempart essentiel contre l'ignorance, et en otant à la jeunesse des azyles qui la mettoient à l'a-

bri des orages, aziles ou l'on savoit allier la science avec la piété.

Pour quelques mauvais sujets restitués au monde, combien de religieux désolés de se voir privés des douceurs d'une vie qui faisoit leurs délices, et qui n'est plus la même depuis que la révolution à répandu de toutes parts un esprit d'anarchie.

On s'étoit follément imaginé que toutes les Religieuses alloient sortir en foule de leurs couvens, et elles n'apprirent la liberté qu'on accordoit que pour en gémir. Il n'y a pas une seule communauté de filles où la licence introduite dans les cloîtres, n'ait fait des martyres. Elles voudroient racheter leur clôture, et leur premiere régle au dépens de leur propre vie, malgré l'indécence avec laquelle on les joüe jusque sur les théâtres. N'étoit ce donc pas assez que la révolution eut soulevé les villes, et les campagnes, falloit il quelle pénétra jusque dans les solitudes les plus profondes, pour y répandre la consternation.

Une abbesse quoique nommée par le Roi, quoique bénie par l'évêque, quoiqu'en possession de la supériorité selon la puissance spirituelle et civile doit céder la place à la religieuse que la communauté choisit pour être à la tête du couvent.

Plus d'autre maître dans les cloîtres qu'une autorité précaire; plus d'autre régle que la liberté, plus d'autres devoirs à remplir que celui qui plaira. Quiconque parlera d'obeis-

sance passera pour *Aristocrate*; quiconque voudra punir même une faute énorme, sera déposé ; quel sujet d'affliction pour des gens de bien !

On lisoit autrefois sur la porte de je ne sais combien de monastères *humilité* ou *charité;* maintenant on y mettra *liberté* ou *licence* puisqu'il est permis d'y faire tout ce qu'on voudra.

Encore si en quittant ces aziles devenus des lieux d'insubordination, tout religieux avoit une subsistance honnête pour exister sans peine. Mais on ote à des monasteres excessivement riches leurs fonds et leurs revenus, pour faire une miserable rente viagere de sept à huit cent livres à chaque religieux. Qu'il soit malade, qu'il habite où les denrées se vendent au poids de l'or, il n'aura rien de plus, car l'Assemblée nationale qui veut le bien de tout le monde l'a ainsi décrété, et le bon roi l'a pareillement sanctionné.

Mais ce sont les pauvres religieux mendians que je suis des yeux, et que je vois avec leurs sept cent livres languir dans l'indigence, et mourir presque sans secours ; ce sont les frères qui ont vieilli, et qui accoutumés à vivre comme les prêtres n'auront que seize miserables louis à depenser, par an, et qu'il faudra, de trois mois en trois mois, arracher avec une lenteur et sans doute une peine infinie.

L'artisan gagne au moins trente sols par jour, et sans contracter quelque dette, il

ne peut suffire à se nourrir, à se loger, à se vêtir ; mais ce sont des moines, et qu'ils périssent, dira ce bon peuple, dont la *démocratie* vante avec tant d'emphase la loyauté.

Voila sans doute des personnages qu'on peut apeller martyrs, qui périront à petit feu ; mais le public s'imagine qu'on ne merite cet honorable titre que lorsqu'il y a des brâsiers, des échafauds des chaudières d'huile bouillante, des haches, des scies, et que le sang coule à grands flots.

Il étoit juste que les évêques, les abbés commendataires, les chanoines, participassent au malheur commun d'autant mieux qu'ils avoient les plus grands torts à se reprocher. Mais ils ne devoient pas s'attendre à voir leurs églises dépouillées de tous les biens dont la piété de nos pères les avoit dotées, à voir mettre à l'encan un dépot qui leur étoit confié, et qui n'appartient ni au clergé ni à la nation et ne pouvoit être aliéné ; à voir jusqu'aux reliques, et jusqu'aux vases sacrés mis sous le sceau des municipalités, à voir des églises condamnées à la démolition sans leur aveu, à voir les seminaires mêmes profanés par l'irréverence d'un peuple sans respect et sans frein, à voir jusqu'à la porte des temples leurs personnes et leurs noms sur des estampes dont la vue fait horreur, à voir enfin un prélat proposer lui même une pareille exécution. Il crut qu'après avoir vendu sa foi, son honneur, sa probité, il pour-

roit faire vendre le patrimoine des pauvres, la subsistance des ministres, la dotation même des plus respectables et des plus anciennes fondations. Telle fut l'astuce de l'Assemblée nationale qui trouva dans son sein un prélat assez bas pour se diffamer au point de soulever contre lui toute l'église, et tous les siècles à venir ; le beau titre pour passer dans l'histoire, et pour y passer comme un homme indigne de porter le nom de Perigord. Croiroit on que sa motion fut applaudie par des gens de toute espèce, qu'on avoit apostés à dessein, et qui furent assez stupides pour oublier que le bien du clergé étoit une commune où chacun avoit droit, et qu'en s'applaudissant de la defaite du clergé, ils se rejouissoient du malheur de leurs oncles, de leurs frères, de leurs cousins, de leurs neveux, ils perdoient la ressource des aumônes qui n'étant plus données que par les districts, le seront avec un éclat capable d'humilier quiconque aura besoin ; au lieu qu'une largesse faite par un évêque, ou par un curé, avoit au moins le mérite du secret.

On a raison de dire qu'un prélat pervers ne fait point le mal à demi. Il est notoire que l'évêque d'Autun chargé de donner un plan d'éducation en exclura les ecclésiastiques, c'est-à-dire qu'il marchera sur les traces de ce julien dit l'apostat. Le disciple est digne d'un tel maître ; et dès lors que deviendront ces congrégations célebres, l'Oratoire, la doctrine chrétienne, S. Lazare qui depuis

plus d'un siécle et-demi donnerent d'excellens sujets à l'église comme à l'autel. Eh bien, elles périront et leur tombeau même deviendra l'accusateur éternel de l'évêque d'Autun ce personnage qui, sans mœurs, sans principes, sans foi, n'a que l'esprit de l'agiotage et du jeu.

D'après cela l'université, cette école qui existe depuis Charlemagne, cette école la pepinière des savans ne tient plus qu'à un fil, et ce sont des laïcs chefs d'un comité éclesiastique qui vont le briser sans répugnance, et sans réflexion. Des gouffres s'ouvrent de toutes parts pour tout engloutir et déjà je vois la Sorbonne se perdre dans cet abyme universel, comme ayant été un des boulevards de la religion, et l'ouvrage d'un cardinal immortel.

Il faut pour récréer les yeux des nouveaux legislateurs exposer, découvrir les tombeaux du christianisme et de la monarchie, et ils les verront avec joie dans les docteurs qu'on disperse, et qu'on met en pièces.

Tel est le spectacle qu'on donne à l'Europe, pour ramener dit-on les beaux jours de l'Eglise; si c'est à ce prix qu'on les fait revivre, il faut dire que les usurpations, les sacrileges, les profanations, les pillages, sont des vertus insignes, des œuvres pies, et qu'on acquiert les mérites des premiers chrétiens en persécutant les prêtres, en abattant les églises, en fermant les écoles de théologie, en ouvrant la porte à toutes les sectes, comme à toutes les erreurs.

Parce qu'on se plaignoit du brigandage des moines, on s'efforce de les rendre encore plus brigands ; parce qu'on accusoit les évêques de déshonorer la réligion, onles couvre d'opprobre, et on les réduit à n'être plus qu'un simulacre sans ame, sans vertu et sans vie.

L'Archevêque de Paris lui même, ce bon, ce charitable pasteur qui, par amour pour la paix, alla même trop loin en applaudissant à la suppression des dîmes, se voit forcé de s'arracher à son troupeau, pour n'être pas une victime de la fureur. Trente voix se firent entendre autour de lui dans l'église même de la métropole, lors qu'il bénissoit les drapeaux, en publiant qu'il falloit lui couper la tête, et mettre sur le champ en sa place l'histrion Fauchet, qui prêcha en sa présence après lui en avoir arraché la permission. Ainsi Athanase alla se cacher, au milieu des tombeaux, quand les Ariens parurent attenter à ses jours.

Il n'y a pas quarente ans que les fidèles auroient couru en foule pour ramener leur pasteur ; mais aujourd'huy, il n'y a plus d'évêques, plus de curés que pour être insultés ; on s'en fait un honneur comme un devoir, et quand on voit l'indifférence avec laquelle on tolère ces excès, on seroit tenté de croire que cela est décrété. Ce n'étoit point assez du plaisir qu'on goûtoit à savourer la fureur contre les Evêques, il falloit pousser la rage jusqu'à les dépouiller de leurs maisons de campagne ; et trai-



ter les Juifs mêmes avec plus de douceur, et plus de distinction. Le calice d'amertume présenté par des avocats frénétiques, se buvoit jusqu'à la lie, et c'étoit l'image des soldats de la passion, qui abreuvent de fiel et d'absynthe le messie.

On supposoit tous les jours des lettres venues de différentes parties du royaume, et c'etoit une explosion d'hommages, d'obéissance telle qu'on n'en vit jamais. On adoroit les décrets, on baisoit la main qui les avoit faits, la bouche qui les avoit prononcés, et il falloit croire à ces brillants mensongés où soutenir un assaut avec mille clabaudeurs qui divulguoient ces nouvelles mensongeres d'une maniere effrénée.

Quelle position pour des hommes clairvoyans et qui n'osoient parler! Le clergé n'osoit même jetter un soupir, dans la crainte qu'on l'eût mis au néant, avant même qu'il eût expiré. La curiosité compulsoit les livres, pour voir si dans les pays où le christianisme avoit pénétré, il y eut de pareilles tempêtes contre l'église et contre ses ministres, et l'on n'en trouvoit que de foibles exemples.

Nulle assemblée dans l'univers, où les opprimés, comme dans celle-ci, n'ayent pû défendre leurs droits, où le clergé n'ait ouvert la bouche que pour exciter des cris tumultueux, que pour risquer sa vie.

Toutes les fois qu'il étoit qu'estion de ses intérêts, les tribunes étoient remplies dès l'aube du jour; et des satellites d'une figure effrayante

effrayante et couverts de haillons obsédoient les portes, dévoués à tous les genres de massacre qu'on leur auroit indiqués, si les motions et les décrets, n'étoient pas sur le ton que les factieux avoient noté.

L'abbé Maury, cet homme intrépide, que ses ennemis savent respecter, s'écria dans l'enthousiasme d'une juste fureur, l'Europe, comme la postérité apprendra du moins, que lorsqu'il s'agissoit de vendre les biens du clergé, cet ordre demanda la parole et ne put l'obtenir.

L'on regarda ces mots comme le souffle d'un ouragan, et l'on s'empressa de les étouffer. Il y a plus de trente ans, pouvoit-on lui répondre, que la ruine des prêtres étoit jurée, et que le philosophisme cherchoit les moyens de la consommer; eh, qu'à t-on besoin de religion, pouvoit-on ajouter, quand on n'a plus de conscience, plus de mœurs, plus de probité, et qu'on affiche dans les estampes, comme dans les écrits, tout ce qui peut relever et dégrader la vertu.

Les protestans furent déclarés capables de posséder toutes les places du royaume, et c'étoit la douce haleine de Necker, qui faisoit naître ce bénigne décret, tandis que les Anglois, les Hollandois, les Suédois, ne veulent admettre aucuns catholiques aux emplois, mais on dit, pour justifier cette conduite admirable, que la France est faite pour instruire l'univers. Elle l'instruit réellement de maniere à lui apprendre qu'un

comédien, qu'un bourreau, sont des citoyens sacrés, capables de toutes les charges, et que c'est un crime de les outrager, tandis que ce n'est qu'une pécadille de diffamer les ministres de la religion, et de les traduire sur les théâtres pour les exposer à toute la fureur du public.

Apeine la vente des biens du clergé fut-elle décidée, que ce peuple qui trouvoit chez les chanoines et chez les curés la subsistance de pere, mere, frere, sœur etc. poussa des cris d'allégresse; qu'on répandit de toutes parts que ces biens, quoique consacrés au soulagement des pauvres et au culte des autels, devoient être employés à réparer les brèches de l'état, c'est-à-dire à payer les déprédations des ministres. Oh! nos peres, auriez vous soupçonné que des legs dont la religion fut le principe et l'objet, auroient un jour cette destination. On feignit d'ignorer que dès le tems des apôtres, on apportoit à leurs pieds l'argent des fonds qu'on avoit vendus, que le diacre Laurent, sommé par l'Empereur de lui remettre les trésors de l'église, offrit aux yeux dans une longue galerie les pauvres que la religion assistoit; mais on ne vouloit d'exemple que ceux qui sont au détriment du clergé, l'on ne s'attachoit qu'à relever les scandales, sans jamais présenter aux yeux du public, cette longue suite de vertus que les bons évêques se léguerent les uns aux autres depuis la naissance de l'église jusqu'à nous. Car il y en eut toujours, et il y en aura qui défen-

dront sans cesse ses droits ; et si ce n'est avec la même prépondérance, ce sera du moins avec le même courage.

Il leur fut, sans doute nécessaire pour supporter sans murmure, l'état pénible auquel on les a reduits ; tandis que la diéte de Pologne bien plus équitable laisse jouir les Titulaires, jusqu'à leur mort, de tous leurs revenus. Par ce moyen ceux qui font des aumônes les continuent, ceux qui ont des dettes les acquittent, au lieu que l'Assemblée nationale ôte ces moyens aux bénéficiers ; véxation qui fait gémir et souffrir tout à la fois d'une maniere cruelle les prélats endettés, et les prélats charitables. Que de parens, Que de pauvres honteux, réduits par ce trait inhumain à la plus affreuse indigence ! Quel est d'ailleurs l'évéque à moins qu'il n'ait un cœur de bronze, qui ne sera pas vivement affligé à la vue d'un malheureux dont il ne pourra plus être le soutien. Oter aux écclésiastiques les moyens d'assister les indigens, c'est les rendre inutiles aux yeux du peuple, et même les exposer à sa fureur.

Mais nous touchons au moment ou l'infortuné marquis de Favras fut arrêté et conduit en prison ; moment fatal pour lui, déshonorant pour les juges qui l'ont condamné, pour le peuple qui s'en est réjoui. Un malheureux recruteur dont le nom saliroit cette histoire, et qu'il eut l'imprudence d'entretenir sur la situation des affaires, et sur celles du Roi, le compromit d'une maniere terrible aux yeux de certains forcénés. Sa-

chant qu'il y avoit mille louis de récompense pour tout délateur qui dénonceroit un homme coupable de conspiration, il en fit l'odieux personnage, et s'associant un imposteur de son espèce, il vint à bout de perdre un homme dont le seul crime étoit d'aimer son souverain. Aussi-tôt les folliculaires supposerent une conspiration dans laquelle ils faisoient entrer M. de Favras comme ayant le projet de soudoyer une foule de scélérats, de corrompre la garde nationale, d'égorger Necker, Bailly, la Fayette, d'enlever le Roi, de le remettre à six mille gentilshommes rassemblés à S. Denis, et de le conduire à Metz. Un emprunt de quelques millions devoit dit-on soutenir cette belle entreprise. On croyoit, on craignoit, on s'indignoit, et les esprits partagés sur cet important événement se livroient à des conjectures plus singulieres les unes que les autres. Le comité des recherches saisit cette affaire avec avidité dans le dessein de trouver une victime propre à contenter le peuple altéré de sang humain, ce peuple que le Monarque doit reconnoitre pour son souverain, d'après les oracles de Fauchet cet énergumene dont les petites maisons seront la récompense et l'asile quand la raison aura reconquis ses droits; en conséquence on estima que le sieur Mahi Favras, et que Victoire Caroline fille naturelle de la maison d'Anhalt, et son épouse seroient mis en lieu de sûreté. C'est alors qu'on se glissa par tous les souterrains possibles, pour cher-

cher à-tort et à-travers des preuves capables d'accélérer son supplice. On eût été désolé de laisser échapper une pareille proie, un noble, un *Aristocrate!* Quelle prise pour des forcénés qui ne désirent que l'anéantissement de la noblesse. Il fallut dès ce moment fabriquer l'histoire d'un complot, et la chose ne parut pas difficile. A l'aide des folliculaires et des brailleurs, la capitale fut informée dans une demie-heure que Favras avoit à ses ordres des troupes, des armes, que Monsieur étoit de la partie, et que la plus terrible contre-révolution alloit enfin éclater.

Ce prince quoique frere du Roi se vit en quelque sorte contraint d'aller à l'hôtel-de-ville, et d'y révéler comment il avoit connu l'accusé, mais la rage étoit telle que toutes les apologies ne pouvoient sauver l'infortuné Favras dont on avoit juré la perte. On ne parloit que de conspiration, et chacun à ce sujet composoit une histoire; les invraisemblances même passoient pour des démonstrations, chose d'autant plus redoutable que les deux délateurs couvroient leur scélératesse sous le voile du patriotisme; tandis qu'ils n'avoient d'autre but que d'arracher la somme stupidement promise aux espions, moyen infaillible d'en trouver. L'argent qu'on voloit au clergé ne pouvoit sans doute être mieux employé. Par cette maniére d'agir, les prêtres et les religieux mendieront au premier jour leur pain, leurs rentes n'étant hypotéquées que sur le bon plaisir des municipalités, au lieu que les délateurs

ayant le comité de recherche pour appui, jouiront impunément de leurs dépouilles. Etrange métamorphose qui enrichit le crime, et qui dépouille la vertu!

Ce n'étoit point assez que le bouleversement du royaume aux yeux des régénérateurs. Ils prétendirent que l'Europe entière devoit participer à cet inestimable bienfait, en attendant qu'ils portassent leurs vues républicaines jusqu'en Afrique ou en Asie. Geneve, comme Limitrophe de la France reçut les premiers coups de cette impulsion dans un libelle incendiaire qu'on envoya par la poste. On y exhorte le peuple dans le style de la fureur à se soulever et à prendre la cocarde aux trois couleurs, à se transformer en bourreau, à élever le superbe et radieux fanal de la *lanterne*. Tels sont les moyens que les patriotes à la mode croyent devoir employer, pour rétablir à Geneve les droits inaliénables de l'homme; mais ils annoncent que leur fougueux délire ne leur permet pas de reconnoitre la liberté, et qu'au lieu de l'acquérir par de lâches manœuvres on en détruit l'essence et l'esprit. Les François ne sont-ils pas assez tourmentés par eux-mêmes, sans augmenter leur effervescence en se chargeant de la réforme de leurs voisins. Ah! que leur importeroit le gouvernement de Geneve ou celui de Venise, s'ils n'avoient pas une inquiétude qui les dévore; cette fièvre journaliere du lion qu'on ne peut absolument calmer, et un reste de la domination de Louis XIV qui, malgré ses grandes qualités,

conçut l'audacieux dessein d'étendre son empire sur tous les peuples de l'univers. Il avoit employé jusqu'aux pensions pour s'asservir des hommes dans les régions même les plus éloignées.

Quoiqu'elles ne fussent plus restreintes qu'à la France, elles devinrent un grand sujet de discussion, et il faut avouer qu'on les prodiguoit avec une indécence qui les rendoit méprisables. Un ministre de vingt-quatre heures emportoit en se retirant une pension de quarante mille livres, c'étoit le taux; et le souverain quoique mécontent, pour ne pas changer l'usage, se soumettoit bénignement à cette déprédation.

Le trésor royal étoit au pillage, princes crapuleux, prêtres scandaleux, ministres ineptes, juges iniques, commis insolens, valets-de-chambre, escrocs, catins, tous avoient part à cette masse commune, et ce n'étoit pas de simples paillettes d'or qu'on ramasse sur les bords du Potosi, c'étoit le fleuve lui même qui n'avoit de cours que pour se décharger entre leurs mains. Il falloit sans doute en diminuer la source; mais comme on porte tout à l'extrême, et qu'il est décrété qu'on frondera l'ancien régime sur tous les points, on l'a tarie; malgré la réflexion de Sully qui répondit, au sujet des pensions, que la bienfaisance des rois de France devoit être immortelle comme leur autorité, l'on retrancha tellement les pensions, que ceux dont les services sont connus, trouvent à peine sur le déclin de leurs jours de quoi se

soutenir. L'ouragan régénérateur qui ravage jusqu'aux propriétés les plus sacrées, laisse à peine des souvenirs de ce que l'on avoit possédé.

Je vois les uns vivre sans domestique dans le tems où ils en ont le plus grand besoin; je vois les autres quitter la capitale pour aller s'ensevelir dans quelque triste chaumiere. Combien de peres de familles qui ne peuvent élever leurs enfans depuis qu'il n'y a plus de ressource et d'espoir ! On veut faire du plus beau royaume un cul-de-sac, dit judicieusement un Anglois, et détruire toute émulation. C'est la France devenue la république de St. marin, à la différence qu'elle abonde en citoyens qui n'existeront que pour souffrir. Prenez un calculateur, mettez sous ses yeux les arpens de terre cultivables que comporte le royaume, après en avoir évalué le produit, il verra que sur vingt-trois millions d'hommes, chaque individu ne jouit pas de vingt écus de rente, et que chaque famille pauvre, en conséquence, ne gagnera au bouleversement général qu'un avantage de vingt francs par an d'amélioration. C'étoit bien la peine d'inquiéter les possesseurs, de vendre les possessions, de mutiler, de saccager, pour opérer un bien si modique.

Il parut un livre rouge où se trouvoient consignées des pensions si révoltantes, qu'on est tenté de le déchirer à chaque page. C'est la honte du ministère françois, et le dépôt des larcins qu'on faisoit au peuple en soutirant sa subsistance, pour en alimenter l'or-

gueil, et la cupidité de ceux qu'on protégeoit à-tort et à-travers.

Le trésor royal n'y pouvoit suffire, et il falloit multiplier les emprunts et les impôts d'une maniere effrayante, afin de payer journellement tous les vices posibles, qui etoient entrenus aux frais de la Nation, tandis que la Capitale accablée sous le poids de l'or affamoit les provinces par ses concussions et ses rapines; mais malgré ces avilissantes déprédations, il ne falloit pas prendre la hache de *Camus* pour ôter toute ressource à ceux qu'on doit au moins nourir; Eh! qu'eût-il dit lui-même, si on lui eût retranché, ainsi qu'à nos grands réformateurs, les trois quarts de son revenu; mais la justice distributive n'est plus connue, et tel est le malheur qui met tant de personnes au désespoir.

L'homme opulent n'a plus de richesses; l'homme d'affaire plus de travail, le commis plus d'état, l'ouvrier plus d'ouvrage, le pauvre plus de pain, parce que la nation prise collectivement ne pouvant rien, il n'y avoit que les grands et les riches qu'on anéantit, qui pouvoient tout.

Je pénetre en esprit dans les hôtels, et je n'y vois personne, dans les maisons, et je n'y rencontre que des gens ruinés, dans les boutiques, et je n'y trouve que des marchands qui ne vendent rien, dans les chaumieres que des spectres; de toutes parts ce ne sont que des êtres frappés de la foudre, et qui ne respirent que pour soupirer. Il n'y a

plus de numéraire que dans les tripots, et c'est sans doute une chose révoltante de voir l'or germer au milieu des joueurs, tandis que la France d'une extrémité jusqu'à l'autre n'a que des assignats. Le ciel sans doute la punit de son luxe insolent. N'ayant plus que du papier pour tapisserie, que du papier pour monnoie, sans argenterie, sans étoffes précieuses, sans dentelles, sans diamans, elle paye d'une manière effrayante ses profusions.

Cependant aux grands empires il faut de l'opulence et de la grandeur, malgré le génie réformateur qui semble vouloir abattre les palais, les monumens, pour faire du royaume un vaste champ ou l'on n'aura plus qu'une vie matérielle à entretenir, conséquence naturelle d'une philosophie qui assimile l'homme à la bête, et qui ne lui offre à la mort que l'horreur du néant. Buvons, mangeons, car peut-être nous mourrons demain: ainsi le sage se moque des insensés, qui tiennent ce discours, ainsi l'on pense, et l'on parle quand on ne connoit que la bile et le sang pour principe de la pensée...

Des haines, des querelles, des insurrections s'obstinoient à perpétuer les malheurs des différentes provinces. La Bretagne surtout en offroit un effrayant tableau. Tantôt le peuple, et tantôt la noblesse, tantôt le parlement, et tantôt la bourgeoisie donnoient des scènes d'horreur, d'autant plus qu'il y avoit des assassinats, des meurtres, des incendies. La mort continuellement provo-

quée se présentoit sous les formes les plus terribles, paroissant obéir aux desseins des forcénés qui de Paris envoyoient la fureur, comme on dépêche une missive. La Capitale étoit le mont Vésuve, les provinces le mont Ethna, et des feux souterrains qui s'allumoient dans leur sein, il résultoit une explosion dont la secousse ébranloit le royaume jusque dans ses fondemens.

L'autorité royale se tenoit tellement concentré dans elle-même, qu'on la croyoit entierement éteinte. Ceux qui restoient ne souffroient pas moins de la nécessité d'étouffer leur douleur, que de la douleur même. Il n'est peut-être pas de martyre plus cruel; la Reine sourioit à des personnes dont elle connoissoit la perfidie, et cette violence faite à son caractere franc et loyal mettoit le comble à ses peines. D'ailleurs le chagrin croit à raison des personnes; plus on l'environne de dorures, et d'honneurs, plus il est déchirant, comme si une chaumiere étoit sa demeure naturelle, et qu'il enrage d'être au milieu d'un palais.

Je défie l'écrivain le plus fécond de détailler tous les genres de souffrances qu'entraine la révolution. La suspension des pensions, réduit plus de trois millions de personnes, aux plus cruelles extrémités; encore si l'on eut pu emprunter, mais chacun craignant de prêter gardoit toute sa compassion pour lui seul; et la masse d'infortunes particulieres dont le peuple ressent le contre coup, est énorme.

Envain on s'imagine exercer un acte de justice en privant les fugitifs de leurs pensions, la plus part n'étoient sortis du royaume qu'après avoir vu leurs maisons embrâsées, saccagées, démolies, et le fer prêt à les égorger; d'ailleurs qui peut guérir de la peur. Il est des instans dans le cours de la vie ou la bravoure semble s'engourdir, sur-tout lorsqu'il s'agit de périr de la main des brigands sans honneur et sans profit; sur-tout lorsqu'on ne fuit qu'après un décret qui met au rang des droits de l'homme la liberté d'aller ou l'on veut.

Soyons au moins conséquent, disoit un député, mais il étoit du côté droit, péché irrémisible aux yeux des forcénés, qui pour adorer le démocrate dont il sont idolâtres, abjurent des principes d'une évidence plus claire que le jour. Ici l'ordre de Malte va paroître pour être victime comme toutes les corporations du royaume, et c'est le transcendant *Camus* qui se prépare à prononcer sa dissolution. Né avec un génie destructeur n'aimant que les décombres et les ruines, il ressemble au feu qui consume tout ce qu'il atteint; on diroit à le voir agir que son bonheur dépend de la dissolution du royaume, et que la France pour exister a besoin de perdre tout ce qui lui donne de la splendeur, et du relief.

Petites manieres; petites idées, voilà malheureusement ce qui anime les nouveaux réformateurs. Au lieu de voir en grand une monarchie subsistante depuis plus de qua-

torze siecles, ils ne l'envisagent que comme une maison, dont on à négligé les réparations, et qui va tomber en ruine. Delà ces clameurs élevées de toutes parts, contre vingt cinq millions accordés annuellement au roi; de propriétaire qu'il étoit on le fait pensionnaire, et les forcénés ne sont pas contens. Qui sait s'ils ne proposeront pas un jour de payer sa table, son entretien, et de lui donner tant par semaînes pour ses menus plaisirs. Il n'y a pas d'extravagance dont le fanatisme populaire, ou plutôt l'anarchie ne se rende coupable. Cendre de nos rois, si tu pouvois te ranimer; mais à dieu ne plaise, repose paisiblement dans les tombeaux, pourvu toute-fois que la rage n'aille pas t'y troubler; tout, jusqu'à leurs noms devient odieux dans les écrits, et les théâtres ne retentissent plus que des acclamations qui les outragent; c'est-là, cette sainte liberté dont le frénétique fauchet fait une quatrieme vertu théologale, bien supérieure à la charité.

Je demande si les souverains d'un peuple si séditieux ne sont pas de véritables martyrs. Mille fois dans le jour on déchire leur cœur, et les saluts qu'on paroît leur prodiguer n'en sont que plus insultans.

La contribution patriotique qui devoit être volontaire fut insensiblement forcée; combien ce retranchement sur des revenus trop souvent modiques, ne fut-il pas nuisible à la médiocrité. Que de personnes devinrent indigentes pour avoir contribué au

soulagement de l'état; d'autant plus que la misere étoit telle qu'on ne parloit de toutes parts que de privations, de retranchement, et de banqueroutes. La prédiction de jérémie se renouvelloit. Ceux qui vivoient dans les délices ne trouvoient plus que des immondices pour se nourrir. *Qui nutriebantur in croceis amplexati sunt stercore*, et le temps étoit venu ou les enfans demandoient inutilement du pain à leurs meres, et *non erat qui frangeret eis.*

Mais ce n'étoit pas assez qu'on souffrit dans les provinces, il falloit en augmenter les maux, en expédiant les ordres les plus rigoureux, tantôt pour arracher des pères de famille à leurs enfans, tantôt des Magistrats à leurs corps qui se trouvoient forcés de venir au pieds de l'Assemblée, rendre compte des prétendues réclamations qu'on traitoit de forfaits. La chambre des vacations du Parlement de Bretagne, fut jugée coupable au premier chef, et tout son crime étoit de n'avoir pas enregistré un décret qui prolongeoit les vacances, dans un tems ou cette chambre ne tenoit plus.

On vit arriver le président de la Houssaye magistrat chargé de vertus et d'années, on le vit se présenter à la barre, et on l'entendit parler avec cette énergie que donne la gloire d'une réputation soutenue avec éclat et néanmoins, on le traita comme un criminel dont il falloit faire le procès. Ce n'étoit plus le tems où les parlementaires citoient eux-mêmes à la barre du palais, ceux qui

avoient fraudé la loi, ou qui ne l'avoient pas respectée; mais c'étoit le tems où la puissance des ténèbres faisoit tout le mal qu'elle est capable d'opérer. On conspua la députation de Bretagne, et après des avanies, elle reprit la route de Rennes pour gémir dans le silence sur les malheurs causés par la révolution, qui la rend inhabile à remplir aucune charge. Personne ne les sentoit mieux que l'infortuné Bézenval qui, gardé à vue, ou plutôt cruellement opprimé, depuis plusieurs mois, gémissoit entre quatre murs, sans prévoir qu'elle seroit la fin de sa longue et cruelle captivité. Le peuple ne demandoit rien moins que sa tête pour en rassasier sa fureur, comme s'il eut du en faire un repas délicieux; plus il poussoit des hurlemens pour obtenir cette abominable faveur, et plus il etoit appuyé par des écrits inflammatoires, qu'on crioit dans les rues, à perte d'haleine. Il falloit absolument une victime qui calmât la frénésie d'une multitude de conjurés, et si le malheureux Favras ne fut pas devenu leur proie, Bézenval eut infailliblement péri.

Il seroit difficile de rendre l'acharnement avec lequel on entoura le châtelet, malgré les gardes nationales qu'on y avoit posées. Il fallut augmenter la troupe, l'armer de pied en cap, pointer les canons, et ce redoutable appareil n'empéchoit pas la populace de crier, la tête des juges ou celle de Favras ou de Bézenval.

Pendant deux jours consécutifs, les champs

élisées devinrent le théâtre d'une nouvelle insurrection. Plus de deux cent soldats de la garde nationale soldée, s'y rassemblerent séditieusement, et si on ne les eut enveloppés et renfermés au dépôt de S. Denis, leur exemple, eut pu amener une guerre civile. Le ciel veille encore sur la France, car à voir le partage des sentimens, la commotion des esprits, la terrible extrémité à laquelle on a réduit toutes les conditions, il y a long-tems qu'elle eut dû périr.

Le Marquis de Favras transféré de l'abbaye dans les prisons du châtelet, et après l'interrogatoire, décrété de prise de corps, ainsi que son épouse persévéroit à nier, qu'il eut jamais participé à aucun complot, traitant de fable monstrueuse le délit dont on l'accusoit. Plus les témoins parloient à sa décharge, plus la rage augmentoit; on eut volontiers mis en pièces ceux qui ne se déclaroient pas ses accusateurs, on avoit déjà loué des places à la grève, et l'on se faisoit une fête de son exécution. rien ne pouvoit se comparer à son triste sort. Voir de ses propres yeux, l'appareil d'une mort qu'on croit prochaine, entendre de toutes parts des hurlemens qui la sollicitent, n'avoir pour défenseur qu'une innocence qu'on ne veut point écouter, ne pouvoir être délivré que par la justice, lorsqu'il n'y en a plus, que par la puissance du Roi quand on l'en a dépouillé, est une situation mille fois plus douloureuse que la perte même de la vie.

L'histoire

L'histoire de France, offre sans doute aux yeux du lecteur, les scènes les plus atroces et les plus révoltantes, mais comme les générations, selon la pensée d'Horace, vont toujours en empirant, on peut dire que les ligueurs d'aujourd'hui renchérissent d'une maniere terrible sur la scélératesse des sciècles passés. Plus l'esprit s'est raffiné, plus les méchancetés sont réfléchies; une astuce diabolique en fait la trame, avec d'autant plus d'artifice que le mal s'opère sous l'apparence du bien

Après avoir copié les modes de l'Angleterre, qu'on s'efforce de franciser depuis plus de quarente ans, on a voulu imiter les désordres qu'on lit dans leurs annales, et c'est toujours en croyant être mieux, qu'on s'éloigne du bien. Les Têtes Angloises, disoit sagement Bacon, sont pour des corps anglais, et si jamais nos voisins s'avisoient de vouloir être ce que nous sommes, ils deviendroient le mélange le plus ridicule et le plus dangéreux. L'infortuné Bezenval, ne fut si longtems balotté par ses juges, et le public, qu'a raison de cette monstrueuse bisarrerie. La justice qui ne doit être qu'une, se trouvoit dans le jugement qu'on devoit porter, calquée sur nos mœurs et sur celles qui sont étrangeres; cependant le prétendu coupable fut enfin blanchi, au grand regret des conspirateurs, qui voudroient, s'il etoit possible, plonger les aristocrates dans le sang et le feu. Il ne leur resta que l'horrible satisfaction de jetter leur

bave vénimeuse, dans les pamphlets du jour et celle de tourner sur le champ leur fureur contre le marquis de Favras, qui par l'élargissement de Bezenval, devenoit la victime qu'il falloit immoler. On disoit publiquement, que le plus beau jour de la France seroit celui où il expireroit sur la roue. Suis-je donc ici pour voir de telles horreurs, sécrioit un seigneur Italien, justement indigné ?

Ceci me rappelle une histoire de Nécromancie, où l'on dit que le diable, s'amuse quelquefois à faire des échanges de nations, et que dans une nuit, il met un peuple feroce à la place d'un peuple policé, de sorte qu'il auroit enlevé les parisiens, pour leur substituer des cannibales, sans rien changer ni à leur prestance ni à leur figure.

Les émeutes étoient trop nécessaires aux conjurés, pour leur donner relâche. L'argent tomboit à point nommé dans les mains de ceux qu'on mettoit en action, et la fureur n'avoit de répit, que lorsque ce véhicule vénoit à manquer. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'on pouvoït jurer à l'approche de quelque grande motion, surtout lorsqu'il s'agit de la ruine de la noblesse ou du clergé, qu'on égorgeroit, et qu'on saccageroit ; il y eut un soulevement à Versailles pour le prix du pain, excité par trois ou quatre bandits chassés de la garde nationale parisienne. On vouloit imprimer la terreur et disposer par ce moyen la condamnation du malheureux Favras, que la rage écarteloit

mille fois dans le jour. Toutes les mains du peuple lui eussent érigé une potence à l'envie, avant même de savoir s'il étoit s'il étoit coupable. Terrible circonstance pour un accusé, plus terrible encore pour une nation, dont les violences doivent aller frapper les oreilles de la postérité. Les *Aristocrates*, et les prêtres désignés sous le nom de *calotins* étoient toujours mis en scène, ou dans les écrits meurtriers, ou sur les théâtres. Un repas, une conversation, une rencontre même, ne sembloient avoir lieu que pour parler contre les aristocrates. A entendre le peuple assez stupide pour leur attribuer les incendies des châteaux, les émeutes contre la noblesse et le clergé, ils fesoient tout, étoient partout, au point qu'on voyoit tout dans l'aristocratie, comme Malbranche voyoit tout en Dieu.

Un mémoire apologétique de M. de Barentin, qui ne fut garde des sceaux que pour ne les pas garder, auroit du dissiper les calomnies qu'on dictoit contre lui; mais quelle apparence qu'on l'écoutat, dans un tems où tout calomniateur étoit un oracle, aussi sur que celui de Calchas. Les uns rirent de sa justification sans la lire, les autres ne la lurent que pour le juger criminel. Il étoit décidé qu'il étoit mauvais patriote, et il falloit mettre cette décision au rang des articles de foi.

Les forfaits commis dans toutes les provinces ne cessoient de retentir à l'assemblée nationale, et quoi qu'ils fissent frémir d'hor-

reur, on passoit bénignement à l'ordre du jour sans en être effrayé, sans aviser aux moyens d'en arrêter le cours sur le champ. Il n'y a pas de doute d'après un tel procédé, qu'ils ne fussent nécessaires aux projets des regénérateurs. Les méchans ont des moyens qui ne sont connus que d'eux mêmes, dit Puffendorf, leur cœur étant le centre et le foyer des plus atroces passions. On ne peut se figurer jusqu'à quel point elles fermentoient, dans les écrits d'un soi disant ami du peuple. Ses ouvrages étoient un abominable tocsin, qui appelloit de toutes parts la multitude pour égorger, sous le nom *d'Aristocrates*, Juges, Ministres, Princes, Pontifes, Rois, pour faire en un mot une boucherie de tout ce qu'il y a de plus respectable et de plus sacré. La plume de cet exécrable auteur, étoit un poignard qui perçoit d'outre en outre la religion et l'humanité. Selon lui, l'on n'étoit bon citoyen, qu'autant qu'on prenoit le fer des assassins et la torche des furies, et le peuple suçoit un pareil ouvrage comme l'ambrosie. Plus il lisoit de brochures inflammatoires, plus il se sentoit possédé du démon de l'indépendance. On n'avoit jamais tant invoqué la nation; on ne l'avoit jamais tant avilie en lui mettant tous les crimes à la main; on n'avoit jamais tant nommé le roi, et on ne l'avoit jamais tant méconnu.

Il y avoit un débordement d'écrits dont on ne pouvoit arrêter l'explosion, et qui infestoit toutes les maisons; il falloit les

louer, et même les acheter pour se donner le relief de bon patriote.

Lettres, morale, phisique, théologie, tout étoit oublié pour lire les papiers du jour, papiers qui l'ouvrage des ténébres, vicioient le cœur et l'esprit. Tandis que tout le peuple parisien se repaissoit de cette venimeuse écume, les estampes les plus obscénes tapissoient les promenades publiques, les boulevards et les quais. C'étoit autant de galeries d'horreurs, où l'œil ne pouvoit s'arrêter, sans souffrir. Des juremens exécrables prononcés par tous les passans mettoient le comble à ces indécences. La mère apprenoit à jurer à son fils comme elle lui eut autrefois appris à dire son alphabet; les blasphémes devenoient le cathéchisme de la nation, et c'est avec tous ces moyens qu'on croyoit faire d'excellens patriotes.

Par une suite du renversement général, les juifs sous l'empire du Roi très chrétien étoient plus chers à la france que les chrétiens mêmes, sous le régne du fils ainé de l'église, les protestans plus précieux que les catholiques.

Il faut se mettre à la place des véritables fideles pour juger de leur douleur, mais ils passoient pour des imbécilles, s'ils se plaignoient de cet outrage fait à la vraie religion, et c'étoit le moindre souci.

Il suffisoit que quelque chose tint à l'ancienneté pour être mis au rebut. L'on s'obstinoit à croire, et à faire le contraire de ce que l'on avoit fait et cru jusqu'alors. Deux

jeunes gens convaincus d'avoir fabriqué de faux billets, meurent suppliciés, mais parce que ce genre de mort étoit ci devant une note d'infamie, ils sont préconisés avec autant de célébrité, que s'ils eussent expiré sur un lit d'honneur. On demanda leur grace à toutes forces, à l'approche de l'éxécution, tandis que quelques jours auparavant on demandoit à cris redoublés la tête de Bésenval, et pour couronner l'ouvrage du fanatisme; on les inhuma avec une pompe extraordinaire. Les flambeaux, les cloches, les tambours, suffirent à peine aux honneurs qu'on leur décerna, au point qu'on auroit mis en pièces toute personne qui eût osé s'en plaindre. Les parens reçurent des visites de toutes parts, et dans un clin dœil, les têtes se monterent de manière, que chacun eut presque désiré une pareille fin.

La cause de M. de Favras occupoit toujours les esprits, les gens sensés ne voyoient dans son arrestation, que le desir d'immoler un *Aristocrate* à la rage du peuple qui rugisssoit de n'avoir point de proie à dévorer. Un avocat au parlement devint son defenseur, mais quelle defense quand il est décidé qu'un malheureux accusé sera condamné; la crainte d'irriter un peuple dont les fureurs bouillonnoient comme les flots d'une mer en courroux, rendoit aux yeux des juges l'innocence même criminelle. Ils ne tenoient la balance qu'en tremblant, et l'on sait combien elle devient inégale quand elle n'a qu'une main vacillante pour soutien. Sans la

peur, que de personnes qui n'eussent point été victimées, que de décrets qui n'eussent jamais été rendus.

A peine la sécurité venoit elle à renaître, qu'aussitôt les émeutes, et les motions les plus extraordinaires, répandoient par tout l'effroi. C'étoit le talisman de l'Assemblée, à l'aide du quel la noblesse se tût, le clergé se laissa dépouiller. Des coups de terreur partoient de toutes les extrémités de la capitale pour glacer les esprits; jusque dans les maisons les plus isolées, on trouvoit des trembleurs qui osoient à peine ouvrir leurs portes, et même leurs fenêtres dans la crainte d'être assassinés. Il ne falloit, il est vrai, qu'une femmelette, qu'un enfant, qui élevassent la voix contre un citoyen, en le traitant d'*Aristocrate*, pour qu'il fut sur le champ poursuivi, terrassé, broyé. Scènes atroces qui se repétoient dans presque tous les quartiers. On jettoit les uns dans des bassins, on traînoit les autres dans la boue; il n'y avoit rien qu'on n'entreprît pour exterminer un *Aristocrate*, et qu'étoit-ce aux yeux du peuple, il n'en savoit rien, il n'y attachoit aucune idée, mais on lui avoit fortement inculqué que son bien-être dépendoit uniquement de la destruction entiere des nobles et des abbés et que tout ce qui en portoit le nom étoit *Aristocrate*. Il n'y a pas de fable, en conséquence, qu'on n'ait imaginé sur leur compte, on en eut surement fait des magiciens, et même des loups-garoux, si les idées de sorcellerie eussent

encore été en vigueur, ainsi le nom d'*Aristocrate* fut merveilleusement imaginé pour duper les sots, et pour enrichir les brigands.

On vit à ce sujet les scènes les plus affreuses se reproduire dans les provinces; des adresses incendiaires, des bandits se disant les promoteurs de l'Assemblée nationale, des enragés s'attribuant le droit du glaive, et se regardant, en cela, comme dans l'état de nature et de liberté, ne laissant après eux que des traces ensanglantées, que des châteaux incendiés.

Il y en eut environ vingt-deux en Bretagne livrés à ce droit primitif. On exigeoit des propriétaires qu'ils remissent leur titres, et l'on en faisoit en leur présence un feu d'allégresse; on forçoit les autres à renoncer par écrit à leurs droits féodaux. Ajoutons à ces traits barbares l'obligation où l'on étoit de donner à ces brigands un certificat d'honnêteté, sans quoi ils auroient assassiné; et c'est là, grand dieu! ce royaume qui se propose pour modele, cette nation qui vante sans cesse sa supériorité, sur tous les peuples de l'univers, et qui s'applaudit de sa modération.

On nomme sur-tout les châteaux de Pigneux, de Lanseur, de la Chataigneraie, de Guar, comme ayant été les plus maltraités; les meubles furent brûlés sans rémission chez M. Talonet pour le remercier sans doute de ce qu'il étoit le seul de la chambre des vacations qui eût opiné pour reprendre ses fonctions.

Le Périgord ; le Limousin , le Quercy, partagérent les mémes excès ; le comte d'Aubert , le marquis de l'Astregrie , son gendre , renommés l'un et l'autre pour leur bienfaisance et leur affabilité , furent tout-à coup attaqués par trois cent brigands armés de bâtons et de fusils , dans leur château de St Julien , Bas-Limousin ; sans l'intrépidité de ces pauvres gentilshommes qui , avertis du complot , monterent à cheval , et furent à-tems secourus, c'en étoit fait de leurs personnes, de leur château, et il n'en resteroit maintenant qu'un lamentable souvenir ; ce qui se confirma par des adresses incendiaires qu'on trouva dans toutes les paroisses circonvoisines , et qui engageoient les habitans à venir piller , et saccager.

La vertu seroit-elle donc devenue un vice? La bienfaisance un crime depuis la révolution ? On seroit tenté de se le persuader.

Ce qui augmentoit les maux des bons , et des vrais citoyens c'est que des membres de l'Assemblée nationale sur le zele et l'honneur desquels on pouvoit essentiellement compter , se retiroient tous les jours avec le ferme dessein de n'y plus reparoître. Lally Tollendal connu par ses lumieres et sa fermeté se fit un devoir d'y renoncer. C'étoit un homme divin avant cette démarche , ce ne fut plus aux yeux des démagogues qu'un petit esprit , qu'un brouillon; voilà comme la fureur aveugloit les esprits de la multitude. On le calomnia , cela devoit être , on le laissa vivre , cela fut surprenant ; On l'ac-

cusa d'avoir fait un libelle obscur, lui qui ne garde jamais l'anonime, lui qui ne descend dans l'aréne qu'à visage découvert, lui qui ne connoît que la bravoure dans les écrits comme dans les combats. Le sort de l'Amérique que les décrets de l'Assemblée nationale sembloit mettre entre les mains des nègres, et des mulâtres donnoit beaucoup d'inquiétude aux Blancs. Ils craignoient d'être égorgés, d'autant plus que l'économe d'une dame du Baroc, venoit de mourir victime des esclaves qui se croyoient libres.

Ils l'assommerent sans autres raisons, qu'ainsi le vouloit le bonheur de la nation. C'est une chose qu'on doit bien minuter qu'un décret, avant de le rendre public; il n'y faut qu'un seul mot pour ouvrir la porte à tous les forfaits; mais on se laisse éblouir par une belle phrase, et l'on met l'insubordination dans tout un royaume, en faisant une réforme souvent plus dangereuse que l'abus.

C'est vraiment en politique plus qu'en poësie qu'on doit dire : hâtez-vous lentement; un vers mal tourné n'est qu'une erreur chimérique; mais un décret mal conçu entraîne les plus grands malheurs. Il y a si peu d'esprits justes, et l'homme naturellement orgueilleux a une si grande propension à ne point obéir, qu'il ne faut jamais lui montrer la liberté qu'à côté de la loi; mais ce qu'on peut affirmer, c'est que l'Assemblée nationale réformera plusieurs de ses décrets, ou elle excitera des séditions. Il en existe

que la licence peut interpréter à son gré, n'y eut-il que celui qui déclare les hommes égaux selon le droit de la nature. Un fils d'après cette déclaration se croit dégagé de toute obéissance à l'égard de son pere, combien cette opinion n'est-elle pas dangereuse ! Mais je m'amuse à disserter tandis que la ville de Beziers éprouve à son tour les malheurs d'une sédition. On diroit que toutes les villes du royaume sont marquées à la craie pour devenir la proie des flammes, ou des instrumens meurtriers.

La contrebande est le prétexte de ce nouveau désordre. Des brigands aux prises avec les commis portent le ravage et l'effroi jusque dans l'hôtel-de-ville. On s'y barricade ; On s'y voit enfoncé, et sans M. de Beaudry commandant un régiment de ligne, qui par sa sagesse, ramene les esprits, le sang eût ruisselé dans Beziers comme au tems des albigeois.

Cela n'empêche pas qu'on n'ait massacré plusieurs commis, sans parler de leurs femmes qui ont péri de la manière la plus tragique. On éventroit, on mutiloit avec délices, et ce sentiment, cette satisfaction qui est le produit d'une bonne action le fut en cette circonstance de l'atrocité la plus inouie; l'on vit la jubilation sur les visages de ceux qui se portoient à ces forfaits dignes des Cannibales. Il falloit une pareille révolution pour produire de *voluptueuses* fureurs; choses inconnues dans toute l'antiquité.

Le roi fatigué de ces cruels récits qui, pres-

que tous les matins, empoisonnoient son réveil, s'en plaignit enfin à l'Assemblée nationale, qui se contenta de répondre qu'elle s'en occuperoit; mais comment, et quel jour? Le calme étoit toujours renvoyé au lendemain; pour tout ravager, on avoit besoin du désordre et de la confusion; le peuple, qui susceptible des bonnes et des mauvaises impressions devient tout ce que l'on veut, et qui, selon l'expression de Boileau, va dans un moment du blanc au noir, étoit continuellement harcelé pour exciter des troubles. Il en est de nos régénérateurs, disoit une femme aimable, comme de l'Alcyon qui ne fait son nid que dans la tempête.

Combien de vexations en tout genre depuis un couple d'années! La gradation en est unique. Ce ne sont d'abord que des placards affichés dans les paroisses pour ordonner de planter des mays, et d'éclairer des châteaux, et qu'entendoit-on par ces mots, un ordre de dresser des potences et de brûler les habitations des seigneurs; car les paysans ont aussi un langage énigmatique, lorsqu'il s'agit de faire le mal. De ces inventions sont provenues toutes les horreurs. On s'instruit, on convient du jour ou de la nuit; on assigne un rendez-vous, sur-tout lorsqu'on a pris connoissance des riches propriétaires; on les met à contribution, et lorsqu'ils ont payé la taxe à laquelle on les soumet, on prend la torche et le fer, et l'on dévaste tout ce qui se présente, sans respect, ni pour les saintes images, ni pour les autels,

ni même pour les vases sacrés. Les plus sages se bornent à voler, et le tout en l'honneur de la nouvelle constitution, car ils la regardent comme l'autorisation de leurs excès, comme la boussole de leurs opérations. Tels sont les progrès de la nouvelle philosophie qui, en voulant répandre des lumières dans la campagne, n'y fera que des perturbateurs et des scélérats qui, en abandonnant leurs travaux, et leur sol, se jetteront dans les villes, où s'étudieront à tromper et à piller leurs voisins. Ma paroisse est perdue, disoit un excellent curé, depuis qu'on y lit, on y devient disputeur, indocile, irreligieux. Il n'y a plus de respect pour les peres et meres, ni aucuns moyens de correction.

Rousseau observoit judicieusement, que la lecture est un fruit mal sain pour bien des personnes, et qu'elle se tourne même en poison, quand on n'a pas un esprit propre à s'en nourrir. De là vient que les livres du jour mettent le peuple en fureur, et qn'il ne faut qu'une instruction proportionnée à sa condition, ainsi qu'à son travail. Paris depuis un demi siècle à perdu mille pour cent du côté de la religion, et des mœurs, par ce qu'il y a des livres à profusion, et des théatres ouverts de toutes parts. L'hysope ne doit pas s'élever comme le chêne, ni le roitelet planer comme l'aigle dans les airs. Les proportions sont l'ouvrage même du créateur, et on ne doit ni les confondre ni les anéantir. « Juges de la terre instruisez vous, Peuples travaillez. »

L'heure vint enfin, où après mille conjectures, mille pamphlets, mille propos l'information additionel qui avoit prolongé, l'indécision du sort de l'infortuné Favras se trouva terminée; les plus fortes présomptions ne résultoient que de deux malheureux intéressés à le perdre, pour toucher vingt-quatre mille francs. Toutes les fois qu'on mettra la vie d'un homme à ce prix, il sortira de toutes parts des faux témoins, surtout lorsque ce seront des recruteurs accoutumés à trafiquer des hommes, comme des vils animaux : Que Favras eut été réprimandé comme un indiscret, toute personne sensée l'eut blâmé, sans le plaindre, mais que, pour de simples paroles, il soit conduit sur un échaffaud, tout homme raisonnable en est indigné.

La postérité frémira sur l'iniquité de ce procureur du roi qui osa donner des conclusions à mort, pour punir la trop grande fidélité d'un sujet envers son souverain. Car c'étoit la tout le crime de l'infortuné Favras ! mais il n'éxistoit de civisme que chez ceux qui prenoient les torches des furies. On les alluma pour exécuter l'acte le plus injuste et le plus barbare. Le flambeau des loix se seroit éteint à l'approche de cette atroce exécution. Il sagit, dit-on, d'abattre les têtes d'un ministre, du maire, du commandant, et d'enlever le Monarque, et l'on ne voit qu'un homme seul, sans troupes, sans ressources, sans moyens, et cette fable se réalise aux yeux

même des juges, comme l'histoire la plus sûre. Criera t-on à l'injustice, criera t-on à la folie ! l'on balance entre ces deux partis, et l'on ne revient de sa stupeur, que lorsqu'on apprend qu'on à besoin d'une épouvantail capable d'imprimer la terreur, de même que pour intimider les oiseaux voraces, on met au milieu des campagnes quelque simulacre effrayant.

En vain le frere de l'accusé, fait les plus douloureux efforts pour convaincre les juges de son innocence, envain il entre dans des détails les plus capables de le justifier, ni lui, ni l'avocat, n'obtiennent d'autre réponse qu'un arrêt qu se rendit à minuit, et qu'on peut dire en tout sens un ouvrage de ténébres. La sentence ne parle que d'un projet incapable d'être réalisé, projet qui devoit gagner les gardes françoises, mettre la division dans la garde nationale, recueillir les mécontens de toutes les provinces, donner entrée dans le royaume à toutes les troupes étrangeres, attenter à la vie des trois principaux chefs de l'administration, enlever le roi et la famille royale, dissoudre l'assemblée nationale, marcher en forces vers la ville de Paris, lui couper les vivres pour la réduire etc. etc...

D'après ce récit, où Favras est un Aléxandre, capable de donner des loix à l'univers, ou un fou qu'on doit enfermer, mais il ne fut ni l'un ni l'autre; et la saine raison

ne voit dans sa personne, qu'un sujet exalté qui sachant son roi captif, brûle du désir de le délivrer. Heureuse faute, dira tout bon citoyen, en lisant sa mort d'autant plus qu'elle fut héroique; peu d'exemples fournissent une fin aussi tranquille, instruit de sa condamnation, il n'en sent l'horreur que lorsque lexécuteur de la justice, lui arrache la croix de S. Louis. Il n'interrompt la lecture de son arrêt que pour protester de son innocence, et ce qu'il y a de singulier, c'est qu'elle est confirmée par son rapporteur, qui l'exhortant à profiter des consolations de la religion, lui dit, (quoiqu'il ait osé le nier) *Votre vie est un sacrifice, que vous devez à la tranquillité et à la sureté publiques*; quel aveu! mes consolations sont dans mon innocence répondit Favras, avec fermeté, je meurs victime de la calomnie de deux scélérats. Il demande le curé de S. Paul pour son confesseur, et après une heure et demie passée avec lui, il monte avec la serénité de l'innocence sur le tombereau, prend la torche ardente, regarde avec pitié une troupe insensée qui battoit des mains, et toujours le même il descend à la porte de Notre Dame, prend son arrêt et s'écrie d'une voix forte. Peuple écoutez, les motifs de mon jugement sont de toute fausseté, je suis innocent comme il est vrai que je vais paroître devant Dieu. J'obéis à la justice des hommes qui n'est pas infaillible. Il lit, d'une voix ferme, le prononcé de l'arrêt,

l'arrêt, puis il dit qu'on le conduisît à l'hôtel de-ville, où il decouvriroit des secrets importans.

Trois conseillers l'y attendoient. Il entre, regarde les juges de sang froid, et conservant ce grand caractere qui laisse après lui une haute idée de son énergie, il recueille ses forces pour paroître avec confiance devant l'Eternel, et dicte lui même au greffier son testament de mort; il honore trop sa mémoire, il venge trop ceux qu'on injurie sous le nom d'arictocrates, pour en laisser un seul mot à l'écart.

« En ce moment affreux, où prêt à perdre une existence fragile que Dieu m'avoit donnée, qu'il devoit me retirer tôt ou tard, en ce moment où prêt à paroître devant le juge suprême, je ne puis trembler devant les juges de la terre; je déclare que je pardonne aux méchans qui m'ont inculpé si grièvement, et contre leur conscience, et qui m'ont prêté des projets criminels, mais imaginaires, qui n'ont jamais entré dans mon cœur. Le refus qu'on a fait d'entendre ceux que je voulois produire, ceux qui seuls pouvoient dévoiler l'imposture, et les faux témoins, est un reproche qu'un malheureux condamné peut sans doute faire à la justice. Mieux éclairée, l'erreur ne se seroit point emparée d'elle, un jugement effroyable, inoui, n'auroit pas souillé les lèvres qui l'ont prononcé, ni les mains qui l'ont signé. . . . . Je jure devant Dieu que ni en juillet, ni en septembre, ni en octobre,

lorsque je me suis adressé à M. de Saint-Priest, tant pour des chevaux que pour d'autres affaires, je n'ai jamais tenu aucun propos qui ait trait aux accusations intentées contre moi. Je voulois parer aux dangers auquel la famille royale étoit exposée ; j'aimois mon roi, je serai fidèle à ce sentiment. Sa position m'avoit vivement affecté, à l'occasion des troubles qui au mois de novembre ménaçoient la ville de Paris ; un grand seigneur d'une maison qui marche après celle des princes et attaché à la cour par état me témoigna ses inquiétudes sur la situation de la famille royale qui, disoit-on, étoit ménacée de toutes parts. Il me pria de prendre une connoissance parfaite des troubles du faubourg S. Antoine, et sachant que je n'étois pas riche, il m'offrit cent louis pour les instructions que je pourrois lui donner. Je fus le lendemain à un rendez vous qu'il m'avoit donné chez le Roi, pour effectuer l'offre, j'y trouvai ce seigneur qui sortoit du cabinet du Roi, et qui me remit en effet cent louis d'or en deux rouleaux. Il ne me dit pas précisément que cet argent venoit de sa majesté, mais il m'en dit assez pour me le faire croire.

Je prie ceux des citoyens qui m'entendent, et à qui l'aveu sincere que je viens de faire, peut causer quelque impression, de rechercher l'innocence d'un homme qui va mourir tout à l'heure, de le plaindre comme une victime dévouée, mais parfaitement

résignée... Ma conduite loyale et même honorable publie assez que tous mes projets ne tendoient qu'à sauver mon Roi ; elle me fait à la vérité périr sur un échafaud, mais elle me laisse la paix de l'ame, et la tranquillité de ma conscience ; elle soutient mon adversité, et je ne doute pas que tous les faux témoins ne soient reconnus. Je demande leur grace, et sur-tout que personne n'appréhende la suite d'un complot imaginaire. Je plains les égaremens de la justice comme pouvant être attribués en partie à ces bruits accrédités dans le peuple, par lesquels il a été trompé, et qui lui fait desirer ma mort dans ce moment.

« Ce n'est qu'une vie que je rendrai un peu plutôt à l'éternel, qui m'accordera peut-être un dédommagement personnel de l'infamie du supplice qui va terminer mes jours. Je recommande ma mémoire à l'estime des honorables citoyens qui m'entendent ; j'y recommande mon épouse, mes enfans à l'éducation et à la fortune des quels j'etois si nécessaire.

Je prie la justice de permettre que M. le curé de S. Paul qui veut bien m'assister dans mes derniers momens, enleve mon corps pour qu'il reçoive la sepulture de tous les catholiques, apostoliques et romains, dieu me faisant la grace de mourir dans tous les sentimens d'un vrai chrétien, dans ceux que je dois et que j'ai jurés à mon Roi, et d'emporter avec moi l'espoir que la nouvelle constitution françoise rendra les peu-

ples de cet empire aussi heureux que je le désire. Mon innocence n'est pas douteuse. Je suis incapable de tous les crimes qu'on impute a mon ame, mais puisqu'il faut une victime, je préfère quelle foit tombée sur moi plutôt que sur un autre et je suis prèt de me rendre à l'échafaud, que la justice a fait dresser, afin d'y expier les crimes que je n'ai pas commis, mais dont le peuple me croit coupable.

L'homme le plus barbare donneroit des larmes à ce récit, et le peuple parisien en fit un sujet de dérision; qu'il se taise au moins s'il est assez dénaturé pour ne pas concevoir des sentimens de pitié; jamais on ne termina sa carriere avec plus de courage. C'est la mort d'un martyr, et d'un martyr chrétien. Point d'enthousiasme dans ce qu'il profère, point d'ostentation dans sa noble fierté. Il est innocent, et cela lui suffit, pour avoir la vertu de solliciter le pardon de ses persécuteurs, pour ne point outrager ses juges, et pour ne pas se plaindre d'une révolution qui ne se soutient que par des forfaits.

Celui ci gravé sur le bronze, et sur l'airein, attend l'indignation de la postérité comme la juste réhabilitation d'un militaire, qui n'expire au milieu des cris d'allégresse, que parce qu'il voulût sauver la liberté, et peut-être la vie à son Roi.

Favras n'est plus qu'une cendre inanimée aux yeux de la multitude, mais il existe comme un accusateur éternel de ceux qui l'ont fait périr. Sa mort plus vivante que sa

vie même parle à toutes les générations de l'infame supplice, dont on a entaché sa mémoire.

Le baron de Comerré son frere, la princesse d'Anhalt son épouse, en les nommant je rappelle au public quelle doit être leur douleur. Elle fut d'autant plus grande que le peuple qui demanda grace pour des fabricateurs de faux billets, battit des mains quand Favras expira. Pour l'honneur de la nation j'aurois tû cette atrocité, mais des écrivains par milliers se délectèrent à la répéter.

Parmi les singularités qui précéderent sa coupable éxécution, il y eut la comparution de Monsieur frere du Roi à l'hôtel de ville malgré son extrême circonspection dans les démarches, comme dans les propos; il parut à la maison commune, excité par une apprehension que les circonstances rendoient excusable, et il y fit une déclaration qui le disculpoit pleinement de ses prétendues liaisons avec Mr de favras, mais qui compromettoit le comte de la châtre un de ses premiers gentils hommes, de maniere à pouvoir lui faire perdre la vie; la malheureuse épouse du malheureux Favras, sortit enfin de l'abbaye, ou elle étoit retenue depuis deux mois, quoique sans décret. La veille du jugement de son mari le peuple du faubourg St Antoine se porta au plus grands exces, brûlant plusieurs charrettes de piquets et d'ustencilles de campement, que le directoire de la guerre faisoit transporter

de la petite ville de St Denis, à Choisi-le Roi. L'on pouvoit prédire une émeute aussi surement qu'une éclypse, pourvu qu'on fut initié dans les mysteres du club des jacobins.

Ce club, qui ne parut d'abord qu'un foible foyer, a pris une telle consistance, qu'on le croiroit volontiers une émanation du Mont-Vésuve. C'est là qu'on fabrique la foudre contre les rois, et que l'esprit du trop fameux Jacques Clément, semble se reproduire pour allarmer les esprits. Les provinces attendent aujourd'hui son signal, quand il s'agit de répandre la terreur et d'agir.

Qu'on se figure un corps qui a cent mains, comme le Briarée dont parle la fable, et qui les étend sur toutes les parties de l'administration pour arracher tout ce qui tient à l'église, à la monarchie et à la liberté. Tribunal redoutable qui tient Paris, l'Assemblée nationale même sous ses pieds, et qui, après avoir disposé des biens, des opinions, voudroit faire servir à ses iniquités, Dieu, tout saint et tout puissant qu'il est. C'est une source empoisonnée, d'où découlent les eaux les plus amères, par mille souterrains dont on ne connoît ni les canaux, ni les issues.

C'est au milieu d'un peuple témoin de ces maux, et qui les préconise, que ce club subsiste avec tout le despotisme et l'appareil d'un Sultan. Rien ne se fait parmi les Députés du côté gauche, que d'après

ses motions et son conseil. Il est tout en chacun d'eux, comme ils sont tous en lui.

Cette étrange union, dont on croyoit le patriotisme le lien, n'étoit qu'un cercle vicieux, d'où dérivoient les plus absurdes raisonnemens et les plus monstrueuses opérations. Des châteaux brûlés dans le Quercy, dans l'Agénois, ainsi que des libelles répandus avec profusion dans les provinces belgiques, n'avoient pas d'autre cause. Plusieurs brigands arrêtés à Montclair ont déclaré qu'on leur payoit vingt sols par jour pour brûler des châteaux, et d'où venoient ces vingt sols, des *aristocrates* dit-on gravement au peuple, qui le répete stupidement, comme s'il étoit possible que la noblesse donna de l'argent pour consommer sa ruine et l'accélérer.

Les ménagemens qu'on ne cessoit de recommander, lors même que le peuple devenoit furieux, prouvent l'intérêt qu'on avoit de l'amadouer. Il sembloit, comme dit éloquemment l'abbé Maury, qu'on vouloit revêtir les Municipalités de toute l'autorité, pour en depouiller le Roi chef de la Constitution. Il languissoit au fond de son palais, sans gardes, sans éclat, et sans autre autorité que celle que lui donnoit l'Assemblée nationale. Son auguste compagne privée des spectacles, des fêtes, des plaisirs, n'éxistoit que pour entendre, ou voir les effets d'une rage qui dans des estampes, comme dans des écrits, la calomnioit de la manière la plus atroce. Il ne lui restoit

d'autre consolation que de jeter les yeux sur un Dauphin dont on ne pouvoit prévoir les destinées. Prince infortuné, à la merci d'une troupe de forcenés qui ne veulent plus de maîtres, on trembloit pour ses jours. O France quelle est ta position! O François qu'êtes vous devenus! L'Assemblée par ses débats ne laissoit entrevoir que des maux réels. Il y avoit deux partis vivement opposés dont l'un écrasoit l'autre. Le côté gauche, fort de son audace et des applaudissemens soudoyés, tenoit en souffrance le côté droit, et par des menaces aussi extravagantes que plusieurs de ses motions, il faisoit retentir ses cris jusqu'au milieu même des Tuilleries où, de continuels attroupemens et quelque fois des émeutes devenoient les agens d'un pouvoir éxécutif, qui consistoit à poursuivre et à outrager les Députés amis de la religion et de la monarchie. Tels étoient ceux que la fureur poursuivoit. Il fallut toute la bravoure de l'intrépide abbé Maury, pour ne pas succomber sous les coups qu'on vouloit lui porter. Passant fièrement entre les sabres et les bayonnettes, il se fit un bouclier de son propre courage, et la trempe de son ame plus forte que le fer et l'acier, lui sauva la vie. C'étoit sans doute un supplice pour la saine portion de la noblesse et du clergé, que l'assistance journalière à des séances qui entraînoient avec elles les horreurs de la vengeance et de l'envie. Il n'y avoit pas plus de décence dans les propos que dans les habits, et sans

la sonnette, qu'on faisoit à tout moment intervenir pour comprimer les fureurs et appaiser les cris, jamais on n'eut vû sortir un décret du sein du tumulte excité par des intérêts presque tous personnels, car il est à remarquer, qu'on ne fut jamais plus égoiste, que depuis qu'on ne parle que de la nation et de la patrie.

Quant aux décrets, si c'étoit le lieu d'en faire l'analyse, combien ne seroit-on pas étonné de leur multitude, surtout après avoir lu l'histoire de la chine où l'on a tellement simplifié les loix quelles se réduisent à trente ou quarante articles essentiels.

Combien d'ailleurs parmi les décrets de l'Assemblée nationale n'y en a-t-il pas qui meritent d'être réformés. L'homme par exemple qu'on dit né libre, est le plus esclave de tous les animaux. Sa structure, sa foiblesse, sa nudité, ses goûts, ses besoins, tout annonce sa dependance, par la raison que n'ayant point été formé pour exister dans les forêts, il doit vivre en société et sous cette dépendance l'on ne voit que des assujettissemens.

Le décret sur l'égalité des hommes n'est pas moins vicieux, et à moins qu'on ne confonde tous les états, et qu'on n'y introduise l'anarchie, l'on ne conviendra jamais que nous naissons égaux, Nous ne sommes que cendre, étant tous sortis de la poussiere, nous y retournerons tous, mais dès le moment de la création l'éternel marqua lui-même les différences voulant qu'il y eut des

maîtres, et des serviteurs, et que le fils dans l'ordre même de la nature ne fut pas l'égal du père. Il y a une chaîne depuis lui jusqu'au dernier des insectes, et elle ne peut être rompue par toutes les Assemblées nationales dussent elles se renouveller à perpétuité.

Comment d'ailleurs les hommes seroient ils égaux, si dans le phisique comme dans le moral, il n'y a pas deux êtres qui se ressemblent parfaitement. Il est de la grandeur de Dieu de ne point se repéter dans ses ouvrages, et lorsqu'il n'a point fait deux grains de sables égaux, par quelle défection de sa toute puissance auroit il crée les hommes semblables.

La différence de force et de pouvoir se trouve empreinte jusque sur les animaux, jusque sur les arbres mêmes. Philosophe du jour, irois tu dire au lion s'il avoit du sentiment, que l'écureuil est son égal? et pourquoi tiens tu ce langage à des hommes raisonnables? On a voulu flatter le peuple et le bercer, mais il est à craindre que cette basse flatterie dont il devoit lui-même s'appercevoir, ne lui fascine les yeux long tems. S'il y avoit un réviseur des décrets de l'Assemblée, de ces décrets que le *Démocrate* passionné regarde comme le chef d'œuvre de l'esprit humain, on verroit évidemment que ceux que l'on croit neufs n'ont été calqués que sur des passions et des préjugés pires encore que les passions.

Les bons et vrais citoyens avoient beau

solliciter la punition des brigands, il n'y avoit jamais lieu a délibérer ; ce qui prouve qu'on les mettoit en œuvre, pour saccager et témoigner dans le besoin ; c'est-à-dire qu'on employoit les atrocités dans l'intention d'écraser la noblesse et le clergé.

Des conventicules ou plutôt des factions se formoient jusque dans les villages, où l'on avoit des correspondauces établies, et l'on y donnoit la liste de ceux qui s'écartoient de l'opinion des tyrans. Dieu laisse à l'homme la liberté de parler et de penser, mais les factieux crurent pouvoir le priver de cette double faculté ; si l'on ne se rend pas à notre avis, disoient ils avec fureur, nous armerons un peuple, dont nous sommes les souverains moteurs, les oracles, et les Dieux, et il fera briller le fer et gronder le canon.

Necker flottant entre l'orgueil qui le pressoit de paroître, et la politique qui lui conseilloit de se tenir à l'écart, eût voulu quitter sa place, et pouvoir y demeurer. Son crédit baissoit à l'Assemblée nationale, et il l'eut prévu sans doute, sans l'amour propre dont il fut toujours l'esclave. Il ne se montroit à l'Assemblée qu'à dessein de s'y faire admirer, mais l'homme perçoit à travers l'héroisme dont il croyoit s'envelopper. On lui disoit interieurement : quitte ce manteau, il n'est pas fait pour toi. L'agiotage, comme un arbre dont il étoit la séve et le tronc, ombrageoit la capitale de ses tristes rameaux. Le ministre habile à faire hausser

ou baisser les effets, selon son bon plaisir, profitoit de cet avantage, pour augmenter ses revenus, sans qu'il fut possible de l'en convaincre. Mais on le devinoit. Le monopole obstruoit le commerce ainsi que l'industrie, et une espérance que des voix gagées enfloient de toutes parts, étouffoit les plaintes des habitans. Il y avoit de tems en tems quelques petits décrets anodins qui engourdisoient les grandes douleurs ; on n'avoit plus en s'éveillant la même ardeur ; et l'agiotage, ainsi que l'usure devenoient un mal général.

Les explosions de l'Amérique, dont le décret sur la liberté étoit la véritable cause, loin d'allarmer l'Assemblée, ne lui paroissoient que des divertissemens patriotiques. Sous prétexte d'abolir toute idée de servitude, on aimoit mieux une insurrection de la part des nègres, que de les déclarer serfs. Cependant tout seroit perdu pour les noirs, et pour les mulâtres eux-mêmes, s'ils s'avisoient de se révolter ; ils n'ont d'existence, que par leur soumission et leur travail, et quiconque oseroit les en affranchir deviendroit à-coup sur leur plus grand ennemi. Autant d'insurrections contre les *Aristocrates*, autant de coup de malheurs pour l'ouvrier. Artistes, negocians, hommes de peine, que deviendrez vous quand ils seront ruinés ? leur indigence causera la vôtre, et vous riez de leur dénuement et de leur douleur. Quelle absurdité !

Le faiseur de brochures est assez stupide,

pour croire que la France n'a besoin ni de ses colonies, ni de ses fabriques, ni de ses troupes de lignes, ni des seigneurs, pour se soutenir. Il croit qu'en faisant courir sa plume, à-tort et à-travers, sur un frêle papier que le vent emporte, il a consolidé l'état par ses sarcasmes, et ses brailleries, tandis que tout chancelle, que tout écroule. Rien de plus facile que de se bercer de vaines espérances, quand il n'y a que l'imagination qui en fait les frais; rien de plus beau que de voir des hommes neufs qui n'ont jamais vu le feu, mettre en déroute, des Croates, des Talpaches, des Pandours, terriblement aguerris dans les combats, quand un joli rêve nous présente ces objets. Mais la raison juge différemment. C'est une semblable illusion qui vint persuader au peuple de Marseille, qu'il devoit écraser l'Aristocratie des négocians, les exclure à jamais ainsi que les capitalistes, de l'administration d'une ville de commerce. Nombre de familles se préparoient à partir depuis cette époque, et le peuple en venoit au point de ne vouloir, ni impots, ni troupes réglées, ni prisons; « c'est un ivrogne qui veut avoir la « clef de la cave, dit sagement un Anglois « témoin de cette espèce de révolte »

Si de cette extrémité du royaume on passe dans la capitale, combien de malheurs, et de malheureux! D'après l'inspection des commissaires chargés de répartir des secours aux indigens, sur six-cent mille citoyens qui tout au plus forment aujourd'hui sa po-

pulation, ils'y trouve cent-vingt mille pauvres effectifs, et l'on peut gager à coup sur qu'aucune ville du monde n'offre une pareille proportion. Les districts on beau s'efforcer de soulager une classe aussi nombreuse, ils ne sauroient remplir le vuide immense que l'émigration des riches qui se rendent en foule dans des régions éloignées, laissent au milieu de nous. Leurs aumônes, malgré la note infâmante, d'*Aristocrate*, qu'on leur applique à tout propos, étoient abondantes. Les curés de Paris en ont la liste, il peuvent la montrer; sans parler des largesses secretes qu'ils répandoient sur ceux qui leur étoient attachés. La duchesse de l'*Infantado* versoit annuellement plus de quatre-vingt mille livres en œuvres de bienfaisance, mais ceux même quelle soulageoit, l'outrageoient comme *Aristocrate*, et l'on disoit que c'est une effervescence patriotique, tant on avoit fasciné les esprits.

Encore si l'on revenoit de ses préventions, lorsqu'on est détrompé; mais on ne veut pas être instruit. MM. de Barentin, d'Autichamp, de Broglie, de Puisegur, eurent beau être innocentés, ils n'en sont pas moins coupables aux yeux des démocrates. Rien de plus difficile à déraciner que la démocratie.

On agita la grande question touchant l'influence du Monarque sur les armées, c'est-à-dire que ce bon Roi, se trouvant à la merci de l'Assemblée, attendoit en silence le jugement qu'elle devoit prononcer sur son pouvoir. On ne lui en laissa que l'ap-

parence, et c'est ainsi qu'on prolongeoit son martyr, par la manière dont on le dépouilloit chaque jour de son autorité. S'il n'en est pas jaloux, il doit être content.

Il falloit que tout ce qui se trouve sous la domination françoise ressentît le contre coup de la révolution; le Port-au-Prince, et le Cap François furent aux prises pour la juridiction: il y eut un arrêt de blâme et de bannissement contre les magistrats qui s'étoient volontairement réunis. Cette discussion tenoit à bien des faits qu'il est inutile de détailler.

M. Laiser fut arrêté dans Paris par un commissaire au chatelét, et dix hommes de la garde nationale, comme auteur d'un libelle infamant qu'il ne connoissoit même pas; la simple indication d'un individu sans domicile, et totalement inconnu a suffi pour le traiter en coupable, on l'a détenu pendant plusieurs jours, en prison. Le comité des recherches n'etoit pas moins dangereux que l'abus des lettres de cachets; on étoit poursuivi arrêté, puni sur un simple rapport, et cette inquisition contre la quelle la nouvelle philosophie a si souvent et si fortement crié n'étoit que la rivale de celle-ci.

l'Empereur Joseph II mourut alors, mais qui à t-il de commun, dira sans doute le lecteur étonné, entre ce Monarque et l'objet de cet ouvrage? Qu'on interroge le public, qu'on parcoure les abominables écrits de 1790, et l'on saura qu'on en prit occasion pour outrager plus que jamais la Reine

son auguste sœur; l'on verra que Joseph quoique servilement copié dans ce que l'Assemblée nationale a fait de mieux pour le bien public, fut horriblement vilipendé par tous les avortons de la littérature, que la barbare persécution du fanatisme s'étendit jusque sur les Empereurs, et jusque sur les morts. Oui le tombeau lui même, et un tombeau sacré, quoiqu'en dise la folie du jour, qui ne met nulle différence entre le Monarque et le sujet, ne fut point à l'abri de la fureur populaire. Quelles calomnies à l'occasion du Brabant dont on a fait un journal pour avoir la Bénigne occasion de publier des atrocités. On alla jusqu'à faire des motions pour qu'on ne portât pas le deuil de l'Empereur.

O mon siecle ! Comment serez vous traité par ceux qui nous survivront ? On soutenoit en pillant, en brulant, en saccageant, que ces malheurs étoient imaginaires, et que l'aristocratie seule les supposoit, pour avoir droit de décrier les opérations nationales. Jusqu'où ne pousse-t'on pas la méchanceté ; je ne veux que la bretagne, pour trouver plus de quarante châteaux, tant dévastés que brulés. On sait la persécution qu'éprouva M. de. . . . . . , et sa famille; après s'être refugié à Rédon, il se vit obligé d'en déguerpir. Des agitations intestines désoloient presque tous les pays, et Paris quoique dans une continuelle convulsion étoit encore le plus tranquille. On sait combien la ville de Lyon ressentit de secousses ;

si

Si j'en supprime les détails, c'est que je crains de fatiguer le lecteur, en lui remettant continuellement sous yeux lès mêmes atrocités. Celle qu'on commit à l'égard de M. Imbert Colomès, le négociant le plus vertueux de la ville de Lyon, est vraiment effrayante. Des furieux le poursuivirent jusque dans la maison commune et là ils l'eussent coupé par morceaux, s'il ne fut échappé par les toits; telle étoit la récompense qu'on préparoit à un commerçant qui, pour avoir lutté contre les impots, fut menacé d'une lettre de cachet, sous la tyrannie de Brienne et de Lamoignon; qui avoit bravé le despotisme de Vergennes, et qui dans sa fabrique faisoit vivre sept à huit cent ouvriers. Au moment de la plus cruelle émeute, il n'avoit distribué qu'une simple cartouche par cinq hommes, avec ordre de ne s'en servir que pour leur défense personnelle, et cela le rendit tellement odieux qu'on ne cessoit de crier à la lanterne, mot qu'on s'accoutume à prononcer en riant, mot qui désormais doit effrayer quiconque a de l'humanité.

Je n'ai point encore parlé du tourment de la frayeur qui glaçoit une partie des citoyens: les uns redoutoient la banqueroute, les autres une guerre civile, ceux-ci fuyoient, ceux-là se tenoient cachés, et dans les aziles les plus retirés, comme dans les chemins les plus ouverts, chacun voyoit la famine ou la mort. C'étoit un tremblement général. Mon fils est un abbé, disoit une

mère allarmée, et je crains de ne pas le revoir; mon époux est garde du Roi, disoit une femme désespérée, et je frémis qu'il ne soit immolé.

J'ajoute à cette frayeur celle que des parens et des amis avoient des duels qui se proposoient continuellement. Outre quelques femmelletes qui se faisoient un jeu d'aller voir nos jolis fanfarons se battre aux pistolets, combien de mères, d'épouses désolées que la fureur des combats particuliers mettoit au désespoir. On n'osoit demander des nouvelles d'un frère, d'un fils, d'un neveu, dans la crainte d'apprendre son agonie, ou sa mort. A huis clos, en plein champ, ce n'étoit que des attaques, des meurtres, des assassinats.

Après la libération de M. Augeard fermier général, qu'on avoit incarcéré, sur la délation d'un commis, à titre de conspirateur qui devoit occasionner la plus terrible contre-révolution, et qui quoiqu'entierement innocent, se vit au moment d'être supplicié, l'abbé ..... de Launey transféré des prisons de Rennes sa patrie dans celles du chatelet, comme auteur d'une brochure qui déchiroit le saint évêque d'Autun, vint servir de pâture aux nouvellistes qui vouloient à quelque prix que ce fut avoir chaque jour quelque histoire tragique, ou quelque mort illustre à raconter, nouvellistes d'autant plus dangereux que, débitant le faux comme le vrai, et se faisant des sistêmes d'une politique souvent extravagante, ils n'emplo-

yoient leur bavardage et leur oisiveté qu'à grossir les malheurs, et qu'à s'en entretenir. Platon ne vouloit pas de cette vermine dans sa république et il avoit raison.

Les cafés presque tous entachés de la démocratie, ne sont devenus le repaire d'une foule de republicains incendiaires, que parce qu'ils furent de tout tems le rendez-vous des nouvellistes. C'est là qu'on aiguise les traits contre les souverains, de manière à ne pouvoir dire le moindre mot en leur faveur; on n'y trouve que des feuilles meurtrières, on n'y entend que des propos séditieux, et l'homme raisonnable y souffre, pour peu qu'il ait le courage de s'y arrêter. Tel est l'esprit de parti, et tels en sont les funestes effets. Parmi les personnes mêmes les plus liées de goûts et de sentimens il divise tellement les esprits, qu'une dame écrivoit à son amie, ma très-chère, je ne vas point vous voir, dans la crainte de nous brouiller. Voilà une singulière intimité.

Si la justesse d'esprit n'étoit pas aussi rare il n'y auroit qu'une même manière de voir, et de penser, mais la tête de l'homme comme celle de la femme, est un magasin de bizarries, qn'on croit une marchandise de bon aloi et l'on ne veut pas faire d'autres emplettes. Les passions viennent ensuite à la traverse, et comme elles se travestissent, l'on se croit excellent patriote, lorqu'on n'est qu'égoiste,

D'après cette vérité, la ressource des as-

signats ne pouvoit être considérée, que relativement à des intérêts personnels. Il en falloit absolument créer, pour accélérer la la vente des biens du clergé, faussement nommés biens nationaux. Quel droit en effet avoit la nation sur un dépôt sacré qu'on n'avoit remis à l'église, qu'aux conditions de ne jamais l'aliéner; sur un bien, dont toutes les loix avoient garanti la conservation; sur un fond que les fondateurs n'avoient doñné, qu avec la sanction du souverain, et le consentement, au moins tacite, de la nation même.

Mais les nouveaux décrets renversent toutes les anciennes loix et tout ce qu'ils renversent est constitutionel. Ainsi c'est un point essentiel de la Constitution, que le dépouillement universel du clergé, que la multiplicité des assignats, pour faciliter l'achat de ses biens, pour rembourser en papier toutes les charges qu'on avoit payées en argent comptant, pour favoriser l'agiotage, qui n'est plus l'ouvrage d'un seul, mais celui de l'administration.

Eh qui nous dira que ces assignats, qui perdent tous les jours de plus en plus sur la place, n'auront pas le sort des billets de Noüet, et qu'on n'en fera pas au-delà du nombre fixé. Quand d'un trait de plume on crée des millions, il est bien difficile de se retenir, sur-tout aujourd'hui que la probité n'est plus qu'un mot, l'honneur qu'une chimère, et que sous le manteau du patriotisme l'on couvre tous les vices.

Combien de subterfuges et de scélératesses ne mit on pas en usage, pour tirer un profit criminel des billets de la caisse d'escompte et des assignats. La rue Vivienne devint aussi célèbre que la rue Quincampoix, du tems des billets de banque, et ce fut Necker, avorton du trop fameux Law qui, par son manège, fit de l'hotel de la monnoie une fabrique de papier, L'abbé Maury l'avoit pronostiqué ; ce funeste avenir que son génie rendoit présent, se réalisoit de la manière la plus allarmante. Sans force, sans crédit, sans richesses que des valeurs purement arbitraires, tel est l'état de la France depuis la prétendue régénération du Génevois qui n'a fait qu'augmenter ses charges et ses maux.

Il présenta un nouveau mémoire à l'Assemblée, mais sans aucun plan ; ce n'étoit qu'un tissu de phrases insignifiantes, et qui avoient la redondance ordinaire de l'orateur, pour principal mérite. On ne lui voyoit pour collaborateur que son petit du Fresne, parfaitement digne de lui être associé, comme une fidèle copie de son orgueil et de sa dureté. Toutes les plaintes des malheureux, toutes les plus justes réclamations de ceux que l'injustice avoit maltraités, venoient se briser contre le cœur de ces deux financiers, qui n'éprouverent jamais le sentiment de la pitié, et qui n'avoient pas même le mérite d'assaisonner leur refus de cette bonté compatissante, dont la misère ne paroit que trop souvent se

contenter. Les dernières paroles du mémoire de Nécker, renvoyoient la Nation à l'espoir d'une plus forte espérance; on ne pouvoit mieux se jouer des malheureux François, qu'on réduisoit à la condition de ceux qui attendent l'amélioration de leur sort d'un billet de lotterie.

On reprit enfin la cause des religieux qu'on laissoit languir dans une incertitude désespérante, sur le lieu de leur domicile ainsi que sur leur sort, et ce furent leurs honnêtes bourreaux, Camus et Treillard, qui les dépouillerent de leurs habits comme des hommes qu'on conduit au supplice, en les abandonnant à la discrétion d'un peuple, que la vue d'une robe monacale, jete dans la fureur, et en leur permettant de se travestir comme bon leur sembleroit; martyr accablant, pour des solitaires qui respectent leur état et qui se glorifient de porter les livrées de la pénitence.

Par l'arrangement qu'on prit, les bons religieux comme les mauvais, éprouvent le plus cruel tourment. Les bons ne retrouvent plus la vie claustrale, à la quelle ils s'étoient voués jusqu'à la mort; et les mauvais n'ont pas même, la médiocrité nécessaire pour subsister.

Les démocrates applaudissent à ce traitement rigoureux; car ils deviennent frénétiques toutes les fois qu'il s'agit des prêtres et des religieux. Il semble, à voir leur rage s'exhaler, qe c'est une espece qui ne tient à l'humanité que par une figure humaine,

et qu'il ne faut ni consoler, ni assister.

Eh bien! ils périront poursuivis de maison en maison, comme de vils animaux, à mesure que leur nombre diminuera, et la postérité les comptera parmi les victimes de la révolution.

Il y a quelques jours qu'un de ces hommes qu'on poursuit avec tant d'animosité, s'offrit à ma vue; son visage vénérable accompagné de cheveux blancs, me fit la plus vive impression, lorsque je l'apperçus dans un bois assis sous un feuillage, où il répandoit des larmes.

« Je pleurs, me dit-il, mon état et ma dépouille au moment où la mort alloit faire cette fonction. Il y a soixante neuf ans que j'existe dans le cloître, au milieu du silence et de la paix; (il en avoit quatre-vingt trois) et par la manière dont on nous traite, nos maisons ne sont plus que le séjour du désordre; la règle a totalement disparu, l'indépendance sous prétexte de liberté, a entièrement détruit la subordination, on ne parle plus que de liberté, chose aussi dangereuse pour des religieux que pour le peuple; le vœu d'obéissance ne paroît plus aux yeux de la jeunesse qu'un vœu meurtrier. Il semble que l'on ne nous commandoit que des choses absurdes et même impossibles; cependant l'harmonie ne subsiste que par une sage soumission à des supérieurs. Si je pouvois hâter ma mort par des soupirs, l'heure de mon trépas auroit déjà sonné. L'on diroit avoir l'acharnement qu'on met à nous

tourmenter, que nous ne sommes, ni citoyens ni françois, et ce sont nos oncles, nos cousins, nos freres même qui trouvent du plaisir dans l'art de nous maltraiter. Leur rage contre nous est une fureur rafinée, dans un tems où ils disent que tous les hommes sont égaux, dans un tems où ils prétendent ne travailler que pour soulager l'humanité ».

« Mais qu'ils se tranquillisent, dans peu d'années nous leur remettrons le coin de terre qu'ils nous laissent, et dont je ne saurois fixer le lieu. Peut-être regretteront-ils les aziles où leurs parens comme leurs amis trouvoient une subsistance honnête; où l'on rencontroit des hommes toujours prêts à exercer l'hospitalité, à venir à l'aide de ceux qui avoient besoin des secours spirituels, et temporels ». Il me serra la main, et me dit tendrement, adieu, prit son bréviaire et je le quittai, réfléchissant sur le danger des révolutions qui, en désorganisant les sociétés les mieux combinées amènent l'anarchie. Au reste que feroient les Religieux sous des loix qui ne tendent qu'a détruire l'essence de la religion. Leur anéantissement est une juste conséquence du nouveau régime qu'on veut établir, mais ce qu'il y a d'étrange, c'est qu'on regarde comme anti-patriote, comme incendiaire, un évêque qui gémit d'un pareil malheur.... Eh! depuis quand les gémissemens sont-ils des attentats? Il ne manque plus aux entreprises de nos nouveaux tirans que de mettre un baillon à chaque personne qu'on dépouille de ses

titres, de ses privilèges et de ses biens. Cela seroit d'autant plus facile que par le moyen des districts, l'on répand et l'on perpétue l'esprit d'insurrection. L'on ne peut y paroître sans entendre des motions sanguinaires, des choses inouies, des subversions totales de ce qui rétabliroit l'ordre et la paix.

Cette fureur qui, selon la fable, saisissoit les Bacchantes, semble attendre sur le seuil des portes les membres des districts pour s'emparer de leur ame et de leur sens. On juge à l'inspection seule de leur geste et de leurs yeux du délire qui les transporte, et qui leur fait pousser des cris capables d'effrayer.

La commisération qu'on cesse d'avoir pour les religieux se tourne du côté des Juifs et des comédiens. On prit à tâche à l'égard des premiers de faire mentir les prophéties qui prédisent qu'ils n'auroient ni temple, ni pontife, et qu'ils seroient par-tout un peuple isolé; quant aux seconds, on crut devoir ennoblir une profession dont les passions empruntent le moyen d'établir leur empire sur les ruines de la vertu.

On leur donna tous les avantages possibles, et ce fut l'évêque d'Autun qui se constitua l'apôtre et l'avocat du peuple Hébreux, sans doute par sympathie, en ce qu'ils sont de grands agioteurs, et d'illustres partisans de l'usure. Il est plus que vraisemblable qu'on aura fait d'amples distributions, pour obtenir un pareil honneur; mais loin de ca-

lomnier, je m'en tiens à ce que tout le monde sait sur cet article, et il n'y en a que trop.

Au milieu d'une multitude de décrets qui grossissoient tellement le volume de la constitution qu'elle fait une masse énorme, il y en avoit sans doute qui ne pouvoient qu'opérer un grand bien; mais à la manière dont on les formoit, ils paroissoient autant d'ouvrages *ab irato*; on avoit l'air de les faire avec un esprit de haine et de vengeance, et le Monarque sembloit les sanctionner comme ces prisonniers qui signent entre deux guichets pour assurer le public de leur prétendue liberté. Il est triste de faire des œuvres d'humanité sans être réellement humain; mais l'ostentation étant le principe et la base de la nouvelle philosophie, il n'y a rien qui doive étonner.

Malgré les efforts du membre Target, la constitution n'arrivoit pas à sa fin. Il ressentoit les douleurs de l'enfantement, sans pouvoir produire le fruit qu'on attendoit de ses vigoureux soins. Il n'y a plus de doute qu'on ne l'eût déjà vue portée en triomphe sur les bras des douze cent députés, si à l'exemple du conclave, on eût diminué leurs émolumens comme on diminue la portion des cardinaux lors qu'ils traînent l'élection du Pape en longueur.

Mais quand on est à paris, et qu'on a dix-huit-francs par jours pour n'arriver dans une salle qu'à dix-heures du matin, ou sans les criailleries, la plupart dormiroient, l'on ne pense pas à partir. Un curé de campagne

qui se trouve sans obligation d'aller à l'office, sans nécessité de dire un seul mot de breviaire, recevoir plus dans un mois qu'il ne recevoit dans toute l'année, s'applaudit de sa position. Eh plût au ciel ! dit-il en lui-même, que je puisse la rendre inamovible ; c'est ainsi qu'à ce prix l'on est un généreux patriote, tandis que l'honnête homme qu'on dépouille, et qui se plaint, est un mauvais citoyen.

L'on fera bientôt un dictionnaire où l'on changera la signification des mots. *Assassin* voudra dire bienfaisant, *bruleur de chateaux* patriote, *coupeur de têtes* citoyen actif, *ennemi du Roi* brave françois. Tandis que des hordes de brigands commençoient à reparoître, et qu'en alsace sur-tout, ils devastoient les forêts, coupoient les arbres avec l'intrépidité d'une scélératesse consommée, arrachoient le drapeau rouge des mains de la milice, et le plantoient à la place des chênes qu'ils abattoient, M. Bergasse publia un ouvrage digne de la plus serieuse attention, s'élevant avec autant de raison que de force contre la tyrannie des démagogues, et celle de toutes les autorités arbitraires ; il démontra les dangers d'un tribunal qui doit connoître des crimes de haute trahison ; il engagea la nation françoise, à sortir un instant du cercle des folies et des horreurs que vomit journellement l'imprimerie, pour méditer, l'histoire en main, ce terrible sujet. Il démontra que suivant les ordres du comité, les délits les plus vul

gaires deviendroient des crimes de lèze nation, et que les accusations même les plus absurdes se convertiroient en réalités ; tant la prévention fait chaque jour de progrès ; il fait voir que la constitution françoise peut se changer dans un despotisme oligarchique, auquel nul citoyen ne pourroit resister, et qui engloutiroit à la fin tout le pouvoir national.

Malgré tous les efforts qu'on faisoit de toutes parts pour étouffer la vérité, malgré l'ardeur avec laquelle on osoit contester les brigandages commis dans quelque provinces, jusqu'à accuser, selon l'usage, les victimes de ces violences de les avoir commises, ou du moins provoquées, des communes respectables, réclamèrent contre ces excès, et imiterent celle de l'Uzarche en bas limousin qui prit un arrêté qui justifie ce qu'on dit à ce sujet. Cet arrêté a été rendu à la réquisition du maire, qui s'indigne avec raison que différentes feuilles de paris traitent des brigands de bons citoyens et d'erreurs légères des massacres.

On sollicite l'assemblée nationale, dans cet arrêté, de faire instruire avec le plus grand éclat le procès du sieur Durieres et des deux autres particuliers accusés d'être les auteurs des séditions et désordres dans les différens endroits de la province, où l'on assure que c'est la voix publique, et non les aristocrates, qui accuse ceux qui sont détenus dans les prisons de Tulle.

Il y avoit trop long-tems qu'on n'avoit

mis quelque gentil-homme sur la scène, pour ne pas y revenir. Ce fût le tour de Mr de Mallebois qu'on dit avoir été dévoilé par un sécretaire comme auteur d'une nouvelle conspiration; quelles absurdités ne débitat-on pas à cette occasion? le sujet étoit trop important et trop beau pour que les folliculaires le laissassent échapper. Quelle excellente proie pour leur rapacité. Il y avoit au moins pour trois semaines de sottises à débiter, c'étoit une fortune pour des scarrabées qui ne vivent que des ordures qu'ils vont remuer.

Mr. Augeard venoit d'être pleinement déchargé de son accusation, et vîte il fallut lui substituer un prétendu coupable, pour que les nouvellistes eussent de quoi entretenir leur criminelle oisivété, et le peuple de quoi alimenter sa fureur. *Uno avulso, non deficit alter* L'assemblée nationale continuoit toujours ses séances, et il n'y en avoit pas une qui ne fit trembler ceux qui remplissoient des places, ou qui possédoient des emplois; ils voyoient leur destitution comme une chose infaillible dans l'intention des députés qui se promettoient de renverser le royaume pour le rétablir. Grande et dangereuse entreprise, mais que n'ose-t-on pas, lorsqu'on a pour soi tout un peuple armé dont on a changé les mœurs et subjugué les volontés.

La vénalité des charges offusquoit depuis long-tems les beaux esprits; en vain le profond Montesquieu, le sage d'Aguesseau

avoient démontré qu'un magistrat sera toujours prêt à vendre la justice lorsque ne tenant qu'à l'indigence, il ne craindra pas de ternir son honneur, comme un homme bien né, et qui jouit d'un bien considérable; envain ils avoient prouvé qu'un magistrat nommé par élection ne devroit souvent sa place qu'à la brigue ou à la faveur. Autre tems, autre mœurs. Le règne de ces deux grands hommes étoit passé, et l'on doit sans doute s'étonner que dans l'espace de dix ans, les opinions ayent tellement changé, que le françois de 1780; diffère entierement du françois de 1791. Ce ne sont ni les mêmes principes, ni les mêmes idées; les livres mêmes dont on faisoit ses délices sont absolument proscrits, et les amis qu'on fréquentoit deviennent des objets qu'on fuit.

Il y eut néanmoins des députés qui attachés aux premiers principes, firent voir les inconvéniens d'une magistrature sans biens, sans parenté, ne portant que sur les élections du peuple et n'ayant de crédit que par lui. On rappella la cruelle épreuve des conseils supérieurs établis par le chancelier Maupeou, d'autant plus qu'on ne fait pas des juges avec une hache, comme on faisoit des dieux à Rome au tems du paganisme. On parla du sort de plus de deux cent mille familles dont on renverseroit les fortunes et l'on prouva que ce ne seroit pas les titulaires seulement qui souffriroient d'une pareille suppression, mais qu'en leur enlevant leur état on ruineroit leurs parens,

leurs enfans et sur-tout leurs femmes, qui avoient souvent payé le prix des charges par une dot considérable ; on finissoit par faire le tableau des malheureux qui étoient déjà trop multipliés pour qu'on osat l'augmenter.

Paroles inutiles, le sort en étoit jetté et les représentans de la nation avoient resolu l'anéantissement total des parlemens ; il y avoit trop d'avocats dans l'assemblée, pour ne pas les recompenser de leur zèle patriotique, et il leur falloit au moins une place de juge, pour les dédommager de la peine qu'ils avoient éprouvée, de n'avoir été que subalternes au palais et de n'y avoir pas siégé sur les premiers bancs. Les curés auront aussi leur tour, les uns auront des cures plus considérables, les autres des évêchés, fallut-il dépouiller les pasteurs légitimes. Quand rien n'arrête la main d'un marchand qui taille en plein drap, il va d'un bout à l'autre et il sépare dans un clin-d'œil l'étoffe la plus forte et la plus serrée, image sensible de ce qui se faisoit à l'assemblée, où le plus habile emportoit un lambeau du drap pour s'en faire un habit.

Il est facile de se figurer qu'elle fut alors l'agitation des parlemens, et cependant sous une apparence de tranquillité, ils ne se virent débarrassés du despotisme ministériel, que pour passer sous celui de l'assemblée nationale. Le premier n'avoit fait que de les entamer, le second les

ensevelit; il n'y eut qu'une motion en leur faveur, celle de Desprémenil qui s'efforçoit de repousser le mal qu'il leur avoit fait, en leur demandant sans réflexion les états généraux ; mais comment exiger d'un esprit bouillant, cette tranquillité d'ame qui laisse entrevoir l'avenir, et même qui le fait servir à ses desseins. Ses paroles ne furent que des soupirs stériles, sur l'inhumation d'un corps dont il se glorifioit d'avoir été membre. Les plus sages têtes du parlement n'eurent pas l'esprit de le deviner, il les séduisit par son éloquence dangéreuse à tous égards, et grace à son impétuosité, ce parlement s'affaissa sous les coups d'un despotisme qui, pour être antiministériel, n'en est que plus rédoutable.

La compagnie des Indes fut appellée selon l'ordre du jour, car aulieu de terminer une discussion, de maniere à n'y pas revenir, on passoit d'un sujet à l'autre, tant pour traîner les choses en longueur, que pour tenir en suspens les esprits. Ces délais devenoient un tourment ; personne ne savoit s'il devoit craindre ou espérer, mais il y avoit une conspiration pour que tout le monde souffrit, et ce projet étoit pleinement exécuté. Grands, petits, nobles, roturiers, prêtres, laïques, tout se ressentoit de la commotion générale du royaume, et de l'effervessence des districts qu'on pourroit nommer des volcans ; toujours fiers des services qu'ils rendirent à la capitale, aux premiers momens de la révolution, ils finiroient

par

par devenir tyranniques, si les municipalités ne leur mettoient un frein.

Pour revenir au prétendu plan de contre révolution ébauchée par M. de Maillebois, on n'en s'avoit absolument rien que sur des rapports frivoles. On demandoit suivant ce projet, huit millions au roi de Sardaigne, autant au roi d'Espagne, autant au roi de Naples ; les Princes d'Allemagne, l'Empereur lui même devoient fondre surtout ce qui tient à la démocratie, et du milieu de ce carnage, il devoit sortir une volonté absolue de Louis XVI, pour remettre l'ordre, et renvoyer chacun en sa place. Quoique ce ne fut qu'un songe né dans le cerveau creux de quelque misérable libelliste, la gente démocrate eût la plus grande peur suivant sa coutume, et la nouvelle se répandit, avec une rapidité surprenante. Les moins braves offroient d'aller en hollande, chercher le conspirateur, bien sur qu'on ne les prendroit pas au mot, et que leur fanfaronnade passeroit aux yeux du peuple, pour le plus bel acte de patriotisme; les folliculaires l'avoient publié, et c'étoit un crime de leze-nation que de ne pas croire à leur autorité.

Cependant on étoit tous les jours dupe des délations, et ces méprises ne corrigeoient personne; on vouloit absolument que tout fut trouvé coupable, et l'on auroit volontiers écrasé les juges du châtelet parce qu'ils avoient absous et mis en liberté la demoiselle de Bissy, les sieurs Douglas,

de Livron, Regnier, Comeyras, et autres prétendus conspirateurs enfermés depuis cinq mois, et dont on ne pouvoit prouver le délit.

La justice ne devoit plus s'étendre sur ce qu'on nomme aristocrate, et les tribunaux ne devoient leur être ouverts que pour les frapper. Tyrannie d'autant plus rédoutable que dans la crainte d'être soupçonné d'aristocratie, l'on ne déguisoit que trop souvent sa pensée, et que c'est lorsqu'on crie de toutes parts *liberté* qu'on éprouve un pareil esclavge.

Delà cette gaieté françoise, cette franchise naturelle exilées de toutes les sociétés. On ne sait plus rire, on ne saura bientôt plus parler, et ces conversations agréables qui caracterisoient la nation, ont pris le ton lugubre du gémissement ; si l'on joüe ce n'est que pour se procurer un numéraire qu'on ne trouve plus que dans les tripots.

Parlerai je de la révolution des muses, dont le commerce est si doux, et si consolant ; fugitives à la manière de nos femmes les plus qualifiées, elles quittent la france sans nous assurer de leur retour. Poëtes infortunés qui n'aviez pour tout moyen que votre lyre et vos vers ; vous souffrirez comme les autres ; car tel est le sort commun nulle classe n'est exceptée des malheurs qui accablent la malheureuse france, où l'on ne trouve plus que l'empreinte de la vengeance et de la fureur ; où partout il existe des traces ensanglantées, des meurtres

et des seditions ; où partout des écrivains atroces calomnient ; où tout espoir de mieux est évanoui.

Mais chose inouie, chose qu'on ne trouve point dans toutes les histoires, toute l'efférvescence dont la rage la plus violente est capable ne suffit point à la frénésie des conjurés, ils se désespèrent de ce que le cœur de l'homme, n'a pas une atrocité pire que celle du lion ; le comtat Venaissin, comme étant une proprieté du souverain Pontife que Camus et sa horde détestent, fut choisi de préference, pour avoir part à la désolation dont gémit tout citoyen honnête ; l'on s'empresse d'y semer le trouble et la division. Des brigands soldés par le nouveau régime, partent avec la fureur dans l'ame, la scélératesse dans les yeux, traversent le rhône, se précipitent sur les terres papales, avec impétuosité, soulevent les habitans, contre le vice-légat, fomentent une guerre intestine, qui amène les plus grandes horreurs.

O Alexandre vous qui fîtes répandre tant de sang ! O Attila surnommé justement le *fléau de Dieu*, vous n'auriez pas si bien fait ! déjà le peuple d'avignon entre dans l'hotel de ville, déjà la Municipalité se voit forcée à abdiquer ses fonctions ; on a beau vouloir persister à rester sous la domination du S. Siége, la plus douce qu'il y ait dans l'univers ; promesses, cabales, pamphlets, tout vient à bout de séduire les esprits, et la diversité d'intérêts et d'opinions, produit une

tempête qu'on a toute la peine du monde à calmer. Les trois ordres réunis à Carpentras prennent une délibération par la quelle les principes de l'Assemblée nationale de France doivent être adoptés, comme étant le bien suprême des sociétés, comme le fondement de la justice même de Dieu, et qu'elle justice, ô ciel ! Que celle qui enlève les propriétés, qui dépouille le Monarque de son pouvoir, qui donne aux peuples une souveraineté supérieure même à celle des Rois, qui fait enfin un objet effrayant de la religion, sous prétexte qu'on va rappeller les premiers tems de l'église ; on aura sans doute voulu dire que les premiers siècles du christianisme ayant été des siècles de persécutions et d'horreurs, on les reproduit sous la même forme. Je ne trouve que dans ces rapports un véritable parallele, l'histoire des Nérons, et des Dioclétiens, qui recommence. Les calomnies continuellement répétées attaquoient trop de personnes pour que M. d'Antraigues en fut à l'abri ; on l'accusoit d'être impatriote, et d'avoir engagé les citoyens à ne point payer la contribution nationale, il ne les fit revenir de leurs préjugés qu'avec une peine infinie, et encore fallut il une lettre adressée au président de l'Assemblée pour se disculper entierement des calomnies, dont on osoit noircir sa conduite. Mais il n'y avoit nulle réputation sur la terre qu'on ne put facilement obscurcir. C'étoit même un crime irrémissible d'excuser ceux qu'on vouloit

perdre. Que dis-je on les gagnoit de vitesse en les acusant d'avoir tous les torts, et il falloit croire, comme article de foi, cette ridicule absurdité, ou passer pour le plus dangereux *Aristocrate*.

Chaque jour, disons mieux, chaque heure amenoit les événemens les plus extraordinaires. Qui auroit cru, par exemple, que des biens consacrés au culte des autels, au soulagement des pauvres, à l'entretien des pontifes se vendroient à l'encan ? phénomene sans doute incroyable dans un empire catholique, et sous les yeux d'un Roi tres chrétien; mais phénomene occasionné par l'abus que les ministres de la religion faisoient de leurs revenus. Les scandales de la plus-part d'entre eux étoient à leur comble; ils ne connoissoient les pauvres, que pour les rebuter, les mœurs que pour les profaner; leur ministere que pour le deshonorer. Mais on réforma ces énormes abus, par des abus plus grands encore; on ne laisse à l'église, que des ruines et des débris, et l'on reduit ses pontifes presque à la mendicité. Envain les évêques, de Clermont, de Nancy, d'Agen, ont soutenu la cause de la religion, ils n'ont frappé que l'air, de sorte que leurs remontrances ne feront impression que sur la postérité, tant le siècle présent est corrompu.

Rien de plus malheureux sans doute, rien de plus désesperant, que d'appeller de l'âge présent aux ages futurs pour se faire entendre, et pour obtenir justice, dautant plus

que le mal sera fait, et que la posterité quoiqu'indigné ne pourra reparer les breches, et les playes qu'on a faites à l'église. Je me la represente poussant des soupirs sur des ruines, la seule chose qui lui restera de tant de sages établissemens, de tant d'abbayes célebres, dont le pompeux aspect éxcitoit l'admiration et la curiosité du voyageur. Que verra-t-on désormais en france ? des carcasses de batimens, des décombres qui auront pris la place des plus superbes édifices ; c'est là dira-t-on, qu'il éxista jadis un superbe monastere; c'est là que le plus bel hopital contenoit nombre d'aveugles, hopital fondé par le plus sage et le plus saint des Rois ; c'est là qu'une maison parfaitement disciplinée contenoit deux cent filles nobles, dont l'éducation royale étoit gratuite, sous l'inspection des personnes les plus régulieres et les plus vertueuses, et que la pauvre noblesse amenoit de toutes les parties du royaume des filles quelle n'avoit pas le moyen d'élever; et il n'en reste plus qu'une foible trace ; c'est alors qu'on s'écriera, comme autrefois à la vue de la fameuse ville de Troyes, *fuimus Troes . . . . . . fuit Illium ingens.*

Mais avançons, les évenemens s'entassent, et toujours des évenemens tragiques, et toujours des énergumènes qui les célèbrent, ne fut ce que l'insensé Fauchet dont les amplifications aussi dénuées de bon sens que chargées d'épithètes font le plus grand éloge. L'insensé qui ose mettre aux pieds

de la *souveraineté du peuple la soumission du Roi!* tel est le début d'une diatribe contre la légitime autorité, prononcé dans Notre-Dame; autant vaudroit il armer le peuple de poignards, que de lui prêcher une semblable morale, et sur-tout dans un moment où tout l'irrite et l'enflâme.

C'est un prédicateur de la ligue, disoit ingénieusement un homme célèbre qui venoit de l'entendre, ou plutôt un de ces soufflets de fournaise qui ranime le feu de tous les forcénés: le beau ministere à remplir, il n'y à pas d'ame honnête qui voulut s'en charger: peut on prêcher ainsi à moins qu'on ne veuille être évêque schismatique! ambition d'autant plus flatteuse qu'on ne dépend alors, ni du pape ni de l'église, et qu'à l'aide d'une Municipalité, l'on peut impunément enseigner toutes les erreurs.

La disette du numéraire, augmentoit de jour en jour les maux causés par la maniere dont on opéroit la révolution. L'on ne voyoit que le papier capable de rendre à l'argent sa circulation, sans penser que plus on multiplie les billets de banque, plus l'espèce manque, et plus l'agiotage prend faveur. Chacun en fut bientôt à ses propres dépens le triste témoin. Au lieu d'empêcher le commerce le plus usuraire qu'il y eut jamais, on ferma les yeux sur le monopole d'une troupe de bandits qui pour le simple change d'un assignat prirent d'abord cinq et six, et ensuite quinze et vingt pour cent.

Combien ce malheureux trafic n'étoit il

pas nuisible à toutes les classes des citoyens. Le créancier ne recevoit dans toutes les caisses que du papier, et ce malheureux papier ne passoit d'une main à l'autre que pour perdre considérablement ; souvent même il étoit impossible de le trafiquer, faute d'en trouver les moyens. Murmure en conséquence de toutes parts, situation cruelle pour toutes les conditions ! Que de choses n'aurois-je pas à dire sur ce sujet, si des insurrections qui se renouvelloient sans cesse, et qui viennent toujours se placer sous ma plume ne me forçoient pas de suspendre mes réflexions.

Il s'agit maintenant d'un sergent fourier arrêté à Verdun, comme employant tous les moyens de désunir l'armée, et d'une imprudence arrivée, à l'isle, que les folliculaires transforment en un complot. Des chasseurs de Normandie, et un grenadier de royal-vaisseau se disputent une fille, chose malheureusement trop ordinaire dans les régimens, et cette petite avanture devient un sujet de querelle entre quatre régimens ; les uns sont regardés par le peuple comme patriotes, les autres comme Aristocates, et c'est assez pour former un nuage qui créve, éclate, et cause la mort de quelques bourgeois trop curieux. M. de Liveret maréchal de-camp prend sur lui de séparer ces corps, en attendant qu'il eut reçu l'ordre du Roi ; le peuple s'y oppose, la Municipalité fait fermer les portes, et M. de Liveret arrêté dans une citadelle comme coupable attend

son élargissement de la justice même de sa cause. On l'accuse d'avoir excité les soldats, et ce conte est renvoyé par les gens sensés au rang des dix-sept tonnes d'argent enlevées au trésor royal.

Si le peuple de Paris n'avoit pas des connoissances, dont on est privé communément dans le fond des campagnes, on le prendroit pour stupide à le voir toujours trompé par les récits qu'on lui fait, et toujours avide à croire les plus extravagans et les moins vraisemblables; le plus absurde écrit qui tombe entre ses mains, devient à ses yeux, une démonstration sans réplique. Il seroit même dangéreux de vouloir lui en montrer le ridicule, tant la passion est capable d'aveugler les esprits. En vain on attendoit la constitution, comme le terme des effervescences, et comme la fin des maux, il n'en échappoit que quelques lueurs à-travers les obscurités dont elle étoit enveloppée, délai qui ne venoit que du projet de rendre presque tous les décrets constitutionnels, pour ôter absolument au *veto* suspensif accordé au Roi, toute son activité. Par cette finesse la puissance royale, se voyoit sans autorité et la constitution devenoit l'ouvrage le plus volumineux et le plus compliqué. Dieu veuille qu'elle n'ait pas de commentaires; nos bibliotèques de jurisprudence ne seroient qu'un atôme en comparaison des livres qu'elle engendreroit. Cependant il en est du gouvernement d'un royaume, selon tous les sages qui en ont

écrit, comme d'un ouvrage de méchanisme, dont la simplicité fait le plus grand mérite. Avant de poser des décrets, il falloit réformer les mœurs. Ce n'est pas à des malades qu'on donne une nourriture trop forte.

Remettre entre les mains de la nature des François formés sur les modes de Paris ; décréter l'égalité des conditions, lorsqu'il n'y a plus que le joug de l'autorité qui les retient; leur accorder la liberté de la presse quand leur esprit se fait gloire de donner dans tous les écarts, c'est ne connoître, ni son siécle, ni sa nation; c'est dire au plus fort de devenir souverain, c'est lâcher la bride à tous les vices, comme à toutes les erreurs, c'est faire un nouveau catéchisme sur les ruines de la saine morale, et de la vraie religion; mais on le vouloit ainsi, on a rempli son but, sauf les conséquences qui en résulteront, et dont les régénérateurs eux-mêmes sentiront les terribles effets.

L'autorité est un appas trop friand, pour que le peuple s'en désaisisse désormais, dit sagement un ambassadeur.

L'Assemblé nationale continuellement interrompue par des rapports ou par des messages absolument étrangers à son objet, consumoit le tems en des détails minutieux. Les plus grandes affaires dont la discussion devoit être prompte, se trouvoient arrêtées par des incidens dont le souvenir même est fastidieux. Il n'y eut pas jusqu'à un certain Dom Gerle ce chartreux, moitié profane, moitié sacré, qui fût assez stupide pour en-

tretenir les représentans de la nation de ce que les rêves d'une femmelette ont de plus ridicule, tandis qu'un benédictin de la congrégation de St Maur, le général même y étant, n'osa parler pour la conservation de son ordre, ce qui prouve combien il étoit abattu. Toutes les remontrances sans doute ne l'auroient pas sauvé ; mais son dernier soupir eût du moins passé dans l'histoire et nos descendans auroient plaint son sort.

La prolongation d'une assemblée qui devoit durer tout au plus un an, n'etoit favorable qu'à ceux qui chérissoient Paris, qui touchoient dixhuit francs par jour, et qui n'avoient point d'affaires à gérer.

On reprit la question sur la religion qu'on avoit déjà traitée, et ce ne fut que pour éluder l'hommage public qu'on devoit lui rendre, en affectant de dire qu'elle n'avoit pas besoin d'un décret pour se soutenir jusqu'à la fin des siécles. Les beaux esprits s'imaginèrent que la religion *dominante* vouloit dire une religion tyrannique, tandis que cela ne signifie que la religion de l'état; mais comme ils ne sont pas forts en raisonnemens, le clergé ne se mit point en frais pour leur montrer leur erreur. D'ailleurs ils ne vouloient de la religion que ses dotations, et ils eurent de quoi s'applaudir. On leur laissa tout prendre, par une foiblesse qu'on ne peut excuser ; mais on avoit peur, et il falloit souffrir. Le clergé vit dans une séance tous ses biens passer à l'étranger, c'est-à-dire qu'il eût le courage d'assister à ses propres

funérailles sans protester contre cette usurpation. Cet arbre qui couvroit le royaume de ses branches, et des fruits qu'il produit annuellement, ne rapportera plus, et la suite fera connoître qu'il falloit le conserver; mais la coignée est à la racine de toutes les fondations, depuis que le grand Barnave, le théologien Camus, et le fameux Mirabeau ont dit dans leurs frénétiques transports, *exinanite usque ad fundamentnm in eâ.*

Nouveau genre de scélératesse qui n'excite pas moins l'étonnement que l'horreur. Sous prétexte de punir les brigands qui, les 5 et 6 octobre, oserent forcer l'appartement de la Reine et du Roi, se laver sous leurs yeux dans le sang même de leurs gardes, on chargea le chatelet d'informer mais avec l'intention de faire retomber sur les juges de ce tribunal l'odieux de cette affaire, en les accusant d'injustice et de partialité. L'on a beau vouloir suivre la trace des atrocités, on se perd au milieu de mille sentiers tortueux, qui éloignent du but. L'information faite, les témoins entendus, parmi lesquelles la Reine en princesse vraiment héroique, répond *qu'elle a tout vu*, *qu'elle a tout su et qu'elle a tout oublié.* L'affaire demeure indécise, et les criminels ne sont point punis, et le Roi n'est pas vengé, et les infâmes auteurs du complot n'en deviennent que plus dangereux. Ainsi le torrent auquel on n'oppose que de foibles digues, n'en n'est que plus impetueux lorsqu'il les a rompus.

Mais ce que la postérité n'apprendra pas

sans en être indignée, ce que je répete moi-même avec une espèce de fureur, c'est que le Châtelet envoyant à l'Assemblée nationale, sous le sceau du cachet, les pièces de conviction, contre les abominables qui attenterent à la vie des souverains, c'est que le Châtelet faisant dire aux douze cent législateurs, qu'il y en a deux d'entre eux vivement inculpés dans cette affaire, nul député ne se leve et ne se précipite pour ouvrir le paquet, afin que les soupçons ne tombent que sur les coupables. Que dirions-nous du sénat romain, je le demande à mes lecteurs, si dans une pareille circonstance il eût agi de même, nous prononcerions tous d'une voix, que sans doute le sénat étoit au moins complice. Il n'y a pas de sang froid qui puisse et doive tenir contre une inculpation aussi générale. D'après cela, chacun a droit de dire c'est peut-être celui-ci, peut-être celui-là; et combien ces *peut-être* ne sont-ils pas injurieux pour chaque membre de l'Assemblée. C'est le cas de dire ici plus que jamais, la femme de César ne doit pas même être soupçonnée; Le prince bourgeonné demeurera toute sa vie entaché, pour n'avoir pas demandé lui-même avec instance, que le paquet fut ouvert. Il devoit avec Mirabeau prendre les juges à partie, les poursuivre, les réduire à la plus terrible extrémité, et toute cette superbe fureur s'est exhalée dans des mots aussi stériles que des sons; les juges sur le seuil de leurs portes ont beau

les attendre, ils s'y morfondront avant de les voir arriver; voilà comme les méchans triomphent, et comme le public se laisse leurrer.

Mais le Châtelet aura toujours le plus grand tort, parce que Marat l'a dit. Si les histoires pouvoient jamais parler comme ces énergumènes, il faudroit toutes les brûler. On avoit raison de dire, que les Parlemens étoient trop nombreux et trop puissans, pour ne pas faire ombrage aux régénérateurs de l'empire françois, d'autant plus qu'une foule d'avocats formant une partie des députés, attendoient avec impatience l'anéantissement de l'antique magistrature, pour siéger sur les fleurs de lys. Ils eurent cette chance heureuse, depuis si long-tems convoitée, et pour ajouter à leur qualité de juges, des titres nouveaux, on les nomma, comme en Angleterre, et jurés et juges de paix. Le mot de parlement fut à jamais proscrit, et les marques dont ils se décoroient, furent déclarés inconstitutionnelles et condamnés à servir d'enseignes aux frippiers, malgré le respect que les Romains attachoient à la robe sénatoriale, et l'avantage qu'elle avoit d'en imposer au public. Mais on veut aujourd'hui des juges d'une nouvelle fabrique qui, sans autres ornemens que le fard de la nature, qui sans naissance, ne montrent qu'une honnête nudité, parce qu'on a résolu que le peuple jugera le peuple, et qu'il y aura par-tout une parfaite égalité.

Combien de vénérables magistrats sacrifiés à la voix d'un Camus, d'un Treillard, d'un Martineau ; ce sont ici les saturnales où l'esclave devient maître. Combien d'épouses qui n'avoient enrichi leurs maris, que pour être présidentes à mortier, se voyent sans prérogatives et sans distinction. Eh que sont devenus ces procureurs, ces clercs? Le club des Jacobins répond qu'ils peuvent aller mendier. Ici l'on trouve matière à faire des actes des martyrs. Dom Ruinart bénédictin, nous donna ceux de l'église, qui nous donnera ceux des parlemens?

Malgré leurs torts et leur orgueil, ils méritoient d'être conservés, pour avoir presque toujours opposé des barrières au despotisme ministériel, pour avoir fait les plus vigoureuses remontrances contre les abus de l'autorité, pour avoir protégé le peuple contre des édits bursaux qui nous auroient écrasés ; mais on a vu que leurs torts, et on les a immolés. Tranchons le mot, il est impossible de servir deux maîtres, et l'Assemblée nationale veut seule commander. Je ne sais si les Rois, si les Empereurs viendront admirer les nouveaux juges, comme autrefois. Eh qui en doute? Mais ce sera lorsqu'ils auront un costume décent, un palais distingué, un Séguier pour avocat général, un Dormesson pour premier président. L'ame est vraiment navrée en jetant un coup d'œil, sur ces antiques magistrats, dont les longs et pénibles travaux, sont ré-

compensés par une inaction pire que la mort, par un dépouillement universel, sans l'avoir mérité.

Il y aura sans doute une lacune dans l'histoire de france, quand on n'y trouvera plus les parlemens. Le lecteur se demandera à lui même ; n'existoit-il donc pas un moyen de réformer ces corps qui tenoient depuis si long-temps à la monarchie, au lieu de les anéantir. Refusoient-ils donc de consentir à la suppression des épices, et de tous les abus, qu'on avoit raison de leur reprocher.

Ils ne refusoient rien, mais on ne leur a rien proposé, et le lecteur dira, ce fut donc une véritable persécution. Quel avantage n'eût-on pas tiré de la crainte qu'ils inspiroient aux peuples, dans un tems où ce même peuple sortoit de son devoir. Il n'y a pas de doute que les parlemens réunis à l'Assemblée nationale, n'eussent empêché les forfaits qui se sont commis. Un seul de ses arrêts eussent fait trembler les brigands. Juste ciel, que ne dirai-je pas ici, mais je n'ose divulguer qu'on veut un brigandage décidé, pour dépouiller les aristocrates et les intimider.

Ou croyoit bonnement qne la Corse, n'éprouveroit aucune secousse de la révolution, et l'on se trompoit. C'étoit assez qu'elle appartint à la france, pour qu'elle participât au malheur commun. Aussi vit-on dans Bastia, M. de Ruilli colonel au régiment de la marine menacé de perdre la tête, au

cas

tas qu'il parut, et quel étoit son crime, d'avoir ordonné disoit-on, de faire feu sur les insurgens. Il avoit senti la nécessité de s'éloigner de la capitale où, comme dans toutes celles de la France, il est maintenant impossible de se faire entendre quand on a raison. Au bout de quelque tems cet officier trop confiant, surtout parmi des corses naturellement vindicatifs reparoît à Bastia, et la nuit même de son arrivée, il grossit la liste énorme des assassinats qui deviennent si fréquents, qu'au nord, au midi, enfin de toutes parts, on ne voit que des poignards, et des victimes. On commença des informations contre le coupable, et la justice demeura sans activité, par la raison que le peuple est si bon qu'il faut lui laisser le pouvoir du glaive à discrétion. C'est le seul qui ait maintenant le droit d'être despote, et qui en use avec la promptitude et la cruauté du Sultan. Ce qu'il y a de barbare, c'est que lorsque le peuple commençoit à se reposer, on suscitoit des émeutes, où l'on supposoit des contre-révolutions à dessein de le réveiller. Le moindre mouvement devenoit une affaire d'état. On grossissoit tellement les objets qu'on avoit parlé d'une garde nationale introduite dans le fort de Marseille, où il n'y avoit qu'une cinquantaine d'invalides, comme d'une troupe de soixante mille hommes, et d'un combat sanglant. Mais il ne fut que trop vrai que le chevalier de Beausset commandant du port y perdit la vie, pour s'é-

tré opposé dans le conseil de guerre, à ce qu'on ouvrit la citadelle aux gardes nationales, et qu'on promena sa tête dans la ville comme le signe d'une victoire qui devoit causer une grande joie.

Bourreaux de l'espèce humaine, si la liberté ne s'achète que par des meurtres aussi effrayans, reprenez là cette liberté funeste ; mieux vaut-il exister dans l'empire Ottoman que d'éprouver de pareils malheurs qui, toujours renais ans, présentent mille fois dans le jour l'image de la mort.

Citoyens contre citoyens, cabales sur cabales, atrocités dans tous les genres et dans tous les lieux, étoit-ce donc là cette belle et salutaire régénération qu'on devoit attendre? Oui, l'on voudroit pouvoir ouvrir les tombeaux, et s'y placer à côté de ses peres qui s'y réduisent en poudre, tant les maux qu'on éprouve sont violens ; encore s'ils devoient finir dans un mois, ou même dans une année, mais on n'en voit pas le terme ; le ciel, la terre conspirent contre la France; la nation ennemie d'elle même se dévore dans les accès d'un délire effrayant, aulieu de reprendre le calme nécessaire pour se régénérer dans le sein de la concorde et de la paix. Mais combien n'en est-on pas éloigné, nous serions prêts à dire comme les pécheurs dont parle Young dans la terrible description qu'il fait du jugement dernier : montagnes tombez sur nous, pour nous dérober aux atrocités qui nous jettent dans la consternation,

On n'ose se livrer un instant au repos, ouvrir ou fermer les yeux dans la crainte de voir ses freres tomber sous le glaive de la fureur, dans l'appréhension d'être soi-même égorgé au milieu des horreurs de la nuit. Ici, le bruit de la caisse rassemble les soldats, là; le peuple s'attroupe et se porte aux dernières cruautés, et c'est depuis deux ans que les malheurs se succèdent sans interruption. Combien de personnes obscures dont on ne connoît pas les maux, combien de familles oubliées ou fugitives dont on ne peut donner l'histoire, frémissent et gémissent depuis la révolution. L'éternel a compté leurs soupirs, il tient compte de leurs tourmens, et c'est toute la consolation qu'elles auront sur la terre, car qui les indemnisera de la perte de leurs bienfaiteurs. Ce ne seront sans doute ni les Sections, ni les Municipalités; puisque la plupart de ceux qui les composent ont eux-mêmes besoin de secours.

Mais suspendons les réflexions pour passer à des faits qui nous appellent, et qui viennent ajouter de nouvelles horreurs à celles dont notre malheureuse histoire se remplit journellement. Deux compagnies de la garde nationale plantèrent un may à la porte de M. le Baron de Marguerittes maire de la ville de Nîmes, et député à l'Assemblée nationale. Elles furent invitées à un déjeûné le lendemain, et la plupart des citoyens membres de ces compagnies, s'y rendirent avec des cocardes blanches, que l'on ne quitta pas malgré l'observation du maire.

Dans l'après-dîner un légionnaire parut au cours, avec cette même cocarde ; un sergent du régiment de Guyenne la lui arracha, on accourut de part et d'autre, le fer brilla, on se battit, et le corps municipal qui sur ces entrefaites signoit une délibération contre la cocarde blanche arriva, se présenta, et le combat cessa ; mais la nuit qui sembloit devoir être tranquille, devint une occasion de désordre et de terreur. Des hommes armés de piques, éclairés de torches, sonnèrent l'allarme de tous côtés, la loi martiale se publia à la réquisition du commandant, et le calme reparut.

Le roi qui n'a le pouvoir exécutif que pour appaiser les émeutes les plus capables d'affliger, et qui est sans cesse tourmenté pour employer ce douloureux pouvoir, est supplié de ne pas éloigner de Nîmes le régiment de Guyenne. Quelle rapidité d'évenemens ! l'Assemblée nationale occupée de cette affaire est interrompue par M. d'Hautteville qui demande la grace de plusieurs prisonniers détenus à chateau Gonthier dans l'Anjou, pour avoir brûlé ses archives, et tenté d'incendier le lieu de sa seigneurie. Est-ce crainte, est-ce générosité, la nature du forfait semble permettre ce doute, car si on laisse ainsi les crimes impunis, que deviendra la noblesse, que deviendra le peuple lui-même qui ne vit qu'à la solde de ceux qu'il nomme aristocrates, mais on n'entend pas raison quand on a la fièvre chaude.

Les assignats étoient toujours attendus

comme le remède à tous les maux, et il faut avouer que la circulation des espèces est bien propre à diminuer les peines de la vie ; mais quitter les billets de la caisse d'escompte pour prendre des assignats, c'étoit papier pour papier, et les enragés ne vouloient pas croire que l'argent en deviendroit plus rare. Oui, l'animal le plus irraisonnable, est l'homme furieux. Il ne voit que sa passion, et tout ce qu'on lui dit de favorable à son opinion devient à ses yeux une vérité irréfragable. Il faut se battre avec lui, ou être de son avis. Delà naquirent ces duels qui venoient de tems en tems donner une nouvelle illustration à l'Assemblée nationale. Grand Dieu ! Les peres de la patrie se donner en spectacle, pour commettre des attentats que le Roi jure dans son sacre d'exterminer autant qu'il pourra. Sans doute ils se justifieront en disant que le Monarque n'est plus qu'un simulacre, que la Monarchie est supprimée, et que les promesses faites à Dieu ne sont pas plus obligatoires que les vœux des religieux dont ils se mocquent ouvertement.

Je suis faché pour mes lecteurs si mes récits ne leur donnent pas le loisir de prendre haleine. Mais pendant que j'écris, le peuple qui, depuis l'égalité des conditions bien décrétée, se croit commandant général, juge suprême, enfin Monarque, fait justice lui-même de quelques voleurs ; et pour ne laisser aucune fonction à remplir il fait celle de bourreau ; si cette methode est adop-

tée, les procès se termineront sur l'heure, et il n'y aura ni juges ni procedures à payer. On accuse le châtelet d'une indulgence impardonnable envers les coupables, parce-qu'il a des *Aristocrates* à juger, et qu'il ne les fait pas écarteler sur le champ.

Un signal du club des jacobistes, devient un arrêt de vie ou de mort, et si le hazard veut qu'un innocent périsse, tant pis pour lui. Ceux qui ont ordonné son supplice, n'ayant été égarés que par le patriotisme sont excusés, tandis qu'en fait de religion une pareille erreur seroit un attentat irrémissible. Ou la raison nous abuse, ou ceux qui débitent de pareilles maximes sont des plus dangereux frénétiques.

Ici je m'arrête pour fixer un moment la pénible situation des juges du chatelet; que n'ont ils pas dû souffrir depuis la nouvelle jurisprudence? dès que les témoins qui devoient déposer contre un accusé venoient à se présenter, la salle se trouvoit investie, et de qui? de tout ce qu'il y a de plus miserable, et de plus révoltant, tant par la figure que par les mœurs, d'une foule de gens sans aveu, sans habits, et prêts à tout oser.

Quelle émeute n'y eut il pas sur le quai de la feraille, au sujet d'un malheureux qu'on surprit volant un sac de menus grains; des cris s'éleverent de toutes parts, et c'étoit pour qu'il fut exécuté sur le champ. On l'attache au fatal reverbere, la corde casse, et le patient ne meurt que quelques heures après. il fallut toute l'éloquence courageuse

de M. de la Fayette pour dissiper cette horde de scélerats qui plus coupables que celui même qu'ils venoient d'exécuter avoient l'audace de s'en constituer les juges,

Il me semble ici entendre les cris du malheureux commandant de Valence, le comte de Valence, qui sous de fausses allégations fut impitoyablement massacré. De quelque coté qu'on regarde, on ne voit que des entrailles palpitantes, que des têtes coupées, que des ruisseaux de sang ; la vie ne nous seroit-elle donc plus donnée que pour la perdre au milieu des horreurs de l'anarchie , et le ciel prendroit il plaisir à tant de crimes qui souillent aujourdhui la malheureuse france?

Sans doute elle expie dans le sang et le feu, les excès dont elle s'est rendue coupable depuis un tems immémorial, et Dieu méconnu par ses bienfaits veut qu'on le connoisse par des actes de sévérité.

On diroit qu'il y a un pacte entre les provinces, pour avoir tour-à-tour des scénes de carnage et d'horreur ; il n'en éxiste aucune ou le fanatisme ptétendu patriotique , n'ait promené ses fureurs. Ici des veuves ramassent en frémissant les tristes débris de leurs tendres époux , là des mères plongées dans le désespoir se jettent sur les cadavres de leurs fils dont le dernier soupir vient de s'exhaler ; ici l'on part pour ne jamais revenir , là on se tue pour n'être pas témoin des massacres de ses proches , et de ses amis. Ici, l'on renie son père parce qu'il se deshonore en

cessant d'être à son Roi; là on outrage sa mère parce qu'il n'y a plus de subordination; et la fraternité qui existoit dans les villes parmi les citoyens, qui les rassembloit, qui n'en faisoit qu'une famille se change en une telle aversion qu'on ne se connoit plus. Au lieu de ces passions aimables qui rendoient les françois le peuple le plus agréable et le plus liant de l'univers, on ne trouve que des passions féroces dont le barbare langage est celui des tabagies, et des corps de garde, Plaignons ceux qui conservent encore de la délicatesse, et de l'aménité, ils ne peuvent ouvrir les oreilles sans souffrir; le père blasphéme, la mère jure, et l'enfant est leur fidelle écho.

Les troubles de Montauban, vinrent à l'appui des conspirations qui partoient du foyer ardent, du club des Jacobins. Protestans, catholiques, exciterent une tempête qu'on ne put appaiser, qu'après bien des victimes immolées, et que par la présence de Mr de Dumas maréchal des logis de la garde parisienne; les prisonniers arrêtés par le peuple furent mis en liberté, et la paix sortit enfin du sein des haînes, et des conjurations. Le sang s'étancha, la rage s'assouvit, la mort s'arrêta, et le fanatisme ne fit plus entendre sa voix; ah! que de plaies secrettes tant au phisique, qu'au moral qui fûrent le fruit amer de cette désastreuse journée.

Mais plus, de part et d'autre, on crut la religion outragée, et plus les cicatrices eurent

de peine à se fermer. Le catholique s'imagina que le protestant enorgueilli de se voir appellé au ministere, à l'assemblée nationale, à toutes les dignités du royaume vouloit prendre sa revanche, en se vengeant de la sanglante et criminelle persécution qu'on fit au calvinisme sous Charles IX.

Ce qu'il y a de certain, c'est que Necker protestant a appellé de son chef les protestans à l'assemblée, c'est que ceux-ci ont cabalé avec ceux de languedoc, et que les maux qu'on a faits au clergé, n'ont pas d'autre source, en y joignant néanmoins la nouvelle philosophie, qui n'osant pas encore proposer le déisme ouvertement se contente en attendant, de l'introduction d'un schisme qu'on ne peut plus éviter.

Il ne manque aux horreurs qu'on débite contre le clergé, que de le faire passer pour l'auteur d'un pareil scandale, le peuple est assez bon pour le croire, le club des Jacobins assez méchant pour le publier, malgré l'apparenté impossibilité que présente un tel fait ; car, hélas ! que ne persuade-t-on pas aujourd'hui au peuple sur ce qu'on appelle aristocrates. On n'a point oublié ce que produisit cette haine envenimée, lorsque les évêques de l'assemblée saintement irrités de ce qu'on n'avoit pas voulu déclarer le catholicisme la religion de l'état se réfugierent dans l'église des capucins, pour laisser au moins à la postérité un monument de leur improbation, et de leur zele. Outre que le sujet, bien différent des scan-

daleuses contestations dont les temples retentissent journellement, étoit digne du lieu où ils se réunissoient, ils remplissoient un devoir auquel la sévérité de leur ministere les obligeoit. N'importe, une troupe d'étourdis, pour ne rien dire de plus, armés et lachés par le club des jacobites, vinrent livrer un assaut au comité épiscopal, insultant la divinité jusque dans son sanctuaire; la rage au cœur, le fer en main, ils dispersent les ministres des autels, avec un scandale qui n'a pas d'exemple. Un peuple qui se dit catholique, et qui en remplit exterieurement les devoirs, excitoit cette horde sacrilege, et se tenoit autour de l'église en jettant des cris de fureur. Il n'y a qu'une férocité soudoyée capable de tels excès. L'argent devenoit le thermométre des cruautés; plus la démocratie payoit pour étouffer ce qu'elle appelle aristocratie, et plus les secousses étoient violentes. On ne parloit que de massacrer des prêtres, eux qui sans dire le moindre mot laissoient vendre leurs biens, voyoient de toutes parts des estampes et des écrits qui les transformoient en pourceaux, en démons, eux qui devenus la risée publique, étoient obligés de se travestir pour ne pas tomber sous le glaive de la fureur; c'est-à-dire que Paris par le bien fait des Voltaire, des Mirabeau, des Barnave, des Robespierre, des Lameths, étoit devenu plus féroce et plus antichretien que des arabes mêmes.

Les évêques, insultés, presque blessés,

s'arracherent comme ils purent aux furieux suscités pour les mettre en déroute, et il ne leur resta que le désir de ramener la paix et la douleur de n'avoir pu rendre un hommage public à la religion. Mais cette même religion toujours triomphante de ses plus redoutables ennemis, prit elle-même la plume, consigna dans ses annalles la violence qu'on lui avoit fait, afin que les âges futurs en soient indignés, car intimement uni à l'éternel, elle appelle l'avenir comme le présent, tenant tous les siècles dans sa main, et les forçant à reconnoitre les caractères de sa grandeur, et de sa véracité.

Tandis qu'on s'élevoit avec la plus grande indécence contre le clergé, l'état militaire se soulevoit contre ses chefs. Le ministre de la guerre vint à l'Assemblée nationale, se plaindre amèrement de ce que l'antique discipline n'étoit plus observée. Pour avoir maltraité les soldats d'une manière absolument contraire au génie françois, ils ne vouloient plus entendre parler de punition. Si les moines disoient-ils ouvertement, sont déliés de leur vœu d'obéissance d'après les décrets de l'Assemblée nationale, nous pouvons à plus forte raison jouir des mêmes droits, nous qui n'avons que des engagemens pour un tems limité.

cette étrange insubordination n'étoit pas moins funeste aux soldats, qu'aux officiers; les uns et les autres se dégoutoient de leur état, et c'est ainsi que les maux causés par

la révolution se multiplioient dans toutes les conditions.

Le négociant avoit encore plus à souffrir, de la circulation des espèces interrompues; la méfiance répandue de toutes parts, des faillites dans les meilleures maisons, plus de crédit, plus d'achats, autant de maux qui s'accumuloient pour la ruine du commerce; le financier ne retiroit plus des fermes du Roi, que ce que le peuple vouloit donner. Celle du sel comme celle du tabac étoient à la discrétion du public; pour les avoir rendu trop onereuses, on les réduisoit presque à rien; delà ces banqueroutes parmi les traitans dont la perception exacte des impôts avoit sçu jusqu'alors les garantir. On abbattoit les barrieres, on tuoit les commis, on faisoit la contrebande impunément, car tel étoit non *le plaisir du Roi*, mais celui du peuple à qui l'on étoit forcé d'obéir.

Il y parut d'une maniere révoltante, lorsque sa majesté voulût aller passer quelques jours à S. Cloud. Des motions à toute heure, des écrits séditieux à tout instant, précéderent ce voyage qu'on vouloit absolument arrêter, et pour comble d'infamie Louis XVI étoit contraint de dire qu'il étoit libre, dans le tems même qu'on le gardoit à vue non par honneur, mais par la crainte qu'il ne vint à s'échapper. Si dans la politique comme dans la nature, il y a des phénomènes capables d'étonner, un Monarque exilé dans

sa propre cour, est certainement du nombre. Aussi la révolution aura-t-elle le mérite d'être unique dans son genre. Il falloit bien que des philosophes d'une espèce supérieure à tous ceux qui les avoient précédés fissent quelque chose d'extraordinaire, et que le siecle de Louis XIV, ayant en quelque sorte épuisé la grandeur, il nous restât en partage, au moins la singularité.

L'on ne cessoit d'ouvrir, et de forcer les prisons, mais chose remarquable, ce n'étoient ni les brigands, ni les assassins qu'on retenoit plus étroitement. On laissoit échapper ceux ci, pour tenir impitoyablement sous le verroux des hommes seulement soupçonnés du crime de l'Aristocratie; il n'y avoit réellement que ce forfait imaginaire qui méritât la corde, ou le feu. Accusé, jugé, condamné, tel devoit être la manière de prononcer à l'égard des personnes suspectes de conspiration, si les magistrats vouloient écouter le public. Cela s'exécutoit-il avec plus de lenteur, les personnes dénoncées n'y perdoient rien. On les retenoit des mois, et des mois, ainsi qu'on le voit dans la détention de M. de Bonne de-Savardin. Il n'y a que la justice actuelle qui ait droit d'être impunément aussi lente à l'égard des malhéureux prisonniers. Celle des parlemens ne pouvoit se rendre coupable d'un pareil grief, sans exciter des murmures de toutes parts.

Suffira-t-il donc désormais d'être arrêté par méprise, ou par légereté pour n'avoir

plus d'autre domicile qu'une prison. Une contre-révolution n'est pas une chose qui se cache comme un vol, et si depuis l'arrestation de M. de Savardin, nul complice ne se decèle, on doit sans doute le restituer à la vie sociale, à moins qu'on ne veuille en faire un martyr.

On seroit tenté de croire qu'on prend plaisir à cette odieuse fonction, en voyant la rigueur dont on punit l'humanité de l'abbé de Barmont à son égard. Il lui ouvre son cœur, sa maison, comme à un infortuné qui l'interesse, et il expie cette générosité, par deux mois de détention. Depuis la régénération du royaume, l'hospitalité devient un crime?

Au reste on peut dire que la france elle-même, quelque vaste quelle soit, n'est plus qu'une prison. Si par hasard on en sort, ce n'est qu'à travers mille obstacles. Malgré le magnifique présent de la liberté accordé le plus généreusement du monde à tous les citoyens pour aller ou bon leur semblera, un passeport est une faveur insigne, et ne l'obtient pas qui veut. Il faut subir des interogatoires, des visites, des arrestations, avant de gagner la frontiere, où l'on croit toujours voir des bataillons armés ; ainsi Dom Quichotte prenoit des moulins à vent pour des ennemis formidables. C'est un problême à resoudre de savoir, qui des membres de l'Assemblée nationale, ou des citoyens qu'ils intimident, ont le plus de peur. Tout aux yeux des *Démocrates* passe pour

une conspiration, et dès lors que d'inquisiteurs répandus de toutes parts! L'on se défie de son ami, l'on craint son ombre, et jamais l'ancienne police qu'on regarde aujourdhui comme aussi barbare que la question extraordinaire, n'en vint à cet excès.

Cela ne sera, dit-on, que momentanné, et il y a bientôt trois ans que ce tourment se continue, tourment qui sans doute ne finira plus, les législatures devant se perpétuer. La liberté d'ailleurs étant un mouvement convulsif pour des françois, on craindra toujours qu'ils n'en abusent pour former des partis. Je défie qu'on puisse jamais au milieu de leurs esprits legers, tirer une ligne de démarcation, entre la licence et la liberté, qu'on puisse donner un cours libre à la presse, sans causer un débordement d'écrits pervers. Le François n'a ni le flegme de l'Allemand ni la tenüe *de l'Anglois*, c'est un cheval échappé qui court à bride abbatue, qui foule les fleurs, et les guérets, dès qu'il ne sent plus le mords. Combien n'y a-t-il pas de brigands depuis la révolution! Paris en compte plus de soixante mille tant au milieu de son enceinte que hors de ses murs. La misere s'est jointe à la licence pour les enfanter, et l'on ne peut faire un pas sans voir sous les formes les plus hideuses des spectres qui font trembler; ils sont sortis de toutes les professions qui les ont vomis, comme n'ayant plus de moyen, ni de les sustenter, ni de les vêtir; et les grands

me se ressentent pas moins de cette crise que les plus petits.

Tout a pris une nouvelle forme, non en batissant, mais en détruisant, non en conservant son état, mais en le perdant. On n'annonce personne dans les sociétés que ce ne soit un exprince, ou un exduc, ou un exprésident, ou un exprelat. Il n'y a pas jusqu'aux religieux, qui sont des exmoines, et qui ne soient obligés de se travestir pour se mettre à l'abri des insultes des passans. Cela paroit sans doute une frivolité aux yeux des gens frivoles, mais un vieillard qui pendant cinquante à soixante ans a porté respectueusement l'habit de son état, et qui se voit obligé de le quitter, ne peut qu'en être vivement affligé. L'on sçait la révolte qu'occasiona Pierre le grand lors qu'il voulut ôter la barbe aux Russes, et racourcir leurs habits. L'habitude est un tyran qu'on aime. Il n'y a pas jusqu'au capucin qui ne regrette son froc, et qui le croyoit élégant. Mais croira-t-on qu'après avoir deshabillé les moines, on essaye de dépouiller la noblesse elle-même de ses titres, de ses armoiries, de ses décorations, de ses livrées, de l'égaler enfin à la roture, et qu'on en vient à bout. La premiere motion qui se fait à ce sujet, paroît celle d'un fou, et elle amene un décret qui dégrade les gentilshommes, qui les anéantit, qui releve le peuple sur leurs ruines, et qui, chose encore plus extraordinaire, est sanctionné par le Roi.

Par

Par cet acte aussi absurde que tyrannique les princes rentrent dans la classe plébéienne, les ducs et pairs n'existent plus, et le gentilhomme indigent qui, pour se consoler de son infortune, n'avoit dans sa chaumière que des parchemins à parcourir, et qui se faisoit un plaisir de les léguer à ses enfans comme le seul héritage de leurs ayeux, se voit frustré de cette agréable illusion. Il lui en eût moins coûté pour donner sa vie. Titres, papiers, genéalogies, portraits de famille, autant de brimborions qu'il faut jetter au feu; et tandis que l'Angleterre, que la Hollande, que la Suisse même et que tous les pays du monde ont des races plus distinguées les unes que les autres, des hommes privilégiés, dont la naissance marque davantage dans leurs annales, la France se glorifiera d'être doublement roturiere, et de n'avoir dans son sein que des personnes sans nom, sans illustration, sans ayeux. Il est sans doute facheux que l'homme ne puisse naître une seconde fois, on auroit sûrement décrété que le gentilhomme renaîtra fils d'un roturier, afin que nul François ne fût doréuavant entaché du vice de la noblesse; sans doute le tiers-état ne pouvoit mieux se venger. Il décèle par ce trait, combien il souffre lui-même de n'avoir pas une origine plus distingué. Aussi dans tous les tems que ne faisoit-il pas pour acquérir la noblesse à prix d'argent?

Il ne falloit pas moins pour couronner une si belle entreprise, que la motion d'un

Montmorency qui devient l'apostat de sa propre famille, en se rendant sur cet article, le stupide organe du tiers état. Je ne dis rien d'un vigneroi d'Aiguillon, qui annobli sans être gentil-homme, n'avoit presque rien à perdre, quand il fit la meme motion.

Enfin la révolte, suscitée dans Avignon par des démagogues forcenés, éclata plus que jamais. Il y avoit longtems que l'orage grondoit et que le pape, quoique par goût et par état le prince dont la domination fut la plus douce, étoit provoqué par une troupe effrénée qui ne connoissoit ni autorité ni frein. On crioit, nous voulons être comme l'Assemblée nationale de France, (sans savoir, ce que faisoit l'Assemblée); mais c'étoit la mode comme celle de porter un ruban. La cocarde à trois couleurs devint en conséquence le signe de rébellion contre le souverain pontif. On sait que l'infortuné Rochegude périt au milieu de ces troubles, et alla grossir la liste des morts immolés par la rage dans ces jours d'amertume et de fureur.

Jours cependant préconisés par les folliculaires, comme des jours de fêtes. On ne sauroit croire jusqu'où vont leurs attentats; le Roi, la Reine, le chef de l'église lui-même, y reçoivent les tributs que peut payer la plus atroce méchanceté; et l'on y invite le peuple à des assassinats.... Qu'ils soient brûlés ces livres infâmes, pour l'honneur du nom françois, et pour celui de la Municipalité qui les souffre; mais aux genoux du peuple,

elle n'a ni le courage ni la force de les arrêter.

Entendons maintenant le ministre de la guerre; le corps militaire, dit-il, menace de tomber dans la plus turbulente anarchie. Des régimens entiers osent violer le respect dû aux ordonnances, au Roi, à l'ordre établie par l'assemblée nationale, et à des sermens prêtés avec la plus imposante solemnité. Tout est relaché, brisé. Les ordonnances sont sans force, les chefs sans autorité; la caisse militaire, et les drapeaux enlevés; les officiers méprisés, avilis, menacés, chassés, et pour comble d'horreur des commandans égorgés sous les yeux, et presque dans les bras de leurs propres soldats.

Ainsi s'exprimoit M. de la tour du Pin, en face de l'assemblée nationale, et elle pouvoit lui répondre cela n'est que trop vrai, mais plaignez vous, adressez vous au peuple que j'ai armé et constitué Roi.

On sait que les insurrections dans la marine n'y furent pas moins orageuses, et qu'on vit le moment ou les matelots alloient se révolter. Le mal gagnoit de proche en proche, et devenoit épidémique; sur mer comme sur terre, la révolution promenoit ses fureurs, et les vents, et les vagues n'étoient qu'une foible image du trouble qui agitoit les esprits.

La maitresse n'osoit envoyer demander des nouvelles de son amant, l'époux de son épouse, l'ami de son ami, dans la crainte d'apprendre sa mort; presque personne ne

sortoit sans pistolets, les uns pour se défendre les autres pour attaquer; et la pétulance fondée sur l'égalité des conditions étoit portée à un tel excès, qu'on ne pouvoit marcher dans les rues sans être rudement coudoyé. C'étoit une jouissance pour le peuple de heurter violemment un noble, un abbé.

La *morgue* étoit toujours remplie de cadavres mutilés, ou poignardés. On n'y regardoit qu'en tremblant de peur d'y découvrir un objet connu. Ah combien la seine n'a-t-elle pas englouti de victimes de la révolution, les unes qui sacrifiant au désespoir, ont elles mêmes hâté leur trépas, les autres qui ont été submergées par l'atrocité des brigands.

Ce qu'il y a de singulier, c'est que le contrat social de J. J. Rousseau dont on s'autorise, pour justifier la révolution, et pour excuser les malheurs qui en sont une suite inévitable, se trouve dans une opposition absolüe aux principales opérations de l'assemblée nationale; ce livre en effet déclare en termes clairs et précis que tout peuple qui se donne des représentans, n'est plus libre; que la souveraineté ne peut être représentée, par la même raison quelle ne sauroit être aliénée, que les députés d'un peuple ne peuvent être ses représentans, que ce ne sont que des commissaires, que toute loi non ratifiée par le peuple en personne, est nulle, enfin que la liberté est incompatible avec un grand état.

Cependant J. J. Rousseau comme un des législateurs dont on adopte les maximes aura son buste ordonné par l'assemblée; et c'est ainsi que la vérité ne se confond que trop souvent avec le mensonge, que des imaginations effervescentes sont sujettes aux méprises, et qu'on boulverse un état, d'après l'enthousiasme qu'on a pour des écrivains à qui l'on fait dire le contraire de ce qu'ils ont enseigné.

On cherche à s'étayer d'un nom qui en impose, comme si la vérité dépendoit de l'opinion. La nouvelle philosophie, avoit juré, non, sur les autels quelle abhorre, mais sur une conscience quelle s'est faite, que le clergé seroit tourmenté de toutes les façons, et elle a tenu parole, il fut décrété qu'on enleveroit aux éveques, toutes les maisons de campagne dont ils jouissent, sans considérer si elles sont nécessaires a leur repos, ainsi qu'à leur santé; qu'on ne leur accorderoit, qu'un modique traitement, sans avoir égard, ni à la situation des malheureux qu'ils pensionnent, ni à celle des créanciers qu'ils sont en conscience, comme en honneur, obligés de payer.

Il n'y a pas de genre de vexation, de perfidie qu'on n'ait épuisé à l'égard des prêtres et des prélats; après les avoir baffoués, avilis, dépouillés, l'on prenoit plaisir à les balotter de la maniere la plus humiliante. Chaque séance avoit une motion qui ne tendoit qu'à les tourmenter, ou à les dégrader dans l'opinion publique, et malheureusement les

liens de la religion absolument nécessaires pour contenir le peuple, se rompoient imperceptiblement, que dis-je, il n'y a plus qu'un fil qui attache le catholicisme à la France, et le protestantisme enhardi des privilèges qu'on lui accorde est au moment de l'atterer.

Que de clameurs en conséquence contre le pape, les évêques, et les abbés! on leur impute tous les crimes imaginables, et les personnes mêmes qui affectent de la pitié, rient de cette gentillesse. La génération présente n'a vû sur le siège de Paris, que des prélats aussi charitables qu'édifiants, et cependant la plupart des parisiens parlent scandaleusement de leurs pasteurs. Il semble que les démagogues aient accaparé le cœur, les oreilles et les yeux du peuple pour le faire parler, penser, entendre, et voir à leur gré. On le trompe chaque jour, il le sait, et chaque jour il donne dans la même illusion. Il n'y a rien qu'on ne croie, rien qu'on n'entreprenne pour avoir le dangéreux honneur de nommer un curé ou un évêque, moyen dont l'assemblée a su se servir avec la plus grande adresse. Elle a pensé qu'en mettant le peuple au niveau de l'amour propre, dont il est suffisamment pourvu, elle en feroit l'organe de ses décrets et l'instrument de ses volontés; flattez l'orgeuil des hommes, disoit Cromwel, et vous les menerez avec un fil.

On prend le change aujourd'hui sur cette grande vérité, et l'on nomme excellent pa-

ariote un simple avocat qu'on enrichit de la place de garde des sceaux, et de cent mille livres de rentes ; l'honnête homme de procureur, qui s'empare de la place de premier juge ; le curé campagnard qui usurpe un évêché ; sublimes actions, s'il n'y avoit point d'hommes clair-voyants !

Il faut mettre au pair de ces hauts faits la vente des biens nationaux que l'évêque d'Autun, si l'on peut appeller évêque un homme de cette trempe, poursuivoit avec chaleur, comme une chance dont ses vastes connoissances dans l'agiotage sauroient profiter. L'abbé Maury, toujours maître de la parole, et qu'on n'interrompt ni par la crainte, ni par le bruit, mit cette manœuvre dans le plus grand jour et déconcerta ses adversaires ; les moyens ne lui manquoient pas ; s'ils n'eurent pas de succès c'est qu'étant du côté droit, il a eu toujours tort avant que d'avoir parlé. Telle est l'impartialité d'un corps qui se vante de représenter la nation. L'on peut bien dire que si l'injustice y domine, les passions en font les honneurs.

Une accusation grave contre M. de Lautrec, ameuta tellement le peuple, qu'on vouloit le briser comme un vase d'argile ; deux soldats le supposoient chef d'une contre-révolution qui devoit éclater, et ce brave homme ne s'en défioit pas. Les délateurs n'ont jamais plus beau jeu, que dans le tems d'anarchie ; ils sont toujours sûrs de gagner ; on paye alors à prix d'ar-

gent leurs mensonges et leurs clameurs, parce qu'on en a besoin, pour arrêter, pour blâmer et faire périr ceux à qui l'on en veut, n'importe si ce sont des innocens; il suffit que leur punition en impose pour qu'on s'applaudisse d'une pareille opération.

Lautrec, en brave militaire, n'oppose pour toute réponse que cinquante ans de service, et son honneur connu, la force de la vérité l'arrache de sa prison, et l'amitié de M. d'Ambly, lui fit enfin rendre l'estime qu'on vouloit lui ravir; mais le croira-t-on, l'on étoit si révolutionnaire qu'on étoit fâché de ne pas trouver des coupables.

Les municipalités tressailloient d'allégresse de se voir autorisées par un décret solemnel à vendre les biens du clergé, d'autant mieux que leur orgeuil en étoit flatté, et qu'elles pouvoient détruire, ou conserver les monasteres situés dans leur ressort, mais le mot de conservation n'étoit plus à la mode, on supprimoit, sur-tout dans les villes, presque toutes les communautés. Allez malheureux, disoit-on par le fait, à tous les moines qu'on écartoit comme un mal pestilentiel, allez périr où bon vous semblera; le concours de deux puissances eut beau vous établir, la notre plus forte que toutes les autorités vous dissout, vous expulse, parce que la sainte liberté que nous proclamons, est plus sainte que tous vos vœux.

Quel coup pour des religieux qui aimoient leurs cloîtres, et qui devoient y mourir! en-

vain les uns alleguent l'âge de quatre-vingt ans, les autres des infirmités, et tous de longs services rendus, il faut partir; si l'on meurt en chemin tant mieux pour le trésor public; c'est ainsi que raisonne le patriotisme du jour.

Il ne fut pas moins inexorable à l'égard des statues de la place des victoires, dont les artistes demanderent la conservation, en leur ôtant les chaînes qui sembloient dégrader l'humanité. Mais elles relevoient les triomphes de Louis le grand, qu'on a pris dans une telle aversion qu'on n'ose plus le nommer; qui sait s'il ne viendra pas dans l'esprit des démagogues, et des libellistes leurs suppôts, de demander au premier moment la démolition des arcs de triomphes de la porte S. Denis, et de la porte S. Martin, celle même du château de Versailles, comme étant des monumens de faste, et d'orgueil. O nation françoise combien n'auras tu pas d'avantage sur les autres nations, quand tu n'offriras plus à l'œil de l'étranger d'autres monumens que des casernes, d'autres tableaux qu'une raze campagne; c'est alors que ta gloire entourée d'assignats effacera celle de Louis-le-grand.

Mais qu'entends-je, le bruit d'un nouveau désordre vient troubler l'Assemblée nationale, et c'est à la suite d'une division parmi les habitans de Ris, village près de Corbeil, qu'un vieillard a eté assassiné, que cinq autres personnes ont été cruellement blessées, tandis qu'une lettre venue de Tabago,

peint l'horrible situation de cette isle, où les insurrections exigent de prompts secours, tant en hommes qu'en subsistances ; voila comme la révolution si bienfaisante, et si douce ensanglante les deux mondes.

Mais le peuple se croyant Roi d'après la manière dont on a su l'aduler, on ne peut que lui laisser la liberté de piller, d'incendier, d'assommer. C'est une douce émanation du décret qui mitige tellement les loix pénales, qu'il sera tres-difficile de condamner un criminel à mort. Outre que le juge risquera d'être lapidé par le peuple, quels seront les témoins qui voudront encourir la haine des parens, ou des amis du patient, en donnant leur témoignage à découvert. Oh! nos peres vous n'etiez pas si stupides que ce siécle destructeur l'imagine, quand vous portates des loix ; Mais comme la religion, ces loix étoient trop vieilles, pour plaire ; d'autant plus qu'une constitution tant sur le sacré que sur le profane, ne peut avoir de mérite, qu'autant que les représentans de la nation, en sont les auteurs.

La contribution patriotique dont nous n'avons point encore parlé devenoit plus onéreuse que jamais. On fut d'abord emporté par le zele patriotique; mais ce zele tout louable qu'il est, ne donne pas le secret de faire de l'or. Encore si l'on avoit de l'argent, mais la subversion totale des affaires, mais la diminution des revenus, mais la dure nécessité d'acheter le numéraire à de gros intérêts, à raison d'un agiotage qu'on autorise ouver-

tement, mais enfin le bouleversement de presque toutes les fortunes occasionné par les faillites, par les brigandages, par la défiance universelle, mettent les trois quarts du royaume au désespoir. Calamités parmi les évêques, calamités parmi les nobles, calamités parmi les magistrats, calamités parmi les financiers, calamités parmi les marchands; calamités parmi les artistes, calamités parmi les artisans, calamités parmi les domestiques, calamités dans les villes et dans les campagnes, calamités de toutes parts; et ce n'est, dit-on, qu'un tems de crise, qui ne doit durer que quelques années. Il vaut autant se mettre dans une bierre, et se faire tout d'un coup enterrer. Il n'est pas de mort plus cruelle, que de mourir à petit feu. Cependant, pour diminuer les maux, Necker se montroit d'intervalle en intervalle à l'effet d'annoncer à l'assemblée que les rentrées ne se faisoient pas, et qu'il falloit tant de millions pour subvenir aux besoins du mois. Il est vrai que les demandes de ce ministre avoient pour entourages les plus belles phrases possibles, et que quand même on n'eût pu rien donner, il eût aumoins fallu payer l'éloquence. Terray demandoit plus durement, Calonne plus lestement, car chaque ministre a sa manière et son ton. Mais où m'entraînent mes réfléxions; le jour de la grande fédération approche, et les préparatifs qui en sont immenses, vont achever de pomper le peu d'argent qui reste dans les coffres. Déjà on propose un serment civique, et

la boëte aux sermens s'ouvre de sorte qu'il y en aura pour tout le monde. Nourrices, apprenez aux enfans à jurer, afin qu'élevés dans ces principes dès le berceau, ils n'ayent par la suite nul scrupule de jurer, tout ce qu'on voudra. Quel dommage qu'on n'ait pas mis cet alphabet en pratique, il y a cinquante ans, il ne se trouveroit pas dans la génération présente, un seul individu qui ne jurât de tout son cœur.

Le grand Barnave a posé lui-même les bases du serment, et l'on jurera d'être fidele au Roi, à la nation, à la loi, ce qui est très juste, et de protéger la sureté des personnes, et des *propriétaires* ce qui ne se prononce heureusement qu'après le vol fait au clergé.

Le prince factieux étoit trop bon fédéré pour ne pas être de la fête. Il annonça lui-même son retour par une lettre affectueuse à l'Assemblée, et il revint triomphant pour perdre conjointement avec les autres membres de la maison royale son titre de prince, qu'il avoit au reste perdu depuis long-tems dans l'esprit du public. Démocrite eut certainement ri, et Héraclite eut infailliblement pleuré, car il y avoit matiere à jouer le double rôle en voyant ce fier décret qui abat d'un mot toute la noblesse de france, et qui fait éclore les gentilshommes une seconde fois pour leur donner une naissance roturiere, et il n'y a réellement que ce moyen de *dénobliser* ceux qui naquirent gentilshommes. Neker en

fin matois parut s'opposer fortement à la sanction de ce décret, mais louis XVI qui malgré les Mathieu MontMorenci, et les d'Aiguillon a plus de noblesse qu'il n'en faut pour en couvrir tout un royaume, s'embarassa fort peu que ses sujets en eussent la moindre portion. Il prit la plume et souscrivit à la destitution de tous les nobles de son empire, avec la même tranquillité que les Rois de France faisoient autrefois un duc et pair.

C'est un grand art que de savoir se calmer quand le sang doit bouillonner dans les veines. Il est vrai qu'au paradis terrestre le plus beau lieu de l'univers, et dans le plus heureux tems qui ait jamais éxisté, il n'y avoit ni titre ni noblesse, du moins le serpent étoit-il roturier.

Qui auroit imaginé qu'il viendroit un jour où le peuple françois rougiroit de voir des nobles dans son sein, un jour où les matelots ne voudroient plus obeir à leurs chefs, parce qu'ils sont gentilshommes. On voit éclore à Brest cette singuliere insurrection, soufflée par le club des jacobins, qui avec la bouche des Chapelier des Robespierre, des Barnave, nés très roturiers, souffle le feu dans toutes les parties du royaume. La reponse de plusieurs marins fut de donner leur démission, sans cela ils se seroient vus dans un navire, comme Daniel dans la fosse aux lions.

Les libellistes ou les faiseurs de journaux incendiaires, fachés de n'avoir que des

motions à produire, et travaillant de tout leur pouvoir à exciter des émeutes, s'aviserent de crier, ou plutôt de hurler une prétendue conspiration du jeune Mirabeau, à dessein de le faire tomber dans les griffes de quelques Bêtes féroces; la chose arriva selon leurs désirs. Revenant de la campagne, il trouva dans sa maison nombre de gens armés qui sans ordre du maire, sans autorisation quelconque venoient fouiller dans ces papiers, pour voir ce qu'ils pourroient contenir. L'examen se fit néanmoins avec douceur, mais cet acte d'inquisition n'en étoit pas moins indiscrète, surtout depuis qu'il y a liberté de la presse, et qu'on parle de toutes parts de la sécurité des citoyens comme d'un bienfait de la nouvelle constitution. Mais outre qu'on ne se pique, ni d'être juste, ni d'être conséquent, les délits demeurent presque tous impunis. Si l'Assemblée nationale se respectoit davantage, sans doute ses membres déclarés inviolables ne seroient pas exposés deux fois à un pareil outrage.

L'on n'en fut que plus ardent le lendemain à vomir des injures atroces, encore s'il n'y avoit eu que leurs hurlemens à supporter, mais à force de crier conspiration ici, conspiration là, ils arrêtent la circulation du numéraire, et ils donnent l'épouvante à des milliers d'individus. Les chirurgiens comptent une multitude de femmes enceintes dont la peur à hâté la délivrance, et qui en sont mortes ainsi que leurs enfans.

Nombre de gens peu fortunés gémissent de n'avoir pas les moyens de s'expatrier, et l'honnête habitant craint à toute heure quelque meurtriere insurrection.

Si je répete ces faits, c'est qu'on m'y force, la fureur des démagogues se renouvellant sans cesse, et mettant l'écrivain dans la nécessité de revenir plus d'une fois sur les mêmes horreurs. D'ailleurs quel ample dictionaire ne faudroit-il pas pour fournir à chaque scène tragique, des mots nouveaux! Le public sensé ne peut s'empêcher de rire, en voyant ceux qui désigneront maintenant les évêchés. L'usage étoit que chaque évêque prenoit le nom de la ville où le siège étoit placé. Maintenant au lieu de dire l'évêque de.... on dira l'évêque du département de.... Et quel terme latin emploira-t-on pour rendre la chose d'une manière intelligible, d'autant plus qu'il y a nombre de petites rivières, qu'on connoit à peine en françois et encore moins en latin. Je jurerois cependant que celui qui a imaginé une innovation aussi bissarre, s'applaudit de sa sagacité. En ne voyant plus dans les annalles de l'église la suite des évêques connus sous des noms usités, l'on sera tenté de croire que tous les évêchés du royaume ont été absorbés dans quelque tremblement de terre, ou que la religion catholique n'y subsiste plus; et peut être hélàs ne se trompera t-on pas.

Les protestans chéris de l'Assemblée nationale, beaucoup plus que les catholiques

obtinrent enfin la restitution des biens qu'on leur avoit enlevés, et il fut aussi singulier de voir des bâtards reprendre les biens dont ils jouissoient, tandis qu'on dépouilloit les prêtres et les évêques, de la moindre propriété; mais tout devoit être extraordinaire dans une assemblée qui ne ressembloit à aucune autre, et dont les chefs avoient juré, quoiqu'en secret, de détruire le catholicisme.

Il étoit digne du despotisme qu'elle exerce, sur les esprits, de retenir dans les prisons de la ville d'Orange des citoyens d'Avignon malgré les clameurs de leurs parens, qui les redemandoient avec la plus vive ardeur.

Mais rendons nous au champ de Mars où l'ivresse d'un patriotisme frénétique fait travailler plus de douze mille ouvriers à trente sols par jour, pour former un cirque, élever un Trône, dresser un autel, afin que la Religion, le Roi, le Nation, tout concoure à relever une fête aussi mémorable. Il suffit que ce soit l'anniversaire de la prise de la Bastille, pour mettre tout le peuple en l'air, et pour renouveller les fureurs de la démocratie. On alla chercher jusque dans les cloîtres, les chartreux mêmes qui ne sortent jamais, pour qu'ils vinssent travailler au chef-d'œuvre du civisme, où les fédérés de toutes les provinces devoient se trouver, le 14 Juillet. Le rendez-vous étoit beau il faut l'avouer, et il n'y eut pas jusqu'aux femmes qui, la pelle à la main, s'empresserent d'être pour quelque chose dans une si belle entreprise.

prise. Mais hélas au milieu de tous les citoyens arrivés de toutes les provinces on vit le Roi de France, ce Roi jadis si superbe, et si puissant, on le vit selon la réflexion, de M. Burke anglois, se présenter à la Nation, comme un Monarque qui n'étoit plus qu'un simulacre de royauté. Il vint, par un serment que le peuple même vouloit à toute force lui faire recommencer, reconnoitre sa dépendance, à l'égard de la Nation. Situation plus humiliante, continue le même auteur que celle du 5 et 6 Octobre, puisqu'il ne s'agissoit là que de perdre la vie, et ici de déposer sa couronne.

Plus le coup-d'œil fut magnifique, et l'Assemblée nombreuse, et plus le Roi dut se voir offusqué. Il ne venoit qu'en tiers pour les acclamations c'est-à-dire après la nation et la loi. La Reine sans doute en sentit le contre-coup ; mais trop prudente pour s'en plaindre elle étouffa dans cette circonstance comme dans plusieurs autres sa juste douleur; ce qui augmenta son martyre, et celui de tous les bons citoyens.

Dans cette auguste solemnité un nouvel appareil se manifesta; la messe fut dite en plein air afin d'accoutumer le peuple selon les desirs des nouveaux philosophes, à n'avoir plus de temples. C'est le systême pour ne pas resserrer, disent-ils, l'immensité de l'être suprême, car ils sont grands en tout. Aussi voyons-nous que depuis la révolution on a pollué les églises le plus qu'on a pu, au point que les mahométans en auroient

été indignés, eux qui n'osent lever les yeux et qui tremblent dans leurs mosquées.

Le club des Jacobins, disons mieux, cette école formoit trop de furieux, et se mêloit de trop d'émeutes, pour qu'il n'y en eût pas quelques échantillons, le jour de la fédération. Ce furent des chansons meurtrières dont le refrein étoit *aristocrates à la lanterne, ça ira, ça ira*. Telles étoient les hymnes patriotiques, dit ingénieusement un écrivain célébre, que chantoient les dames éperdues de la démocratie, et les journalistes à l'esprit de vin.

Si l'on eût cru le stupide vulgaire, et certains folliculaires ses dignes rivaux, le champ de Mars étoit miné, contre-miné, des lions et des léopards devoient sortir d'une ménagerie voisine, pour tout dévorer, et conséquemment personne n'eût osé s'y présenter. Pauvre peuple, il se trompoit lourdement. Il n'y avoit de bêtes féroces à redouter que les brigands qui se mêlent avec lui, et qui sortent journellement de son sein, pour dévaster et incendier à volonté.

L'on apprit alors d'Avignon que plus de trois cent familles honnêtes expatriées de leur pays à raison des troubles suscités par des démagogues françois maudissoient leur sort, se trouvant sans azile, et presque sans pain. La calomnie, qui n'est d'abord qu'un enfant, et qui demain devient un géant fut la première cause de tous les malheurs.

Quoique l'infortuné M. de Rochegude fût malade depuis huit jours, et qu'il n'eût pas

paru dans la fameuse journée du dix, où il y eut une horrible émeute suscitée par la démocratie, il fut arrêté, conduit à coups de fusils à la potence, forcé de monter à la fatale échelle à coup de bayonnettes, et on défendit au bourreau de le fouler, afin de prolonger ses souffrances; enfin tels qu'auroient fait des Cannibales, on dansa autour de cette malheureuse victime, qui n'a expiré que plus d'une heure après avoir vu ces horreurs. Il faut ajouter qu'un officier municipal, son ennemi avoué et connu a excité lui-même le peuple à lui donner le coup de la mort, en criant à haute voix, que toute formalité de justice étoit inutile, que la souveraineté appartenant au peuple, c'étoit à lui seul qu'étoit réservé le droit de punir un coupable.

Quelles horribles conséquences, n'en peut-on pas tirer pour le malheur du genre humain! Juste ciel, si l'on est patriote avec de telles maximes renonçons à la patrie pour jamais, et cachons nous dans un antre avec les tigres et les ours.

S'il etoit possible de descendre dans les cœurs des forcenés, qui se plaisent à répandre de toutes parts la dévastation et l'effroi, nous les entendrions dire en secret: préparons une révolution qui couvre de sang le sol sur lequel tout ce qui nous entoure marche actuellement avec sécurité. Semons le deuil dans les familles, le désespoir chez tous les gens de bien. Dictons des loix avec le glaive et le feu. Forçons les victimes auxquelles nous

laissons la vie, à s'expatrier; faisons des tombeaux des plus beaux monumens; des déserts, des plus vastes monasteres; amenons au milieu de nous la misère et la dépopulation, la haine, la vengeance, en ôtant la paix, l'industrie, la sécurité; compromettons toutes les fortunes, déchirons tous les titres, brûlons tous les châteaux, déclarons le Roi le dernier des citoyens; jouons nous de toutes les propriétés du clergé, mettons le trouble dans son sein par des sermens qui allarmeront leurs consciences ; et qui les arracheront à leurs places, substituons leur des gens à notre gré sans nous occuper ni de leurs mœurs, ni de leur capacité, enseignons enfin l'art social de *lanterner*.

Tels ont été les projets des perturbateurs du repos public, qui jouent aujourdhui les premiers rôles ; telle à été leur maniere d'agir, et ce qu'il y a d'effrayant, c'est qu'ils ont osé tenter de porter ces abominables maximes jusqu'au milieu des Genevois, et qu'elles y seroient maintenant en vigueur, s'ils eussent été assez imbécilles pour prêter l'oreille à ces atrocités, mais ils connoissent les instigateurs de révolution, et ils les rédoutent comme des fléaux de la terre, et du ciel.

On étoit trop en colere contre le despotisme ministériel, et l'on se plaignoit trop amerement, pour que le souvenir n'en réjaillit pas sur ceux que Louis XVI, honoroit de sa confiance. M. de Saint Priest, quoiqu'ayant acquis par sa prudence, et

ses lumieres l'estime générale de l'Europe; devint le plastron des murmurateurs. Il seroit difficile, d'attaquer un homme, avec plus de férocité. Chaque jour on lui décocha les traits les plus piquants dans les feuilles satyriques, et cet acharnement n'avoit d'autre objet, que de lui faire perdre, une estime dont il est digne. On porta plainte au chatelet, on porta plainte à la cour, sans pouvoir articuler que des choses vagues. Les hurlemens publics ne cessoient de crier ses trahisons, sans qu'on put en appercevoir la moindre trace; mais la rage étoit telle qu'il se vit forcé de se justifier, et que son apologie, quoique de la plus grande évidence, ne ferma point la bouche aux calomniateurs; ils étoient sans doute salariés pour aboyer avec tant de fureur. Ils vouloient absolument qu'il fut en rélation avec M. de Bonne de Savardin, quoiqu'il prouva le contraire. La meilleure réputation n'étoit plus une sauvegarde, et il falloit nécessairement passer pour coupable, lorsqu'on avoit le malheur d'être accusé; par qui? grand Dieu! on rougiroit de les nommer.

La brillante liberté qu'on exaltoit sans cesse, et que le peuple prenoit pour sa religion et ses dieux menoit aux plus grands excès. Nemours, Montargis, et je ne sais combien de lieux dans la vaste étendue du royaume, se liguoient pour ne point payer les droits de dîmes et de champarts ordonnés par l'asssemblée; on dresse des potences, on

menace d'y attacher les percepteurs, les maréchaussées furent insultées, les munipaux furent accusés de connivence; mais le plus grand embarras consistoit dans les moyens qu'on employeroit pour punir; les troupes de lignes, ni les gardes nationales, ne voulant point tirer sur leurs concitoyens. Tels sont les fruits de l'anarchie, et les maux qui en résultent dans un royaume où personne n'a le courage d'ordonner. La société n'avoit plus le droit que la loi naturelle donne à chaque individu de repousser la force par la force, c'est-à-dire qu'il falloit tuer pour user de la liberté et se laisser tranquillement égorger pour être bon patriote.

Je ne dis rien des vols publics qui se faisoient en une infinité de lieux, des droits féodaux dont le payement avoit été ordonné jusqu'au rachat; les propriétaires ne pouvoient dans plusieurs provinces, percevoir leurs redevances légitimes. S'adressoient ils aux municipalités ? Celles ci craignoient le peuple et restoient immobiles. Sollicitoient ils le gouvernement ? Il ne pouvoit recourir qu'aux municipalités, et l'on retomboit dans les mêmes entraves. Avoient ils recours à l'Assemblée, les plaintes se perdoient dans l'entassement des affaires de toute espèce; le mal alloit toujours en croissant. On s'occupoit de la mendicité, comme d'un mal particulier, et l'on étoit à la veille de la voir devenir un mal général; on otoit les facultés de faire

le bien, à ceux mêmes qui pouvoient soulager leurs freres, par la manière dont on traitoit les riches, et les grands. Ils étoient *Aristocrates* d'après l'oracle prononcé par le peuple, qui seul avoit le privilege d'être infaillible, et tout puissant; et combien ce mot n'entraînoit il pas de maledictions après soi. Mais il falloit entendre ces absurdités aux quelles des déclamateurs enfantins balbutiant àpeine le mot de liberté, osoient ajouter qu'il n'y auroit dorénavant que les françois, qui seroient vraiment libres, les Anglois n'étant que des esclaves ignorans. C'est ainsi qu'on raisonne au dixhuitieme siècle, ce siècle si éclairé, et dans le sein de la france, ce pays qu'on dit être la seule région de l'univers ou l'on sache parler et penser. Où cela nous ménera-t-il disoit le premier président d'Ormesson? quoiqu'on n'eut encore levé qu'un coin du rideau qui cachoit alors nos magnifiques opérations, il en vit assez pour trembler sur les suites de la révolution.

Il se défioit avec raison qu'àtravers quelques abus reformés, la monarchie, la religion même ne perdissent leur force, et leur splendeur, et que le royaume ne devint un grand hopital, ou il y auroit plus de malades, et d'indigens, que par le passé. Mais on ne consideroit plus la monarchie, que comme un édifice construit avec les élémens de la démocratie de l'âge d'or, où l'on arrangea les hommes comme des pierres, sans tenir compte de la circula-

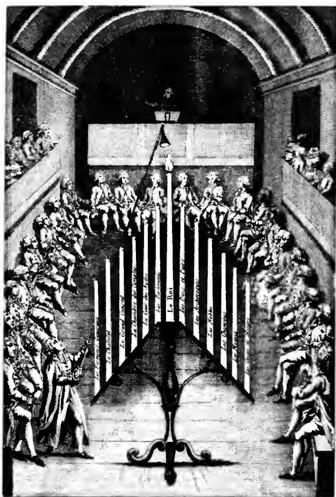
tion de leur sang, et de leurs esprits vitaux.

La religion fut regardée, comme une superstition accréditée par l'imbecillité de nos pères, qui croyoient bonnement en Dieu, et qui adoroient l'évangile comme un livre divin; je pense d'après ce trait que nous avons la tête trop foible pour supporter une révolution; autrement elle n'auroit produit que de sages reformes, au lieu quelle renverse de fond en comble tous les principes, tous les points d'appui, et qu'on ne trouve plus dans l'étendue du royaume qu'un terrein mobile, où le pied chancelle sans pouvoir se fixer, un terrein ingrat sur le quel désormais une multitude innombrable de citoyens ne trouvera plus de quoi subsister. Je m'explique, combien de pensionnaires en effet qui par l'odieux retranchement du sieur Camus, maudiront le sol qui les a vû naitre, et n'auront dautres ressources, que d'implorer la mort, comme leur seule felicité. Ma sensibilité me transporte chez nombre d'anciens militaires, chez nombre de vieillards à qui l'on ne laisse que des pensions si modiques qu'ils lutteront sans cesse contre la faim. Ont ils encore un reste de santé il s'avanouira dans le sein de la douleur qui va les opprimer, il n'y aura autour de leur lit que le désespoir. Qu'est-ce qu'une pension de trois cent livres et même six cent livres pour le salaire d'un officier qui a servi l'état pendant un demi siècle, et qui apres avoir joui du double, s'en voit tout àcoup privé dans un âge où

les besoins se multiplient journellement.

Bientôt les prêtres qui auront vieilli dans leur saint ministere seront dans le même cas, et l'on verra ces sépulchres mouvans ne se remuer que pour traîner aux extrémités du royaume le peu de vie qui leur reste, et pour gémir sur la violence qui les arrache au lieu que la religion leur avoit assigné ; mais quel terme viens je de prononcer ? et c'est précisément celui là qui sera cause de leur destruction. Plus d'établissement de piété, voilà le fin mot des institutions philosophiques.





Les Tenebres Conſtitutionelles

incipit lamentatio Jeremiæ prophetæ.

LE MARTIROLOGE,

OU

HISTOIRE

DES MARTYRS

DE LA RÉVOLUTION.

Le lecteur est sans doute étonné de ne plus rien lire qui ait rapport aux contre-révolutions, mais qu'il se rassure. En voici une, qu'au dire du peuple toujours en fureur, on préparoit en Piémont, ainsi que dans la partie du Dauphiné avoisinant la Savoie; et quelle est cette contre-révolution? Un voyageur M. de Cordon parent de l'ambassadeur du Roi de Sardaigne à Paris, qu'on juge à sa mine être un *aristocrate*, est arrêté sur la frontière, et mis en prison. On porte le même jugement de M. Riolle ancien maire de Pont à-Mousson, et il est envoyé à Pierre en Sise; on avoit trouvé sur lui des signes hiérogliphiques, des notes sur les municipalités et des épithêtes *facheuses*. Le corps de délit subsiste dans les archives de Bourgoin où il fut détenu. Il faut avoir *diablement*

peur; disoit un soldat témoin de cette arrestation, pour former de pareils soupçons.

Les femmes ne furent pas plus à l'abri de cette cruelle inquisition, Une angloise, Mademoiselle de St. Alban, se vit arrêtée à Beaumont sur Oise, avec les circonstances les plus humiliantes; des lettres de commerce qu'elle avoit pour M. Perregaux banquier furent confisquées et envoyées à la municipalité. Dans ce même tems arriva l'assassinat de M. Fournier officier de la maîtrise des eaux et forêts, à Claix en Dauphiné. Après cinq heures de tourmens affreux que lui firent souffrir des scélérats qui avoient eu défense de couper du bois dans des isles affermées, ils le lapidérent, et se firent gloire d'outrager son cadavre; sans doute ce qui révoltera la postérité, ce sont les éloges que des folliculaires donnèrent à de telles atrocités; car il n'y a plus de crimes à leurs yeux que celui de l'aristocratie, Eh! Quel est ce crime? personne ne le sait.

Mais tout faiseur de libelles a droit d'innocenter les forfaits, de noircir les vertus, de prostituer l'honneur, d'outrager la probité, et c'est l'illustre Necker dont la conduite et les maximes ont autorise ces écarts.

Voici encore d'autres injustices, et qu'il faut souffrir; il s'agit de l'article des liquidations; outre qu'une infinité de personnes perd dans le remboursement des charges, ne fussent que les droits de réception, ainsi que les émolumens qu'on tiroit de certains emplois, et qu'on se voit enlever sans l'avoir mérité,

l'on n'est pas remboursé qu'en papier. Eh ! Quel papier, un effet qui vient d'éclore, et qui perd déjà considérablement sur la place. Eh ! que sera-ce à l'avenir ? Si les prédictions de l'Almanach de Liège étoient aussi sures que l'horoscope qu'on peut en tirer, il passeroit sans doute pour prophétique ; un mal qui n'étoit pas moins redoutable, c'est qu'on ne vouloit plus payer d'impôts. M. Lambert contrôleur-général avoit beau informer l'Assemblée des insurrections, des brigandages, des vols qui opposoient d'un bout du royaume à l'autre des obstacles à la perception des taxes, on ne vouloit punir que les *aristocrates ;* et la contrebande se faisoit à force ouverte, les gardes nationales refusant de marcher contre la nation, moyen d'entretenir l'anarchie et de perpétuer des meurtres dont le nombre est si grand qu'une histoire qui n'en omettroit aucun, passeroit pour une fable ; ou exciteroit une telle horreur, qu'on n'oseroit la parcourir. L'on ne parloit que des ennemis du bien public, et l'on ne pouvoit les désigner ; et malgré le comité des recherches, ce comité si scrupuleusement minutieux, si grandement vé-xateur, on n'a pu prendre sur le fait un aristocrate coupable ; chose vraiment désespérante, pour les prétendus patriotes, qui, malgré leur rage ne sauroient rencontrer dans leur chemin un conspirateur. Cependant les municipalités exercent une tyrannie dont on a toutes les peines du monde à se défendre. Leurs tribunaux ne sont que trop souvent

livrés à la prévention, et si ceux qui ont droit de s'en plaindre venoient à paroître, on seroit effrayé du nombre; mais on étouffe les réclamations dans la crainte d'être poursuivi par le peuple à qui l'avantage de quelques petits adoucissemens a tourné la tête. On aura beau l'accabler incessamment d'impots, il ne murmurera point, parce qu'il est convenu de ne crier que contre l'ancien régime. Cependant que ne souffre-t-il pas ce peuple si zélé pour la constitution.

Il en parle quoique machinalement, avec un transport qui ressemble parfaitement au délire, et cependant si vous entrez chez le cordonnier, il n'a point de cuir, chez le tailleur, il manque d'ouvrage, chez l'horloger, il a porté toutes ses pendules au mont-de-piété, enfin chez tous les ouvriers, tous languissent, tous souffrent, et tous par un ensorcellement, qu'on ne peut concevoir, sont démoniaques pour soutenir les opérations qui les sacrifient. Combien d'offices supprimés qui ôtent l'existence à des millions d'individus, qui ne leur laissent qu'une espérance éloignée et même très incertaine, au milieu d'une famille qu'il falloit nourrir. Je reviens souvent sur ces objets, parce que ce sont des malheurs qui renaissent tous les jours, parce qu'on ne peut parler des maux d'une révolution, sans en répéter la tragique histoire; ma plume retrace les évènemens comme ils arrivent, et ces événemens se renouvellent presque chaque jour. Que ne dirai-je point ici des tribunaux qui, éta-

blis dans tous les villages donneront lieu aux haines, aux jalousies de se réveiller. Toutes les familles sont alliées dans les petits endroits, et quelle surabondance de probité ne faudra-t-il pas, pour ne pas favoriser un parent ou un allié, pour ne pas recevoir un cadeau, quand on sera pauvre comme la pluspart des nouveaux juges. Mais les décrets de l'Assemblée sont irréformables, c'est l'ouvrage du créateur qui se trouve parfait. *Vidit omnia deus quæ fecerat, et erant valdè bona.* Le démagogue arracheroit les yeux de quiconque lui parleroit de ces inconvéniens. L'Assemblée est pour lui une autorité infaillible, disons mieux, impeccable; les reproches cruels qu'on s'y fait sont des gentillesses, et les hurlemens qu'on y entend ont la douceur de la plus délicieuse mélodie.

Charles Lameth crioit souvent qu'il falloit punir les ennemis de la révolution, dans le *sens de la révolution*, et l'on ne savoit si c'étoit d'un bon sens dont il vouloit parler; il paroît qu'il s'agissoit de quelque supplice extraordinaire, dont les jongleurs de l'Assemblée ont le secret, mais qu'ils n'osent encore révéler dans la crainte de révolter les esprits. En tout cas il n'y auroit que ceux du côté droit qui en seroient effrayés.

On vit reparoître M. Necker, pour exposer que ses espérances avoient été trompées par une diminution du produit des tailles et des vingtièmes, par le retardement du rôle de nombre de communautés; par une dimi-

nution dans le produit des domaines qui se dégradent journellement, par le défaut de remplacement de la gabelle, et des autres droits supprimés, par la rentrée de la contribution patriotique en effets et non en deniers comptans; par l'impossibilité de rétablir promptement les économies, par la nécessité d'acheter fort cher le numéraire de l'étranger. Tableau bien propre à diminuer la confiance aveugle du peuple, mais plus on l'éclaire moins il voit. Ainsi les oiseaux nocturnes ne voient absolument rien, lorsqu'il fait grand jour.

Les fêtes de la fédération étant terminées, chaque fédéré reprit la route de sa province, et tous sans excepter un seul s'en retournerent extremement touchés du gracieux accueil qu'ils avoient reçu du roi et de la reine, tandis que les libellistes frénétiques ne cessoient d'interpréter en mal ces témoignages de bonté. La famille royale trouveroit plus de douceur au milieu des léopards et des lions, que parmi ses sujets. Ne m'aimez pas tant pouvoit dire Louis XVI, et ne me déchirez pas avec autant de fureur, ô mon peuple que vous ai-je fait, moi qui ne vous scandalisai jamais, par aucun excès, moi, qui rejettai toujours le faste et qui dans le changement de Ministres n'ai cherché qu'à mettre les choses en mieux que pour votre propre bien; moi qui vous porte tous dans mon cœur, et qui malgré cela me vois l'objet de vos satyres, et de vos fureurs, ô mon peuple

que,

que vous ai-je fait? *Popule meus quid feci tibi?*

L'on eût voulu étouffer le jour de la fédération les *vive le Roi, vive la Reine, vive le Dauphin*, que ceux qu'on nomme aristocrates ne cessoient de crier. Ce sont ici des faits, et il n'y a que l'atroce impudence des libellistes qui puisse le nier. Ils ont un talent merveilleux pour travestir les événemens, pour interpréter en leur faveur, jusqu'à leurs propres forfaits, pour nommer bien ce qui est mal, et mal ce qui est bien. Race de viperes, ils en ont tout le venin. Admirons leur adresse pour avilir la croix de saint louis instituée par Louis XIV, et pour dégrader les officiers et les nobles qu'ils ne peuvent souffrir. Ils ont fait donner des croix de toute espèce à tous ceux qui en ont voulu, de sorte qu'on ne fait plus un pas sans rencontrer un croisé. Les fédérés mêmes en ont porté qu'on prend pour des gros sous, et qui n'ont gueres plus de valeur. Que n'a ton pas imaginé pour cimenter la prétendue régénération? J'ai retardé jusqu'ici n'ayant pas le courage de répéter cette ignominie, j'ignore encore si j'en parlerai, mais d'autres l'on déjà dit. On a poussé la bassesse, jusqu'à ramasser dans les rues de vils mendians, jusqu'à leur donner des casaques assorties au rôle qu'on vouloit leur faire jouer, en habillant les uns en Turcs, les autres en Arméniens, ceux-ci en Espagnols, ceux-là en Moscovites, et les appellant à l'Assemblée où ils parurent ainsi

costumés, et où ils s'annoncerent comme arrivant des différens empires pour venir complimenter l'Assemblée nationale sur ses magnifiques opérations, et pour la prier d'étendre ses décrets jusque sur les confins de l'univers, afin que le monde entier devint françois, et qu'il n'y eût plus d'autre regle, d'autre Monarque que la constitution françoise. Il faut avouer que l'Assemblée dut sortir triomphante le jour de cette belle ambassade, et qu'il n'y a point de farce chez Audinot, ni chez Nicolet, ni même chez les petits comédiens de bois qui aient jamais valu celle-ci.

Mais passons à des objets plus sérieux, je parle de la fédération de Lyon qu'on peut dire avoir été suivie des désordres les plus affreux, je parle d'un grenadier du régiment Suisse de Sonnenberg qui saisi par le peuple, fut pendu sur le champ entre deux lanternes. Ses bourreaux insatiables r'attacherent la corde qui cassa jusqu'à trois fois, après avoir meurtri de coups le pauvre patient, après lui avoir brulé le visage, son cadavre ne fit que rallumer leur fureur, et il n'y a pas d'horreurs qu'ils n'exercerent sur cet objet de pitié. Personne ne s'avança pour disperser des hommes si peu dignes de l'être, la barbarie eut tout le tems de se repaître d'un spectacle aussi révoltant. Il est à remarquer que l'on avoit été précédemment garenti de ses attentats sanguinaires sous le commandement de M. Imbert-Colomes, et que les folliculaires n'en furent pas moins

ardens à le dénoncer comme un aristocrate digne de tous les tourmens. Il y avoit un cri de ralliement parmi les brigands et parmi ceux qui les soudoyent, pour débiter en tems et lieux des projets de contre révolution et profiter d'une pareille nouvelle à dessein de tuer et de saccager.

Le Soissonnois prit les armes, sur le prétendu bruit qu'on fouloit les bleds; des scélérats profitoient de la fermentation et répandoient la désolation et la mort, dans les lieux où l'on n'avoit pas la force de se défendre.

La Provence se présente ici comme le théâtre d'un nouveau crime. M. d'Albertas ancien président de la chambre des comptes, adoré pour ses bienfaits, est poignardé par un misérable nommé Martel au milieu de sa famille, dans son propre château, le jour même qu'il donnoit une fête champêtre aux habitans du pays. On frémit d'horreur à la vue du sang qui coule, et encore plus à l'aspect du monstre qui l'a fait verser; O mon siècle! O ma nation! Que pensera de vous la postérité? Il y eut sans doute des crimes et des scélérats dans tous les tems; mais aujourd'hui on commet les plus horribles forfaits avec réflexion, et d'après les principes d'une philosophie qui assimile l'homme à la bête, et ne lui assignant à la mort d'autre destinée que le néant, regarde comme de simples erreurs les meurtres et les assasinats; et s'il s'agit d'un *Aristocrate* mis à mort, cet acte passe pour vertu.

Encore si ceux qui ne cessent de crier *haro* sur la prétendue aristocratie étoient bons patriotes; mais qu'on les suive, qu'on approfondisse; qu'on arrache leur secret, et on les trouvera presque tous égoistes. Il n'y a pas un seul démocrate qui séduit par les espérances que lui donne la révolution, ne dise, j'en serai beaucoup mieux, je pourrai arriver à tel grade, j'acheterai à bon prix un bien national, j'aurai du relief en devenant électeur, je me montrerai à la cour quand il me plaira, je porterai l'uniforme, et je passerai pour un officier.

Ces motifs, ces projets sont sans doute relatifs à chaque individu, et le peuple n'en a pas d'autres. Quelque forme qu'on donne aux gouvermens, on ne change point la nature de l'homme, et s'il sacrifie son bien pour soulager la patrie, s'il donne sa vie pour la sauver, c'est qu'il y trouve son compte du côté de l'amour propre. Aussi à-t-il soin de dire, je perds volontiers ma fortune, ou mon emploi, et cette jactance lui rapporte plus que ne lui rendroit son revenu, parce qu'il se paye amplement en orgueil. Les Romains ne passerent pour excellens patriotes, que parce que la vanité étoit leur élément et leur Dieu.

Comme la révolution ne s'opere que par des moyens violens, et que mon ouvrage ne répondroit point à son titre, si j'en omettois quelques uns, je dois consigner ici l'arrestation inouïe de Madame Jumillac en Limousin, de Madame Thomassin à Nancy, et de

Madame Vassart à Bar-le-duc, par ordre des comités des recherches. Deux visionaires d'une secte appellé Martiniste du nom d'un Saint Martin illuminé étant allés à Saint Cloud voulurent parler au Roi; leurs instances les rendirent suspects, on les arrêta, et l'on trouva sur leur poitrine, une espece de billet par lequel ils mandoient au Roi de se confier en Dieu, et en la vierge, et qu'il recouvreroit son autorité. l'un se nommoit petit-Jean, l'autre d'Hozier, et comme ils avoient eu des relations avec les femmes en question, l'on crut avoir trouvé des conspirateurs; car on s'impatientoit de n'en pas rencontrer, et sur-tout Charles Lameth qui en avoit inutilement cherché jusque sous le le voile des religieuses.

Cependant peu s'en fallut qu'à Limoge on ne mit en pièces Mesdames de Thomassin, et Jumillac; on vouloit absolument les trouver coupables pour avoir le plaisir de les éventrer; car c'est ainsi que le peuple égaré par la scélératesse des factieux croyoit servir la patrie.

Les commissaires nommés par l'Assemblée nationale pour l'affaire d'Avignon furent, Barnave, Bouche, Tronchet, Mirabeau l'aîné, Charles de Lameth et Démeunier. De vingt mille habitans qui peuploient cette ville il en restoit à peine cinq mille. Tout le reste avoit fui saisi d'étonnement et d'horreur, et tel étoit le vœu national qui, au dire des des forcenés, détrônoit le pape. A peine un quart des citoyens adhéroit-il à cette révolte;

suscité par de généreux françois, et cette poignée étoit formée de gens sans propriétés et d'étrangers.

D'ailleurs où trouvera-t-on, si ce n'est dans des décrets enfantés par le délire, que la majorité même du peuple ait droit de détrôner un souverain, sur-tout lorsqu'on ne peut lui reprocher aucune violation des loix. Les scenes tragiques qui se passèrent tant à Carpentras qu'à Cavaillon, et dans les environs furent des attentats commis par le peuple, qui depuis la liberté se croit faussement en droit d'exercer la justice. Jamais des actes de force ne furent des actes d'équité; et toutes les fois que l'homme même le plus scélérat périt sans forme de procès, c'est un homme assassiné; mais ce langage n'est pas fait pour l'anarchie, elle qui ne connoît de loi que celle du plus fort, et qui prend la licence pour la liberté. Tandis que les éruptions du club des Jacobins semblables à celles du Vésuve, portoient le bitume et le feu dans des pays lointains, d'honnêtes citoyens avoient la douleur de venir comme des criminels subir l'humiliation de paroître à la barre, nouveau genre de tourment pour des ames sensibles qui ne connoissent que l'honneur. On vit le maire, un officier et le procureur syndic de la ville de Montauban obligés de s'y présenter au milieu d'un tumulte affreux excité par leur présence; car l'Assemblée nationale au lieu d'avoir la dignité du silence, et de la représentation n'est que trop souvent une halle où tantôt les huées tantôt les claque-

mens de mains forment un brouhaha dont on est aussi surpris que scandalisé. Les uns reçoivent trois livres par jour, les autres trente sols pour faire un pareil charivari, et ce qu'il y a de particulier, c'est que la plupart de ces gens gagés dans les tribunes n'étant que des malheureux sans discernement et sans éducation, sont incapables de retenir leur leçon; mais ils font du bruit, effrayent, insultent le côté droit, et c'est ce qu'on leur demande. Il y auroit bien moins d'attroupemens dans les promenades publiques, bien moins de motionaires dans les cafés, si l'argent qu'on distribue en secret, n'étoit pas le ressort qui les met en jeu. L'on bavarde et l'on crie à proportion de ce qu'on est payé, sans cela qu'importeroit à des rustaus qui n'ont que l'enveloppe humaine, s'il y aura un décret pour ou contre tel objet. La plupart d'entr'eux ne connoissent pas même la force des expressions, ne prononçant que des mots qui nous viennent d'outre-mer et qui n'ont aucune signification pour eux. Un étranger sortant de l'Assemblée nationale répondit à ceux qui l'interrogeoient sur ce qu'on y avoit agité, des cannes, des mains, des pieds, c'est tout ce que j'ai entendu, les voix étant étouffés par un pareil bruit, qui tient de la férocité. Tels sont les sublimes moyens qu'on mettoit en œuvre, tels sont les dignes agens qu'on employoit pour former une constitution qui, chaque jour reculoit aulieu d'avancer; Mais la cabale qui se dit éminemment patriotique ju-

gea que l'insurrection des tribunes en faveur des décrets qui favorisoient ses projets de destruction, ne suffisoit pas à ses perfides desseins, et elle eut l'attention de porter des des aboyeurs dans le jardin des Thuileries, dont le bruit répondoit à celui des jurés-crieurs qui hâtoient la sépulture de la monarchie. Ce fut de leur infernal gozier que sortirent des voix effrayantes qui demandoient à toute force le renvoi des ministres. On vouloit dans les places des brouillons capables de harceler continuellement le Monarque et de lui faire sanctionner même sans examen tout ce qu'on lui présenteroit. Il y avoit une confédération pour faire avaler au Roi le calice d'amertume jusqu'à la lie, et heureusement pour les chefs de cet abominable complot, il le buvoit avec une résignation sans exemple, et qui prouvoit son inconcevable docilité. Par cet indigne stratagême; il se trouvoit moins libre que le plus simple bourgeois qui garde ou renvoie ses domestiques à son gré, moins maître que le dernier artisan qui garde ou congédie ses compagnons sans en rendre compte à personne.

La prétendue contre-révolution qui devoit éclater tantôt sur le sommet des alpes, tantôt aux pieds des Pyrennées, tantôt sur les bords du Rhin, tantôt sur ceux de la Tamise, engendroit sans cesse les plus grandes absurdités; chaque matin, arrivoit une armée formidable commandée par M. le Prince de Condé, et chaque soir ce bruit étoit dissipé. L'on mettoit, *bien entendu*, le comte d'Ar-

tois de la partie, et l'Empereur appuyoit le tout à titre de frere de la Reine, c'est-à-dire qu'on débitoit ces fables pour rendre cette auguste princesse encore plus odieuse, et pour engager le peuple à saccager Chantilly. Méchanceté raffinée, et qui avoit une autre source que l'esprit du peuple dont les excès sont toujours l'effet de l'effervescence, et jamais de la réflexion.

De cette universalité de conjurations imaginées pour tenir le monde en haleine et pour rendre odieux les aristocrates que l'on supposoit toujours les grands moteurs de tout ce qui s'oppose au bien public, il n'y en avoit réellement qu'une à craindre, celle de la misere qui gagnoit tout les états ; elle est sans doute la plus cruelle, en ce que loin d'armer des bras, elle les rend immobiles, et qu'il n'y a pas de maladie qui engourdisse plus les forces que la faim. Ici des meres sans ouvrage, sans autre ressource que quelque misérables grains de ris donnés par les sections couvroient de larmes leurs enfans en leur disant, pauvres infortunés, tristes fruits de nos entrailles, la misere est au moment de nous ôter la vie, et ce qui nous désespere c'est que nous ne vous laissons en mourant que la nécessité de ne pouvoir exister.

Camus l'ennemi inexorable de tous les ordres religieux, et qui en qualité de faux dévot a juré au pieds des autels leur défaite, ne cessoit de poursuivre avec la plus grande chaleur l'anéantissement des ordres de mal-

the, de St. Lazare, et même du St. esprit ; pour s'être trop nourri des biens du clergé régulier, il s'en est dégouté, et le protestle plus fanatique n'eut pas porté la frénésie à un pareil excès. Les ligueurs du club des Jacobins avoient juré, que nul état de citoyens ne seroit exempt de la persécution ; il y auroit eu de l'injustice à leurs yeux, si tout le monde n'avoit pas souffert. Chaque ordre étoit classé pour recevoir des tribulations, comme on recevoit autrefois des récompenses ; et le sieur du Pont disoit tranquillement qu'il y auroit quatre millions de citoyens qui manqueroient de pain, mais qu'on devoit s'en consoler. On me parle de la patrie, disoit une femme courageuse qui avoit de justes raisons de se plaindre des peines qu'on lui faisoit endurer, et il n'y en a plus à mes yeux, dès que je n'y trouve ni ressource, ni espoir. Les pauvres capucins eux mêmes, qui n'avoient pour toute richesse sur le globe tout vaste qu'il est que quelques misérables coins de terre où pouvoir cacher leur misere et végéter, furent honteusement expulsés de la maison de S. honoré. Ils se seroient rendus coupables de quelques forfaits, qu'on ne les eut pas plus brusquement chassés. *Camus* vouloit leur azile, il s'en est emparé après toute fois avoir dissipé l'odeur du froc par les agréables senteurs de mille coquettes qui vinrent effrontement au milieu des religieux, sans égard pour le cloitre, sans respect pour elles-mêmes,

assaillir leurs cellules et leurs dortoirs. On n'eut pas pas mieux agi sous la direction de Luther et de Calvin. Si l'église ne fut dévenue une bibliotheque, on en faisoit un écurie, quoique l'illustre pere ange de Joyeuse maréchal de France et le fameux pere du Tremblai y soient inhumés. Mais que font aujourd'hui les titres, plus on en a, plus on est digne de mépris.

Des paroles jetées en l'air sur de prétendus enlevemens du roi, mais paroles qu'on répétoit chaque jour, inquiétoient prodigieusement les esprits. Plus ces nouvelles étoient incertaines, plus on s'efforçoit de les réaliser, parce qu'on est ingénieux à supposer ce qu'on craint, ou ce qu'on désire. Quand viendront les ennemis? Par qu'elle porte arriveront-ils? Autant de questions devenues l'alphabet du peuple, et qui portoient la désolation et l'effroi chez nombre de personnes naturellement pusillanimes, et qu'on ne peut naturellement guérir de la peur.

Les vendeurs d'argent ne pouvoient manquer d'être inquiétés dans leur trafic usuraire, on les poursuivit, et un marchand bonnetier etoit conduit à la lanterne sans les efforts de la garde nationale, qui l'arracha des mains d'une multitude de forcenés. Il n'y a rien qu'on n'ait mit en usage pour égarer le peuple, et pour exciter des émeutes. Elles furent toujours favorables aux méchans, parce que c'est alors qu'on pille, et qu'on égorge une personne qui dé

plait. Les femmes, encore plus atroces que les hommes dans leurs cruautés, portoient souvent la peine de leur fureur. On enlevoit les unes expirantes, les autres mortes tout à fait, et malgré ces terribles accidens, leurs parentes et leurs voisines les remplacoient pour tout oser. Jouer avec des sabres, manier des pistolets n'étoit plus qu'un divertissement pour les enfans même. Les plus affreux récits charmoient la multitude, et Barnave ami du carnage et du sang étoit révéré des démocrates comme un Dieu; le tiers-état ne craignoit le despotisme que pour lui même, il l'exercoit d'une maniere terrible sur la noblesse et sur le clergé. Telle étoit la justice distributive depuis la révolution. La force publique pouvoit seule ramener le calme et la raison ont fut obligé d'y recourir à Lyon, ou plus de deux mille ouvriers suivis d'une foule de brigands ménacerent l'hôtel-de-ville, l'arcenal et le magazin à poudre. La municipalité ordonna des dispositions vigoureuses pour les repousser, et plusieurs séditieux furent tués ou blessés. Sans les bourgeois armés, sans le guet, sans le régiment suisse de Sonnenberg, la ville tomboit en ruine, des bandits accoururent au bruit du tumulte et augmenterent le désordre. Sur ces entrefaites la Lorraine voyoit ses châteaux dévastés et sur-tout celui de Hoffelisze.

Qu'elle douleur pour des propriétaires, d'être vexés par des compatriotes plus cruel-

lement qu'on ne le seroit par des ennemis. Il y avoit des chagrins de tous les genres. C en fut un bien mortifiant pour Mde. la comtesse de la Marck de se voir accusée par Camus, comme ayant reçu cent-vingt mille livres pour la dédommager d'un logement aux Thuileries qu'on lui avoit ôté, tandis qu'on doit lui payer cette somme dans l'espace de neuf ans sur ses meubles qu'elle a vendus; c'est ainsi qu'on outrage la vérité, pour exciter la populace contre les nobles. Ils fatiguent tellement les yeux du tiers-état qu'il ouvriroit volontiers un gouffre pour les anéantir, comme si les gentils-hommes étoient coupables d'être nés ce qu'ils sont; ce que le ciel lui-même ne peut pas leur ravir. M. Bonne de Savardin, doublement prisonnier, ayant été repris après s'être échappé continua toujours à être malheureux. Et sans l'amnistie comment eût-il été jugé? Où étoient ses accusateurs? Quel étoit son délit? Cahos, qu'on ne peut débrouiller; les uns vouloient le trouver criminel, les autres innocent, et dans cette singulière alternative le patient exista long-tems entre la vie et la mort.

Combien n'y eut-il pas d'autres prisonniers de cette espèce, qu. mordent leurs chaînes et furent les victimes des forcenés. Quand le triomphe des délateurs finira-t-il? Et quand les terreurs paniques que l'on se plait à semer de toutes parts, auront-elles leur terme? Quand verra-t-on les brigands porter la peine de leurs forfaits, ou plutôt quand osera t-on

leur faire expier leurs crimes. Ils ont malheureusement le peuple pour sauve-garde, et dès lors ils sont plus en sureté que si le monarque lui-même, vouloit leur sauver la vie. Ce qui prouve que le despotisme de la démocratie est plus redoutable que celui-même des princes asiatiques, outre qu'elle a des coupes-têtes à ses ordres, elle semble ne secouer le joug de la subordination, que pour exciter des émeutes. C'est à qui voudra se louer, pour se livrer à tous les excès de l'injustice et de la fureur, et c'est sous cet esclavage que nous vivons en partie; il semble que la Bastille ne se soit affaissée, que pour relever la démocratie; mal d'autant plus grand, qu'il n'y avoit que quelques victimes qu'on dévoüoit à cette odieuse prison, aulieu qu'il y a des millions d'hommes qui souffrent de l'insurrection populaire, et qui aimeroient encore mieux des chaînes, que d'être exposés à tout moment à périr d'une mort atroce.

On se plaignit jadis avec raison des émigrations qui passerent à l'Amérique, lors de la création de cette nouvelle partie du monde, qui devint l'habitation d'une multitude de françois, tous animés du désir de faire fortune et d'aggrandir leur patrie, on ne se plaignit pas moins de celle des protestans qui pour cause de religion, quitterent le royaume; pourquoi ne se plaindroit-on pas aujourd'hui de celle de tous les riches et de tous les seigneurs qui, fatigués des injustices et des calomnies dont la France

abonde, passent dans des terres étrangères. Eh que sera-t-elle cette France, si ce malheur continue ? Eh que deviendra Paris, où des écriteaux sur toutes les portes-cochères et à tous les carrefours, annoncent des locations et des ventes sans nombre, vuide qu'on pourra d'autant moins remplir, que les décombres des monastères et des églises, ne feront que l'augmenter d'une manière effrayante.

On pourra dire alors ce que Jérémie animé d'un esprit prophétique, disoit de l'infortunée Jérusalem. Comment cette ville si peuplée, est-elle devenue un désert? Comment cette capitale, qu'on pouvoit appeller la reine des provinces, est-elle déchue tout-à-coup de sa puissance et de sa grandeur? C'est que Mirabeau, Lameth et Barnave, l'ont voulu diront les hommes qui ne voyent en tout que les œuvres des hommes; tandis qu'aux yeux de ceux qui s'élevent au-dessus des sens, Dieu l'aura permis, pour punir les excès, dont la France s'est rendue coupable.

Malgré l'horreur qu'ils inspirent à tout bon citoyen, on s'efforca de les imiter dans le pays d'Avignon. L'hotel de Crillon courut risque d'être brûlé, déjà l'on avoit préparé les torches pour effectuer l'incendie. Tel est dans ce moment, l'heureux voisinage de la France qui, comme un fleuve grossi par les torrens, ne promet que de l'amertume et des inondations.

Les *démocrates* ont beau affirmer le con-

traire, il n'est pas moins vrai qu'il faudra des années entières pour remettre les choses à leur niveau. L'on voit que le vouloir du peuple devient la volonté générale, et que tous les actes de jurisprudence viendront s'anéantir devant cette nouvelle souveraineté.

Il fut un tems où l'on juroit, à l'ombre des loix, d'exterminer les duels, aujourd'hui les législateurs les autorisent par leur exemple. MM. Cazalès et Barnave, c'est-à-dire, *aristocrate* contre *démocrate* ont tiré le pistolet pour se donner la mort. Des femmes écervelées ont couru au bois de Boulogne, le lieu du combat, pour voir tomber sous leurs yeux, l'un ou l'autre de ces champions et peut-être tous les deux. Tout ce qui est nouveauté, fut-ce même le genre d'horreur le plus affreux, plaît aux françaises. Il y en eut qui, du tems du tremblement de terre de la Sicile, désiroient d'en voir de pareils. Malheureusement pour elles aucun des deux combattans ne périt, et le peuple infatué du mérite sanguinaire de Barnave, auroit mis en pièces Cazalès, uniquement parce qu'il ne s'étoit pas laissé tuer pour leur faire plaisir. Est-il une nation aussi folle dans l'univers? Mais ne faut-il pas adopter sa folie, quand on lui jure fidélité. C'est un cas de conscience que le théologien Camus pourra décider; car sa primatie dans l'église, l'emporte maintenant sur celle du Pape, puisqu'après avoir fait décréter qu'on ne sera point inquiété pour les

les opinions religieuses, il veut qu'on poursuive à feu et à sang tout évêque ou fonctionnaire public qui ne veut pas trahir sa conscience.

Si l'on pouvoit se permettre de rire dans une circonstance aussi facheuse, on jouiroit au souvenir de la rage qu'excitoit chez les *Démocrates* le retour des Brabançons à l'obéissance due à leur légitime souverain. Ils espéroient se voir autorisés dans leur insurrection par celle des pays bas, mais l'imagination des flamands n'ayant pas l'effervescence qu'on éprouve dans Paris, le calme est enfin revenu, et les honnêtes gens rougissent de s'être revoltés.

Il est facheux, j'ose le dire, de voir l'Assemblée nationale favoriser par un décret la rebellion d'un fils à l'égard de son père, et à plus forte raison d'un sujet envers son Roi. Le décret qui porte qu'un père n'a plus de droit sur un fils qui atteint l'âge de dix huit ans.... est une chose inouie une chose d'autant plus déplacée dans ce siècle pervers que toute dépendance passe pour tyrannie. Bientôt on érigera des autels à la licence, et elle sera la seule divinité à la quelle on offrira son encens. On en voit la preuve dans l'indécence des filles publiques, elles affichent le vice à la vue de tous les citoyens, et le public maintenant corrompu jusqu'au fond du cœur justifie ce scandale et l'approuve. mais attendons quelque tems, et les pères et mères nous diront si leurs filles se sont bien trouvées d'un pareil exemple.

Il est vrai que sans quitter la maison paternelle elles voient dans les estampes qu'on laisse sous leurs yeux ceque le libertinage a de plus affreux. La religion n'eut jamais un plus beau triomphe. On voit par là combien on a perdu, depuis quelle n'est plus en vigueur, et combien elle est nécessaire pour rétablir les mœurs. Je voudrois pouvoir suivre toutes les discussions de l'Assemblée nationale, mais outre que papiers sur papiers ne cessent de les rapporter tant bien que mal, comment les écouter, et comment les rendre fidellement parmi les hurlemens dont la véhémence pénétre jusqu'au milieu des tuilleries, hurlemens qu'on dit nécéssaires pour caracteriser la liberté. L'on imprime tous les jours qu'il n'y a rien de si republicain que d'arracher la parole à force de cris, et de rendre muette la moitié de l'Assemblée, l'on imprime que les interêts nationaux doivent être ainsi agités non dans la balance de la reflexion, mais dans les transports de la colere, et que pour assurer aux loix le caractere de la raison, il faut les rendre au milieu des scandales de l'esprit de parti. Cela s'appelle, dit un écrivain celebre, puissamment raisonner. On pourroit faire le même reproche à ceux qui sur le qui vive, et sans savoir pourquoi, arrêtoient les voyageurs en les dévalisant au nom de la liberté, en les apprehendant au corps, comme complices de quelque contre révolution. Ainsi M. de Meslay capitaine du régiment de Flandres fut arrêté à

Stenay ; ainsi la nouvelle police quoique plus à découvert que l'ancienne, ne sera pas moins despote, à la différence qu'au lieu d'un seul chef elle en aura dans tous les quartiers. Ce fut toujours une autorité prédominante surtout dans une capitale où il faut, quoiqu'on en dise, avoir nécessairement des rapporteurs, et des espions. Le peuple qui crie contre les suppots de police ignore qu'il doit sa sureté à cette espèce de gens qui malgré le bas metier qu'ils exercent veillent la nuit, et donnent des indices sur les malfaiteurs. Il y a nombre de personnes à qui les exempts de police ont sauvé la vie. Sans leur vigilance, et sans leurs rapports on voleroit, et l'on tueroit à l'improviste, au lieu qu'en dénonçant les mal-intentionnés, on les arrête, et l'on examine leur conduite, et leurs mœurs. Mais le peuple qui ne raisonne pas ignore que le bien est à coté du mal, et qu'une police n'est pas tyrannique pour avoir des espions, mais quelle le devient lorsqu'elle cesse de s'assurer si leurs rapports sont exacts, et si la prévention, la crainte, ou l'argent ne les engagent pas à dire le faux pour le vrai. C'est un axiome de toute vérité qu'il importe à la république de connoître les méchans; eh comment les connoîtra-t-on si on ne les suit pas dans leurs sentiers tortueux. Dailleurs il n'y a gueres que les méchans qui craignent les espions; l'homme vraiment honnête et religieux habiteroit une maison de verre, et il ne craindroit pas

d'être vû. La violation des lettres par exemple est un attentat contre le droit des gens, et M. Dogny se plaignit avec raison de ce que la Municipalité de Bélau dans le Département de la Meuse s'étoit rendu coupable de cette indignité, mais tout etoit permis, et il n'y avoit pas lieu à déliberer, quand, pour obtenir justice, on s'adressoit à l'Assemblée. On ne pouvoit pas voiturer la moindre chose sans être inquiété. Si c'étoit de la poudre pour les arcenaux, mille voix publioient qu'il s'agisssoit de quelque mine sourde qu'on vouloit faire jouer, si c'étoit de l'argent, on fabriquoit une histoire pour persuader au peuple qu'il passoit à l'ennemi à dessein de faire une contre révolution; quel embarras pour les voituriers et pour ceux qui attendoient l'expédition de ce qu'on leur faisoit passer. Les terreurs paniques pourroient se mettre au nombre des plus grands maux. Il y avoit des sonneurs d'alarmes payés largement sur toutes les routes et dans tous les pays; jamais on n'avoit vu de pareils missionaires. aussi disoit on qu'ils venoient d'une nouvelle propagande. Je donne en cent mille au plus méchant de tous les esprits infernaux pour faire autant de mal qu'en a fait le club des Jacobins, et je suis sur qu'il n'en viendroit pas à bout. Aprés toutes les émeutes et les horreurs qu'il a excitées dans les différentes provinces, il s'est demandé, qu'avons nous donc fait? imitant cette prostituée dont il est parlé dans l'écriture qui surprise dans un

adultère demande impudement à toute la terre ce quelle a fait.

Il est des fronts qui ne rougissent jamais. On a beau les convaincre, ils n'en paroissent que plus audacieux. Seroit-ce donc qu'à la fin le crime passeroit pour vertu. L'on seroit tenté de le croire, quand on voit des gens qu'on soupçonnoit honnêtes, aussi acharnés à faire les motions les plus abominables et les plus meurtrières.

M. de Cazalès sortit enfin sain et sauf de la blessure qu'il avoit reçue à la tête; et ce fut pour entendre par une tourbe de démocrates, dire qu'il auroit été massacré si Barnave son adversaire eût péri.

Si c'est là le calme que doit nous amener la révolution, qu'elle reprenne ce qu'elle a fait, nous le lui rendons bien volontiers, et il n'y a point d'honnête homme dans le royaume qui n'en dise autant. Il n'est pas de principe de morale, d'affection naturelle, que le fanatisme politique n'empoisonne et ne dénature; mais les ignorans se persuadent qu'il n'y a de fanatisme qu'en fait de religion, comme s'il n'étoit pas démontré ainsi que nous l'avons déjà dit, que le fanatisme de la patrie a mille fois plus causé de guerres que celui de la religion. Il jette dans la démence ceux qui en sont atteints jusqu'à leur faire dire que les noms de Sire et de Majesté que l'on donne au Roi de France, sont des mots blasphématoires, et qu'on doit absolument les retrancher du protocole françois. C'est la suite du ridicule décret qui supprime le titre

du Roi de France et de Navarre pour lui substituer celui de Roi des François, comme si l'on ne disoit pas le Roi d'Espagne, le Roi de Prusse, le Roi de Suède. Il semble même que Roi des François marque davantage le despotisme que Roi de France d'autant plus qu'on dit le Roi des Goths, des Visigoths, etc. et que les Etats de Blois défendirent autrefois de dire *Roi des François*.

Il y avoit trop de soldats dans la ville de Metz, c'est-à-dire trop de mécontens, pour qu'il n'y eût pas quelqu'insurrection. Elle se manifesta par une réclamation de sommes enormes que plusieurs régimens prétendirent leur être dues sur les fonds de la caisse extrordinaire des guerres. Les anciens miliciens à l'imitation des régimens se portèrent à l'intendance pour demander le décompte de leur solde depuis 1775. Appuyés de la multitude, ils en arrachèrent M. Dupont respectable vieillard travaillé de la pierre, dont on devoit lui faire l'opération le lendemain ; après l'avoir accablé de mauvais traitemens, et menacé d'un supplice immédiat, on lui extorqua un billet de mille louis, sur la réquisition de la municipalité, la garde nationale se mit en marche, et vint à bout d'arracher M. Dupont aux mains de ces séditieux. Sans elle M. Bouillé le fils qui courut le plus grand danger auroit infailliblement péri. L'on arbora le drapeau rouge, le canon fut braqué, et la Municipalité eut le courage de déclarer de nulle valeur le billet arraché à l'intendant. Les allarmes recom-

mencèrent le lendemain. Il s'agissoit, d'une horde de brigands qui brûloient les moissons, et ce n'étoit qu'une frayeur chimérique qu'on se plaisoit à répandre, quand on vouloit intimider. Il n'en est pas moins certain, qu'une pareille nouvelle causoit un saisissement général, au point de rendre malade, ceux qui jouissoient de la meilleure santé. Une femme extrémement ingénieuse appelloit cela les premières vêpres de quelque grande expédition. L'on remarque en effet que toutes les grandes motions, qu'on voulut faire passer furent toujours précédés d'histoires supposées. C'est un machiavélisme fort en usage au club des Jacobins, mais qui a force d'être répété a perdu le mérite du secret. S'ils ont des chiffres pour cacher leur jeu, il y a de bons déchiffreurs qui les ont parfaitement devinés. De tous les traits qui caractérisent la présente insubordination, il n'y en a pas de plus curieux, que celui des soldats qui accordent aujourd'hui des amnisties aux officiers. On vit à ce sujet dans la ville de Marseille une proclamation des bas-officiers du régiment de Vexin qui, tout en exaltant la liberté, se regardoient comme partie compétente pour pardonner et punir. On voyoit au bas de cette étrange proclamation la signature d'un nommé Aleon officier municipal de Marseille qui disoit formellement : nous adhérons aux sentimens patriotiques énoncés dans la présente.

Chaque courier apportoit l'historique de nouveaux troubles, et de nouveaux crimes.

Ici refus de payer l'impôt, là insurrection des régimens, plus loin des Municipalités aux prises avec le peuple, ou partageant ses excès. On vit une multitude effrénée dans la ville d'Aix s'efforcer d'enlever au bourreau l'assasin du Malheureux d'Albertas, qu'on alloit exécuter. Ainsi le crime trouve partout des défenseurs, tandis que la vertu qui gémit de ces horreurs est un objet d'exécration pour le peuple, tant on le monte contre ceux qui aiment la justice et l'ordre.

La ville de S. Etienne en forez fut alors le théâtre d'une horrible scène. Berthéalt commis aux aides, le plus honnête homme du monde, faisoit un petit commerce en grains, il venoit d'en acheter quelques mesures moins que le prix courant, une femme le dénonce à la populace qui se soulève de de tous côtés, et qui le saisit, on alloit le pendre quand le Maire de la ville accourut, et vint à bout pour le moment de l'arracher des mains des furieux. Il le conduisit en prison en promettant de lui faire son procès; mais les forcénés devenus plus nombreux enfoncerent les portes malgré la garde nationale, se ressaissirent de ce pauvre malheureux et le maltraiterent impitoyablement au milieu de la place publique. Le Maire quoique nommé Néron, eut beau se mettre à genoux pour demander qu'on sursit au moins jusqu'au lendemain, l'infortuné Berthealt eut beau leur offrir toute sa fortune qui consistoit en quinze mille francs, rien ne fut capable d'appaiser les furibonds, ils

lui refuserent même le tems d'achever sa confession, en se jettant sur lui comme des bêtes féroces, et en l'assommant les uns à coups de bâton, les autres à coups de marteau, tandis qu'une femme lui enfonçoit un cloud dans la tête pour avoir la gloire de surpasser les autres en cruautés. Qu'on dise après cela que la voix du peuple est la voix de Dieu; si la chose fut vraie autre fois, c'est maintenant la voix du Démon. La même femme ou plutôt le même monstre voulut en faire autant le lendemain à un boulanger de Valberoise abbaye de Bernadins; déjà on l'avoit accroché à un arbre quand la garde nationale vint enfin à bout de le sauver. On frémit en lisant ces horreurs, et il n'y a pas un folliculaire démocrate qui ne les préconise comme le chef-d'œuvre de la liberté et le triomphe de la Nation. Ah! sans doute c'est pour nous punir que le ciel à fixé le tems de notre existence au milieu de ces abominables forfaits. Ceux qui les vantent sont capables de les commettre, et l'on ne peut trop les fuir.

Il y a mille petites nouvelles qui se communiquent sourdement à dessein d'exciter des émeutes. Telle fut la lettre d'un malheureux écrite de Chambery à un maître d'écolè d'un village nommé la Tour du Pin. C'étoit un tissu de fables toutes plus ridicules les unes que les autres. On y supposoit des assemblées d'*Aristocrates*, une armée qui devoit partir de Turin, un entrepôt de poudre à Miolan; un autre au châ-

teau de Chambéry; on exhortoit le maître d'école à divulger tous ces faits, et ce conte absurde acquit la plus grande autorité, jusqu'à passer à l'Assemblée nationale, et au club des Jacobins qui croit tout même jusqu'à l'invraisemblable; car en s'efforçant de répandre la frayeur de toutes parts il n'est pas moins personnellement livré à la crainte.

Il s'étoit fait une multitude d'ennemis depuis le décret contre la noblesse, car ce clube incendiaire envoye les décrets tout faits à l'assemblée nationale, et cette assemblée sa très humble servante et son esclave s'y conforme avec la plus grande docilité. L'on avoit bien vu des états démocratiques exclure la noblesse des emplois, mais nul ne s'étoit encore avisé de la dégrader, ni de faire rétrograder la puissances des loix sur les siècles passés. Le même principe d'égalité proscrit aussi toutes recompenses à l'avenir, toutes distinctions; il proscrit la subordination des fils aux peres; des femmes aux maris, des domestiques aux maîtres; est-ce un moyen pour que les autres nations nous admirent, ou nous tournent en dérision? Grand probléme à résoudre! la noblesse protesta, elle devoit le faire. Il y a mille à parier contre un que la postérité n'aura pas l'œil du siècle present, où elle seroit affligée d'une terrible cataracte.

Mais il faut se transporter à Nancy, si l'on aime avoir couler le sang à grand flots. Je suis surpris de ce que tous les auteurs

incendiaires ne s'y sont pas rendus avec célérité pour le boire à longs traits; cette soif digne de leur fureur, ils l'auroient étanchée à leur aise et avec volupté. A la demande des trois députés de Nancy, les trois comités militaire, des rapports et des recherches s'étant assemblés sur le champ, M. Emery a fait en leur nom le rapport des nouvelles fraîchement arriveés ; trois régimens, savoir, du roi, de châteaux-vieux Suisse et de Mestre de camp cavalerie formant la garnison de Nancy, étoient en pleine révolte non seulement aux ordres du roi, mais encore aux décrets de l'assemblée nationale. Outre que le régiment du roi avoit enlevé la caisse du régiment il répétoit encore douze cens mille livres. Il avoit donné le généralat à un soldat du corps, qu'il se proposoit de conduire en triomphe, sur un char attelé des officiers; ceux-ci se cachoient ou fuyoient.

M. Denoüe commandant livré aux plus affreuses menaces, étoit résolu à mourir en faisant son devoir. On fit envain la lecture du décret, et de la proclamation du Roi, les soldats répondirent qu'ils étoient régis par des ordonnances particulieres, les deux autres régimens partageoient les mêmes opinions et la même insurrection. Celui de Château-vieux dont deux soldats avoient passé par les courroyes sortit de son quartier, les soldats conduisirent un de ces malheureux en triomphe et firent serment autour de lui le sabre à la main

de ne point l'abandonner dans la cause qu'ils défendoient ; ils se porterent ensuite chez M. de Marian leur lieutenant colonel, et exigerent cent louis d'or pour chacun d'eux. Au sortir de chez cet officier, ils parcoururent les rues en fureur, cherchant M. de Salis Samade leur major dans le dessein de lui extorquer vingt-sept mille livres, qu'un particulier leur a délivrées pour cet officier. Aux représentations de leur chefs ils répondoient qu'ils n'étoient pas insubordonnés et qu'ils obéissoient à la Nation, à la Loi, et au Roi. Le régiment de Mestre de camp s'est rendu coupable de pareils désordres, et s'est fait avancer vingt-sept mille livres par la municipalité. L'Assemblée nationale qui ne devoit reconnoître dans ce recit que la suite nécessaire de la licence quelle accorde au peuple, ne put s'empêcher d'en fremir, d'autant plus que cet affaire devint une scène de carnage, et d'horreur.

Tout soldat qui se revolte pêche doublement contre l'état. Les armes qu'il ne doit porter que pour la patrie lui reprochent alors son crime, mais il faut être juste à son égard. Il y a quatre espèces d'individus à qui l'on ne doit faire ni tort ni grace, disoit l'austere marechal de Berwich, les écoliers, les domestiques, les paysans et les soldats ; tort ; ils ont droit de se plaindre ; grace, ils en abusent. Un nouveau crime vint frapper les oreilles de l'Assemblée lorsquelle s'occupoit du code pénal de la ma-

rine. M, de Castelet neveu de M. de Suffren, sortoit de l'hotel-de-ville de Toulon, où il avoit prêté son serment civique, lorsqu'il se vit poursuivi par une multitude d'ouvriers qui craignant la suspension de leur payement, vouloient absolument le pendre d'après le droit que le peuple s'est arrogé et dont il ne se dessaisira de long-tems. Ce commandant en second se refugia dans une taverne d'où on le tira pour le traîner dans la boüe, et le mettre enfin à mort, ce qui seroit infailliblement arrivé sans deux grenadiers de Barrois qui l'arracherent tout sanglant de la main des assassins, et qui le portérent à l'hopital. M. de Glandéve qui commandoit alors en chef, terminoit sa lettre au ministre de la marine, en lui demandant ce que peut faire un commandant sans force contre des hommes qui égarés par le mot de liberté commettent avec joie les plus grandes atrocités.

M. de Mirabeau vouloit qu'on licenciât toute l'armée pour la recréer, sans penser que l'on ne recrée pas les hommes par cette opération, et que ce sont eux qu'il faudroit refaire pour les trouver plus sages et plus soumis. La loi ne fait que conduire à la transgression, si l'on ne sait pas obéir et l'on n'obéit que lorsqu'on reconnoit une autorité. Mais comment persuader la soumission à des hommes qu'on dit être tous égaux ; avec un pareil décret, on ne trouvera jamais que de l'insubordination.

L'Assemblée continuoit à se signaler par des propos violens. Il ne manquoit que d'y tirer le sabre pour donner aux expressions encore plus d'énergie. Le langage de la fureur étoit presque toujours celui du coté gauche. Il y a des forcenés qui ne viennent à l'Assemblée que pour proposer des choses extravagantes et pour les faire passer en imprimant la terreur. On diroit que c'est une salle d'escrime, où l'on ne se rend que pour ferailler, et le costume dans le quel on y paroît n'est pas fait pour en imposer; on y va presque en robe de chambre, tandis que les membres des Parlemens, que les chanoines des differens chapitres ne se rendoient avant l'aube du jour à leur devoir que costumés selon leur état, mais la décence et la dignité étant de l'ancien régime, il seroit inconstitutionnel d'en conserver la moindre marque.

On veut que tout se renouvelle; et c'est pour cela sans doute que la France autrefois si tranquille, est maintenant sans cesse agitée. Il n'y a pas de semaine qui ne soit marquée par quelque insurrection. Des députés venus du Département de Seine, et d'Oise, ont dénoncé des propriétés violées autour de Versailles; des gardes de chasse tirent à balle sur des braconiers, plongent les citoyens dans des cachots, traitent les hommes comme des bêtes fauves.

La liberté de la presse étant la grande ressource du club des Jacobins pour échauffer les esprits, et vilipender ceux qu'on

craint ou qu'on a intérêt d'écarter, parois-soit éprouver des entraves et n'en avoit que plus de force.

Mais comment conserver un moyen de diffamer une fille vertueuse qui décriée dans les papiers publics ne trouvera jamais à se marier, un honnête négociant qu'on accusera d'une banqueroute prochaine, et qui par cet horrible mensonge perdra tout son crédit ; que dis-je, ne vaut-il pas mieux lire dans les productions du jour une exhortation au peuple pour qu'il plante huit-cent potences dans les Thuilleries, que d'avoir des censeurs, ne vaut il pas mieux entendre dire à Prud'homme que l'assasinat d'une souveraine n'est pas plus affreux que celui d'une femme ordinaire, que d'être privé d'un ouvrage si modéré et si instructif; qu'un Monarque n'est qu'un valet de nation, que l'existence de dieu n'est qu'un problême, que la nature à tout fait; ne vaut-il pas mieux qu'on ait sous ses yeux les figures de l'arétin, que des images de piété.

Oui, sans doute, dirent les enragés; et ils agirent en conséquence; on déclara les mandemens des évêques incendiaires tandis qu'on préconisa les écrits blasphématoires, et licentieux ; on doit cet heureux discernement à la révolution. Graces lui soient à jamais rendues d'avoir ainsi formé l'esprit et le cœur. Combien M. Malouet ne fut il pas outragé, pour s'être élevé contre l'horrible licence de la presse ! L'on ne pourroit l'excuser qu'en supposant au gouvernement

la même intention que Sixte-Quint, lorsque ce rusé politique voulant connoître à fond l'intérieur des Cordeliers promit de leur accorder tout ce qu'ils demanderoient; il trouva leurs demandes si scandaleuses, qu'il jugea de la perversité de leur cœur, et en fut indigné.

On éprouve aujourd'hui la cruelle alternative, disoit un homme plein de raison, de se faire voleur, ou écrivain forcené; la misere met la plume à la main d'une foule d'auteurs faméliques, et les brailleurs qui désolent la capitale, matin et soir, se feroient assassins s'ils ne distribuoient pas des atrocités à deux sols la feuille. Il n'y a pas d'honnêtes citoyens qui soient exempts des calomnies qu'on répand. Pour peu que leurs noms fassent une rime, ou qu'ils viennent au bout de la plume du journaliste, ils sont placés parmi les horreurs que débitent les folliculaires, et c'est une galanterie de la part des écrivains démocrates dont le nombre ne manquera sûrement pas d'augmenter, dès que les brigands dont les prisons abondent, pourront s'échapper. Le club des Jacobins leur ménage de tems en tems des issues pour grossir le nombre de ses adhérens.

Mais un attentat nouveau vient augmenter les malheurs de la capitale. Des gens sans aveu, sans domicile, sans habits, qui conséquemment ne craignent pas les voleurs, s'attroupent contre les larrons et cherchent à devenir leurs bourreaux, avant quils soient

jugés;

jugés; afin que le chatelét qu'on a pris en horreur, depuis qu'il a voulu aller à la trace des atrocités commises à Versailles dans la nuit du 5 au 6 Octobre, soit au plutôt congédié. La justice sera telle donc soumise à la volonté des brigands? Il ne manque plus que ce malheur pour mettre le comble aux maux dont on est investi de toutes parts!

Il falloit pour leur plaire qu'on punît les gardes du corps qui avoient bravé les assassinats plutôt que de manquer à leur devoir, qu'on applaudît au massacre de ceux qu'on avoit tués, sous les yeux mêmes du Roi, qu'on excusât la sacrilège audace des scélérats qui avoient porté le fer sanglant jusque dans l'appartement des souverains, qu'on récompensât la frénésie des mégeres qui avoient ameuté le peuple, pour le rendre le bourreau de la Reine. Ce qu'il y a de honteux, c'est que de pareils délits dont la nation entiere devroit demander, jusqu'à l'importunité, le chatiment, resteront impunis. Oh ma patrie! l'honneur te conjure de poursuivre sans relâche, et sans délai les auteurs infames de cet horrible complot. Il est sans doute étonnant que le comité des recherches ne les recherche pas, lui qui donne tous les jours dans des bevues en faisant les perquisitions les plus ridicules. La démocratie, sera-t-elle donc un bouclier qui repoussera tous les traits que l'amour des véritables françois pour leurs souverains, lui décoche; mais ce qui console le vrai citoyen,

c'est qu'il naitra des *Saluste* et des *Tacite* qui vengeront la nation de l'outrage qu'on lui fait, en donnant à croire quelle fut complice de ces atrocités. Ils diront qu'il n'y eut qu'une poignée de scélérats qui profitèrent d'un moment de vertige pour égarer le peuple, et lui mettre à la main les armes de la vengeance et de la fureur. Ils diront qu'il n'y eut point de machinations qu'on n'ait employées pour renverser les monumens les plus précieux et les plus solides établissemens; ils diront que le sang de leurs freres ne leur coûta rien, qu'ils se plurent même à le faire couler, à dessein d'affermir leur autorité, et que sous prétexte de détruire des despotes, il furent les plus grands tyrans; ils diront qu'ils se jouerent du peuple à force de paroître le respecter et que leur prétendu amour national ne fut que pour eux-mêmes, ils diront, ah! que ne diront-t-ils pas quand la folie qui transporte aujourd hui presque tous les individus, aura laissé la raison reprendre son empire, et que le peuple sortira de l'ivresse dans laquelle on l'a plongé. Ah quel reveil!

Plus de soixante coteries ou sociétés, se disant amies de la constitution et correspondantes avec le club des Jacobins leur oracle et leur instituteur, font le métier d'inquisiteurs, et il n'y à personne dans les provinces qui ne redoute leur tyrannie. On les appelle les troupes légeres des Mirabeau, des Barnave, des Lameths, et au premier

signal elles ordonnent les massacres et les incendies pour l'utilité publique et par patriotisme.

Le Sieur Imbert Colomes, échevin de Lyon, à été si long-tems et si injustement maltraité quoique le plus honnête homme du monde, qu'il mérite une place dans le calendrier des martyrs de la révolution. On le peint dans les papiers publics comme un rebelle, comme un insensé, et les témoignages les plus honorables l'on vengé de ces misérables calomnies en attestant sa sagesse et ses bonnes qualités. On ne l'accusoit de rien moins que de soulever le peuple; car il est des forcénés qui ont toujours des accusations prêtes et forgées pour perdre ceux qu'ils prennent en défaveur, ou qui leur font ombrage.

La tranquillité de Metz qu'on croyoit bien raffermie, ne fut pas de longue durée. Le fanatisme national qu'on ne doit pas confondre avec l'amour qu'on doit à sa nation, étoit trop ardent et trop impétueux pour ne pas inquiéter et saccager. Le régiment de Metz ayant voulu s'emparer de la caisse militaire, le valeureux Bouillé s'est présenté l'épée à la main, et il a dit de cette voix intrépide qui caractérise le vrai courage, on passera sur mon corps avant d'arriver à la caisse, et lorsque les grenadiers ont osé charger leurs armes, et le coucher en joüe, il a crié : *tirez.* Sa bravoure les a fait rentrer dans leur devoir, et il a prouvé qu'il n'y a communément que les lâches qui périssent

S 2

dans pareille circonstance. Le soldat est ordinairement bon juge en fait de valeur, il a le tact excellent, disoit le maréchal de Saxe, pour distinguer l'intrépidité de la fanfaronade. Il n'y a pas de doute que si Louis XVI au moment où il vit les excès de la révolution, se fut présenté au milieu des factieux, et qu'il leur eût dit, je ne suis fort que de ma propre force, mais j'ai le courage des Rois qui m'ont remis le sceptre, et au péril de ma vie je soutiendrai mes droits; si quelqu'un parmi vous est assez dénaturé pour attenter à la vie de son Roi, qu'il paroisse, qu'il me frappe, j'aime mieux mourir par le fer des assassins que de porter lâchement une couronne; si mon peuple est assez juste et assez raisonnable pour s'en rapporter à ma parole, je ferai moi seul pour son bonheur ce que les députés qui excèdent leurs pouvoirs ne sauroient faire sans bouleverser le royaume.

Ce langage, à la manière d'Henri IV, auroit fait tomber les poignards et les bayonnettes, et l'on eût vû Louis XVI reprendre son pouvoir, et dissiper d'un regard les ennemis forcenés de son auguste compagne dont la fermeté sera immortalisée par l'histoire; mais la timidité ne tenant que trop souvent à la constitution physique qu'on ne peut refaire, l'homme est abattu par la frayeur, quoiqu'il ait intérieurement du courage. Delà vient l'axiome qu'on ne commande pas à la peur. Il faut aussi convenir que l'acharnement du peuple étoit porté à un tel excès qu'il éten-

doit sa frénésie jusque sur les autres régions et qu'il eût voulu voir le prince évêque de Liége, l'Empereur, le Pape lui-même, détronés par les démocrates sans penser qu'il faut à l'homme des maîtres, et que la même ardeur qui lui fit autrefois tailler des statues pour se faire des Dieux, lui feroit à la fin créer des monarques pour assurer sa tranquillité. Il n'est pas croyable jusqu'à quel point l'effervescence d'une révolution peut produire de maux, lorsqu'elle a pour mobile des têtes qui tournent à tout vent, et des cœurs d'où la religion est absolument bannie. Alors on se livre au plus grand excès, l'on adore son crime, et on l'encense.

Si l'on pouvoit anatomiser l'ame comme le corps, on trouveroit dans celle des scélérats des parties fétides, des endroits gangrénés, des sucs venimeux dont l'ensemble forme des monstruosités qui répandent l'infection et la mort. L'ame du méchant est un cloaque qui recèle tous les vices, tandis que celle de l'homme de bien est une fontaine d'eaux vives plus limpides que le crystal. Combien d'hommes qui se donnent actuellement pour excellens patriotes qui seroient confondus de manière à ne plus reparoître, si les ames étoient transparentes; le ciel aura voulu nous épargner ce coup-d'œil le plus affligeant pour l'humanité; mais où est-elle cette humanité depuis les insurrections qui se renouvellent de jour en jour? Seroit-ce au club des Jacobins où l'on ne s'attache qu'à propager la licence, qu'à entre-

tenir des séditions ? Seroit-ce au comité des recherches où l'on ne s'étudie qu'à ériger des indiscrétions en crimes, qu'à tourmenter des personnes innocentes, sous les plus légéres apparences ? Seroit-ce dans les prisons où l'on retient un Bonne de Savardin et tant d'autres, sans autres preuves que de vagues accusations ! Seroit-ce dans les sections, où la moindre délation vraie ou fausse devient une affaire d'état, et met toute la ville en l'air ? Seroit-ce enfin chez le peuple qui prend feu comme l'amorce et qui se transporte de joie quand il peut mettre en pièces ses semblables. Pauvre humanité tu ne te trouves que chez les martyrs dont je parle, et c'est pour y être calomniée, outragée, déchirée ; car on ne doit faire grace ni de la la fortune ni même de la vie au moindre aristocrate, ainsi l'ont décidé nos illustres *nationaux* qui, jaloux de ce nom qu'ils préférent à celui de la loi, de la justice et du Roi, le mettent sans cesse en avant comme l'égide de Minerve, comme le bouclier qui doit parer tous les traits de la noblesse et du clergé.

Il est sans doute étonnant combien les françois s'encensent eux-mêmes depuis la révolution, ils ont décrété que l'on ne donneroit de l'encens qu'à dieu et en criant sans cesse vive la nation, ils font à l'exclusion de tout autre les souhaits les plus flateurs pour leur prospérité. Nul peuple sur la terre ne s'étoit encore avisé de faire pour lui-même de pareils souhaits, mais nous vivons au moment des grandes nouveautés, car ce n'est

pas peu de chose que de changer de sentiment, que de se faire une nouvelle manière de penser, de renoncer à tous les principes reçus, de moderniser sa croyance, de se créer enfin une religion, un Dieu, suivant son caprice, et selon ses passions.

Changement qui s'opére moyennant les prédicans que les clubs tiennent à leur gages et qui dans tous les quartiers de Paris montent sur des trétaux, lisent des papiers incendiaires, débitent des maximes antiroyalistes, et tiennent en arrêt les passans qui sucent leurs principes pervers et les prennent pour des hommes inspirés.

Eh qu'en résulte-t-il? une arrogance extréme dans tous les états, des paysans qui insultent à leurs seigneurs, des paroissiens, qui outragent leurs curés, des serviteurs qui s'égalent à leurs maitres, des enfans indomptables, des nains qui se prétendent des géans; l'artisan ne connoit plus de soumission, le chretien se mocque de la religion; la liberté a pris la place de tous les devoirs, de toutes les vertus, elle est la loi suprême, la royauté par excellence, je ne dis pas assez, elle est la seule divinité qu'on doive et qu'on puisse réverer.

Cest elle qui dégénerant en licence se promene audacieusement dans nos temples, fait taire les ministres de la divine parole, s'assied sur les autels, met sur les lèvres des femmes et des enfans même des mots abominables, court de ville en ville répandre un esprit de revolte et de sédition,

et prétend malgré ses écarts être la bouche, le bouclier et l'étendart du vrai patriotisme. On a beau la dénoncer à l'Assemblée nationale comme ennemi de toute subordination, elle n'en est que plus altiere, et prenant la plume elle trace impunément des sentences de diffamation et de mort contre quiconque ose l'attaquer. On n'est ni citoyen ni digne de voir le jour si on ne sent pas le bien quelle fait au royaume, en le soulevant contre le souverain, en armant jusqu'aux enfans pour leur apprendre de bonne heure à ne souffrir aucun joug ; pour ensanglanter tour à tour chaque province, chaque village, chaque maison, et le *Démocrate* loue ces terribles excès, et le *Démocrate* s'imagine que le sel diminué de quelque sols, que les chaises mises à deux liards dans les églises où personne n'ira bientôt plus, vont amplement l'indemniser de tous les malheurs que l'on éprouve.

Les chaires retentissent du bienfait de la révolution, et c'est dans les églises dépouillées de ses ornemens, de ses dotations, dans les chaires quelle a profanées qu'on entend ce pitoyable langage.

Chaque jour des prédicateurs apostés par le club des Jacobins, soldés par des factieux travestissent les paroles du texte sacré pour faire des applications à la constitution qu'on attendoit de jour en jour et qui n'arrivoit point; plus on tardoit à la finir, plus on donnoit de cours à des émeutes sanguinaires. Il sembloit qu'on ne les appaisoit que

pour les faire renaître. On étoit sûr d'apprendre chaque matin quelque nouvelle désastreuse, et si par hasard il n'y avoit rien dans ce genre, des gens mal intentionés, répandoient l'allarme et supposoient les faits les plus atroces.

Peut-être, oui, peut-être et je ne dis rien de trop, n'éxiste t-il pas un seul hameau dans tout le royaume où quelqu'un n'ait payé de sa fortune ou de sa vie le prétendu bien fait de la révolution. Mais disons qu'on a pris le plus long chemin et le plus épineux pour la réformation des abus et nous dirons la vérité. Les fugitifs avoient beau désirer le moment de leur retour, ils n'y voyoient nulle apparence; les malheurs s'étendoient jusque sur les frontières pour en faire un épouvantail, et l'on ne pouvoit les passer de part et d'autre sans risquer des évenemens tragiques.

On ne connoissoit plus Paris chez les nations étrangeres que par des brochures impies où l'on exhaloit tout ce que la rage, et l'irréligion peuvent exhaler. Est-ce un royaume ? Est-ce une république ? On n'en sait rien. Son régime tiendra de tous les empires s'il réussit, et il ne ressemblera qu'à lui, à raison des singularités pour ne pas dire des extravagances qui en sont la base et les éléments; je parle ici des décrets qui bien revus présentent à l'observateur des sophismes, des contradictions, et mêmes des impossibilités; je parle d'abus beaucoup plus grands que ceux qu'on a pré-

tendu réformer, et qu'on a introduits sans en prévoir les dangers. Je parle des obstacles invincibles que le peuple déclaré Roi mettra aux nouvelles ordonnances, je parle des maux sans nombre qui vont naître du déisme qu'on veut établir, par une gradation qu'on entrevoit sous tous les rapports; je parle du mépris qu'on inspire pour les ministres de l'église et pour l'église même, mépris dont les mœurs se ressentiront sans doute. Chose d'autant plus fatale que la foudre n'a pas cessé de gronder, et de tomber par éclats; depuis qu'on mutile le royaume dans toutes ses parties, il n'y en a pas une qui n'ait été frappée plus ou moins violemment, et je défie les démocrates les plus forcenés de dire qu'ils n'ont pas souffert. Je compare votre révolution, disoit un Italien à l'ambassadeur de Vénise, à une malfaisante électricité qui donne une secousse de mort à tout ce qu'elle atteint.

Les académies ne furent point exemptes de cette impulsion, et on les traduisit devant l'assemblée nationale comme coupables d'être trop richement pensionnées, notamment l'académie françoise qui ne donnant que des discours dont la flagornerie et l'uniformité lassent le lecteur, mérite un salaire plus modique.

Mais par la maniere dont on s'y prend, il paroît que les corps sont ménacés d'une prochaine destruction. On ne veut plus de gens qui s'associent pour se perfectionner dans les sciences, ou pour faire le bien. Par

cette nouvelle méthode chacun sera son univers et son Dieu ; on croit aggrandir l'homme par ce moyen, et on le réduit à un atôme. Rien de plus foible que l'homme quand il ne tient qu'à lui même. La philosophie est vraiment nouvelle, car il n'y eût dans toute l'antiquité que des originaux tel qu'un Diogene, qui connurent cette singuliere maniere d'exister. Ce sera sans doute parce qu'on ne veut pas de corporation qu'on décretera le divorce. O Ciceron ! combien n'aviez vous pas raison de dire qu'il n'y a pas d'absurdité que l'homme n'imagine pour se donner le relief d'un esprit créateur.

Mais c'étoit surtout dans le genre des nouvelles qu'il falloit entendre ceux qu'on nommoit aristocrates, et ceux qui se disoient démagogues ; c'étoit de part et d'autre des choses même incroyables disons mieux, impossibles.

Nancy se trouvoit dans le plus grand désordre, et dans le plus terrible effroi par l'insurrection dont j'ai déjà parlé quand M. de Bouillé en opposant le plus grand calme et le plus grand courage opéra des prodiges. On vit M. de malseigne obligé par la violence de l'insurrection et par le conseil de ses amis, de se rendre à Luneville où les carabiniers le reçurent comme un chef qui avoit mérité leur estime et leur affection.

Apeine le bruit de son évasion fut-il publié que 50 cavaliers de mestre de camp coururent à sa poursuite, et il eut expiré victi-

me de leur fureur s'il ne les eut gagné de vitesse. Il étoit heureusement arrivé lorsque cette troupe rébelle se presenta aux portes de la ville, on sonna le boutte-sel, un détachement de carabiniers sortit avec impétuosité, fit feu et tua plusieurs conjurés.

Sur ces entrefaites M. Denoue étoit traîné au cachot à Nancy, et plusieurs officiers réunis pour le défendre furent grièvement blessés tandis que les trois régimens sortirent de Nancy pour aller attaquer les carabiniers à Lunéville.

On ne peut que frémir au souvenir de cette insurrection dont l'affreux détail se trouve consigné dans des procès-verbaux. Malgré les troupes de ligne qui accompagnerent M. de Bouillé, il y eut la catastrophe la plus affreuse qu'on ne vint about d'appaiser que par la force et la prudente fermeté du commandant. On en vint aux mains, les bouches de feu vomirent la mort et le nombre de ceux qui la reçurent fut évalué à quatre cent tant bourgeois que soldats ; celui des blessés l'excéda ; l'on regretta vivement M. du Theil officier d'artillerie commandant de la garde nationale de Metz, renommé pour ses bonnes qualités, mais on pleura surtout le brave Desille officier du régiment du Roi, jeune héros, qui se plaçant à la bouche d'un canon chargé à mitrailles chercha la mort, pour être le salut de ses concitoyens ; il ne reçut la croix de S. Louis que pour lui servir de trophée dans l'histoire.

Jamais sans une révolution qui soutient et autorise la plus audacieuse liberté, l'on n'eût vu de semblables révoltes parmi des régimens dont la soumission fut toujours le premier devoir, et le sang qui ruisselle dans Nancy couleroit encore dans les veines de ceux que la fureur massacra.

Ville infortunée dont la postérité plaindra le sort, quand elle lira les horreurs qui s'y commirent à raison des émeutes suscitées par les clubs qui n'ont de communication dans toutes les provinces que pour remplir les cités de haînes, de disputes, de morts et de mourans; on diroit qu'ils se plaisent à déployer le terrible appareil des armes, comme un joueur de goblets à préparer les instrumens de son adresse et de ses jeux. Le sang froid des députés qui en apprenant les plus exécrables forfaits disent gravement de passer à l'ordre du jour, excitera tellement l'indignation de nos neveux qu'ils auront peine à ajouter foi au procès verbal qui en fait mention; et l'on veut que nous prenions cela pour du patriotisme le plus pur. Juste ciel! comme on abuse des mots. On joindra cette conduite révoltante à la frénesie que le club des Jacobins veut ériger en loi, en déclarant qu'on doit dénoncer à la nation peres, meres, freres sœurs en cas qu'ils inclinassent pour l'aristocratie.

Est ce dans Paris, est-ce au dix-huitieme siecle qu'on enseigne de telles absurdités? Qu'un fauchet les débite en chaire, on prie dieu qu'il lui rende la raison, mais que des

hommes qui se disent peres de la patrie decrétent une pareille morale, on ne peut se le persuader.

Que n'a pas dit l'auteur d'un journal intitulé le *Patriote François*. Jusqu'à l'an de l'ére chrétienne 1790 on avoit employé le mot de souverain, pour signifier le chef de la nation, le Roi; ce mot ne doit plus désormais qualifiér que le peuple à qui nos libellistes font présent de la souveraineté de la maniere la plus absolue; tous les écrivains de la terre s'étoient trompés, et il n'appartient qu'à ceux que le club des Jacobins anime de son noble zele, de déterminer le sens des termes et sur-tout de celui de *Souverain*. D'après cette faction tout monarque doit briser son sceptre, fouler sa couronne et se reconnoître le vassal de ses propres sujets, il doit passer dans une chaumiere, abandonner sa garde et ses palais au dernier artisan; telles sont les conséquences des superbes principes qu'on débite avec emphase, qu'on crie dans les rues et qui passent jusque sur les levres des enfans comme le seul et vrai cathéchisme qu'on doit leur enseigner, comme le véritable alphabet du bonheur public et de la raison. Les municipalités l'entendent et elles se taisent; l'Assemblée Nationale en est instruite et elle en rit; que dis-je, on vend jusque sous ses yeux, jusqu'aux portes du manege quelle à choisi pour ses séances, ces détestables maximes, elle n'en dit pas un mot et ne forme aucune réclamation! J'aime autant certains

fous d'Angleterre qui du tems de Cromwel changeoient l'article du *pater; adveniat regnum tuum* pour y substituer *adveniat republica tua*, car il faut dire que les fous sont de toutes les nations.

Le Camp de Jalés a donné matière à trop d'allarmes, et de motions pour être oublié; les uns le citerent comme le foyer d'une contre révolution, les autres comme le vengeur de la monarchie et le ralliement de tous les vrais patriotes. Quoiqu'il en soit le courage s'y manifesta de la maniere la plus ardente et les étincelles qui en sortirent avoient l'éclat et l'activité des flammes; le camp proposé par le président du district de l'argentiere fut fixé au 18 août, et l'on vit dix mille Vivarois completement armés descendre de leurs montagnes, former un bataillon quarré et jurer qu'ils ne rentreroient pas dans leurs pays sans avoir vengé les catholiques et les capucins de Nimes, que les protestans avoient massacrés. Il en est des partis qui se forment dans les tems de révolution comme des ruisseaux qui grossisent dans les orages et qui deviennent un torrent dont l'impétuosité se joue de tous les obstacles, ce camp grossit de même : Sans Necker et tous ses adhérans, le protestantisme n'auroit pas osé se mouvoir, mais enhardi par un avanturier qui bouleversoit la France, et qui se donnoit pour en être le sauveur, il ne connoissoit plus que l'insubordination et la vengeance.

Le règne de cet empirique finit enfin, et

ce ministre au moment même où il croyoit avoir tous les ressorts de l'assemblée nationale dans la main, se vit forcé de quitter le royaume avec la douleur de n'y laisser que des murmures et des mécontents.

Le masque tomba, le héros s'évanouit, et les panégyristes même rougirent des louanges qu'ils avoient osé lui donner. Son évasion sembloit une punition du ciel, quand on venoit à la comparer à la magnifique réception dont quelques mois auparavant, on avoit flatté son orgueil. Alors il étoit l'homme du jour, l'ange tutelaire, et il falloit presque se prosterner à ses pieds pour n'être pas poursuivi comme mauvais citoyen. Encore si les maux qu'il a faits l'avoient accompagné, mais il les a laissés parmi nous, et la France lui doit le terrible malheur de n'être plus qu'une monarchie dont on a non seulement enlevé les chairs, mais encore séparé les os sans qu'on puisse voir jour à les réunir.

Les assignats perdoient de plus en plus sur la place et c'étoit un nouveau bienfait de l'assemblée nationale qu'on payoit en beaux deniers comptans et qui n'avoit que des papiers à perte pour tous les créanciers de l'état.

Sans parler de l'embarras que cela cause dans le royaume, quel préjudice pour l'étranger, qui fait remettre de bon or à des banquiers et qui ne reçoit ici qu'une feuille volante, sur laquelle outre les droits de change il est obligé de perdre un treizième

pour

pour cent. On ne pouvoit mieux annoncer à l'univers les avantages inestimables de la révolution. Cependant chaque démocrate croit intimement que toutes les générations l'appelleront *bienheureuse*, *beatam me dicent omnes generationes*.

Mais quand les individus de la garde nationale se verront forcés par le besoin de retourner à leurs métiers ainsi qu'à leurs ttavaux, qu'ils seront obérés par les dettes qu'ils auront contractées tant dans les cafés, que dans les cabarets, quand les nouveaux impôts commenceront à peser sur les citoyens qui n'ont éprouvé jusqu'ici que quelques allegemens, il n'y a pas de doute que la révolution si belle et si vantée ne devienne un sujet de murmures même chez les démocrates les plus furieux; ce n'est pas au moment qu'on reçoit un coup que l'on sent plus fortement la blessure. Les tems amenent des élancemens et des douleurs qu'on ne prévoyoit pas.

L'homme n'éxiste moralement que par les circonstances, et il n'en faut qu'une pour le faire passer de la joie la plus vive au plus cruel désespoir. On en vit la preuve dans la ville d'Angers, cette ville fanatique pour la révolution. Une émeute, dont le prétexte fut le prix du pain, qui dura trois jours, et qui engagea le bas peuple dans une sédition où l'on vit tomber nombre de morts et de blessés, où l'on déploya le drapeau rouge pour ramener le calme, força les Angevins à reconnoître qu'il valoit en-

core mieux dépendre d'un souverain, fut-il même despote, que d'une populace qu'on ne peut contenir. Sans le régiment de royal Picardie, Angers devenoit un monceau de cendres. Les femmes comme des furies malgré une douceur naturelle aux habitans du lieu, n'avoient plus d'autre ame que la fureur. Eh ! combien le trouble, l'inquietude pour soi-même, et pour les siens, enfin la rage et le desespoir ne font ils pas alors de martyrs. Dans une semblable confusion, où les cheveux se hérissent, où les bouches écument, où les yeux deviennent hagards, où le sang se mêle à la poussière, où l'on ne voit que l'image de la mort, la terreur s'empare des esprits et l'homme n'est plus à lui-même que pour éprouver des convulsions, ou une espèce d'anéantissement.

Des vapeurs empoisonnés dont les unes s'exhaloient d'un tas de brochures qu'on pouvoit comparer au fumier le plus infecte tel qu'une *Chronique*, un *père Duchesne*, un *Ami du Peuple*, et dont les autres sorties de la bouche cadavéreuse d'une multitude de gens dépravés, corrompoient presque tous les esprits. On ne marchoit plus qu'à travers les injures et les crimes, et il n'y avoit pas un citoyen honnête qui ne reconnut que les émeutes journalieres, que les propos séditieux désséchoient les campagnes, paralisoient les atteliers, anéantissoient le commerce, traînoient à leur suite tous les fléaux destructeurs et sur ces malheurs rendus avec encore plus d'énergie

par les Maury, par les Cazales, par les Malhouet, l'Assemblée prononçoit tranquillement qu'il n'y avoit pas lieu à délibérer. C'est-à-dire quil falloit continuer de s'armer, de s'égorger, et que le françois n'avoit plus d'autre objet à contempler que son désespoir, ou sa mort.

Quel peintre pourroit retracer ces désastres, et quel tableau que celui qui en seroit une forte expression ! L'enfer de Michel Ange si vigoureusement exprimé dans son jugement dernier ne seroit pas plus affreux. Aussi la france peut elle dire quelle renferme dans son sein, et les hurlemens et les supplices des damnés.

Il n'y a pas d'étrangers dont l'ame ne frissonne, en voyant les figures patibulaires qu'on rencontre à Paris. Leurs abboyemens assortis à leurs yeux féroces feroient croire qu'on est au sein des Anthropophages. On peut impunément les louer pour tous les forfaits, ils ne demandent qu'à commettre des crimes, la fureur étant leur élément, l'amour du brigandage leurs délices et leur vie. La postérité sans doute épouvantée de ces atrocités frémira au souvenir de ce siécle philosophique, où tous les âges du monde ont déposé leur lie pour en faire un cloaque d'horreurs.

Les agioteurs de la rue vivienne dont M. de Périgord évêque d'autun n'étoit pas le moins ardent, continuoient toujours leur commerce usuraire, et l'Assemblée nationale laissoit tout faire, comme si elle en eut

tiré partie, autrement, diroit on, elle auroit tonné contre cet énorme abus. Mais ses adorateurs publioient qu'elle n'étoit chargée que de réformer ceux de l'ancien régime, pour peu qu'on imaginât de nouvelles manieres de vexer et de voler, elles étoient excusables. Une étincelle de l'incendie général qui consumoit le royaume, partit de Brest, et vint apprendre à l'Assemblée nationale qu'un nouveau feu étoit sur le point d'éclater. Il s'agissoit d'une insubordination excitée sur le vaisseau le *Patriote* par un matelot séditieux. Le mal gagne de proche en proche; on menaça les *Aristocrates* de la lanterne, sans désigner aucun officier, et ces propos se répétoient en croissant toujours d'une manière effrayante, lorsqu'on osa planter une potence devant la porte de M. de Marigny major général de la marine. Toujours des actes effrayans, et ce sont les trophées d'un peuple nommé *Roi*.

Nous passerons maintenant à Soissons où la Municipalité trop aveugle ou trop timide s'est rendu coupable de complaisance et de facilité pour les excès du peuple. La ville crut devoir retenir quatre-vingt muids de bled achetés pour Metz menacée de la famine, qu'on disoit être destinés aux autrichiens; ainsi les calomnies se répètent, et elles se répéteront quelqu'invraisemblables qu'elles puissent être, tant que les députés refuseront de les arrêter, et la France sera chaque jour remplie de fausses nouvelles et de terreurs paniques, qui la tourmentent, et

qui la désolent. On entendit alors au milieu de l'Assemblée, le discours de M. Dupont sur les assignats, que des notions justes, une mesure parfaite d'idées, une netteté constante, une variété de moyens, un stile noble sans enflure, rapide sans précipitation rendirent du plus grand intérêt. Il foudroyoit les assignats et leurs partisans de maniere à ne pouvoir rien répondre. Il dit, hélas, ce que nous éprouvons aujourd'hui, mais il étoit alors du bel air patriotique de répéter et de n'en pas démordre, que le cours des assignats remetteroit le numéraire en circulation.

Ce n'étoit que des chansons au dire des ignorans, et de ce tas d'imbécilles folliculaires qui ne savent que clabauder et jurer. Peu s'en fallut que M. Dupont au sortir de l'Assemblée nationale ne fut jetté dans le bassin des Thuilleries par une troupe de brigands, pour avoir parlé comme il avoit fait, et c'étoit une manœuvre régulierement employé contre tous ceux qui ne favorisoient pas ouvertement le parti des démocrates. Des auxiliaires ambulans, des valets chassés de chez leurs maitres, des déserteurs, des femmes en haillons, telles sont les recrues de la faction d'Orléans et de Mirabeau, qui insultoient publiquement les députés monarchiques en leur portant le point sous le nez et en les accablant des malédictions les plus atroces.

On inscrivoit les noms des défenseurs du *véto*, et ces listes étoient remises à la po-

pulace, devenant entre leurs mains des tablettes de proscription. Les honnêtes gens ne se rappellent qu'avec horreur les troupes de scélérats convoqués sourdement par Necker pour intimider l'Assemblée, et l'asservir sous le joug des républicains et des protestans. Ils couvroient le chemin de Versailles dans le tems où l'on agitoit si le Roi auroit ou non le droit de remontrer avant la constitution.

Ainsi Paris se voyoit sacrifié aux manœuvres de quelques factieux, au ramas de certains motionnaires perturbateurs, qui à l'exemple des satellites de Néron immoloient les citoyens qui n'applaudissoient pas à leurs idoles, et chose inconcevable paris se réjouissoit d'une telle obsession. Auroit il pu s'imaginer que la Nation étoit formé de cet assemblage de passions, dont le fanatisme fait horreur. Non sans doute. Mais on a peur, et combien la crainte n'entraîne-t-elle pas de malheurs, ne fit elle qu'énerver le courage, elle occasionneroit le plus grand des maux.

Tantôt M. d'Albert de Rioms, sur-tout depuis qu'il commandoit à Brest, où il y eut une insurrection, et tantôt M. de Bouillé quoiqu'il eût marqué le plus grand zele pour assurer la tranquillité publique, étoient l'objet de la fureur des folliculaires. Ces marchands d'impostures qui vendent à deux sols la réputation des citoyens, la couronne civique, ou celle du martyre, et dont certains auroient dû expier de leur propre sang celui

qu'ils ont fait répandre, se renvoyoient réciproquement l'office de distribuer dans tous les coins de Paris les plus infâmes calomnies; quand ils n'avoient pas de nouvelles à débiter, ils supposoient de faux écrits ; ils en attribuèrent un de ce genre à M. Bergasse sur les assignats, cet écrivain patriotique qu'on prit plaisir à déchirer parce qu'il donnoit son opinion franche et libre, comme tout bon citoyen, sur le papier-monnoie.

L'abbé Maury par un de ces traits familiers aux grands orateurs, prit occasion de cette circonstance pour présenter à l'Assemblée nationale un billet du trop fameux Law, en s'écriant, le voilà ce funeste papier encore couvert de larmes, et du sang de nos pères, ce papier désastreux que les assignats vont renouveller, et qui comme les balises doivent être placés sur des écueils pour nous avertir du naufrage, et nous en éloigner.

Les mouvemens de Brest n'étoient qu'assoupis, ces mouvemens dont nous avons parlé, et qui comme les roulemens de la foudre qui se promène dans les airs, ne sont pas moins dangereux qu'effrayans, et c'est au milieu de ces périls qu'on chantoit de toutes parts des *Te Deum*, on peut dire plutôt en dérision qu'en actions de graces. Des processions conduites par la populace se rendoient de toutes les extrémités de Paris à Ste. Geneviéve, et il n'y a pas de doute que ce fût un supplice pour les bons ecclésiastiques qui se voyoient forcément traînés au milieu de ces pieuses farces, dont la vraie

T 4

dévotion avoit horreur. L'effigie de la Bastille rendue sous toutes les formes possibles passoit pompeusement dans toutes les rues au milieu des plus brillantes orgies, et on en faisoit un objet de culte, suivi de toutes les filles prostituées qui s'exhaloient dans des cris de fureur.

Sur ces entrefaites Chabroud se déshonoroit par l'apologie qu'il osa faire des auteurs de la sédition arrivée à Versailles les 5 et 6 octobre. Maintenant que tous les principes sont anéantis, qu'on ne rougit plus que de la religion et de la vertu, cela n'est pas étonnant. Sous le ridicule prétexte d'un patriotisme mal entendu, l'on innocente les hommes les plus coupables. On condamne les hommes les plus intégres, et ce ne sont que des injustices qui continuellement répétées tiennent toute la France sous l'oppression. Encore si on entrevoyoit la fin de ces atrocités; mais plus on porte ses regards dans l'avenir moins on en voit l'issue.

Par quel prestige peut-on exalter une liberté qui préconise les scélérats, et qui fait leur apothéose, une liberté qui ôte l'état à presque tous les citoyens, une liberté qui profane les lieux saints, qui viole les tombeaux, qui place jusque dans le sanctuaire des voleurs qui devroient gémir à la porte des temples sans pouvoir y entrer; une liberté qui excite des émeutes et des massacres à tout instant; une liberté qui enchaîne son Roi; qui outrage de la manière la plus sanglante la divinité; une liberté qui

permet des brochures qu'on ne peut lire sans frissonner, et qui aussi lubriques qu'impies, ne se vendroient publiquement dans aucune région de l'univers ; une liberté qui tyrannise les opinions, qui entrave la parole, et qui est toujours prête à se révolter ; une liberté qui n'a plus de bornes, plus de frein, qui se joue de toutes les bienséances, de tous les devoirs de la société ; une liberté qui répand chaque jour la consternation et l'effroi jusque dans le palais du monarque et de son auguste compagne, et qui met chaque individu sous le couteau du plus fort et dans la cruelle appréhension d'être pendu, ou mis en pièces.

Malgré tant de maux qui ne peuvent que noircir l'imagination du lecteur, il est impossible de ne pas rire des prétendues découvertes du comité des recherches, ce comité qui se montre ridicule par toutes les perquisitions qu'il ne cesse de faire sur de précieux riens. En voici une d'une nouvelle espèce, la duchesse de Villeroi représentée comme l'ame d'un complot, et comme ayant extorqué six cent signatures, qui ont été remises, dit-on au Roi par M. de Villequier. Le Roi mettra le pain à un sol, il dissoudra l'Assemblée nationale, et les chefs du régiment-Suisse de Salis, de Dauphin-Dragons, s'étant assuré de leurs troupes doivent soutenir cette insurrection. Une lettre adressée à M. Bailli l'instruisit de cette belle révolte, et déjà l'on parioit dans les caffés democrates qu'on avoit vu la duchesse en amazone

aller de rang en rang grossir son parti. L'on ajoute qu'on égorgeroit ensuite mille patriotes, et cet ouvrage infâme capable d'exciter une sédition générale, se vendoit publiquement, parce que la police se comporte bien mieux que sous l'ancien régime.

On n'avoit pas d'autre but que de distraire les esprits de la procédure du Châtelet, d'exciter la fureur publique contre ceux qu'on a l'insolence criminelle de nommer. Envain M. de Bergasse s'est vigoureusement élevé contre cette infamie, il n'y a que les hommes frénétiques qui sont entendus, car il existe une partialité inconcevable au milieu des députés qui ne devroient connoître que la justice, et il semble qu'il faudroit toutes les détruire pour former une constitution bizarre qui réunit une multitude de contradictions.

L'affaire des impots devenoit un objet important, et on avoit beau leurrer le peuple par des projets impraticables, il étoit dans l'enchantement, décidé à tout entreprendre pour acquiescer à toutes les réformes de l'Assemblée ; cependant combien n'y en a-t-il pas qui seront plus onéreuses que plusieurs abus de l'ancien régime, comment remplacera-t-on les fermes du tabac, du sel, des entrées, les octrois qui rapportoient des sommes immenses ? La vente des biens du clergé pendant quelques années y suppléera, mais ces biens vendus, dénaturés, n'offriront plus rien. Il faudra créer et recréer de nouveaux impots. Autre chose est de

payer en détail des contributions, autre chose est d'en faire des masses dont la perception écrasera les particuliers. Mais on veut du nouveau, et tout ce qui est vieux jusqu'à la religion même, doit être rejetté.

Sous quel œil se présentera-t-elle cette divine religion, quand on ira de maison en maison lever des taxes pour l'entretien du culte, c'est alors que la colere des impies et des forcenés éclatera, et que la partie la plus nombreuse du royaume absolument véxée par les abominables et absurdes principes des Voltaire, des Dalembert, des Diderot, des Helvetius, des Marmontel, des Mirabeau, sans en excepter le respectable évêque d'Autun, entrera dans des convulsions qui ne permettront pas de faire la moindre collecte.

L'église dépouillée de ses prérogatives et de ses biens n'aura plus en partage qu'une affreuse indigence, et de tristes soupirs; il faudra que le prêtre aille mandier son pain. Nouveau triomphe pour les impies qui projettoient ce malheur depuis plus de quarante ans. Chaque mois depuis cette époque creusoit le tombeau de la religion, et les évêques étoient assez indifférens et les Rois assez aveugles, pour ne pas s'appercevoir de cet énorme scandale qui renverse tout à la fois et l'épiscopat, et la monarchie, complot digne d'avoir été formé sur l'abime des enfers.

Des huées ont été toute la reponse aux sages observations de messieurs Cazales,

Maury, Malhouet, Virieu, sur la nouvelle organisation de la justice qui doit remplacer les parlemens.

Les partisans de la révolution, qui n'ont pas encore senti le poids des impôts, s'enthousiasment sur la manière dont on a pu les asseoir; mais pour peu qu'on reflechisse, et qu'on sorte du délire qui a tourné presque toutes les têtes depuis deux ans, on verra que les nouvelles taxes feront des multitudes de martyrs, surtout cette contribution personnelle qui ne fut jamais que le partage des esclaves, et que tout royaume libre eut grand soin de rejetter. La contribution qu'on éxige réunit trois vices la pesanteur, l'arbitraire, l'inégalité, qui feront la désolation des familles; on en peut calculer l'oppression d'après le décret et le tarif qui sera dressé, et sans être partial on peut découvrir une source ouverte de persécutions et d'injustices pour le contribuable, d'incertitudes dans l'assiette de la contribution, et de vexations dans son recouvrement.

Arbitrer la fortune d'un homme d'après le loyer de sa demeure, c'est introduire la plus criante inégalité dans la taxation. Où trouver deux hommes sur trois cent payant le même loyer dont les revenus soient semblables? Les municipalités sans le vouloir commettront à ce sujet nombre d'injustices et d'ailleurs faut-il compter la haine, ou la fantaisie des municipaux pour rien; ils seroient sans doute bien privilégiés s'ils étoient

exempts des foiblesses de l'humanité, mais cela n'empêchera pas le pauvre citoyen de gémir sur les malheurs qu'il éprouvera. Il me semble le voir dans le cas de l'hebreu qui regrettoit les oignons d'égypte ; l'ancien gouvernement, dira-t-il, étoit une monstruosité, mais celui qu'on nous prépare aura encore quelque chose de plus opprimant.

Le bon homme Gérard qui a conservé toute la candeur des premiers âges et qui fit parler l'ingénuité dont on ne connoît plus le langage, désiroit qu'on achevât enfin la constitution, cet ouvrage de pénélope dont on ignore le résultat, ou que les députés ne prissent plus d'émolumens, mais on a regardé cela comme un blasphême, et les galeries n'ont pas manqué d'applaudir à ceux qui veulent qu'on ne finisse rien, et qu'on paye toujours. Il est étonnant combien on mettoit alors de petites motions en avant, combien on proposoit d'inepties pour retarder l'ouvrage, bon peuple on est bien sur de vous faire croire ce qu'on voudra, depuis qu'on vous à donné toute puissance sur terre, et sur mer, et même pourroit-on dire dans le ciel, puisque les décrets du souverain pontife et ceux de la religion vous sont subordonnés. On s'occupoit vigoureusement de la vente des biens nationaux, et ce qu'il y a de plaisant, c'est qu'on n'en connoit pas encore le fond, comme s'il étoit impossible de faire village par village le recensement d'un bien si important. Il n'y a pas de petit champ appartenant

à l'église dont on ne connoisse la valeur dans le lieu ou il est situé, mais on est bien aise d'aller lentement dans cette opération pour ne payer, qu'à la derniere extrémité, les ecclésiastiques qu'on à dépouillé de leurs soutannes, et les moines qu'on a privé de leur froc.

Juste ciel! quelles sont les entrailles amoins quelles ne soient de bronze, disons mieux ce les d'un Péthion, ou d'un Camus qui ne soient pas émues à l'aspect d'une foule incroyable de prêtres qui ne demandent que le pain qui leur est du, que le pain qui est leur patrimoine, et qu'ils ne peuvent obtenir, mais que ne termine-t-on leur supplice sur le champ en ameutant contre eux les hordes de scélérats plutôt que de les laisser expirer au milieu de l'indigence et du désespoir.

Ne sont-ils donc plus nos freres, parce qu'ils sont les ministres du dieu vivant. Mais dira Camus, que m'importe l'existence d'un capucin, lui qui s'est emparé de leur maison de S. Honoré, qui s'est rendu maitre de leur jardin et qui dira pour se justifier que c'est la nation, comme si les capucins ne faisoient pas partie de la nation aussi bien que lui. Que de paradoxes ou plutôt que d'injustices sous ce faux principe *tout appartient à la nation.*

Il étoit bien plus simple de laisser le clergé, retirer chaque année sur ses biens la somme qu'on devoit lui payer, aulieu de le mettre à la porte de ceux qui l'ont

dépouillé et de le réduire à tendre la main comme un mendiant.

Je me transporte en idée dans tout le royaume, et il n'y a pas un seul coin de terre où je ne trouve un membre du clergé chassé de sa maison, n'ayant d'autre ressource que la belle étoile, et la crainte de ne pas recevoir de ce qu'on doit annuellement lui payer. Comment n'a t-on pas frémi en pensant à ce nombre immense de septuagénaires; d'octogénaires, mêmes qui croyoient n'avoir d'autre délogement à faire que de passer dans un cimetiere, et qui se voient malgré leurs longues habitudes, malgré l'avantage d'être naturalisés dans leurs propres pays, forcés de quitter leur habitation et fuir dans des terres étrangères pour mourir de desespoir : à Dieu ne plaise, que j'eusse voulu qu'on excitât une contre révolution qui seroit funeste à tous les partis, mais le [illegible] des jacobins, mais l'assemblée nationale tout en criant contre la pretendue rage, et la prétendue vengeance du clergé ne s'étoit jamais cru si dangéreux qu'on ose le publier. Il est vrai que pour peu qu'il eût tenté de résister, il eût trouvé des appuis qui auroient intimidé ses oppresseurs, mais heureusement il a été aussi patient que la morale de l'évangile lui enseigne à l'être, puisque le comité des recherches n'en a pas trouvé un seul qui ait réclamé, et cependant ce qui allume le sang dans les veines, c'est qu'on l'accuse injustement, et qu'on s'acharne toujours à le persécuter.

Il est étonnant combien l'assemblée nationale composée sans contredit de personnes instruites, a embrassé d'erreurs qui révoltent dès les premiers coups d'œil. Il a paru qu'elle ne se connoissoit pas en finances, et qu'excepté deux ou trois qui ont traité cette question en gens de métier, elle étoit absolument étrangère à cette importante matiére.

C'est néanmoins la cheville ouvriere des états, et sans une bonne administration des finances, les plus riches sont bientôt ruinés. M. de Montesquiou, ne lui déplaise, qui s'est tant boursouflé pour traiter cet objet, n'a pas pû dire positivement si les biens nationaux alloient à trois ou quatre milliards; il joue avec un milliard comme un autre avec quatre sols, et il ajoûte ou retranche d'un trait de plume des sommes énormes.

En parlant de la nécessité du crédit pour faire circuler l'argent, pourquoi n'a t-il pas dit que les opérations incertaines et vagues de l'assemblée le diminuoient notablement? Pourquoi n'a t-il pas dit qu'en multipliant sans mesure les assignats, les especes disparoîtroient? Pourquoi n'a t-il pas dit qu'en déclarant l'argent marchandise, on ouvroit la porte au plus affreux agiotage, à la plus horrible usure, et que vendre l'argent, c'est ruiner les malheureux, et finir par le rendre entiérement rare. Mais il n'a que de l'esprit, et avec cela on donne dans de grands écarts. C'est le défaut de

la

la nouvelle philosophie, aussi Helvetius son coriphée avoit-il donné un livre intitulé *l'esprit* comme la clef de toutes les sciences et même de toutes les religions.

On peut dire à ce sujet, qu'il n'y a pas une chose plus ridiculement imaginée que le sistême des philosophes. L'esprit leur tient lieu d'expérience, de savoir, et plus ils avancent de sophismes, plus ils croient avoir gagné du terrein relativement à la raison; comme ils ne tolerent qu'eux, ils n'admirent qu'eux, et n'ont d'amour que pour eux; quiconque n'a pas l'honneur de penser à leur maniere est digne de pitié; ils le toisent sans le regarder, ils l'insultent sans l'écouter, et voilà tout ce qu'on retire de leurs raisonnemens qui ne sont que des chaînons de paradoxes dont le moindre retour sur soi même fait voir l'illusion

On ne peut se figurer combien cette dangereuse philosophie a fait de martyrs en devenant le tourment des gens de bien; n'y eut-il que les horreurs qu'elle débite journellement contre le ciel et contre les rois, elle seroit le fléau de l'humanité. Il n'y a personne qui ne souffre cruellement en entendant les blasphêmes que les nouveaux sistêmes autorisent, et qu'on n'est pas loin d'adopter.

Est-il un martyre plus déchirant que celui d'un père qui entend dire à son fils qu'il est son égal, que celui d'une mère qui entend dire à sa fille qu'elle est libre de faire ce qu'elle veut, que celui d'un Roi qui se voit

forcé de s'agenouiller pour ainsi dire devant le peuple, comme devant son supérieur, et de reconnoître qu'il n'est plus l'oint du seigneur, quoique l'écriture sainte et la tradition lui aient dévolu ce titre depuis une multitude de siècles comme lui étant légitimement dû.

Chaque jour engendroit les plus affreux propos qui auroient fait frissonner tous les françois sans en excepter un seul, et dont on se fait maintenant un jeu. Aujourd'hui l'on parle d'un Roi comme d'un être inutile qu'il faut supprimer, demain de Dieu comme d'un être inconnu qu'on est libre d'adorer, ou de ne point adorer. L'un fait prononcer à la faction d'Orléans des sentences de mort contre les Gardes du corps, et contre la Reine même, et l'on s'amuse de ces atrocités comme d'une gentillesse, l'autre s'offre pour immoler à sa fureur tout ce qu'on nomme *Aristocrates*, et calotins et l'on écoute en riant ces horreurs; par ce moyen la France n'est plus que le champ du sang comme celui qu'on nommoit à Jérusalem *Haceldama*, et l'on peut dire qu'on n'y marche qu'à travers des haies hérissées de bayonnettes et de poignards.

Chacun a le sien depuis que l'Assemblée nationale a jugé à propos de permettre indistinctement le port d'armes. N'y eut-il que des coups de maladresse à redouter, on devroit frémir d'avoir mis des fusils entre les mains des enfans même. . .

Et les paysans, vindicatifs comme ils le

sont, combien ne profiteront ils pas de ce funeste avantage pour assouvir leur haine, d'autant plus que les meurtres et les assasinats se commettent aujourd'hui impunément.

Qui pourroit les empêcher? Et ce bon peuple qu'on a cru devoir armer de pied en cap, finira par ne plus reconnoître d'autre loi que sa volonté, d'autres ministres que lui même; en se servant des décrets de l'Assemblée qui lui donnent le droit de souveraineté, il ne voudra ni juge ni Roi, qu'autant qu'ils se conformeront à tous ses désirs.

Des propos répandus sans cesse et avec malignité sur le départ du Roi, partoient du club des Jacobins, ce club qui comme un apostume s'est formé tout à coup des humeurs pestilentiels qu'exhalent depuis l'origine de l'Assemblée les Lameths, les Robespierre, les Barnave, ceux qui ont eu la méchanceté de faire une distinction odieuse du côté gauche, et du côté droit, pendant qu'il eut fallu que chaque membre de l'Assemblée se fut placé indistinctement, comme cela se seroit trouvé; mais on vouloit étouffer les gens de bien, rendre odieux tous les amis de la monarchie, et ne reconnoître pour bons patriotes que ceux qui dépouilleroient le parti le plus foible et qui s'empareroient des meilleurs places. Que d'injustices à ce sujet, d'autant mieux que le mérite, oui le mérite qui devoit tenir lieu de naissance, de fortune, de crédit, et qu'on devoit mettre sur le pinacle est encore à paroître, qu'on le cherche chez ceux même qu'on nous

donne pour des coriphées, et qu'on n'y trouve que de la boufiisure et une démagogie qui révolte la raison.

Ce qu'il y a de terrible c'est qu'un Roi fait pour être aimé, mais malheureusement foible, se trouve pour ainsi dire sur la sellette devant l'Assemblée nationale, et que chacun en le frappant ça et là peut lui dire presque comme au roi des juifs, devine qui ta frappé. Il voit démembrer son royaume comme on voit sous le scalpel de l'anatomie un corps se disséquer, et cela sans qu'il lui soit permis de se plaindre; et si jamais il l'osoit, aussitôt un régiment de bandits ramassés de tous les pays et portant de toutes parts la flétrisure de la honte et du crime assiegeroit le château, et le plus miserable de la bande seroit plus que Louis XVI.

On se tait, cependant, et l'on admire! Encore si on voyoit un terme à cette frénésie; mais elle ne fait qu'augmenter sans qu'on puisse assigner le moment où elle finira. Que n'aurois-je pas à dire maintenant du renvoi des ministres, qu'on nomme mauvais patriotes, quand on n'en veut plus, et qu'on ne fait congédier que pour dire au Roi: souviens-toi et ne l'oublie jamais que tu es moins que le dernier de tes vassaux qui peut choisir et conserver les domestiques qu'il lui plaît. Non, il n'y a pas un martyre plus cruel pour pour un Monarque que de se voir assujetti à prendre des ministres qu'on lui indique, sans qu'il les connoisse, sans même qu'il les ait vus; existe-t-il donc un pays dans l'univers

où il y ait des souverains aussi contredits, et aussi humiliés; Et quels sont les ministres qu'on lui donne, des gens, qui n'ont souvent d'autre mérite que d'être du tiers-états, que d'habiter au quatrième étage; mais il faut faire niche à la noblesse et prouver à l'univers qu'on est fortement coupable, quand on tient à des titres et à des ayeux dont l'origine se perd dans la nuit des tems.

Quel doit être le travail d'un monarque avec un ministre dans lequel il n'a nul confiance, dont la figure et les manières le choquent peut être au delà de ce qu'on peut dire.

Le ministere doit être une affaire de confiance entre le ministre et le souverain, et je défie que cela puisse avoir lieu quand on lui donne un espion; car quel autre nom donner à celui qui n'est mis au prés du Monarque que pour l'observer et rendre compte à la soit-disant Nation de toutes ses démarches et de ses actions.

Je doute cependant qu'on trouve longtems des ministres et même des Rois, si l'on doit les entraver, comme on enchaîne Louis XVI et ceux qui doivent être son conseil.

L'on apprenoit chaque jour le dépérissement des gabelles, ou plutôt leur anéantissement, le peuple croyant avoir droit de ne pas payer; qui dans le fait, lui auroit imposé cette loi, depuis qu'on a remis le pouvoir entre ses mains? depuis qu'on le craint plus, que les souverains les plus despotes. Il n' y pas aujourd'hui de municipalité, point de juridiction qui ose sé-

vir contre quelqu'excès, si ce qu'on appelle le peuple en est l'auteur.

C'est ici le cas de parler du tort irréparable qu'a eu l'Assemblée nationale, de persuader au public qu'un amas de scélérats sans aziles, sans vêtemens, sortis, l'on ne sait de quelles cavernes, dont elle se sert au besoin pour intimider, et pour saccager, est ce qu'on nomme le peuple.

J'ose dire que le peuple que nous connoissons sous la qualité d'artisans, et d'ouvriers doit s'indigner de voir qu'on affecte de le confondre avec l'écume et le rebut de l'humanité. Jamais le peuple sur-tout celui de Paris n'eût commis les atrocités qui remplissent les annales de cette ville depuis deux ans.

On sait qu'une multitude de brigands vomis des carrieres de Mont-martre et du fauboung St. Antoine, a paru tout à-coup sous les formes les plus hideuses, que ceux qui furent chargés de les amener et de les soudoyer, s'assurèrent de leurs scélératesses et de leurs mauvaises mines avant de les enrôler.

Combien le peuple de Paris ne se seroit-il pas honoré s'il se fut attroupé pour chasser ces monstres qui infestent la capitale et qui ne furent attirés par ceux qui en avoient besoin qu'àprés leur avoir montré des épaules marquées d'un fer chaud.

Un historien ne prendra surément pas le change sur ce qu'on appelle ici le peuple de Paris, et il saura dire que le peuple de

Paris resta fidele à son Roi, que loin d'applaudir aux horreurs de la lanterne, il en frémit comme d'autant d'actes que la justice réprouve, que l'humanité condamne avec la plus grande rigueur.

Ce n'étoit point assez au gré des perturbateurs du repos public et des ennemis de la religion d'avoir obligé tout citoyen à jurer qu'il étoit soumis à la loi, à la nation et au Roi, car depuis le nouvel ordre de choses le Monarque n'est jamais qu'en dernier; ce qui fait que le savetier tenant à la nation comme individu qui en fait réellement partie, se place au dessus du Roi. Il falloit un nouveau serment pour le clergé, et on le dressa de manière qu'on prévit qu'il ameneroit la renonciation d'une multitude de prêtres et de prélats à leurs propres emplois; il y en a de scrupuleux, dit-on, et ils ne voudront pas faire un serment qui compromettra leur conscience, qui les séparera du S. siège, et qui renverse absolument l'institution canonique, aussi nécessaire dans la hierarchie ecclésiastique que l'ordination, car il ne faut pas croire que le merveilleux Camus un des fabricateurs du serment l'a ourdi par ignorance.

Il a su que par cet indigne stratagême il jetteroit une bombe dans l'église de Dieu, dont les éclats entraineroient le schisme le plus funeste, mais sa vengeance janseniste trouve une joie indicible à tourmenter des évêques qui exigeoient depuis un tems immemorial le serment du formulaire; car

il n'y a pas d'autre raisons. Pourquoi la lie des jansenistes applaudit elle avec transport aux opérations de l'Assemblée nationale sur cet article, tandis que la partie saine de cette même secte, telle que MM. Maultrot, Jobineau, Lambert et May, jettent les hauts cris contre un serment qui ne peut se concilier avec la discipline de l'église, qui en renverse totalement l'esprit, et qui quelques efforts qu'on fasse, ne rendra jamais les laïques compétens pour changer un ordre établi par la tradition, les conciles, et les souverains pontifes.

Le nouveau serment parut si extraordinaire que la portion du clergé instruite des regles, et de ses devoirs, crut devoir en réferer au chef de l'église, et que ce fut l'avis du Roi très chrétien son fils ainé.

On écrivit à Rome en conséquence, et il ne fallut pas moins que les voyes odieuses qu'on employe depuis deux ans à dessein de tout bouleverser, et de tout intervertir, pour faire échouer les reponses du Pape. L'archevéque de Vienne, Pompignan, qui eut la foiblesse de démentir une vie édifiante, et plus de quarante ans du plus exemplaire épiscopat, par un malheureux mouvement d'ambition, crut devoir dérober à la connoissance du public la reponse du souverain pontife; cette reponse qui auroit fixé les incertitudes d'une multitude d'écclésiastiques sur la nature du serment n'étant point connue, les uns prirent de là occasion de murmurer contre le Pape, les

autres s'imaginerent qu'il ne désaprouvoit pas ce qu'avoit statué l'Assemblée.

La lettre même du souverain pontife au Roi, devint une énigme; on crut devoir la taire dans la crainte sans doute d'émouvoir les françois, tellement prévenus contre le chef de l'église, qu'on douteroit qu'ils soient catholiques.

L'assemblée nationale faute d'avoir un plan au lieu de tant de bureaux qui se nuisent les uns aux autres n'alloit pour ainsi dire qu'en tatonnant, et cette lenteur, en retardant les affaires, prolongeoit les souffrances d'une multitude de malheureux; un bonheur qui n'arrive jamais que le lendemain, est une chose idéale qui, soutenue pendant quelque tems par l'espérance, finit par conduire au désespoir. Il est inconcevable, combien depuis l'époque du mois de mai 1789, il y a de citoyens qui gémissent, attendant toujours et ne recevant rien. La mort en a dévoré nombre qui se voyant sans ressource se sont abimés dans le sein de la tristesse, et cela pour n'avoir voulu écouter que soi même, au lieu de consulter les ainés en liberté, les ainés en pensées fortes et profondes, les ainés en grandes vues législatives je parle des Anglois qui auroient répandu le plus grand jour sur la plupart des décrets, si l'on eut daigné prendre leur avis; mais le françois, et le françois qui se croit philosophe est trop présomptueux pour convenir de son ignorance; il sait tout avant d'avoir étudié; et il n'y a pas de

question qu'il n'entreprenne de décider ; en consultant, on eut mis à l'écart mille réformes puériles qui sont venues troubler les plus grandes opérations, on eût été à l'utile; au lieu de s'acharner à faire du mal à différens individus, l'on eut regardé tous les françois comme freres et compatriotes, et l'on eut prononcé les plus terribles arrêts contre ceux qui auroient osé insulter le moindre particulier.

Aussi peut on demander au milieu de l'assemblée nationale où est la justice distributive, et où est l'humanité ? Les passions y ont tellement joué leur rôle, que l'on a paru ne se réunir que pour se porter mutuellement des coups et s'outrager.

La liberté des opinions y a été si peu respectée qu'un député y devint odieux quand il manifesta librement son sentiment. Une vingtaine d'esprits aussi remuans que dangereux semble avoir pris à tâche d'asservir tous les citoyens à leur maniere de penser ; qu'elle soit bonne, quelle soit mauvaise, il ne faut pas même l'examiner. On est criminel si l'on ne se prosterne pas en disant humblement, *ainsi-soit-il*. On dit la loi, et la nation, mais quelle est cette nation, si chaque municipalité et chaque district, prétend l'être. Il n'y a pas de doute que tant de différens corps formés dans toutes les villes, dans tous les villages, malgré toutes les corporations qu'on veut abolir, ne se heurtent, et qu'il n'en résulte des chocs funestes, tant à la tranquillité, qu'à la liberté ;

plus il y aura de maîtres, moins il y aura d'autorité;elle devient nécessairement lâche, quand elle est trop divisée, chacun en a une simple portion et personne n'en a assez. De là ces demi commandemens qui sont mille fois plus onéreux que s'ils étoient entiers.

Je vois par exemple dans l'ordre judiciaire des prononcés de la part des juges de paix qui ne terminent rien, et qui laissent les parties fouffrantes dans une langueur qui les accable. Il faut alors passer tristement d'un tribunal à l'autre, et cette marche lente et progressive, désespere les pauvres plaideurs. Ils disent avec raison qu'ils vont de Carybde dans Sylla, et que ce sont au tant de pieges tendus à leur crédulité. Soit que les juges de paix n'ayent pas la capacité requise, soit qu'ils manquent d'activité, la plus-part des citoyens supportent ce joug avec peine, et une ressource qu'ils croyoient prompte, pour accélérer la justice, ne paroît propre qu'à l'éloigner.

Ce qu'il y a de cruel, c'est qu'on ne dépend pas seulement des tribunaux; mais de chaque faction, de chaque club. Eh quels sont ces clubs? grand Dieu! Des repaires d'incendiaires qui porteroient partout la désolation et le feu, s'il n'y avoit pas un génie bienfaisant qui veille encore sur la France; car à voir ce qui se débite, ce qui se projette, le royaume devroit être un amas de ruines ou de cendres.

Croiroit on qu'à l'instigation des clubs etablis et maintenus jusque dans les ha-

meaux, il y a des françois assez ivres du nouveau systeme, assez dépourvus de raison pour aller precher l'insubordination dans les pays étrangers, pour aller annoncer d'un ton prophetique que le moment est venu où tous les Rois vont perdre leur trône, où les religions ne seront plus regardées que comme des chimeres, où Dieu même ne sera plus considéré que comme un être enfanté par la superstition.

La chose n'est que trop vraie, et chaque nouvelle étrangere apprend jusqu'où se porte l'extravagance françoise, quand elle n'est retenue par aucun frein, mais il ne faut pas croire les folliculaires à ce sujet. Accoutumés à fouiller depuis long-tems dans les ordures du palais royal, ils en retirent ce qu'il y a de plus obscéne, pour composer des fables aussi pitoyables que dégoutantes.

C'est ainsi qu'ils oserent imprimer, que le gouvernement de Berne avoit fait arrêter un jeune françois très estimé, pour quelques propos sur les troubles du bas Valais, que considéré comme un émissaire de la propagande, le bailli de Vevai l'avoit engagé amicalement à venir le voir, et qu'à peine arrivé, huit grénadiers l'avoient saisi et mis au cachot dans le chateau de Chillon. Ces feuilles finissent par se lamenter sur l'indocilité des habitans du pays de Vaud, et sur l'éloignement dans le quel leur caractere juste et sensé reculoit la révolution salutaire, le retour à l'égalité républicaine.

La douleur de ces folliculaires est très bien fondée. Il est très sur que les suisses eussent-ils jamais eu l'envie de sacrifier leur bonheur, leur liberté, leur repos, leur inestimable sécurité, à la déraison de quelques energumenes, aux chimeres qu'ils débitent, et aux calamités à travers lesquelles ils arriveroient à l'anarchie, seroient guéris de ce désir en jettant les yeux sur les œuvres, et le theâtre de leurs missionaires étrangers.

Il n'est néanmoins que trop certain que divers émissaires animés par le fanatisme, ou l'intérêt, et armés par le machiavélisme se sont répandus dans le pays de Vaud avec l'affreux dessein de le conquérir à la licence et aux opinions ridicules du moment, et qu'ils se sont en conséquence rendus coupables de la plus grande atrocité, celle de vouloir arracher des peuples libres et heureux à un gouvernement sage, modéré, et paternel; de leur prêcher la révolte contre les loix qui, depuis trois siècles, ont opéré leur félicité, comme on prêcheroit aux esclaves opprimés sous le joug ottoman; ce procédé est sans doute criminel.

Quelle inquiétude que celle d'aller semer la révolte, et l'allarme chez des voisins qui aiment la forme de leur gouvernement, et qui goutent la paix.

Eh! pourquoi viens-tu troubler mon repos dit un vieillard à un jeune François qui se rendoit à Turin uniquement à dessein d'y franciser le gouvernement et les mœurs. si

je suis mené tyranniquement, que t'importe? cela me plaît, comme il y a des femmes qui veulent être battues par leurs maris ; notre gouvernement est trop sage pour ne pas te regarder en pitié ; sans cela tes cendres éparpillées de toutes parts instruiroient le public du sort que méritent les faiseurs de révolte. L'on n'eût jamais cru que la France autrefois si honnête, et si polie en viendroit au point de vouloir soulever le globe et contre ceux qui commandent, et contre celui qui l'a fait. Lis jeune homme, lis, l'histoire des Titants, toute fabuleuse quelle est, elle renferme une grande vérité. Toute puissance qui osera s'élever contre l'arbitre des nations, et contre ceux qu'il a établis pour les régir sera infailliblement foudroiée ; ainsi homme vain et insensé la liberté dont tu fais ton dieu finira par être ton plus grand supplice, elle t'amenera des maîtres de toutes parts dont tu ne pourras supporter les caprices et le joug; le jeune homme ne demanda pas son reste, il disparut sur le champ, se promettant bien de ne plus faire un aussi odieux personnage et courant à toute force jetter l'argent aux yeux de ceux qui lui en avoient lâchement donné pour jouer un pareil rôle ; reprenez votre or, leur dit il, dans les transports d'une juste fureur, et rougissez d'employer le pouvoir que vous avez usurpé à troubler l'Europe.

Tels sont les philosophes de la nouvelle espéce. Grands réformateurs de leur métier;

ils voudroient pouvoit toucher aux étoiles, persuadés qu'ils arrangeroient mieux le monde phisique que Dieu lui-même ; il n'y a rien qu'ils ne regardent comme soumis à l'empire de leur génie, et qu'ils ne s'efforcent de corriger, s'imaginant que le bon, le véritable ordre des choses leur est réservé. On voit que tout ce qui n'est pas leur ouvrage les importune, et pour peu qu'ils mettent la main à l'œuvre, ils donnent dans les plus grands écarts. Ils proscrivent la métaphisique parce qu'elle tient à l'âme et qu'ils n'en veulent point ; ils se rient de la théologie parce qu'elle traite de la religion et que cette science leur est odieuse.

Ce qu'il y a de facheux, et ce qui doit bien rabattre leur orgueil, c'est que leur sublime pénétration, que leurs vastes connoissances, que leur mépris pour tout ce qui s'éloigne de leur maniere de penser, a pour but, et pour objet l'anéantissement.

Faut-il donc s'élever quand on se croit de même nature que la bête, et comment ose-t-on se donner pour législateur quand on n'a pour base, ni le cri de la conscience, ni la croyance d'un Dieu rémunérateur et vengeur, Quel est le prédicateur qui oseroit dire au peuple, ne faites pas tort au prochain, quoique vous n'ayez rien à craindre pour un autre monde, car il n'existe pas.

De tels philosophes sans doute ne peuvent être que les bourreaux de l'espèce humaine, que les cruciateurs de leurs propres freres. Aussi voyons-nous de toutes parts de véxa-

tions inouies dont chaque classe des citoyens porte la peine.

Juste Ciel ! et c'est là cette régénération qui devoit rendre à tous les françois le bonheur et la vie, cette grande et magnifique opération dont chacun devoit ressentir les effets avec une joie indicible. On a beau vouloir le persuader à chaque individu malgré le nombre immense qui en est la dupe, et qu'on a sçu leurrer de la maniere la plus extraordinaire, il existe encore sur le territoire françois des esprits que tout le prétendue patriotisme des grands faiseurs ou plutôt le charlatanisme, n'a pu aveugler.

Il y avoit quelque tems que l'assemblée nationale sembloit assoupie en s'appésantissant sur des puérilités, quand M. de Cazalès plein d'énergie, se plaignoit hautement de la conduite des ministres, non du prétendu antipatriotisme que le peuple leur reprochoit, mais de ce qu'ils trahissoient l'autorité royale en n'employant pas toute leur activité pour la maintenir, cette autorité qui défend les citoyens du despotisme des assemblées nationales, la plus dangéreuse de toutes les tyrannies, en ce que le joug imposé par douze cens personnes est bien plus difficile à porter, que lorsqu'il n'y a qu'un seul maître qui commande ; aussi le grand livre de la sagesse, le meilleur code de législation qu'il y ait dans l'univers, l'évangile, dit-il en termes précis, que personne ne peut servir deux maîtres. Que de contradictions, que de monstruosités dans une assemblée

asemblée dont les passions, les bizarreries, les préjugés et le désir de dominer sont presque toujours la boussole ?

J'aurois accusé continua le généreux Cazalès malgré le bruit indécent des murmures, le ministre fugitif des finances, de s'être continuellement caché derrière la toile quand sa position l'appelloit à jouer un rôle plus honorable et plus périlleux.

Je l'aurois accusé de n'avoir combiné que les intérêts de son ambition, et de sa fierté, pendant qu'il devoit servir de guide dans la partie de l'administration publique, et ne pas laisser flotter à tous vents les impôts et les finances.

Je l'aurois accusé d'avoir provoqué la révolution, et de n'avoir pas osé tenter de la diriger; de n'avoir pris aucune mesure pour prévenir ou atténuer les malheurs qu'on a depuis si long-tems et si cruellement éprouvés; j'aurois accusé le ministre de la guerre d'avoir donné des congés à tous les officiers qui lui en ont demandé, d'avoir souffert que dans les temps orageux ils quittassent leurs régimens, de n'avoir pas fait noter d'infâmie tous ceux qui abandonnoient leur poste et d'avoir été en cela la principale cause des insurrections qui ont éclaté dans l'armée.

J'aurois accusé les ministres des provinces, d'avoir souffert que les ordres du roi fussent enfreints et de n'avoir pas déployé toute la force publique pour en procurer toute l'exécution, je les aurois enfin tous accusés d'a-

voir donné au Roi de mauvais conseils, je les aurois accusés de cette coupable nullité à la quelle ils se sont voüés, nullité qui, dans les circonstances où il sagit de la perte ou du salutde l'empire, est à mon avis le plus grand des crimes. Tout peut-être excusé hors la lâche indifférence pour la chose publique. Les mesures les plus violentes, les principes les plus exagérés peuvent être la suite da la faillibilité de l'esprit humain, les actions mêmes peuvent être atroces et les intentions rester pures. Mais qui peut excuser ces ames froides et viles que le saint amour de la patrie n'échauffa jamais, qui se concentrant dans l'abjection du moi personnel, s'isolent de la chose publique, parceque la chose publique est en danger, gardent une honteuse neutralité quand les plus grands intérêts se balancent, et se cachent quand les méchants s'agitent, quand des hommes factieux se saisissent du timon de l'état.

Pendant les longues convulsions dont l'Angleterre fut agitée sous le ministere de l'infortuné Charles Strafford, ce grand homme dont les talens égaloient les vertus, périt sur un échafaud, mais l'Angleterre pleura sur sa tombe, mais l'Europe entiere honora sa mémoire, mais son nom est un objet de culte pour tous les sujets de l'empire britannique.

Tel est le modele que doivent se proposer, tel est l'exemple que doivent suivre tous ceux que dans les tems difficiles où nous

sommes, la confiance du Roi appellera au maniement des affaires publiques, à ce poste qui ne peut être aujourd'hui l'objet de l'ambition d'un galant homme, que parce qu'il est devenu difficile et dangereux.

Strafford mourut..... Mais n'est-il pas mort aussi ce ministre qui n'a guère a lachement déserté la chose publique en l'abandonnant aux dangers que lui même avoit suscités ! a-t-il vu son nom effacé de la liste des hommes qui ont quelque sentimens d'honneur? N'éprouve-t-il pas l'affreux supplice de survivre à lui même et de se voir dévoué d'avance aux mépris des générations futures.

Quant aux serviles compagnons de son ministere, un Dufréne par exemple et tant d'autres qui sont l'objet de notre délibération actuelle, on peut leur appliquer avec raison cette pensée de l'arioste, *ils marchoient encore, mais ils étoient morts.*

Après un tel discours, on est faché de ce qu'il n'y a pas une canonisation civile pour y comprendre le vaillant Cazalès, qui parla avec tant de force en faveur de la raison toutes les fois qu'on a voulu l'entendre, qui plaida avec tant d'avantage la cause de la monarchie, lorsqu'on a voulu la dissoudre; et chose étrange, chose digne du malheureux siécle où nous vivons, Cazalès se mesurant dans un combat singulier avec un Barnave, a eu tout le peuple contre lui, pendant que chaque citoyen devoit faire les vœux les plus ardens, pour sa conservation. O démence! O fureur! Il reviendra ce bon sens

et ceux qui oserent donner la préférence à Barnave sur Cazalès sauront en rougir un jour.

A la suite des ces sublimes et sages réflexions, M. de Cazalès démontra d'une maniere péremptoire que si l'Assemblée nationale s'arrogeoit le droit de faire renvoyer les ministres, c'étoit une chose tout à fait indigne de la justice et de la loyauté, une chose attentatoire à l'autorité Royale, destructive de la liberté des citoyens, souverainement intéressés à ce que cette autorité tutélaire soit conservée dans toute son intégrité, une chose qui finiroit par donner du crédit aux délations, par confondre tous les pouvoirs, par renverser la constitution, et selon l'expression du grand et profond Montesquieu, par nous condamner à vivre dans une république non libre. *Le renvoi des ministres traîtres à la patrie*, tel est depuis quelque tems le cri du peuple qui ne jugeant jamais que sur des bruits vagues et sur des choses insignifiantes, ne sait, ni ce qu'il demande, ni ce qu'il veut. Paroles sans doute étranges dans la bouche des sujets qui osent faire des leçons aux Rois, et s'exprimer en souverains.

Alexandre de Beauharnois champion de la nouvelle philosophie, sans savoir pourquoi, a soutenu que les pouvoirs dont l'assemblée est investie, ou pour mieux dire s'est investie, l'autorisent à tout diriger, diviser, organiser, à surveiller les agens quelconques du gouvernement. De ces lieux communs

passant aux craintes de la guerre, il les a toutes dissipées dans une phrase. Quel beau privilege que celui d'être un grand homme! on saisit tout dans un clin dœil, on décide tout sans avoir besoin de temporiser. Ainsi M. de Beauharnois croit avoir dissipé toutes les factions, anéanti toutes les armées étrangères, mis celle de France à l'abri de toute insulte, et rendu invincibles les gardes nationaux, parcequ'il a dit d'un ton assuré: si nos voisins ont de l'or, eh bien nous avons du fer, comme si les Espagnols, comme si les Italiens et les Allemands manquoient d'armes parcequ'ils sont riches. Pauvre raisonneur! ce qu'il y a de désolant, c'est qu'on l'écoute, et qu'on le préconise. Voilà ce qu'ont produit les grands termes de nature, d'égalité, de probité, ce beau livre que l'Assemblée nationale a ouvert à toutes les nations, pour faire presque autant de martyrs qu'il y a de sujets, car les inférieurs ne souffrent pas moins que les supérieurs en se voyant livrés non à l'autorité des loix, mais à une licence qui devient le fléau de toutes les conditions. Si le pere est licentieux parceque personne ne peut plus le contenir, si le fils est licentieux parce que le père n'ose réprimander son égal, tout rentre dans le cahos, et il n'y a plus qu'une horrible confusion, car il est bon de savoir que l'Assemblée nationale même, n'est pas moins funeste aux peuples qu'aux grands, au point qu'ils finiront par demander eux-mêmes un Roi, si l'Assemblée con-

tinue de nous donner des décrets pareils à plusieurs qui sont émanés de son sein. Décrets minutieux, comme nous l'avons déjà dit, décrets ridicules, décrets dangereux. Pour peu qu'on en analise un certain nombre, l'on conviendra de cette verité, ou l'on aura l'esprit fasciné.

Quelle nécessité par exemple y avoit-il de changer le pavillon françois depuis long-tems si connu, si revéré. Il faut que les couleurs nationales soient bien éclatantes, pour avoir tourné toutes les têtes et pour avoir fait des martyrs de ceux qui, par oubli, ou autrement, n'avoient pas la cocarde.

M. Mirabeau se gonfla d'une maniére si folle sur cet objet, qu'apeine il pouvoit s'exprimer; on lisoit le feu de son ame dans ses yeux et combien ne lançat-il pas à ce sujet de traits de fureur. Il confessa qu'il ressentoit les bouillons de la fievre du patriotisme, jusqu'aux plus violens emportements, aussi s'emportât-il contre le côté droit d'une maniére terrible; heureusement on étoit accoutumé à ces irruptions qui sembloient partir du club des Jacobins quoiqu'il n'en fut pas toujours l'administrateur. Il s'étendit beaucoup sur l'hommage qu'on devoit aux couleurs nationales, il en eut presque fait un culte d'idolatrie. Il n'y a pas de doute que chaque citoyen doit les respecter, mais il n'en est pas moins vrai qu'on ne mérite ni d'avoir la tête coupée, ni d'être poursuivi comme mauvais

patriote, quand on regrette les anciennes armoiries de France, et qu'on est attaché au blason du Roi.

On dit qu'il ne manquoit à la déclaration de M. Mirabeau que d'être prononcé le poignard à la main. Ainsi eût parlé un frere *rouge* de Cromwel critiquant l'opinion dans les communes.

Le pauvre M. Foucault fut accusé d'avoir voulu la contre-révolution parce qu'il opinoit pour le drapeau blanc, comme si l'oriflâme suspendu à la volonté de l'Assemblée nationale, étoit un signe de contre-révolution. On eût réellement cru que Mirabeau vouloit faire assassiner une partie des Députés, tant il étoit en fureur. M. de Mirabeau ne pouvoit ignorer combien le peuple a maintenant l'ame atroce et sanguinaire, depuis qu'on lui en a paîtri une avec le sang des tigres et le fiel des léopards. Eh? Quel reproche n'eût-il pas eu à se faire, en supposant qu'il eût encore quelques germes d'humanité, si la tête de M. Foucaut eût tombé sous le fer des scélérats.

On sait qu'il y en a nombre qui, rugissant autour de l'Assemblée comme des lions en fureur, , ne demandent que des victimes. Leurs mines annoncent leurs mauvais desseins, et il est sans doute étrange qu'on les souffre dans les Thuileries tenir les propos les plus révoltans et les plus stupides, contre la majesté royale. Vraies bêtes féroces qu'on renfermeroit dans des ménageries, si les loix étoient en vigueur.

X 4

On parle de civisme, et malgré l'éloge qu'on en fait de toutes parts, il n'existe point. Autrement de pareils brigands trouveroient-ils des auditeurs et verroient-ils des grouppes de citoyens se ranger autour d'eux, pour entendre leurs infâmes motions.

Le projet d'une haute cour nationale devoit enfin éclore, et c'est l'illustre Chapelier qui en fit le rapport, au nom du comité des constitutions. Nouveau genre de faire des martyrs. Il existe selon le système actuel trois crimes de haute trahison, ou de lèze-nation, les attentats contre la personne du Roi, et de l'héritier du trône, on ne croiroit pas y voir cet article, les conjurations contre l'état, l'abus de puissance de la part des agens qui exercent au nom du Roi le pouvoir exécutif.

De l'extension que le comité donne aux crimes de léze-nation, il résulte qu'il ne restera plus d'autres jugemens à rendre par le pouvoir judiciaire que celui des vols et des assassinats. Cette terrible puissance en se concentrant avec vingt autres branches du pouvoir exécutif, dans le sein de l'Assemblée nationale en feroit l'aristocratie la plus tyrannique; si la nation peut s'étourdir sur ce danger j'ose dire qu'elle est indigne de sa liberté, et si elle le méconnoît, elle est encore dans les langes de la servitude. Chapelier a parlé fort lestement des magistrats héréditaires d'Angleterre, parce qu'il ignore que depuis plus de quatre siécles à peine trou-

veroit-il une prévarication à reprocher à cette cour des pairs qui, dans ses hautes fonctions judiciaires, ne manque jamais de déployer une fermeté et une impartialité constantes.

L'affaire de M. Bussy a trop de rapports avec celle des martyrs pour qu'on ne fasse pas ici mention des cruelles persécutions qu'il a essuyées:

La municipalité de Moson envoye deux cent hommes de la garde nationale chez M. de Bussy qu'on soupçonne chef d'une nouvelle conjuration; il apprend qu'on escalade ses murs, il veut tirer un coup de fusil, l'amorce brûle, il reconnoît la garde natiole, il se rend. La municipalité de Valence intercepte une lettre non signée, et cette lettre prouve tout ce qu'on veut. Un autre particulier nommé Boria est arrêté au pont de Beauvoisin, différens petits détails insignifians paroissent au comité des recherches dignes de considération, et M. Voidel conclut à transférer les prisonniers à l'abbaye pour être statué sur ce qu'il appartiendra; voilà comme on traite les citoyens depuis que la justice est descendue sur la terre; voilà un corps constituant qui donne des lettres de cachet.

M. de Sérent infiniment plus sage que M. Voidel a fait observer, qu'on nourissoit sans cesse l'inquiétude du peuple de fausses allarmes, de contre révolutions chimériques et que tous ces enfantillages étoient d'autant plus inhumains qu'ils occasionnoient de toutes parts les vexations les plus injustes; celà

n'a pas empêché que les prisonniers ayent été transférés à l'abbaye sous bonne et sûre garde, tant-il est vrai que ceux qui font le mal craignent jusqu'à leur ombre, et que leur conscience leur laisse partout entrevoir des phantômes qui les effrayent.

Si l'on suivoit les évènemens à la piste sans en manquer un seul, on reviendroit sans doute sur les horribles commotions excitées par des boutte-feux dans le comtat vénaisssin, où le pape qu'on peut appeller le prince de la paix, n'á jamais fait sentir que des influences de douceur, où on ne lui paye pas d'impôts; il n'a pas moins fallu qu'un astuce diabolique pour soulever les esprits d'un pays où l'on vit dans le plus grand calme, et la plus grande abondance.

Le françois depuis qu'il est devenu philosophe, ne se croit un personnage important, un être utile, un citoyen actif, qu'autant qu'il travaille à brouiller les états et à faire couler le sang des freres, des compatriotes et des amis. D'après cela la Corse ne pouvoit manquer de ressentir les secousses de la révolution, c'est-à-dire que la mer qui l'environne ne l'a pas préservé de l'anarchie, qu'elle fut en proie comme les provinces de france à la discorde, et aux agitations populaires, et qu'il est plus aisé d'en parler que de les calmer.

Une nouvelle scène se passe à Béfort, tant mieux pour les démocrates incendiaires, s'il y a du sang à répandre. Il s'agit

d'un repas de corps où quelques officiers se sont portés dans l'yvresse à des excés punissables, et tout cela s'est terminé par des propos qui alloient ensanglanter la scène si le prudent Bouillé n'y eût mis ordre.

Les folliculaires en firent une affaire qui annonçoit le plus horrible carnage. On publioit ou plutôt on heurloit dans les rues une description épouvantable d'un prétendu choc qui avoit laissé plus de dix mille hommes sur la place. Un homme sensé ne fit qu'élever sa voix disant que le fait étoit contourné, et sur le champ des brigands se mirent en devoir de l'étouffer. Il ne respiroit presque plus lorsqu'on l'arracha des mains d'un peuple féroce ; et tout cela se commande et se paye parce qu'on a décrété la liberté des opinions. On donneroit un ample infolio de toutes les contradictions de l'Assemblée, ce qui prouve qu'il y a un grand pont de l'esprit au cœur et que tel qui paroît le plus ardent pour le bien public, ne l'est que pour ses propres intérêts.

Le rapport d'un nouveau crime populaire à occupé l'assemblée sans l'étonner comme il y a des députés qui reconnoissent leur ouvrage dans les motions et les actions incendiaires, ils n'en sont ni affligés ni surpris lorsqu'ils les apprennent. Les paysans du département de la Charente inférieure voloient les droits féodaux par amour de l'égalité. Ils avoient lu dans les journaux que *l'insurrection est le plus saint des devoirs*, et ils étoient en insurrection ; ils

avoient lu les apologies de la lanterne, et ils avoient dressé des potences. Le maire de Vareze ayant dénoncé l'auteur de ces troubles, le district de St Jean d'Angely donne ordre de l'arrêter; un détachement de troupes réglées se charge de l'exécution, il fait feu sur les paysans qui veulent deffendre l'accusé, il y a des morts et des blessés; le prisonnier est conduit à St. Jean d'Angely. Le soir même les paysans s'attroupent en très-grand nombre, il saisissent le maire et courent redemander le prisonnier; les réprésentations sont inutiles, le directoire le relâche, on croit par cette condescendance sauver le maire de Vareze, et les scélérats qui s'en étoient emparé le massacrent, après lui avoir fait éprouver les plus affreux traitemens.

Mais on ne doit pas s'étonner des égaremens du peuple, tant qu'on paroîtra le craindre et qu'on le bercera des idées de souveraineté, si les assassins de Vernac, de S. Germain en laye, de Poissi où M. Lubersac éveque de Chartres déploia tout son zele et toute son éloquence pour sauver un innocent, si les usurpateurs des forts de Marseille, si les incendiaires de plus de quatre cent châteaux, si les brigands du Limousin, et du Périgord, si les assassins de M. de Beausset, si les meurtriers de M. de Voisin, si les dévastateurs de la Bretagne, si les coupeurs de têtes avoient été sans rémission livrés aux tribunaux, le crime n'auroit pas l'espoir d'échapper au châtiment, pourvu

qu'il s'éxerce contre des citoyens qu'on pourra au besoin nommer aristocrates. On dit pour réponse que la révolution n'auroit pas eu lieu sans ces forfaits; mais quest-ce qu'une assemblée qui se joue de la vertu ? qu'est-ce qu'une constitution cimentée avec le sang d une multitude de malheureux? Ah si l'homme a besoin qu'on employe toutes les atrocités possibles, pour arriver au bonheur, qu'il reste plutôt dans son infortune, sa misere fera pour lors sa richesse.

Que de choses aurois-je à dire sur les suites de ces tragiques événemens, mais les atrocités sont si multipliées, de toutes parts qu'on ne peut s'appésantir sur les faits. Il faut souvent arrêter la plume ou plutôt la porter sur d'autres objets crainte de mettre en oubli des meurtres qu'on ne cesse de renouveler, combien encore n'y en aura-t-il pas d'omis par l'impossibilite de tout raconter, par l'appréhension de tomber dans de trop fréquentes répétitions et d'ensanglanter trop souvent des fragmens d'histoire qu'on offre au public on diroit que le sang ruisselle à chaque ligne qu'on écrit, si l'on ne faisoit pas diversion du tragique, pour passer à des observations tantôt sur les décrets de l'Assemblée, tantôt sur la manière dont on s'y comporte.

Quand je me la represente, j'y découvre mille muets qui n'ont jamais ouvert la bouche ou parceque la timidité lie leur langue, ou parceque la stupidité les empêche de parler, et parmi ceux qui restent les

uns ont élévé la voix, et c'étoit encore trop pour ceux qui ont eu la peine de les entendre, les autres n'ont cessé de bavarder sur des objets qu'ils ne comprenoient pas. Nous en exceptons seulement quarante dont l'éloquence forte et sublime, a prononcé d'excellentes choses, a proposé de merveilleux projets, a dicté les plus sages décrets, tandis qu'une vingtaine d'incendiaires inspirés par une ame atroce, soufflés par des galeries composées de ce qu'il y a de plus violent, attisés par l'horrible fournaise des Jacobites, n'ont ouvert la bouche, que pour vomir de la lave et des flammes, que pour faire un spectre hideux de la plus belle monarchie, que pour faire placer le Roi lui-même au dessous du peuple, que pour mettre le fer et le feu à la main de quiconque n'étoit pas de leur avis, que pour faire courir à travers les forfaits des hommes et des femmes qui n'ont rien à risquer, que pour donner carrière à la démence effréné d'une multitude de journalistes qui se multiplient comme les insectes au moment d'un orage, et qui infectent l'air d'un venin dangéreux; avouons d'après cela que voilà bien des dix huit francs perdus.

Sans doute ces vérités sont dures pour un démagogue qui les entend, mais ce sont des vérités, et soit quelles se trouvent au bout de ma plume, ou quelles ne s'y trouvent pas, elles n'en auront pas moins de force aux yeux de la postérité qui at-

tend le moment de paroître pour tout reveler; les tribunes ne pourront étouffer sa voix malgré tous leurs crimes ménaçans, et c'est ce qui doit confondre à jamais les factieux, et les scélerats qui osent se donner pour des patriotes, pendant qu'ils voudroient faire égorger une partie de leurs concitoyens. Nous ne serons à notre aise, et nous n'aurons la paix, que lorsqu'on aura fait encore sauter douze cent têtes, me disoit un jour froidement un de nos écrivains connus; à ce propos la parole expira sur mes levres, et je le quittai comme on quitte un assassin. Est-il donc possible que des françois sourient à des meurtres, qu'ils se fassent un jeu de voir couler le sang de leurs freres, qu'ils chantent des crimes comme des conquêtes, sans penser qu'un seul crime n'est que trop souvent la source d'une infinité d'autres, qu'ils dansent enfin sur l'abîme qu'ils ont ouvert, car je ne crains pas de le dire : si le peuple continue d'avoir les armes et l'autorité qu'on lui a mis entre les mains, la france finira par n'être plus qu'un repaire de voleurs.

La tranquillité de l'Assemblée sur ce malheur est réellement inconcevable, car les Députés ne seront pas plus exempts que les autres, des massacres qui se préparent, si l'on ne détruit promptement les foyers de l'incendie. Qu'a-t-elle besoin, si elle n'a que de bonnes intentions, des clubs pour appui ; clubs si hors de toute mesure, si insensés, que je les

défie de faire imprimer leurs motions et de les présenter à l'Europe, l'Afrique elle-même ce pays encore sauvage et barbare ne pourroit se persuader qu'il y ait un peuple dans l'univers capable d'enfanter de pareilles monstruosités, monstruosités incohérentes, monstruosités que tous les siécles quoiqu'il n'y ait rien de nouveau sur la terre, n'ont pas encore produit.

Le François n'est jamais plus content, que quand il se signale par des nouveautés, mais il avoit réservé celle-ci comme la lie du tonneau. L'on diroit réellement que les clubs ont fait une gageure à qui diroit les plus grandes absurdités, et ce qu'il y a de tragi-comique, c'est de voir comme les originaux qui composent ces dangereuses et burlesques associations, se gouvernent, se boursouflent croyant avoir toutes les législatures possibles dans leurs têtes, tout le patriotisme dans leur cœur.

On s'apperçoit sur-tout de ce ridicule orgueil dans les élections, qui trop souvent répétées donnent lieu á de fréquentes cabales, et ne permettent pas de faire des choix réfléchis; on n'a le tems ni d'élire, ni celui d'être en place, et dèslors quelle confusion !

Il y a eu de violens débats pour savoir si les terreins arides devoient payer, et M. Martineau qui parle toujours magistralement a dit du ton le plus pédant, que les rochers même qui bordent les rivages, doivent des impôts, parce qu'on peut, dit-il, s'y établir pour tuer les oiseaux de mer. Je voudrois que

que l'Assemblée lui assignât un pareil bien pour vivre et qu'on hypotéquât ses dix huit francs sur un semblable revenu. Peut-on dire de plus grandes absurdités, et c'est un avorenommé qui les débite avec la plus grande gravité.

C'est bien peu de chose en général que l'homme a réputation ; quand le masque vient à tomber, on s'arrête, on regarde, on voit, et l'on ne voit rien.

La conservation, ou la destruction du corps des ponts et chaussées ayant été longtems discutée, on dit pour et contre d'excellentes raisons ; mais malgré les reproches que lui fit M. Aubri de Bauchet de n'être composé que d'examinateurs, et d'académiciens despotes, que d'écoliers souvent ignorans, toujours suffisans, le sieur Chapelier a parlé de ce corps, comme d'une administration qui a fait la gloire de la France, et l'admiration des étrangers ; tandis que M. Bouche combattoit ce sentiment, criant à pleine gorge, *horreur*, *liberté des talens*, *commune*, *économie*; M. de Mirabeau a réduit la question à savoir s'il y auroit une administration centrale des ponts et chaussées, et la chose a été délibérée à la pluralité des voix.

Ainsi malgré l'aversion de l'Assemblée pour tout ce qui s'appelle *corporation*, en voici une qui subsiste dans les ponts et chaussées. Il est impossible, quoiqu'on en dise, qu'il n'y ait pas de corporation dans un royaume ;

aussi vaste que la France. Ce ne sont que des hommes à courte vue, jugeant d'un empire comme de la république de St. Marin, qui peuvent avoir d'aussi petites idées.

Peu de personnes voyent les choses en grand, et c'est une raison pour laquelle l'Assemblée nationale s'est occupée des plus minutieux détails. Il y en a de singuliers dans l'ordre judiciaire et sur-tout dans le criminel, ou l'on voit avec peine que l'homme condamné au carcan, au cachot, au galeres, aura droit après un certain tems de revenir sur son jugement, et de demander à être réhabilité; chose d'autant plus révoltante, que c'est douter des lumieres et de l'équité de tous les juges; que c'est les exposer à devenir des objets de haine et de mépris, que c'est remettre dans la société des hommes flétris par des peines infamantes, et qui seront assez forts aujourd'hui que le peuple peut tout, pour obtenir la réhabilitation malgré la certitude de leurs crimes.

Quel singulier code! Quelles bisarres loix! l'on honorera désormais les gens condamnés au dernier supplice. On leur fera de pompeux convois, et l'homme marqué d'un fer d'ignominie, pourra quand bon lui semblera, se relever de cette opprobre. Il n'y a que les honnêtes gens qu'on martyrise. Il n'y a pas en France le plus petit coin de terre qui n'en offre l'exemple. C'est ici, c'est là, c'est par tout, qu'on mutile, qu'on égorge. Les françois sont à la poursuite les uns des autres comme des tigres altérées de sang. Il

n'y a plus de fraternité depuis qu'on s'appelle freres, plus d'humanité depuis qu'on fait valoir les droits de l'homme. La nouvelle et brillante philosophie séduisit pendant quelque tems par le terme de *bienfaisance* quelle employoit à tout propos, et par les établissemens philantropiques quelles formoit de toutes parts. Il y eut un moment où l'on fut assez aveugle pour croire quelle alloit l'emporter sur la charité chrétienne, elle ne parloit que tolérance que concorde, que douceur, mais aujourd'hui que le voile est déchiré, rien de plus intolérant, de plus dévastateur, de plus cruel que la philosophie. Elle ne fut douce que lorsquelle avoit besoin d'indulgence, pour s'insinuer avec adresse, dans tous les esprits. Dominatrice des consciences, destructrice de tout bien, elle veut que tout lui cède, et que toute langue confesse quelle est la véritable science, la véritable loi; pour cet effet elle s'appuie sans cesse de l'autorité d'un Rousseau, d'un Voltaire, d'un Helvetius, qui se jouerent du public en se donnant pour les grands amis de l'humanité, au moment où ils déchiroient à belles dents la Religion et les prêtres; car je le demande ici sans prévention; un moine, un évêque cessent-ils donc d'être hommes, parce qu'ils remplissent un ministère que l'impiété ne peut souffrir, et est-ce être ami de l'humanité, que de les insulter ou de manifester pour eux le mépris et la haine.

Sans les belles phrases, sans la hardiesse des expressions, les coriphées de la nou-

velle philosophie qu'on regarde presque comme des dieux, n'auroient fait aucune sensation dans le public, cela est si vrai que si l'on venoit à dégager Rousseau de la magie de son style, et qu'on rendit ses pensées de la maniere la plus simple, et la plus commune, il perdroit les trois quarts de son mérite. Mais quelques beaux esprits l'ont mis au-dessus des plus grands hommes même de l'antiquité, et ce jugement aussi prématuré que téméraire est devenu celui du public, de sorte que c'est blasphême, je ne dis rien de trop, que de ne pas adorer les pensées, et toutes les belles phrases de J. J. Rousseau.

Si l'on veut voir un trait de justice, et d'humanité, un personnage aujourd'hui non moins célèbre que J. J. en fournit l'exemple; c'est la réponse du grand Mirabeau aux justes plaintes de l'abbé Mauri qui se lamentoit de ce que sans respecter sa qualité de député l'on osoit le poursuivre et le menacer du geste au milieu d'une troupes d'hommes féroces disposés à l'assassiner; c'est d'après cet exposé que le coriphée de l'assemblée nationale, Mirabeau, répliqua qu'il étoit bien étrange qu'on vint occuper les députés des huées, comme si la loi pouvoit défendre les huées dans les rues, (oui sans doute elle le peut), comme si celui qui en a été couvert, n'en devient pas plus méprisable lorsqu'il s'en plaint, et son honorable conclusion fut qu'on passât à l'ordre du jour. C'étoit bien se déceler par une pareille ré-

ponse pour être le premier moteur des huées dont on se plaignoit, On n'a jamais douté que cet homme beaucoup moins grand que singulier ne fut l'ame des émeutes. Moyen d'ailleurs assorti à son caractere bouillant qui lui tenoit souvent lieu d'esprit, et qui prouve qu'il fut réellement une tête exaltée, qui se fut enfin désorganisée si la mort n'étoit pas venu mettre un terme à son délire patriotique ou prétendu tel. Mais laissons refroidir l'imagination de ceux qui lui dressent encore des autels, et nous verrons ce qu'ils penseront quand la vérité qui ne perd jamais ses droits, les aura repris.

Plus on avançoit dans les opérations, plus on offroit au public de sujets d'allarmes et de crainte. On mit long-tems en délibération si le Roi auroit une maison militaire, et l'éloquent Malouet se portant à la tribune dit avec beaucoup d'énergie qu'on ne faisoit qu'entretenir des agitations dangereuses, pour amener à la nécessité de déformer et de dissoudre l'état monarchique qu'on a cependant le plus grand intérêt à maintenir; pour priver le Roi du droit d'avoir une maison militaire, et de la composer comme bon lui semble; pour entretenir l'idée d'une révolution imaginaire, tandis qu'il n'est que trop vrai qu'il y en aura une infaillible, si l'on n'y prend garde et la plus active de toutes, celle de l'opinion publique qui après avoir parcouru et favorisé tous les écarts, tous les excès du systéme populaire, et n'y rencontrant que des malheurs, retrogra-

zera avec la même rapidité, et trouvera le peuple dans l'abbattement rassasié de nouveautés, furieux contre ses favoris, et prêt à demander des fers au despotisme, voilà l'obligation qu'on aura à ces motionnaires ardens, à ces orateurs frénétiques qui nous égarent.

D'après les principes, ou plutôt les sophismes d'Alexandre de Lameth, il étoit juste qu'il combattit l'opinion de M. Malouet, aussi le fit il vivement en se déchainant contre M. de Calonne qui selon lui couroit tous les pays voisins pour rénnir tous les élémens de la contre révolution.

Je ne reprends de tems en tems les discusions de l'assemblée que pour convaincre mes lecteurs, quelles tendent presque toutes à l'oppression, et que, sous prétexte de dégager le peuple de ses entraves elles le met dans le cas d'en souffrir notablement. Quelle ressource par exemple ne lui ôte t-elle pas en détruisant toutes les cathédrales, toutes les collegiales, tous les monasteres, quelle tort ne fait-elle pas aux pauvres en prenant le bien d'église qui étoit leur patrimoine, et qui malgré le faste et les dissipations du clergé, refluoit plus ou moins sur les malheureux.

Je sais qu'on a su persuader et gagner le peuple en l'associant au titre de citoyen actif, et en l'admettant dans les municipalités; mais combien ne payera-t-il pas ces frêles avantages, malgré les entrées qu'on a supprimées pour l'empêcher de clabauder,

et pour tâcher de repeupler Paris qui se vuide tellement tous les jours qu'il faudra bientôt inscrire sur nos portes, *ville à louer.* Le nombre des émigrans, de ces émigrans qu'on nomme vulgairement *aristocrates* est sans doute considérable ; mais à qui s'en prendre si ce n'est aux brigands qu'on autorise, et qui portent par-tout la terreur et la mort. Il est tout naturel qu'on fuye la persecution.

On ne voit de toutes parts que des traces de sang et de feu. D'après les ordres émanés des différens clubs qu'on laisse subsister pour amener une guerre civile au besoin ; mais ce qui n'afflige pas moins, c'est de se figurer la plupart des terres et des châteaux n'ayant plus leurs anciens maîtres, gens distingués par leur naissance et par leurs dignités, mais presque tous occupés par des hommes sans considération qui ne pourront ni en soutenir les charges, ni s'annoncer par la représentation. Ainsi la petite ville de Richelieu que le cardinal de ce nom fit bâtir dans le Poitou contient une multitude d'hôtels où logent indistinctement le tanneur, le maçon, le cordonnier ; ce lieu étant devenu presque tout d'un coup abandonné et désert. le beau coup-d'œil ! On aura beau dire que l'artisan selon les droits de l'homme vaut le plus grand seigneur, on n'en rira pas moins du contraste et de l'égalité que, moyennant quelques idées métaphisiques, l'on a voulu établir chez le seigneur comme chez celui qui n'a pas de pain ; cela ne peut servir qu'à

rendre malheureux ceux qui d'après ces judicieux décrets se croiront aller de pair avec les grands; car dans le regne spirituel, comme dans le regne animal et végétal, il y aura toujours des différences. C'est l'ordre de la nature, et il sera suivi tant que le monde subsistera. Par-tout elle nous offre des gradations qui nous obligent à reconnoître une inégalité de beautés, de force, dans tous les êtres exposés sous nos yeux.

On vient nous dire, d'après cela, d'un ton magistral qui donne à l'expérience journalière un démenti formel, que le dernier sujet est l'égal du plus grand Roi, que la souveraineté même lui appartient de préférence; remarquez que c'est dans ce tems-là qu'on l'arme de toutes parts.

Je ne sors désormais dans Paris qu'en tremblant, disoit un officier Danois; je crains comme le feu cette souveraineté morcelée et j'ai vraiment peur qu'un manant qui croit en tenir réellement un morceau, ne me fasse sentir par quelque coup atroce, le poids de sa toute puissance. Il est impossible d'énumérer les hommes qui ont péri sous des coups de mal adresse, ou prémédités dans toutes les parties du royaume. Quelle multitude effrayante viendroit à se relever du sein de la terre, si tous ceux que la révolution y a précipités venoient à reparoitre. Mort lente, mort violente, toutes les manières dont on meurt ont fait descendre dans la tombe un nombre infini de citoyens. Ils n'ont été actifs que

pour aller prendre leur place dans le triste gîte où chacun descend quand la dernière heure vient à sonner.

Quelle injustice n'a pas fait l'Assemblée! Quelle contradiction avec les décrets, lorsqu'après avoir déclaré tous les hommes égaux, elle a cependant privé les domestiques du titre de citoyens actifs, tandis quelle accorde cet honneur aux histrions et même aux bourreaux qui pourront à la première législature être députés et même présider l'Assemblée; ce sont là des coups de lumiere ou de force frappés par les Lameths, les Barnave, les Chabroud, les Rabaud, les Robespierre, les Péthion; il n'y a pas d'homme sensé qui ne les nomme comme les auteurs de ces décrets, tant ils ont acquis de gloire dans l'esprit de ceux qui savent apprécier et juger.

Nos lecteurs se lassent sans doute d'après l'intitulé de ce livre de ne plus entendre parler de séditions, mais en voici une qui leur prouvera combien la France est maintenant exposée au pillage, et combien il est dangereux d'y demeurer.

MM. Lameth et de Castries se battent, non en hommes sages puisque des députés doivent donner l'exemple de la modération, mais en gens d'honneur dans un combat qui expose également la vie de l'un et de l'autre, et parce que Lameth est un démagogue outré et que Castries prend le parti de la raison et de la monarchie, le peuple excité par Mirabeau et les brigands de sa sorte, se

porte aux plus grands excès contre ce dernier ; il coure en foule à l'hôtel de Castries fait main basse sur les meubles les plus précieux et les brise sans rémission.

Tout Paris s'allarme, une partie de l'Assemblée nationale en frémit, et il n'y a que que les démagogues frénétiques qui osent applaudir à cette horreur. Un Barnave monte à la tribune pour dénoncer alors un prétendu sistême de provocation contre les patriotes ; plusieurs, dit-il, ont été insultés dans les lieux publics, dans les Thuilleries, la loi doit punir cette audace, mais non sévir contre le peuple ainsi provoqué, et nous le réprimerons assez en donnant parmi nous l'exemple de l'ordre et du calme. M. Barnave donner l'exemple du calme, c'est un phénomêne qu'on ne croira jamais. Nous serions forcés malgré nous de le regarder comme un grand homme, s'il avoit réellement le moyen d'arrêter le peuple a volonté. Nous le sommons d'employer son pouvoir à cet effet ; le tems est venu de s'en servir.

M. de Virieu prit bien plus sagement la parole en disant, « d'après l'effrayant tableau des excès commis dans l'hôtel de Castries, on voit que les passions dirigent toutes nos opérations, et comme si ce n'étoit pas assez des nôtres, il faut encore que les passions étrangeres nous accablent de leur dangereuse influence. Si l'opinion de quelque membre contrarie une opinion favorite adoptée par une multitude aveugle et ignorante,

on ne permet pas à l'opinant d'en développer les motifs, et des gens étrangers à cette assemblée poussent l'indécence jusqu'à se permettre des actes d'improbation.

Le destin de la France doit il donc dépendre de trois cent individus plus ou moins susceptibles d'être égarés, on séduits? est-ce à de telles gens qu'il convient de nous juger? Non sans doute c'est à la Nation entiere, c'est à-dire à vingt-trois millions d'hommes que ce droit appartient seulement et souverainement.

Si vous voulez détruire l'anarchie funeste qui regne dans tout le royaume, commencez par être justes vous-mêmes, commencez par donner l'exemple de l'ordre et de l'harmonie, sans lesquels tous vos décrets ne seront considérés que comme le fruit des passions qui vous agitent; imposez-vous cette loi, imposez aux tribunes celle de respecter l'Assemblée dans chacun de ses membres, celle de garder le plus profond silence. Punissez ceux qui oseroient le troubler, soit pour applaudir soit pour improuver; mais tant que la loi ne sera pas égale pour tous, vous ne pouvez offrir à la France qui vous entend, à l'Europe qui vous contemple, que désordres et scandales.»

A la suite de ces paroles, M. de Virieu a réclamé contre le jugement précipité dont on menaçoit M. Roi pour avoir dit qu'il n'y avoit que des scélérats qui pouvoient applaudir aux dégâts commis à l'hôtel de Castries.

M. Barnave respirant toujours à son ordinaire la fureur, a fortement insisté pour que

M. Roi fut conduit en prison. Si la postérité croit cette effervescence d'injustice, et d'horreur, certainement elle en frémira. M. de Foucaut faisant valoir les droits de l homme, a dit d'après le décret que tout emprisonnement arbitraire devoit être prescrit, et que si l'on décernoit la peine de prison contre lui, on ne l'arrêteroit que mort.

Ici Mirabeau ayant toujours les injures à sa disposition a déclaré qu'il adressoit au préopinant un souverain mépris; la belle expression pour être dite à un Député par un Député, et au milieu d'une Assemblée composée de douze cent représentans censés l'élite du peuple. Savez vous, a continué le législateur Mirabeau, que le peuple dans le ressentiment contre l'ennemi de son ami, n'a rien volé, et qu'il a sauvé l'image du Roi.

Pour moi je crois qu'il eût été encore plus raisonnable de s'approprier un meuble précieux que de le fouler aux pieds; n'importe de quelque manière qu'on envisage la chose, c'est un brigandage et une atrocité; mais Mirabeau appelle cela *de l'honneur* et cet acte de férocité prouve selon lui que si le peuple est excessif, il est au moins généreux et qu'alors il étoit rendu à sa dignité naturelle. Quelle générosité que celle d'aller dévaster l'hôtel d'un maréchal de France chargé de vertus et d'années, et qui porte les cicatrices de sa valeur: Quelle dignité que celle de brigands écumans de rage et de fureur qui vont commettre les excès les plus barbares et les plus inouis. Il paroit que celui qui parloit de

la sorte ne connoissoit pas plus la dignité que la vertu.

M. Malouet dit alors : vous venez d'entendre l'apologie de la sédition, et dans l'instant l'on cria de toutes parts, qu'on l'arrête, qu'on le chasse de la tribune. Il en descendit sans pouvoir ouvrir la bouche. M. Roi fut condamné à trois jours de prison à l'abbaye St. Germain, et voilà ce que les motionnaires insensés des Thuilleries et du Palais-royal préconisent comme le chef-d'œuvre de la sagesse et du patriotisme.

Ce qu'il y a d'horrible, c'est que lustres, glaces, porcelaines, tableaux, tout fut jetté par les fenêtres, tandis que c'étoit M. de Lameth qui avoit provoqué M. de Castries en l'accusant à tort d'avoir soulevé contre lui M. de Blot de Chavigny, et que M. de Castries qui comptoit se battre au pistolet se rendit aux desirs de M. Lameth qui préféra l'épée ; voilà comme le peuple est juste, voilà comme ces êtres babillards et oisifs qui surchargent les Thuilleries de leurs lourdes personnes, jugent sans partialité. Non, jamais on n'a déraisonné comme en France, depuis que l'Assemblée nationale a ouvert ses séances.

On en voit la preuve dans cette horrible soirée où l'oppression sous laquelle la minorité s'obstine à gémir se déploya sans ménagement.

Dans le nombre des orateurs se trouvoient deux Députés Corses, et après une longue discussion sur ce qui concerne cette isle, on lût une lettre de l'abbé Perretti, écrite en

italien, violation d'autant plus inouïe, qu'une lettre est une chose sacrée dont on ne doit jamais abuser pour former un délit. Mais Mirabeau qui se jouoit des règles de l'honneur et de la civilité, qui ne respectoit pas même le droit des gens, en avoit fait publiquement la lecture; ce procédé excita l'indignation et fit dire à son auteur, malgré les auxiliaires du dehors et les bataillons nombreux des galeries qui l'environnoient, M. Mirabeau faites avancer vos phalanges, allons, des assassinats.

C'en fut assez pour enfanter et faire vomir un torrent de ménaces, d'anathêmes populaires, de déclamations incendiaires qui représentent ce qui se passoit à Rome, lorsqu'un Clodius exécrable par ses mœurs, deshonoré même parmi les gens sans honneur, adultère, sacrilège, de praticien devenu plébeien pour faire servir le peuple à ses intérêts, montroit au sénat le feu de la multitude armée, et lui arrachoit l'exil de Ciceron.

Ces propos de Mirabeau peignirent l'effroi encore plus que sa colere. On le traita d'insolent, d'assassin, de brigand, et M. Durget lui cria que son regne étoit passé, et que son triomphe finiroit à l'échaffaud. Qu'elle honteuse séance pour l'assemblée nationale qui se flatte d'être policée? Quelle humiliation pour Mirabeau s'il eût sû rougir! d'autant plus que M. d'Ambly qu'il avoit grièvement insulté lui proposa des coups de bâton; ce qui causa le plus grand

tumulte qu'on ne put appaiser qu'au moment où se couvrit le président.

Telle est la modération dont on use à l'assemblée nationale quand les opinions commencent à se heurter ; rien ne prouve mieux l'esprit de parti, ou plutôt l'esprit d'intolérance qui y domine. Il y a une vingtaine de membres environ qui ont prononcé magistralement, *l'on sera des nôtres ou l'on sera écrasé*, et c'est alors que les sifflets se font entendre, que les galeries rugissent, que les environs de la salle retentissent de cris effrayans, et qu'on prépare les plus horribles impostures pour les livrer à la presse; c'est à lors que les députés qui ont soutenu les droits de la religion ou de la monarchie, ne sortent qu'en tremblant, qu'on les poursuit, qu'on les outrage, et qu'il ne fuient qu'en risquant leur vie ; s'en plaint-on, la réponse de l'assemblée est qu'on passe à l'ordre du jour, ou qu'il n'y a pas lieu à délibérer. Chose consolante pour les opprimés !

Nous ne parlons pas de cette sorte de martyre, il n'en est pas moins réelle. Qu'y a-t-il de plus cruel que de sortir de chez soi avec la crainte de ne pas y rentrer, que de voir que le rang de député, ni la réputation de galant homme, ne peuvent mettre à l'abri des outrages de la populace et qu'on lui soit pour ainsi dire comptable de toutes les paroles qu'on profere, de tous les pas qu'on fait; on vient jusque sous le nez des personnes examiner leurs figures,

écouter leurs propos, et ce sont des espions soudoyés pour faire ce rôle. Le palais royal en est rempli, de sorte que l'honnéte femme n'y paroit jamais, que l'honnète homme n'y passe qn'en tremblant.

Autre motif de consolation. Je frémis de rapporter ici l'estimation que fait M. le Prun des biens nationaux. Certainement, a-t-il dit, le comité ecclésiastique ne peut avoir que des bases indéterminées, le comité des finances est bien plus loin encore de pouvoir satisfaire à l'inquiétude du public; une administration dispersée, sans principes connus, sans cette chaîne d'agens qui partout surveillent et sont surveillés, nous ménace d'une réduction prochaine dans les revenus. Il falloit une comptabilité sevère ; . . . les droits féodaux sont mal rachetés, les dîmes inféodées sont anéanties, les bois conservés seront encore mal vendus par des administrations trop chargées de détails ; des réparations seront faites à grands frais, et seront mal faites. Ainsi les biens nationaux tant qu'il seront dans notre main perdront beaucoup, et l'on n'ose pas évaluer ce produit à plus de quarente millions, la dépense du culte, et la dépense accessoire exigeant une imposition de cent millions.

On leurre doublement le peuple en ce qu'il s'imagine que le *déficit* est énorme, que les impositions diminuées de plus de moitié ne seront point un obstacle à l'acquittement des charges de l'état, et que les biens de l'église

l'église ne sont point gaspillés, tandis qu'il est notoire qu'on les dissipe tous les jours d'une maniere criante. C'est à qui en prendra une portion, et ce sont les plus zélés réformateurs qui s'en appliquent le plus qu'ils peuvent sans scrupule.

Il y eût alors une vive réclamation porté au tribunal de l'Assemblée nationale par M. Regnault de St Jean d'Angely, concernant les malheureux entassés dans les prisons; lorsqu'on les aborde, ils présentent leur poitrine, et s'écrient, un jugement ou la mort: Que le comité de constitution, a-t-il ajouté, soumette bientôt à votre délibération un mode de tribunal auquel on attribuera la commission de confirmer les jugemens criminels du châtelet; cette motion jetta la plus déchirante horreur dans toutes les ames justes et sensibles, tandis que l'Assemblée répondant par son président qu'il étoit impossible d'organiser un tribunal dont on n'avoit aucun élément, passa froidement à l'ordre du jour.

Mais veut-on savoir le fin mot. C'est que tous les tribunaux n'osent plus juger depuis que le peuple jouit de la suprématie du gouvernement et que lA'ssemblée elle-même tremble devant le nouveau souverain quelle à crée par ses décrets ce n'étoit auparavant selon la fable des grenouilles qu'un simple morceau de bois, mais il finira par être un hydre qui dévorera tout.

Puissance plus formidable que celle du Sultan même, et qui se terminera par précipiter la France au tombeau si l'on n'y

remédie promptement. Mais quel moyen ? L'on n'y voit qu'une impossibilité absolue et c'est ce qui fait trembler les hommes même les plus assurés.

Comme il étoit décidé que la révolution françoise feroit d'autres martyrs qu'en France, le sieur Péthion de villeneuve prit à tâche de dépriser le souverain pontife, d'infirmer ses droits sur Avignon, comme si la possession n'étoit pas le grand et presque le seul titre de tous les Rois pour conserver leurs domaines. Il osa se plaindre de ce que le Pape n'étoit pas élu par le peuple, eh ! que lui importe ? L'on est tenté d'éclater de rire quand un françois aussi petit que M. Péthion de villeneuve, s'élève contre la forme d'élection des souverains pontifes, comme si Rome qui ne s'en plaint pas, comme si l'église elle même l'en avoit chargé. Mais plus le françois est téméraire dans ses discours, plus il se croit grand homme.

On pense bien qu'après ces belles réflections celui qui en étoit l'auteur attaqua la donation, ou plutôt la vente d'avignon, et qu'il en conclut que la France devoit absolument s'en emparer comme d'un bien qui lui appartenoit le plus légitimement, et il n'avoit d'autres raisons si non qu'un pape aujourd'hui doit toujours avoir tort aux yeux des nouveaux philosophes, et que plus la révolution gagnera de pays plus elle sera digne d'admiration.

Il manquoit le vœu de M. Bouche pour

couronner l'œuvre, et quoique ce ne fut pas une bouche d'or telle que celle de S. Jean chrisostôme, il parla, et il parla de maniere à fatiguer les auditeurs, sur Avignon qu'il engloutiroit lui seul en un clin d'œil, s'il avoit la force comme il a le courage. Que n'a-t-il pas dit pour réduire le malheureux comtat a deux doigts de sa perte. Mais le ciel le sait, ainsi que tous les Avignonois qu'on martyrise journellement et qu'on a martyrisés et qui ont remis le soin de leur vengeance à ce même ciel qui semble les punir de leur voisinage avec la france. On a beau faire, les fables absurdes, les complots imaginaires, les crimes même réels commis dans Avignon ne pouvoient infirmer les droits du Pape sur cette ville. Le prince qui possede n'est il donc pas possesseur légitime? Eh! qui a établi l'Assemblée nationale arbitre des souverains, et des nations pour réparer leurs griefs; il n'y a pas un seul état en Europe qui ne fut exposée a être dissous ou démembré si une longue possession garantie par des traités, et le consentement solemnel ou tacite des nations, ne formoient en leur faveur une véritable prescription. D'ailleurs l'Assemblée nationale elle même n'a-t-elle pas authentiquement déclaré qu'on ne seroit jamais aggresseur, qu'on se borneroit à une légitime défense, et malgré ce décret on entreprend de dépouiller le souverain pontife qui n'a ni armée, ni vaisseaux, qui n'attaque personne, et qu'on ne peut souffrir parce qu il retiroit annuellement de la France cinq

cent mille livres tout au plus d'après le concordat, ou plutôt parce qu'il est le chef d'une Religion que la nouvelle philosophie déteste.

J'ajoute que si le droit d'invasion étoit permis à raison de la convenance, et de la commodité, il en résulteroit pour la France un état de guerre éternel. On voudroit prendre aujourd'hui le territoire de Genève, demain la Savoie, un autre jour les Isles de Jersey, de Grenesey, etc.

N'est-il donc pas tems que la paix, la justice, l'humanité reparoissent dans les sociétés politiques, que les factieux se calment, que les intrigans se taisent, que les attroupemens n'ayent plus lieu. Qui doute, sinon les démagogues forcénés, que le prince dans une monarchie tant qu'il observe les loix, a les droits les plus sacrés à la fidelité de ses sujets, comme ceux-ci en ont à sa protection et à sa justice. Otez cette réciprocité d'obligations, le premier ambitieux qui parviendroit à séduire le peuple, le subjugueroit et seroit le maître de changer la constitution d'un état.

On vit après les contestations sur Avignon M. le Camus se pavaner plus que jamais il n'avoit fait (quoiqu'il le fit tous les jours,) parce qu'il étoit chargé d'annoncer que l'acceptation formelle du Roi aux décrets concernant l'organisation des Municipalités et l'organisation civile du clergé venoit d'être expédiée en beau parchemin, mais il ne dit pas que dans cette acceptation, il y avoit des articles plutôt arrachés

que librement consentis, il ne dit pas qu'à chaque époque où il s'agissoit de sanctionner des décrets perilleux, le Monarque en butte à la fureur d'une certaine espèce de brigands qu'on soudoyoit et qu'on ameutoit, n'étoit pas maître de sa volonté.

Le mal dans ce genre a été porté si loin que M. Bailli servant d'organe à la commune de Paris se vit contraint de venir demander main forte à l'Assemblée pour rétablir l'ordre et la paix dans Paris; mais ce n'étoit pas l'intéret du gros de l'Assemblée de ramener la tranquillité. Il y a plusieurs de ses opérations quelle ne pouvoit faire que dans le trouble.

Mais où suis je? Quelles nouvelles allarmes, combien d'horreurs et c'est dans la Normandie, encore fumante du sang de Belzunce que des factions ont fait couler, que la même scène se renouvelle. Lecteurs frémissez.

Après plusieurs violences contre le sieur Thoury de la Corderie lieutenant des Maréchaux de France, à Mortain cidevant Seigneur de la paroisse de Fresnes; après avoir brisé son banc à l'Eglise, ravagé la tombe de son pere, et l'avoir dépouillé de ses décorations militaires, les habitans du lieu, et de Tinchebray viennent enfin d'exercer contre lui les dernieres fureurs?

Le dimanche 10 octobre, étant à dîner avec deux de ses amis à son château de la Corderie, dix à douze brigands viennent frapper à sa porte. Un domestique brave

jeune homme nommé Hardouin, s'y présente et l'entrouve, mais voyant des gens armés de fusils, et entendant les menaces d'assassinats et d'incendie, que réiteroient depuis long-tems ces forcenés, il retourne prendre son fusil avant de leur ouvrir. Alors ils se jettent sur lui pour lui arracher son arme, ils le maltraitent malgré toutes ses représéntations, le traitant selon l'usage *d'aristocrate*, et de gueux. Ayant alors apperçu son maître à une fenêtre du château, ils le mettent en joue, se voyant ainsi menacé et son domestique outragé, il se saisit de son fusil et fait feu sur cette espèce d'avant garde, qu'il parvint à dissiper.

Mais bientôt il entend sonner le tocsin et voit arriver quelque tems après, quatre à cinq cent brigands, tambour battant, tant de sa paroisse que du bourg de Tinchebray qui font un feu roulant sur son château et sur lui.

Ses amis saisis de frayeur se retirent, il reste avec ses deux domestiques, l'un agé de 22 ans, et l'autre seulement de 17 pour soutenir cette espece de siège, mais plein de valeur il ne perd point courage et s'étant retranché derriere un matelas qui reçut les balles de cette horde scélérate, il lui riposta de plusieurs coups de fusil, et l'auroit mise en déroute si elle n'eut pas été aussi ombreuse.

Enfin voyant son château entouré, et qu'il alloit périr, entendant déjà cette abominable cohorte se promettre de lui man-

ger le cœur. (Ici la main tremble et peut à peine tracer ces mots. . . . .) Il prend le parti de fuir à travers ses jardins pour gagner un azile dans les bois, emmenant avec lui ses deux fidèles domestiques. Vingt de ses brigands armés et d'autres paroissiens couverts de ses bienfaits le poursuivent, et voyant à regret que sa vie échappe à leur cruauté, ils retournent joindre leur troupe de Canniballes, brisent à coups de barres de fer les portes du château, ravagent, volent, pillent meubles, argenterie, argent, bijoux, mettent en piece linge, vêtemens, titres, papiers, massacrent les meutes, et mettent enfin le feu au château qu'ils réduisent en cendres, fâchés de n'en pas brûler le maître même au milieu de cet incendie ; la perte s'évalue à près de deux cens mille livres, et ce ravage lui enleve les acquits des payemens qu'il avoit fait, ayant été la proie des flammes. Il se voit par cette horrible catastrophe réduit à la plus grande misère. Il a exposé ces horreurs à l'Assemblée nationale, et je suis seulement surpris que les boutte feux de cette assemblée n'ayent pas fait expédier, pour toute réponse, des lettres d'excellens patriotes aux auteurs de ces atrocités, en y joignant une médaille d'un nouveau genre ; il y a des esprits tellement exaltés qu'on peut attendre de leur part le plus grand de tous les excès de demence et de fureur.

Passons maintenant dans le Languedoc, et à Montauban devenu un désert, n'offrant

plus que des allarmes et des sujets de terreur. Sans le régiment de royal Pologne qui ramena la paix, cette ville n'existeroit peut être plus ; ce qu'il y a de terrible c'est qu'il n'y a pas eu en France un lieu qui ne soit au moment de devenir la proie des flammes, ou le théâtre de quelqu'horrible carnage, si l'on n'y eut veillé de près ; il faut si peu de chose pour exciter une émeute, qu'une femme, un enfant, sont capables de provoquer la mort.

Il y avoit du tems qu'on n'avoit entendu parler M. Chabroud qui, ne pouvant ignorer combien sa plate et fade discussion en faveur du prince Bourgeonné l'avoit rendu odieux, étoit moins loquace. Cependant comme son génie le porte naturellement à bavarder contre les prêtres et la Religion, on l'entendit remonter au tems des Albigeois, pour trouver des rapports avec les troubles d'Uzés, et le massacre de Nîmes ; il prétendit avoir vu des conspirateurs remuer les cendres des Albigeois, dans les moines et les ecclésiastiques qu'il ne peut souffrir, et qu'il s'efforce de rendre odieux par toutes sortes de moyens, tantôt en les supposant auteurs des troubles qui arrivent, tantôt en faisant revivre ces malheureux tems où la barbare superstition donnoit dans toutes sortes d'excès,

Les prêtres, a-t-il dit, séduisent les serviteurs de la patrie ; une alliance monstrueuse est faite entre la valeur franche, et la pieuse fraude des missionnaires de la révolte, et des capucins sont devenus freres d'armes de bra-

ves militaires qu'ils ont abusés. Il falloit des preuves pour appuyer d'aussi graves assertions, mais aujourd'hui calomnier un prêtre, un religieux, c'est le plus bel acte de patriotisme aux yeux des forcenés. M. Chabroud ayant fini son discours, M. Murinais dit avec beaucoup de vérité qu'on venoit de parler très éloquemment des Albigeois et des troubles excités à Uzés par leurs descendans, mais que c'étoit les braves qui parloient tous les jours à la tribune qui excitoient les troubles.

Il est un genre de martyre dont le sieur Camus paroît être le premier moteur. Son excessive, pour ne pas dire injuste sévérité dans la diminution, et le retranchement total de je ne sais combien de pensions, et des brevets de retenue reduit une multitude d'honnêtes gens à la mandicité et cela dans un âge où ils n'ont plus ni les moyens ni la force de travailler. Il leur disoit gravement : *mourez, puisque vous ne voulez vivre.* Un Député Breton demandant par trimestre le renouvellement d'une partie des membres du comité de constitution s'est plaint de n'y voir que des avocats, ajoutant, on parle beaucoup du mal que font les inondations, mais j'assure que les avocats en font bien plus encore, et il n'avoit pas tort.

C'est maintenant à Nantes que la fureur des citoyens nous offre l'humiliant spectacle de l'evêque qu'on veut arrêter parce qu'il a donné un mandement que les démagogues appellent incendiaire, et où il ne regne cepen-

dant que l'amour pour la paix, mandement d'ailleurs qu'un prélat est obligé de faire, lorsqu'il voit les droits de la religion lézés.

Tout le crime de l'évêque est d'avoir dit qu'il ne reconnoît pas l'autorité de l'Assemblée en matières spirituelles, parce qu'effectivement les laïques et les empereurs ne sont point partie compétente pour ces sortes d'objets; mais le peuple qui n'y entend absolument rien, croit que toute résistance aux décrets, est une levée de bouclier contre le patriotisme.

Qu'on se mette à la place de l'évêque de Nantes, de celui de Tréguier, de celui de Vannes, en un mot de tous les évêques, et l'on jugera de l'horrible martyre qu'on leur a fait souffrir en les pourchassant, en les citant devant les tribunaux, comme s'ils engageoient dans leurs mandemens les fidèles à prendre les Armes, comme s'ils les excitoient à la révolte, tandis qu'ils se sont soumis à la nation, à la loi, au Roi, avec la restriction seulement qu'ils ne peuvent selon leur conscience, et selon leur ministere, prêter un serment qui renverse la hiérarchie de l'église et sa discipline qu'ils ont juré de maintenir aux dépens de leur vie même.

On est tout étonné de parcourir un mandement que la séquelle des journalistes nomme incendiaire, et de n'y pas trouver un seul mot qui tende à troubler la paix.

D'après le raisonnement des prétendus patriotes qui soutiennent qu'on doit obéir

aveuglement à tout ce qu'on appelle décret, il s'en suivroit que les apôtres et leurs successeurs auroient du sacrifier aux idoles, parce que sous les empereurs payens leur culte étoit une loi de l'état. Alors la religion chrétienne auroit tort de les mettre au nombre des martyrs et il s'en suivroit dans tous les cas qu'il ne faudroit jamais écouter le cri de sa conscience, et qu'il faudroit mieux obéir aux hommes qu'à dieu.

L'Assemblée nationale elle même n'a point cru que les éveques fussent coupables de leze nation pour avoir donné leurs mandemens. La preuve en est qu'après les avoir appellés à la barre, elle n'a pas insisté, donnant en cela un démenti formel à ceux qui qualifient d'incendiaires des ouvrages qui ne respirent que la piété, et que les évêques ne peuvent se dispenser de donner sans prévariquer dans leur ministere. M Voidel crut dire merveille, lorsqu'à ce sujet apostrophant les évêques il leur dit, la loi punira ceux que la raison n'aura pu soumettre, le peuple excité vous forcera de nous obéir. Il me semble entendre les agens des empereurs payens dire aux chrétiens de leurs tems, les édits donnés par les Césars vous obligent de vous soumettre, et les bêtes féroces que nous avons à nos ordres, et que nous exciterons, vous forceront à nous obéir.

Je le demande, est ce raisonner que de ménacer de la persécution, des évêques qui font leur devoir ? Les voies de contrainte ou de fureur ne furent jamais des raisons,

mais on employe les plus mauvais moyens dans les causes désespérées.

Nous verrons par la suite comme on exalte les vertus patriotiques de tous ceux qui prennent les places des évêques, et des curés qu'on dépouille, et qu'on dépossède. En suivant ce sistème on ne manquera surement pas de citoyens attachés à la constitution.

Quant à ceux qu'on laisse sans domicile, sans pain, sans ressource, et qui se plaignent, voilà des hommes d'après nos sages folliculaires, contre lesquels il faut sévir et que la patrie doit avoir en horreur, lorsque pour n'avoir pas voulu trahir leur conscience, on les écorche injustement et qu'ils murmurent.

Il n'étoit pas étrange qu'après le beau traitement, fait à M. de Castries il demandât à passer à Lausanne, et qu'il grossit le nombre des émigrans qu'on a forcé de s'expatrier par les cris insensés contre les aristocrates, et la fureur qu'on employe tous les jours contre la justice et la raison.

C'est sans doute une grande plaie faite à la France que cette étonnante émigration, mais peut-on blâmer des citoyens qui consternés de voir leur Roi captif, de voir la religion indignement outragée, de voir Paris en proie à la discorde, d'y entendre à toutes minutes des calomnies, des menaces, des hurlemens qui font horreur, d'y acheter de l'argent de la main des usuriers et des agioteurs au plus gros intérêt, cherchent à per-

dre de vüe ces malheurs. Ils tarissent sans doute par leur fuite la source du numéraire, mais à qui s'en prendre, si ce n'est à cet esprit de persécution qu'on autorise? que dis-je, on se plait à le perpétuer, de maniere qu'il ne restera bientôt plus en France que le tiers-état, et que tout y deviendra bourgeois depuis le monarque jusqu'au dernier sujet, d'après les vœux des différens clubs.

Le peuple connoîtra par la suite, si c'est son avantage, si c'est un gain pour lui d'avoir perdu ceux qui pouvoient le faire travailler, mais comme il est maintenant dans une ivresse qui ne lui permet pas de réflechir, attendons le retour de la raison. Les troubles de la Martinique se perpétuoient, car il semble écrit dans le livre des destins, que les deux mondes se ressentiroient de la nouvelle commotion. Le jour de la fête-Dieu les gens de couleur porterent les armes à la procession, et cette nouveauté fit craindre un complot; le peuple se porta contre eux à des mouvemens répréhensibles au rapport de M. Barnave, et il en périt un grand nombre, dont trois officiers blancs qui les commandoient. Mais qu'est ce qu'une poignée d'hommes de plus ou de moins dans le sens de la révolution? plus il y aura de cœurs mangés, de têtes abbatues, et plus le triomphe de la constitution sera magnifique et complet. M. de Damas fit tous ces efforts pour ramener le calme; mais comme toutes les personnes qui sont maintenant en place,

on le loue et on le blâme. Il y eut une action très vive le 25 septembre où M. de chabrol devenu chef militaire de saint-Pierre, perdit plus de monde que M. Damas, celui-ci prit le fort Royal, les soldats révoltés contre leur général, furent là comme ailleurs ceux qu'on nomma patriotes, parce que c'est le ton.

Je rougirois de dire ici, qu'alors on renouvella au nom des habitans de Hennebon en Bretagne l'hommage à la patrie de seize paires de boucles, de deux petites croix, et d'un anneau d'argent; cette mesquine magnificence ne devoit jamais sortir de la petite cassette d'où on l'a tirée, mais aujourd'hui on ne voit qu'au microscope tout ce qui a le moindre rapport avec le patriotisme. Telle fut la députation de quelques maîtres perruquiers à la barre. On y mit une importance bien capable de leur donner de l'orgueil.

M. Camus toujours ardent à la poursuite du clergé et à le réduire à la plus entiere inanition, fit entendre qu'il falloit mettre en vente, les biens des séminaires, des colléges, et ceux même des hopitaux. Quel acharnement! ou plutôt quelle rapacité! son avis est devenu le texte d'un décret.

Le Roi ne pouvant oublier qu'il est le fils aîné de l'Église et le Roi très-chretien, fit tout ce qui étoit en lui avant de sanctionner le décret qui met le clergé de france entre l'alternative du martyre, ou

de la prévarication : il y avoit long-tems que certains députés de l'assemblée épioient le moment de porter le dernier coup au malheureux clergé. Fâchés de ce qu'il avoit sans nulle difficulté prononcé le serment par lequel on s'oblige d'etre fidele à la loi, à la nation, à la nouvelle constitution, et au Roi, ils imaginerent une autre formule qui finiroit à leur gré par diviser le clergé, de la maniere la plus cruelle. Ils penserent que le peuple qui ne connoît ni les matieres théologiques, ni les regles de la discipline selon lesquelles se gouverne l'église, regarderoit comme une rebellion de la part des évêques, la difficulté qu'ils feroient de porter le nouveau serment.

Il en fabriquerent un singulier par lequel il faut consentir à la destruction des ordres réligieux, reconnoître la supériorité des municipalités dans le gouvernement spirituel des diocèses, convenir que les curés qui ne furent jamais nommés par élection le seront désormais, que les évêques seront en quelque sorte assujettis à leurs vicaires dans l'exercice de leurs fonctions, et qu'on pourra élir les successeurs des apôtres sans l'invention d'aucun membre du clergé, ce qui ne s'est jamais pratiqué dans le sein de l'église, que les laïques auront droit de changer l'ordre de la hierarchie, et de la discipline, qu'ils pourront arracher un évêque de son siège à leur gré, et qu'il suffira d'écrire une simple lettre de compliment au souverain pontife, lorsqu'on sera élu, pour

s'acquitter de toute la soumission qu'on doit au S. Siége.

Ce serment parut sans doute monstrueux aux ecclésiastiques qui joignent la science à la piété, et les exposa à la fureur des forcenés.

Tous les évêques de France crurent devoir se concerter à ce sujet, et ne doutant pas des mauvais desseins des Tronchet, des Barnave, des Roberspierre, des Péthion de Villeneuve, des Mirabeau et des Camus, pour détruire la religion de fond-en-comble, ou si l'on veut, pour n'en faire qu'un simulacre sans ame et sans vie, ils firent leur profession de foi sur cet important objet. Ils ne pouvoient absolument s'en dispenser sans manquer à leur saint ministère.

Quoique leur ouvrage soit le plus hortodoxe, le plus modéré, et même le plus patriotique il fut traité par toute l'engeance soldée, par ces *scribes* qui noircissent du papier comme on charbonne les murs d'un cabaret, de libelles séditieux qu'il falloit dénoncer, brûler etc. etc.

Sur ces entrefaites on interceptoit subtilement les réponses du Pape au Roi, et à quelques évêques comme je l'ai déjà observé; les criailleries de la multitude devenoient aussi plus insupportables. On n'entendoit dans les places publiques, dans les cafés que des invectives contre les calotins, on alloit chercher toutes les horreurs qui se débitent depuis plus d'un siécle à-tort et à travers contre le clergé, qui sans doute a souvent donné

donné prise sur lui; mais qu'on n'a jamais jugé d'une manière aussi impartiale en l'exaltant ou en le déprisant trop.

Tous les gens sensés étoient convaincus qu'après le décret solemnel de l'Assemblée nationale qui déclare qu'on n'inquiétera personne pour ses opinions religieuses, on ne forceroit ni les évêques, ni les prêtres à faire un jurement qui répugne à leur conscience, ainsi qu'au serment qu'ils ont fait à l'église de soutenir les droits de sa hiérarchie et de sa discipline.

Cependant comme il s'agit de persécution, et que les Barnave et autres se baignent dans l'eau de rose, quand il s'agit de frapper sur-tout les prêtres, on passa par-dessus les décrets, et ils furent comme non avenus; ce nouveau genre de cruauté devint un moyen d'abattre l'épiscopat. On avoit soin de répandre dans l'esprit du peuple qu'au bout du compte on n'avoit besoin que de curés, et qu'on pouvoit absolument se passer de prélats, aussi bien que de Rois. Le peuple machinalement catholique ne sait pas que les prêtres ne peuvent se renouveller s'il n'y a des évêques qui les ordonnent, et que les successeurs des apôtres tiennent à l'essence de l'église même, et qu'ils en sont les colonnes.

Il s'attache à quelques scandales qui ont réellement déshonoré certains prélats, et confondent leurs mœurs avec leur autorité. Il les juge inutiles, d'autant plus que leurs revenus étant plus considérables que ceux des

curés, cela l'irrite. Mais ce qu'on n'auroit jamais soupçonné, ce qu'on n'a point vu dans le sein de l'église depuis dix-huit siècles qu'elle subsiste, c'est le décret qui déclare les évêques et les curés qui ne font pas ce serment absurde, absolument contraire à la constitution de l'église, déchus de leurs places; c'est-à-dire qu'une autorité purement laïque et civile ose faire ce que les Empereurs même hétérodoxes ne firent jamais, puisque lorsqu'ils vouloient déposséder un évêque, ils assembloient de petits conciles qu'ils savoient subjuguer, et c'est selon cette forme que St. Athanase fut remplacé par un intrus nommé Grégoire d'exécrable mémoire, et qui de ce nom ne fut pas le dernier des intrus.

On sait que ces intrus qui prennent la place des légitimes pasteurs, furent toujours regardés par l'église universelle comme des usurpateurs, parce qu'il n'y a pas de puissance temporelle sur la terre qui ait le droit d'arracher des évêques de leurs siéges, et qu'on ne peut leur succéder qu'au cas de mort ou de démission.

Ceux qui affectent de répandre que les évêques qui se sont laissés dépouiller plutôt que de faire le serment, ne cherchent qu'à exciter une révolte, et que leur résistance n'est que la suite de leurs regrets sur les biens dont on les a dépouillés, sont de véritables ignorans ou des imposteurs.

Ont-ils donc descendu dans l'ame des prélats pour pouvoir ainsi les juger? je crois au témoignage des martyrs qu'on égorge,

disoit pascal; croyons donc aussi à celui des évêques de France qui malgré les scandales que quelques uns ont pu donner, qui malgré la diversité d'opinions et de sentimens, se sont sur le champ réunis pour souffrir la perte de leurs sièges, et de leurs revenus, pour n'avoir plus ni feu ni lieu, pour s'exposer à toute la rage de libellistes calomniateurs, à toute la fureur de ceux qui voudroient les mettre en pièces.

Mirabeau crut dire quelque chose de merveilleux, en disant que les évêques affectoient de présenter la Religion comme ramenée à ces jours orageux où, elle gémissoit sous les Empereurs payens, comme étant forcée de se retirer dans le sein des cavernes dans la crainte de la persecution.

Le grand homme! Il ne prévoyoit pas alors malgré toute la pénétration de son esprit, qu'on en viendroit à cette extrémité; et si le tems de pâques où l'on a osé fermer des temples dans Paris, où l'on n'a point rougi de mettre les scellés sur plusieurs sacristies, et sur les tabernacles même, où l'on n'a pas craint d'interrompre les offices de jour et de nuit, d'interdire les messes, et de réduire les prêtres qui avoient trouvé dans leurs lumieres et leur conscience une raison de ne pas jurer, à chercher des oratoires obscurs et inconnus, pour y célébrer les saints mystères, si enfin le tems de pâques où des hommes se disant catholiques, et françois en sont venus à cette terrible extrémité, n'est pas entierement semblable à

celui où l'église se cachoit dans des souterrains, à quoi resemble-t-il donc ?

la postérité ne saura comment définir cet esprit de vertige, sur-tout quand elle apprendra qu'on poussa la brutale fureur, jusqu'à fustiger des vierges chrétiennes, parce quelles ne vouloient pas reconnoître pour curés des intrus et des voleurs, qui avoient chassé les véritables pasteurs. Il ne faut que connoître son catéchisme pour savoir que l'église est l'Assemblée des fidèles gouvernés par les légitimes pasteurs dont le Pape est le chef.

Eh ! Que peut on opposer aux raisons du Pape qui, appuyé de tous les conciles, de tous les peres, de toute la tradition, vient d'anathématiser les évêques et les curés intrus, en démontrant qu'il ne suffit pas pour la direction des ames d'être ordonné validement, mais qu'il faut une mission directe qu'on appelle *l'institution canonique*. Je le répète que peut on lui opposer ?

On fera ce que le peuple Anglois ou plutôt ce que la canaille de Londres fit pendant plusieurs années. On chargera d'imprécation le souverain pontife, et Villette y applaudira, car tels sont les ennemis redoutables du souverain pontife, chose perilleuse, comme on voit pour sa place et pour sa personne. O Pie VI comme vous ririez de cette piquure d'insecte si jamais vous veniez à l'apprendre.

C'est ainsi que le nouveau patriotisme répond aux grandes et solides raisons, et

qu'à l'école de Voltaire on apprenoit à railler quand on n'avoit pas de moyen de répliquer. Il fut sans doute étrange de voir, dans l'enceinte du Louvre même, une église catholique se changer en une chaire de protestans; aulieu de laisser les hétérodoxes acheter un terrein aux extrémités de Paris. Il faut avouer que la chose n'eut pas été si touchante, et qu'il manquoit aux humiliations qu'a subies le Roi, celle de voir dans son palais, un temple de prétendus réformés; c'est sans doute pour renforcer son titre de fils aîné de l'église, qu'on permet le culte des protestans et qu'on les regarde comme frères avec lesquels l'église ne devroit jamais faire de paix et que Charles IX à si justement punis. Oui c'est le comble de l'horreur, qu'on fasse à Paris ce que Londres, ce que Lahaye, ce que Stokolm, ce que Coppenhague, ne souffriroient pas à l'égard des catholiques; cela révolte!

Ils vous diront que la France étant plus sage doit donner l'exemple; et on leur répondra que c'est une insigne folie, qu'une sagesse poussée à l'excès.

Je n'ai jamais compris que des hommes qui se disent sensés ne sachent pas respecter des scrupules fondés sur la persuasion, et sur les loix de plus de dix sept siècles. Mais on veut des martyrs; car quel autre nom donner à des évêques expatriés qui cherchent leur subsistance et leur salut dans des terres étrangères, à des curés qui

se voient réduits à la charité de leurs anciens paroissiens ; à de pauvres prêtres qui ont fui à l'aide des ténèbres, ou qui ont été obligés de se travestir pour ne pas tomber dans des mains sacrilèges.

Et où sont-ils ? Et que font-ils ? Dieu le sait, et s'il n'a soin de les nourrir, hélas ! dans quelques jours ils n'existeront plus ; et Camus en rira.

Mais la prospérité ne dure pas toujours, et souvent lorsqu'on monte sur le pinacle, on roule dans le précipice. Mirabeau se croyoit presqu'immortel, je n'ai fait que passer et il n'étoit déjà plus.

Nombre de démagogues, surtout ceux qui tiennent aux clubs gémissent sincèrement de ce que la résistance des évêques, et de la pluspart des prêtres du royaume, n'a pas causé la guerre civile et fait ruisseler le sang. Cependant il faut en être bien altéré si l'on n'est pas content du massacre de trois cens citoyens égorgés à Nimes, de l'insurrection de Jalès, de toutes les catastrophes qui au nord, au midi, enfin dans toutes les parties de la France, ont répandu d'une manière terrible l'épouvante et la mort, sous mille formes différentes. Elle s'est présentée cette mort rédoutable, et ce qu'il y a de cruel, c'est qu'elle n'a que trop souvent frappé des innocens.

Si ceux que la persécution a poursuivis, n'ont pas toujours versé leur sang, que de larmes n'ont-ils pas répandues ; on pleure sur soi quand on a l'ame sensible, encore

plus sur les autres. Il y a des cantons dont on a fait des cimetieres, et ce qu'on ne peut voir sans frémir, ce sont des citoyens qui ont égorgé des citoyens, c'est une portion de la patrie qui par un patriotisme mal entendu, a saccagé ses propres freres.

Mais le croira-t-on ; jusque dans les spectacles l'esprit de révolte et de cruauté saisit les spectateurs. Ou ils s'enthousiasment pour certains fragmens de tragédie, ou ils les ont en horreur, et dans l'un et l'autre cas l'aristocratie et la démocratie feroient des actes de violence si l'on n'étoit pas précautionné pour les réprimer ; quedis-je, réprimer ! ce mot sera obligé de sortir du dictionnaire, sur-tout du code criminel si le peuple continue à se croire la premiere personne de l'état.

Pour en revenir au décret du clergé, il n'est pas difficile de voir qu'on n'a déplacé les légitimes évêques que pour avilir l'épiscopat en leur donnant des successeurs qu'on n'oseroit presque nommer. Quest-ce qu'un *Grégoire*, un *Gouttes*, un *Marolle*, un *Lamourette*, un *Fessier*, qu'est-ce enfin qu'un *Fauchet*, et quelles sont leurs mœurs? Il falloit voir comme on les sacroit à la douzaine et comme, au sortir de cette importante cérémonie, ils couroient à l'Assemblée nationale, aulieu de se recueillir, montrer leur nouvel accoutrement, leur croix, et narguer les bons évêques qu'ils venoient de dépouiller. N'y eût-il que l'honneur, devoient-ils prendre les places de ceux qui les

occupoient, et pouvoient-ils paroître en leur présence, s'ils eussent eu la moindre pudeur; devoient-ils d'après la résolution de l'Assemblée qui avoit décrété que ses Deputés ne prendroient ni charges ni dignités s'investir des honneurs de l'épiscopat; mais il falloit récompenser des curés qui n'avoient d'autre mérite que celui de cabaler et de former une ligue offensive et deffensive contre leurs légitimes évêques. Il falloit se hâter d'arracher les nobles des siéges qu'ils possédoient, et donner tout au tiers-état comme au seul ordre qu'on veut élever au-dessus même des Rois.

A parler humainement on y a réussi; mais quelque chose qu'on fasse, jamais les prélats intrus ne seront inscrits dans la succession des évêques, jamais l'église ne les comptera parmi ses pasteurs légitimes, et Rome toute impuissante qu'on la croit, rendra pour jamais leur ministère stérile en les retranchant de sa communion.

Il y a quarante ans qu'on n'eût pas osé arracher un seul évêque de son siége, un seul curé de son presbitère; mais on a si bien disposé le peuple à ne plus rien croire des vérités de la religion, en lui apprenant à dire ses vêpres dans les œuvres de Voltaire et de Rousseau, en lui soufflant aux oreilles qu'il suffit de ne pas voler pour être tout ce qu'on doit être.

Delà cette indifférence générale pour la suppression des églises, et l'éloignement des paroisses. Il y a des villes considérables,

où il n'y en aura qu'une seule; des villages qui seront à plus d'une lieue les uns des autres, afin qu'on s'accoutume insensiblement à ne plus entendre la messe, genre de martyre pour ceux qui ont encore de la piété, et qui gémissent comme autrefois les juifs sur la ruine de Jérusalem. Bientôt en France pour y trouver des vestiges de la religion, il faudra voir des ruines; il est à craindre qu'avant quelques années elle ne subsiste plus que sur les pierres du sanctuaire, qu'on aura dispersées dans les places publiques, et que le calvinisme ou plutôt l'athéisme ne se promène en triomphe sur les débris.

Ce n'est ici ni la petite dévotion qui parle, ni la superstition. Anathême à ces simagrées religieuses qui n'ont que trop souvent déshonoré la religion. Je parle ici du catholicisme vu en grand tel que le virent les Bossuet, les Fénélon, et c'est lui dont je déplore sincerement la perte. Sa constitution comme son organisation sont admirables quand on les étudie, et sa communication avec tous les fidèles dispersés par toute la terre, et avec son chef qui n'ont qu'une seule et même maniere de penser et qu'on ne peut induire en erreur sont vraiment l'ouvrage d'un Dieu. Religion unique qui ne se plie jamais au gré des passions, qui ne se laisse intimider ni par les ménaces ni par les supplices, qui ne connoît pas les adoucissemens toujours aussi exacte sur ses dogmes que sevére dans sa morale. Il y a long-tems quelle ne seroit plus qu'un amas d'erreurs, si elle eût su

capituler avec les préjugés, si elle eut voulû condescendre aux idées de la multitude; il y a long-tems que les ennemis qui l'accusent d'être intolérante en ce quelle prononce qu'on ne peut se sauver que dans son sein, lui auroient reproché quelle n'est pas au-dessus des autres cultes, s'il est vrai qu'on peut opérer son salut parmi les différentes sectes qui couvrent la surface de la terre. Si son sort est d'être persécuté comme on n'en peut douter, l'Assemblée nationale ne pouvoit mieux s'y prendre pour l'entretenir dans les souffrances. Je défie tous les anti-catholiques de lui faire plus de mal et de la traiter d'une maniere plus avilissante. Aussi un seigneur allemand écrivoit-il dans son pays; le Roi est ici captif, et Dieu lui-méme; l'on met les scellés jusque sur les ciboires, et bientôt, si cela continue, l'on ne pourra plus se dire catholique qu'on ne soit insulté; l'on ignore ce qu'ils mettront à la place de la vraie religion. Et moi qui crois le savoir, je dis, Rien. Le culte coutera bien moins et l'office sera plutôt fait: Mais une chose qui mérite d'être remarquée, c'est que les curés élus au lieu de l'être au concours de la paroisse, sont nommés par des étrangers qui ne les connoissent pas. La paroisse de St Sulpice n'a presque contribué en rien à l'élection du pere Poiret de l'oratoire son nouveau curé ou plutôt son ravisseur. Quel monde que le peuple! M. de Pansemont son légitime curé le comble de bienfaits, se dépouille de tout son bien pour le

vétir, pour l'alimenter, et le sieur Poiret qui ne donne rien parce qu'il est singulierement avare; le sieur Poiret qui ne prend d'autre peine que d'aller tous les matins dans un carosse qui ne lui appartient pas et qui étoit celui du deffunt général, visiter un moment sa cure, faire un acte d'apparition à l'église, et revenir après un diner qu'il se fait porter, souper ensuite à la maison de St honoré et y coucher, est aplaudi et admiré. Tous les différens diocèses ont élu pour évêques des hommes dont ils n'avoient jamais entendu parler. L'Assemblée nationale leur a souflé son St esprit et ils ont agi en gens inspirés. Jusqu'à quand abusera t-on les peuples. Il me semble que depuis que cela dure l'illusion devroit être passé.

Encore de nouveaux événemens; j'apprends qu'on se souleve dans le Quercy, qu'on y plante des mays, qu'on y dresse des potences en signe de liberté, et que le refus d'acquitter les rentes seigneuriales payables jusqu'au rachat, a été l'origine de ces excès. Ces menaces furieuses ayant obligé divers propriétaires d'invoquer la force publique, *l'insurrection le plus saint des devoirs*, d'après la définition d'un chef de parti, arriva à son comble sous la conduite d'un nommé Linar, commandant d'un corps de gardes nationales; quatre à cinq mille paysans entrerent dans la ville de Gourdan chef lieu de district, imposerent la loi au directoire, et à la troupe reglée, dévasterent nombre de maisons, commirent d'atroces brigandages

dans les environs. Cet événement fit soulever d'autres paroissiens. On brûla le château du Repaire appartenant au comte de Beaumont, celui de M. Dufourt à Salviat, et plusieurs autres, tandis qu'on menaçoit du même désastre le château de Pleinpont, ceux de M. de Clermont et de M. de Touchebœuf.

Quand on voit ces malheurs renaître continuellement, et l'Assemblée nationale ne pas s'en occuper, de maniere à les terminer, on est sans doute révolté d'entendre M. Cerutti prononcer d'un ton magistral, que tout autre sistéme que celui de la constitution françoise est un abime; ainsi l'univers jusqu'ici n'a eu ni de bonnes loix, ni de bons souverains, ni un bon gouvernement; mais laissons cet écrivain agréablement superficiel s'abandonner à ses sophismes, et parlons des pauvres dont le nombre augmente chaque jour, et qu'on peut certainement comprendre parmi les martyrs de la révolution.

Il n'est pas croyable combien elle a réduit de personnes à la mendicité; chaque semaine on s'occupe du sort des mendians, et chaque jour on en est assiégé. Cependant on oublie les prisonniers qui méritent l'attention de la justice tant qu'ils ne sont pas jugés et qu'elle doit toujours considérer comme innocens jusqu'à cette époque. Que devient M. de Rioles détenu depuis plusieurs mois dans les prisons de l'abbaye, sans décret judiciaire? qu'est devenu M. de Bonne-Savar-

din qui décrété de prise de corps par l'Assemblée nationale pour crime de lèze-nation, ne peut plus être jugé que par la haute cour nationale?

Il est maintenant question de l'affaire tragique de l'infortuné Pascalis avocat que l'on accusoit d'avoir prononcé un discours incendiaire à la barre du parlement; on sait que dans le nouveau stile tout ce qui réclame la justice, et tout ce qui releve les abus qu'on fait de l'autorité nationale est incendiaire; le peuple excité demanda sa tête, et les cris ayant redoublé on ne put arrêter le vœu des séditieux. Ici je frémis d'horreur, et je présume encore assez bien des françois pour me persuader qu'un grand nombre ne pourra lire sans frissonner ce déchirant récit. M. Pascalis jurisconsulte du premier ordre, administrateur distingué n'étant pas fait pour prendre les opinions de personne, contraire sur plusieurs points aux préjugés du jour, s'étoit attiré d'implacables ennemis par sa maniere de parler librement. On en prend occasion de l'accuser d'ourdir une trâme contre les vrais patriotes, on l'arrête, on l'emprisonne, on crie haro, et l'on en veut absolument à la vie de ce respectable citoyen, et l'on a tellement monté le peuple que sa volonté est presque toujours meurtriere; l'infortuné n'a bientôt plus d'autre ressource que la mort, il en voit froidement le redoutable appareil, il entend sans se plaindre les cris affreux de ses bourreaux, et il meurt enfin

de la main même de ses compatriotes. Il n'y a pas de doute que des ressentiments particuliers que des inimitiés politiques, que des rivalités personnelles, n'aient attisé le peuple pour en faire l'instrument de ses passions et les assouvir. Il n'est pas patriote, il prépare une contre-révolution, ce cri, cette imputation fut suffisante pour faire tomber la meilleure tête du pays. J'aurois voulu qu'on l'eut présenté à l'Assemblée nationale, comme celle de Cicéron au senat romain. Peut-être Mirabeau, peut-être Barnave lui même auroient ils senti à cet aspect une impression qui les eut forcés à demander justice d'un pareil attentat. Il paroit que tout son crime fut d'avoir pris pour titre celui *d'ami du Roi.* On lui associa un autre citoyen illustre.... pour compagnon de son martyre. Mais la Provence s'honorera un jour de voir leurs noms parmi ceux des plus grands hommes, et ce sera en s'indignant de l'affreux supplice que la populace leur fit souffrir. Passerai-je maintenant à Perpignan? C'est promener mes lecteurs sur des morts et des mourans, mais un historien doit ne rien taire des forfaits même les plus inouis; malheur au siècle qui les voit naître, aux pays qui leur servent de théâtres, et plus encore à ceux qui en sont les instigateurs. Le bas peuple et la garde nationale avoient dansé dans cette ville, ce qu'on appelle la farandoule, avec ce cri de mort, *les aristocrates à la lanterne*; vainement la Municipalité proclame à deux reprises l'interdiction de ce jeu menaçant:

Les amis de la paix rassemblés dans leur club, et n'ayant pour deffense contre le danger prévu dans la journée, que des pistolets de poches et leurs épées, furent insultés. L'on repoussa les assaillans, ils reviennent en force, *Les amis de la paix* se deffendent, la multitude ferme le passage à la Municipalité, elle enfonce les portes du club, et jette les meubles par les fenêtres, plusieurs des citoyens réunis en sont arrachés, et quatre vingt sont traînés à la citadelle, meurtris, ensanglantés. Spectacle ravissant pour un peuple si doux autrefois, mais qu'on semble avoir transformé en bêtes féroces. Point de loi martiale, c'étoit cependant le moment de la promulguer, pas le moindre mouvement pour réprimer ces excès. Où étoient donc les loix, où étoit donc la liberté, où étoit donc la constitution. Il a paru jusqu'ici que ce n'étoit que de grands mots. Quel est l'empire, la république, la horde, où au mépris des actes les plus solemnels du Législateur, la violence impunie de quelques scélérats audacieux dispose des privilèges les plus sacrés, de la vie même des citoyens? Voila dit l'écrivain du siècle le plus judicieux, où conduisent ceux qui ne voyent, et ne veulent dans la révolution, que l'exécrable état d'une guerre permanente, qui au fanatisme persécuteur des opinions religieuses, substituent la persécution des opinions politiques, et n'ont feint de jurer le maintien des droits de l'homme, que pour les immoler impunément.

Perpignan vit avec douleur que cette terrible catastrophe lui avoit enlevé plusieurs citoyens, dont les uns périrent des coups qu'ils avoient reçus, les autres de frayeur.

On met les François dans le cas de regreter la Bastille même et les lettres de cachet, puisqu'au bout du compte, il valloit encore mieux perdre pour quelque tems sa liberté, être exposé à la violence de ceux que le vulgaire appelle mouchards, que de se voir à tout moment prêt d'être saccagé par le peuple, que d'entendre son arrêt de mort prononcé par une multitude effrénée qui sans accusation, sans délit, sans preuve; vous prend, vous égorge, et déchire vos membres palpitans pour en faire la pâture de sa fureur. Telle devoit être l'affaire de Lyon où MM. Guillin, d'Escard, Terrasse, furent arrêtés, comme nouveaux conspirateurs et dont il n'a rien résulté que la honte d'avoir cru légerement à des accusations aussi injustes que puériles; et à ce sujet on compromet le Roi vers lequel le président est obligé de se *retirer*, selon la noble expression de l'Assemblée nationale, l'on compromet l'Assemblée même, en lui faisant décréter que la haute cour nationale fera le procès à des gens qui ne sont pas coupables.

Disons à cette occasion, et nous dirons la vérité, que corrompre le peuple, le soulever, le bercer de contre-révolutions, ce sont des manœuvres de scélérats, qu'elles déshonoreroient la cause la plus juste, et qu'elles méritent dans toutes les parties du monde habitable

habitable toute la sévérité des loix. Combien de calamités n'ont pas entraîné ces projets de sang, combien de victimes n'ont-ils pas fait dans tout le royaume !

Etoit-il donc raisonnable de placer une contre-révolution dans une ville aussi ouverte que celle de Lyon sans être sûr, ni des troupes de lignes, ni des commandans ; à qui persuadera-t-on que les princes fugitifs avoient employé des jeunes gens sans expérience, ou des agens assez stupides pour se confier ainsi sans détour aux premiers venus pendant deux mois entiers sans soupçonner un moment leur perfidie.

Le comité des recherches ne doit pas suffir au travail que lui donnent les différentes dénonciations qui se font à-tort et à-travers de tous côtés, dénonciations d'ailleurs toujours funestes en ce qu'elles compromettent nombre de personnes innocentes, et que sur un seul mot on se decide à trancher la tête de ceux qui sont injustement accusés ; chaque citoyen n'existe plus qu'entre des soupçons, et chaque François peut dire s'il ne se donne à pleine voix pour un démagogue forcené, demain et peut-être aujourd'hui serai-je sacrifié à la cabale, à la prévention. Combien de fois M. Albert de Rioms n'a-t-il pas été traduit comme un conspirateur ! Combien de fois n'a-t-on pas répandu qu'ici il y avoit des provisions de guerre, que là il avoit passé des convois d'armes, et tout cela sans preuve, sans autre raison que le desir de nuire et d'entretenir l'effer-

vescence du peuple ; sans cela revenu à lui-même, son ivresse n'auroit duré qu'un instant.

Quelles recherches ne fit-on pas chez M. le Baron de Vichy, et au château de Frabois chez M. de la Fouillée vieillard respectable et infirme. Une voiture de vin nuitamment arrivée à un cabaretier du château, fut le canevas sur lequel on broda l'histoire insensée d'un projet de contre révolution. On fouilla secrétaires, commodes, armoires pour y trouver les preuves, on dérangea même les lits soupçonnés de receler des armes. Si ces délations et ces recherches n'occasionnoient pas des scènes tragiques, on en riroit à gorge déployée. L'on feroit presque croire ce qu'on lit dans un burlesque roman que les aristocrates en éternuant font sortir de leurs narines des armées entieres prêtes à tout ravager, mais il n'y a pas a s'amuser tandis qu'on vient d'apprendre que quinze châteaux, quarente maisons bourgeoises viennent d'être brûlées dans le Quercy, pays infortuné que la réforme des anciens abus a rendu encore plus malheureux que par le passé. Des collecteurs, il est vrai, venoient autrefois dans les maisons demander de l'argent, aujourd'hui l'on vient arracher impitoyablement la vie, aujourd'hui l'on change les maisons en un monceau de cendre, lequel vaut mieux? Cela ne durera pas, dit le démocrate d'un ton doucereux; mais le retour de la paix rendra-t-il l'existence à ceux qui ont été assassinés, un azile

à ceux dont les biens ont été pillés? D'ailleurs que de mois, que d'années avant que les malheurs soient réparés, avant que le royaume ait repris sa première splendeur si toute-fois il peut la reprendre un jour.

Quand un roi comme celui de France n'a plus de pouvoir, pas même celui de faire grace, et que l'autorité est entre les mains de tout le monde, sans se trouver en celle de personne, il n'y a plus de subordination, plus de pouvoir, et il n'est pas extraordinaire que le peuple en voyant son souverain si avili ait dit publiquement : et pourquoi donner vingt-cinq millions à un personnage qui maintenant n'est pas plus que nous et qui a moins d'autorité ; cette insurrection quelqu'odieuse qu'elle soit, n'est aubont du compte qu'une conséquence naturelle de ce que l'assemblée a décrété. Eh, que n'a telle pas décrété en établissant le comité des recherches sur lequel je reviens avec d'autant plus de raison qu'on ne sauroit trop s'en plaindre. L'ancien gouvernement ne porta jamais aussi loin les excès ; on reçoit et on provoque les délations, on entretient des émissaires, on expédie des ordres arbitraires de violer les domiciles, d'ouvrir les lettres, d'emprisonner les citoyens, et ce qui fait trembler c'est que différentes municipalités et nombre de clubs ont des comités de recherches.

Ce sistême monstrueux d'inquisition combinée est sans doute la violation de toutes les loix, une infraction même à plusieurs

décrets de l'assemblée nationale, de sorte qu'on ne peut concevoir que cette même assemblée les autorise; en vain on les justifie par les circonstances; c'est absoudre les attentats des gouvernemens absolus; mais ce qui met le comble à ces maux, c'est que jusqu'ici ces comités n'ont emprisonné que des innocens, ils ont nui à la constitution plus que les chimériques complots sur lesquels ils appuient leur autorité, et ils fournissent des motifs de calomnier les loix. J'ajoute que la latitude indéfinie des pouvoirs de ces comités des recherches, multiplie énormément les dangers autour de chaque famille, quelle naturalise les mœurs des esclaves, qu'elle sert d'instrument à toutes les vengeances, qu'elle enlève au citoyen la sécurité sans laquelle selon la remarque de l'immortel Montesquieu, il n'y a plus de liberté, quelle fait enfin chaque jour une multitude de martyrs. Le triumvirat de Venise tout rédoutable qu'il est ne fut jamais aussi à craindre, attendu qu'il ne dure que trois mois, et que ceux qui le composent sont des hommes vraiement irréprochables et jugés tels par toute la nation.

On sait que M. Macaye quoique député du Labour écrivit lui-même la lettre la plus forte contre les comités. Le président grégoire dissimula cette lettre, l'inquisition contre les gens de bien étant de son gout.

Encore une vexation. Un nouveau club est formé sous le titre de société des amis de

la constitution monarchique et sous les auspices de M. de Clermont-Tonnerre; quoique ce club fut conforme aux décrets de l'assemblée qui conserve et constitue la monarchie, quoiqu'il n'eût d'autre intention que de modérer l'effervescence de ces frénétiques qui ne veulent ni Reine, ni Roi, il n'y eut pas d'horreurs que les folliculaires ne se permirent contre ce nouvel établissement; ils allerent jusqu'à soulever le peuple, et à préparer une explosion qui auroit eu les suites les plus funestes, si l'on ne se fut empressé de l'arrêter; et c'est ce peuple françois qu'on dit le peuple de la terre le plus ami de son Roi, ce peuple qui fait actuellement chanter dans les églises jusqu'à trois fois, *domine salvum fac regem.* C'est bien le cas de dire ici, *seigneur pardonnez lui, car il ne sait ce qu'il fait.* Selon les beaux esprits du tems on doit regarder les associés du club monarchique, comme d'impudens *monarchiens*, mot superbe, et qui mérite sans doute d'être gravé sur le marbre par respect pour l'illustre Villette qu'on dit en être l'auteur. Il a réellement le génie inventif, on craint seulement qu'il ne l'épuise à force de le faire travailler. Combien la France et sur-tout la révolution n'y perdroit-elle pas si cela fut arrivé; nous n'aurions ni le quay Voltaire, ni la carcasse de ce poëte fameux qu'on a promenée dans les rues de Paris, comme la relique qui justifie la foi des déistes et des athées:

Un nouvel attentat commis dans le dis-

trict de vésoul en Franche-Comté me transporte sur ces lieux, et j'apperçois la demoiselle Bureau de Puzy, sœur du député de ce nom, défendant elle-même son château menacé d'un incendie avec un courage vraiment héroïque; je la vois armée d'un fusil à deux coups, accompagnée de son seul jardinier, faisant tête à une horde de factieux, bravant les coups de pistolets d'un paysan, et le frappant de deux balles dans la poitrine, au moment qu'il croit l'avoir atteinte. Alors l'intrépide gardienne du château ordonne une décharge à cinq domestiques dont elle s'environne à la vue d'une foule d'assaillans; quatre d'entr'eux sont tués, deux femmes blessés, et les incendiaires prennent la fuite, après avoir été avertis par l'héroïne, quelle bruleroit elle-même leurs maisons s'ils étoient assez extravagans pour saccager le château de leur ci-devant seigneur qui les a comblés de bienfaits.

Eh bien d'après ce beau trait il n'y pas de doute que cette fille vraiment généreuse ne soit aux yeux des démagogues une anti-patriote et par conséquent un objet odieux.

Telles sont les pensées de 1791 qui, vraisemblablement ne seront pas toujours les mêmes à moins que le délire ne soit perpétuel

Le rédacteur du journal de Paris qu'on ne croit qu'en partie, lorsqu'on connoît sa manière de penser, eût beau se battre les flancs pour prouver que tout étoit pacifié dans le Quercy, il n'en est pas moins vrai qu'on y

commettoit des horreurs sur-tout chez le comte de Clarac, et que l'assassinat du pauvre M. de Clarac crioit vengeance, que c'est du Quercy que partirent les missionnaires de sang et de ravage qui firent les plus grands dégâts, il n'en est pas moins vrai que l'abbaye d'Espagnac fut attaqué par une foule de séditieux qui, après avoir tiré nombre de coups de fusil, forcèrent, par capitulation, l'abbesse et les religieuses à leur compter quatre mille livres pour les frais d'un procès qu'elles gagnèrent il y a 20 ans. Il n'en est pas moins vrai que l'infortuné M. de Clarac qu'on a indignement calomnié, en fut seul puni, que des bras de son ami égorgé, il a été traîné dans les prisons de Toulouse aux cris d'allégresse des assassins; voilà l'application qu'on fait du patriotisme, et des droits de l'homme.

Les débats sur le nouveau serment du clergé continuant toujours, les huées des tribunes vinrent à bout de les terminer. Le bruit qu'on y fit quand M. l'évêque de Clermont voulut mettre à couvert les droits de l'église, dont les laics ne reglerent jamais ni la hiérarchie, ni la discipline, ne permit pas d'entendre un seul mot. On sait que c'est la ressource du côté gauche, quand il veut fermer la bouche à ceux qui disent la vérité. Mille fois l'abbé Mauri fut interrompu par ce moyen, et sans doute il est triste pour ne rien dire de plus, de voir une Assemblée nationale qui doit sans cesse imprimer le respect, recourir à des moyens aussi vils et

propager un désordre inconnu dans toute bonne société. Quelque chose qu'ait pu dire le clergé, on a voulu qu'il eut tort, et cependant on a beau l'invectiver de toutes manieres, on sera forcé de convenir que depuis l'avénement du Roi au trône, il n'y a peut-être pas eu trois évêques qui aient donné prise sur les mœurs, que le plus grand nombre pratiquoit des vertus exemplaires, qu'on avoit vu sortir de leurs mains des largesses immenses, dans les années calamiteuses de 1788 et de 1789, qu'à l'ouverture même des états-généraux, on les vit tendre aux moyens de réconciliation, qu'ils se prêtèrent de tout leur cœur à la suppression de la dîme, qu'ils offrirent en outre jusqu'à 400 millions pour diminuer les charges de l'état, que sur leurs biens enlevés, il n'ont ni protesté ni élevé la voix, qu'ils sont restés paisiblement dans l'Assemblée malgré l'ignominie dont on n'a cessé de les couvrir, qu'en demandant que la puissance ecclésiastique concourût aux réformes qu'on vouloit faire dans l'église, ils n'ont demandé que ce qui se pratique chez les protestans même, où l'on ne peut introduire le moindre changement dans la lithurgie, sans le vœu de l'Assemblée synodale, que le Roi même d'Angleterre quoique chef suprême de l'église anglicane, n'a jamais innové dans la discipline sans concerter ces changemens avec l'Assemblée du clergé, qu'enfin dans Paris même d'où partent les plus grandes satyres contre les évêques, on y a vu un cardinal de Noailles,

l'exemple et le modèle de tous les ecclésiastiques, un de Vintimille chéri des petits et des grands, un de Beaumont se signaler par une charité immense et par la voie la plus régulière, un de Juigné dont la douceur et la piété lui concilient tous les cœurs, et qui s'est ruiné pour soulager un peuple ingrat ; car il est à remarquer que si l'on fait une insurrection contre quelqu'un c'est précisément celui dont on a plus sujet de se louer, et dont on a plus ressenti les bontés.

Mais je le repete selon les nouveaux principes et la haine qu'on porte à la religion le clergé devoit être coupable, cela paroit d'une maniere claire dans la conduite qu'on tient à l'égard des militaires qui ne voudront pas prêter le serment; on recommande aux chefs de les protéger et d'empêcher qu'il ne leur soit fait aucun mal, tandis qu'on abandonne les prêtres à toute la fureur du peuple prévenu. Ils ne peuvent pas trouver une chapelle où dire la messe; les journalistes, les démagogues vous disent cependant avec gravité, qu'on honore singulierement la religion catholique à l'assemblée nationale. Pauvres imbécilles quelle est leur stupidité? Mais que peut-on attendre de gens qui ne connoissent l'église que par les calomnies dont on ose la charger, et qui n'ont jamais puisé que dans les Voltaire l'idée qu'on doit avoir du pape et des prêtres. Il faut qu'ils ayent perdu toute raison pour se persuader qu'on écoutera leurs clameurs de

préférence à l'enseignement du corps épiscapal, que leur avis l'emportera sur celui du chef de l'église, et de tous les évêques françois légitimement élus. Par la raison qu'ils appellerent souvent des avoçats pour discuter des matieres bénéficia'es ces mêmes avocats se sont crus théologiens; on a entendu un Camus prononcer magistralement que les catholiques n'ont pas d'autre souverain pontife que Jesus-christ. Assurément cette assertion est lumineuse surtout à la suite de dix-huit siècles qui ont confirmé la primatie de St Pierre et qui l'ont continuellement enseignée.

Ah! que de Camus cette étrange révolution à produits! heureusement, il y eut de tems à autre des écrivains vigoureux, dont la plume victorieuse auroit couvert de confusion tous ces pitoyables raisonneurs, s'ils eussent su rougir.

On s'imaginoit, et c'étoit les démagogues françois, que les Brabançons reduiroient enfin leur souverain à n'être plus qu'un simulacre de Roi, mais il s'est montré soutenu par sa propre bienfaisance et par son équité, et il a tout a coup renversé tant de souverains d'une année, qu'à peine pouvoit-on les compter. Le comte de Mercy son ambassadeur au près du Roi très-chrétien a parfaitement secondé ses vues, en se rendant le pacificateur d'un peuple qu'on avoit égaré, et qui ne vouloit pas de paix.

Cinquante grenadiers et quarante quatre fusiliers commandés par M. le chevalier de

St Sauveur ayant été envoyés à gourdon dans le Quercy pour y rétablir la paix, y faire renverser les mays, et les potences qui étoient autant de signaux d'insurrections, trouverent la ville dans le plus grand désordre; on ne tarda pas à voir les révoltés au nombre de plus de 6000 qui s'avançoient de maniere à annoncer qu'ils ne venoient pas pour mettre la paix, et ce fut envain qu'on osa proposer à M. de St sauveur de se rendre. Le cri de l'indignation fut sa seule reponse, et celle de ses braves compagnons qui renouvellerent souvent à leurs officiers le serment de mourir avec eux plutôt que de se couvrir d'une pareille honte.

Ces prétendus patriotes que les journaux n'ont pas rougi de célébrer à toute outrance, ne manquerent pas de s'emparer de tous les effets appartenant aux officiers et aux soldats, effets qu'ils avoient dans leurs logemens.

Il étoit tems qu'on parlât d'une maniere claire des attentats horribles des 5 et 6 octobre, et M. Mounier vient de lever sur ces horreurs les derniers voiles, dans un ouvrage bien fait pour fixer l'opinion de l'Europe. Il présidoit à l'Assemblée nationale dans ces momens déplorables qu'il caracterise en disant, que lorsque la justice et la raison auront repris leurs droits les françois compteront chaque année ces deux jours au nombre des jours malheureux, et les destineront à un deuil général, ainsi qu'à des expia-

tions. Le sieur Chabroud reste écrasé sous cette vérification, mais il n'en est pas moins confiant. On sait que les avocats du duc d'Orléans ont appellé dans leur mémoire le départ de M. Mounier une lacheté. « Dans quel tems sommes nous donc, grand dieu, s'écrie, l'auteur, tems où M. Le duc d'Orléans et les avocats qui lui ont vendu leur plume, osent prononcer sur l'honneur ? mais n'a-t-il pas craint un parallèle entre sa fuite en Angleterre, et mon retour en Dauphiné ». Les amis de M. Mirabeau, et lui-même célebrerent souvent les invariables principes de ce député, mais il ne prévoyoient pas alors qu'il arracheroit le masque des ligueurs, et qu'il mettroit au jour leurs sanglantes atrocités.

Quand au jugement que M. Mounier, portoit sur Mirabeau, il étoit pleinement convaincu que cet homme plus singulier que grand, n'eût jamais un seul principe, que toutes ses motions rapprochées les unes des autres ne sont qu'un recueil de contradiction, que l'imagination le servit toujours beaucoup mieux que le bon-sens, et que la fureur plutôt que la réflection lui suggeroit de brillantes pensées. On attend un autre livre du même auteur; *la recherche des causes qui ont empêché les françois de devenir libres et les moyens qui leur restent pour acquerir la liberté.*

Combien ce digne écrivain, M. Mounier, n'a t-il pas été maltraité dans les feuilles volantes qui se crient chaque jour dans les rues comme les vielles nippes, et que le

bon peuple de Paris respire avec l'air néphrétique de la fange ; il tient pour des vérités incontestables, les sornettes qu'on lui débite, telles que ces armées de conspirateurs qu'il voit de toutes parts, et qui n'existent que dans son cerveau troublé, telles que ces troupes autrichiennes qui s'approchent du Rhin, telles que les mouvemens du comte d'Artois, du prince de Condé, de M. Lambesc pour fondre à l'improviste sur le royaume, ces escradrons de boulets rouges, de chevaux de remonte, ces trames obscures, dont ils ont seuls le secret, ces complots clandestins qu'ils connoissent à fond. N'est ce pas un supplice continuel, je le demande, un vrai martyre pour les honnêtes gens et les étrangers de bon sens qui habitent la capitale, que ces clameurs insensées qui viennent tous les matins étourdir leurs oreilles, et réveiller impitoyablement les citoyens. Si on a le pouvoir de les arrêter, on est bien coupable aux yeux de la justice et de la raison de ne pas le faire, et si on ne le peut, il faut convenir que le peuple fera désormais ce qui lui plaira sans qu'on puisse l'arrêter. quelle alternative, quelle situation ! l'on reprit l'ordre judiciaire et il est tellement compliqué qu'on égare les plaideurs et les juges dans un labyrinthe dont ils auront de la peine à trouver l'issue. Ce qu'il y a de sûr, c'est que les affaires ne finissent pas et que les frais sont plus considérables qu'il ne l'étoient auparavant, mais c'est

du neuf, et cela ne tient pas à l'ancien régime. L'affaire des colonies occupoit toujours l'assemblée, et M. Barnave manquoit souvent d'en faire son rapport exact, soit qu'il ne fut pas instruit, soit qu'il eût pour sistême de contrarier l'opinion publique.

La formule de serment prêté par les curés d'Amiens loin d'obtenir des suffrages, ne fit qu'irriter les esprits. Cependant cette formule étoit sage, et l'on en peut juger.

« Soumis disoient-ils à, Jesus Christ qui ordonne de rendre à César ce qui appartient à César, nous jurons de veiller avec soin sur les paroisses qui nous sont confiées, d'être fidèle à la nation, à la loi, au roi, d'obéir aux décrets de l'assemblée nationale, sanctionnés par le Roi, excepté en ce qui tiendroit essentiellement à la réligion catholique, apostolique et romaine dans la quelle nous voulons vivre et mourir. Assurement il faut avoir le goût de la persécution, et vouloir faire des martyrs pour tourmenter des ecclésiastiques qui font un pareil serment, ils ne peuvent rien dire de plus précis, de plus raisonnable et de plus digne de leur caractère, d'où il s'en suit que les prêtres ne sont coupables, que par ce qu'ils sont prêtres et qu'on prend un prétexte de les vexer, pour avoir moins de pensions à payer. Stratagême qui, ressemble beaucoup aux idées du sieur Camus, qui ne voudroit payer que lui même

et ses amis, supposé qu'il en ait. Tout cela fut renvoyé au comité ecclésiastique qu'on croyoit uniquement composé de minitres évangéliques et où il ne se trouvoit qu'évêques et laïcs qui firent plus d'une fois preuve d'incrédulité, ce sont ceux-là qui jugent des affaires de la religion, comme c'est le sieur Barnave protestant qui a proposé le déplacement des évêques, l'admission des intrus. Il faut avouer que voilà des formes canoniques bien observées ; on devoit au moins conserver les bienséances, et ne pas choquer le public et la postérité par cet attentat fait au clergé d'après l'opinion d'un hétérodoxe, mais nous vivons dans le siécle des phénomènes où la nouvelle philosophie nous en procure de toute espece.

Quand on a parlé dans l'assemblée de l'excommunication qu'encouroient infailliblement les évêques et les curés intrus, on n'a répondu que par des éclats de rire, comme si la religion n'avoit pas le même pouvoir dans ce siécle que dans tous les autres, comme si les railleries de quelques insensés pouvoient changer la constitution de l'église, sa doctrine n'ayant jamais varié, et son autorité étant émanée des cieux; quelque chose qu'on puisse dire, Pierre et les successeurs des apôtres sont la baze sur laquelle le souverain législateur a établi la société des fideles et contre laquelle tous les efforts ne prévaudront jamais. Tout ce qui sera lié sur la terre sera lié dans les cieux, et Jésus-Christ l'a

dit pour l'année 1791, comme pour l'année 34, je veux dire un an après la mort du messie. Les beaux esprits affectent d'ignorer que la parole de Dieu est éternelle, que les cieux et la terre passeront, mais qu'elle ne passera pas. *Veritas domini manet in æternum.*

Les révolutions ne manquent jamais d'amener les événemens les plus singuliers. On peut mettre de ce nombre l'arrestation de *Mesdames* de France que le peuple ose nommer *Mesdemoiselles Capet*, et qui ayant pris la résolution d'aller à Rome n'ont pu sortir du royaume qu'avec une peine extrême, malgré la liberté donnée à tous selon le nouveau régime d'aller où ils voudront. Les tantes du monarque se virent donc arrêtées comme des criminelles. On les accusoit d'aller soulever les nations contre leur patrie, et ces bruits prenoient une force étonnante chez le peuple qui saisit avec la plus grande avidité les choses les plus invraisemblables. Il est inoui que des princes dont la sublime piété relève la haute naissance, ayent été traitées par des François aussi indignement. Il n'y a pas d'horreur qu'on ne se permette aujourd'hui contre les têtes même couronnées et sur tout ce qui leur appartient. Devoient-elles s'attendre qu'il viendroit un jour où l'on outrageroit jusqu'à leur nom, où l'on dénigreroit leur vertu, où l'on s'efforceroit de les priver de la liberté dans le tems qu'on paroît vouloir en faire la base d'un gouvernement nouveau. Mais c'est le tems des phénomènes;
celui

celui de voir la congrégation de l'oratoire produire un essaim de curés devenus tout-à-coup évêques intrus n'en est pas moins remarquable. Un faux jensénisme, pour se venger des prélats qui exigèrent trop rigoureusement le serment du formulaire, porte je ne sais combien d'ecclésiastiques à cet excès, ce qui forme journellement et des bourreaux et des martyrs. N'est-ce pas un martyr en effet que de se voir arraché par la violence d'une paroisse ou d'un diocèse pour être réduit à n'avoir ni feu ni lieu.

On vit enfin alors présider M. Mirabeau lui qui se consumoit depuis long-tems de ne pouvoir parvenir à cette place; s'il s'en acquitta en homme d'esprit, il n'en fut que plus ardent à faire adopter des décrets qui entretenoient la persécution. On voyoit dans sa personne un déspote qui, sous prétexte de briser les chaînes du despotisme ne cherchoit qu'à faire regner sa volonté, sa présidence fut marquée par la triste nouvelle du naufrage arrivé à l'Orient. Il annonça que la perte du vaisseau l'Amphitrite entraînoit celle de cent cinq personnes sur cent huit qu'il portoit

On se plaignit alors avec raison de la longue détention d'une multitudes d'accusés qui se désespéroient dans les prisons, et qu'on affectoit d'avoir livré à leur désespoir le sieur Voidel accoutumé à entendre de sang-froid tout ce qui révolte l'humanité ne manqua de rejetter les représentations qu'on fit à ce sujet comme n'étant propres qu'à affli-

ger son excellent cœur. M. de Marguerite maire de Nîmes eut beau solliciter l'élargissement des prisonniers de Nîmes, on n'en tint nul compte, et l'on prouva que le nouveau régime ainsi que l'ancien connoîtroit des abus, et les laisseroit subsister.

On dit froidement à l'Assemblée que le curé de Choisi le Roi venoit d'être nommé à l'archevêché de Rouen, à la place du digne et respectable cardinal de La Rochefoucaud sans que cela parût faire la moindre sensation; et moi j'oserai dire que les légitimes évêques qui se trouvoient du nombre des députés devoient lever le siége, et ne plus reparoître dans un lieu où l'on se faisoit un jeu de les dépouiller, et de les insulter.

Nous ne devons pas omettre que l'Assemblée s'occupoit longuement et sérieusement des jurés, de sorte qu'on peut dire qu'on ne vit jamais tant de jureurs et de jurés, avant le nouveau régime; ce qu'il y a d'extraordinaire, c'est que plus on avilit la religion, la seule autorité qui donne au serment de la teneur et de la vertu, et plus on exige de sermens. C'est une pauvre monnoie, disoit Grotius, quand il n'y a pas de conscience, car l'on sait que, qui ne craint Dieu, n'a ni remords ni probité.

Les troubles d'Avignon alloient toujours en augmentant, et il semble que le ciel pour punir les habitans du peu d'estime, et du peu d'attachement qu'ils montrent pour leur légitime souverain, les livroit aux horreurs d'une guerre civile et qu'il étoit écrit dans

ses décrets que la terre du comtat rougiroit du sang des révoltés. On se rappelle que les journalistes energumènes n'avoient pas honte de faire le panégyrique de ces brigands, tandis qu'une populace de publicistes échappés des forêts, et des philosophes à piques, proclamoient les forfaits d'Avignon comme la preuve des progrès de l'espèce humaine et des conquêtes de la philosophie. Les démocrates citoient à ce sujet les droits du peuple, et un homme de beaucoup d'esprit leur répondit que c'étoit dans le sens où Cartouche citoit les droits de l'égalité naturelle. L'énergie du crime se transforma en énergie de liberté, et l'on osa mettre en maxime qu'un attroupement de séditieux pouvoit très légitimement se rendre maître de la souveraineté, qu'un pareil attroupement représentoit la nation, et que la nation réduite à la lie de la société auroit le droit de pendre les citoyens, de disposer de l'autorité suprême, d'expulser à force ouverte tous les propriétaires, de passer de la potence au scrutin, et au mépris de toutes les formes de civilisation; d'offrir enfin la volonté d'une bande d'assassins comme le vœu du peuple. Péthion de Ville-neuve associant sa gloire à celle de ces séditieux, en peignit l'héroïsme civique des mêmes traits dont l'histoire nous peint les Guillaume Tell, les Gracques, le prince d'Orange. Il démontra selon les profondeurs de la métaphisyque des énergumènes, que les Avi-

gnonois étoient dans le vrai sens de la liberté.

On est las de répeter de pareilles atrocités, mais je ne remplirois pas mon objet si je supprimois ces tristes répétitions, et l'on ne connoitroit pas toute l'étendue des malheurs auquel le despotisme des districts, des sections, des Municipalités, exposent journellement les citoyens.

Ici ce sont des lettres interceptées, là des méprises qui compromettent l'homme le plus innocent, ici des arrestations qui causent la plus grande frayeur et souvent un dommage considérable, là des recherches capables d'inquiéter les personnes les plus intrepides et qui malgré les décrets en faveur de la liberté, la violent ouvertement.

Là des machinations infâmes qui répandent de toutes parts des allarmes et des soupçons. Soit au dedans soit au déhors, il n'y a personne qui n'appréhende dans ces jours orageux de perdre sa fortune ou sa vie. Tout le monde est déplacé, tout le monde souffre, tout le monde gémit excepté ceux qu'un patriotisme mal entendu et qu'on peut appeller frénésie entraîne hors de la modération sans laquelle il n'y a pas de vertu. Dans l'espoir d'avoir les honneurs de la démagogie l'on ne connoit plus de bornes, et le tiers états ne voit qu'avec horreur les hommes qualifiés; c'est un crime qu'une naissance illustre, un scandale d'avoir eu des ayeux qui se sont signalés; mais qui

croiroit comme l'a judicieusement observé l'abbé Maury, que ces insurrections n'arrivent jamais sous les tyrans, mais qu'au contraire les Rois trop faciles et trop bons les font naître; aussi la foiblesse des souverains est elle dans un royaume, le plus terrible fléau. Les révolutions n'ont lieu que dans ces funestes circonstances, on en voit la preuve la plus sensible dans celles de suède, d'Angleterre, de Portugal, si bien décrites par le celèbre abbé de vertot.

Mais que fais-je? Je m'appesantis sur des réflexions malheureusement stériles, pendant que l'Alsace, l'Artois, le Berry, l'Anjou, la Normandie, le Languedoc, la Bretagne, la Lorraine, sont prêts à s'égorger pour le serment des ecclésiastiques; les uns le font ou par ambition, ou par une malheureuse nécessité, les autres le refusent par principe de conscience ne voulant pas compromettre l'autorité de l'église, ni manquer à son chef. Cependant il n'y a plus de grands hommes aux yeux du vulgaire que ceux qui bravent les remords, et qui usurpent la place de légitimes pasteurs, et cela sous le prétexte que la nation à droit de dépouiller qui bon lui semble d'une possession donnée par l'église, comme si une autorité purement civile et temporelle, pouvoit disposer du spirituel. L'église sans doute est dans l'état, en ce que les sujets qui la composent, sont soumis à des loix civiles, mais non dans le sens que la puissance sécu-

liere ait aucun droit sur la puissance spirituelle.

Les dépenses alloient toujours en grossisant, de sorte qu'on peut aisément compter parmi les martyrs de la constitution, ceux qui ne sont payés ni de leurs pensions, ni de leurs appointemens et combien n'y en a-t il pas ! Ils le seront dit-on, mais en attendant ils se trouvent dans l'impossibilité de satisfaire aux premiers besoins; ici c'est une mere de famille qui ne peut sustenter ses enfans, là c'est un vieillard que la maladie accable, que la mort poursuit, et qui se voit sans espérance. On sait que l'assemblée nationale malheureusement accoutumée à n'employer que de futiles, ou de funestes moyens, fit paroître alors une lettre échappée du naufrage du vaisseau de l'amphitrite adressée à M. le président de l'assemblée nationale de l'empire francois par les gardes nationales de l'Isle de France. Quel heureux prodige ! les flots respecter une pareille épitre, et par un second miracle l'apporter entre les mains du chef de l'Assemblée; sans ce merveilleux événement les éloges à perte de vue s'ensevelissoient sous les flots.

Comme il seroit indécent qu'on démeurât désormais plus d'une semaine sans aller à la découverte de tout ce qui paroit intéresser le repos de la nation, la diligence de l'Isle fut arrêtée dans les rues de Paris comme portant du numéraire à Mesdames par la route de flandre; le peuple ne se pi-

que pas de savoir la géographie, la foule s'ameuta; la section voisine prêta son appui à l'arrestation, et il en résulta que la voiture contenoit environ cent soixante mille livres pour le prêt des troupes. Il fallut malgré cela que les administrateurs de la police municipale vinssent en belles écharpes confirmer le fait et ravir à la fureur du peuple un argent qu'il croyoit maudit.

Ces bévues n'arrivoient que trop fréquemment, et on les doit à la frénésie d'un peuple qui veut absolument s'égarer, depuis qu'on lui à prêché l'amour du désordre et de révolte comme une vertu.

L'insulte faite à M. Amelot évêque de Vannes est une suite de cette insubordination. De jeunes écervelés osent pénétrer chez lui pour exiger son serment. Il devoit sans doute se sauver pour n'être pas victime de leur fureur, et ceux qui crient contre la fuite des évêques qu'on persécute, ignorent que le sauveur du monde dit à ses apôtres; si l'on vous persécute dans une ville vous passerez dans une autre. L'Assemblée nationale, déterminée à sévir contre ce respectable prélat crut pouvoir le citer à la barre, où il a bien fait de ne pas paroître, mais où il auroit comme tous ses collègues rendu généreusement témoignage à la vérité s'il y eut paru, car aujourd'hui il faut aux évêques la même fermeté que les vrais chrétiens opposoient à la violence des tyrans,

Ceux qui s'étoient imaginé que le livre

rouge seroit une preuve convaincante des profusions du Roi et de la Reine, furent bien étonnés d'y voir qu'ils n'avoient dépensé pour l'extraordinaire que quinze à seize millions, mais cela n'empêche pas la populace de criailler, d'autant plus qu'on a soin de l'exciter. On eût bien voulu déclarer une nouvelle guerre aux pauvres invalides qui ne demandent que le repos, mais enfin la providence les mit de nouveau sous sa protection, il fut décrété qu'ils resteroient malgré la rage d'une multitude de frondeurs qui briseroient avec transport tout les monumens erigés par Louis XIV, et qu'on est étonné de voir ne pas insulter à ses statues; mais quel est le crime de ce grand prince, de s'être fait obéir, d'avoir été pieux et d'avoir courageusement purgé son royaume de l'hérésie, crimes irrémissibles selon la révolution.

M. Camus qui ne reste pas tranquille, lorsqu'il peut imaginer quelques moyens de persécuter, fit observer à l'assemblée que le terme de ses décrets sur le serment étoit expiré, et qu'il importoit de tourmenter les fonctionnaires publics, pour qu'ils eussent à s'acquitter d'un devoir aussi essentiel.

Il est tems de venir à l'accusation, qui tendoit à convaincre l'assemblée nationale que la dame Monstard épouse d'un président du parlement de Besançon et MM. du Croy et Charlot, capitaines au régiment de Mestre-de-Camp cavalerie, travailloient à une contre révolution; bien-

tôt ils furent conduits dans les prisons de Beaume, et le tribunal de ce lieu se fit un devoir de renvoyer cette importante affaire au comité des recherches afin de la juger comme crime de leze-nation.

Tout homme sensé dira d'après cela, que sous l'ancien régime la Bastille n'étoit qu'à Paris, que maintenant elle se trouve partout, et que la France jouit actuellement du triste avantage d'avoir une inquisition d'église et d'état. Chose la plus inquiétante pour des citoyens dont on trouble sans cesse la paix, et qui ouvre la porte à toutes les haînes, à toutes les vengeances, à toutes les délations.

Il y parut dans l'accusation prématurée du sieur Joval commandant à Tabago qu'on soupçonna violemment d'après les imputations du sieur Alquier député, d'avoir réduit cette ville en cendres; on eut beau attester en pleine assemblée la probité de l'accusé, cela ne servit qu'à exciter les éclats de rire. A cette indécence succéderent des calomnies atroces contre les prélats de Bretagne. Un prêtre, dit-on, a joint à la messe qu'il célebroit mille imprécations contre l'assemblée nationale, et contre les administrateurs du département, il a ensuite fait baiser le crucifix à tous ceux qui devoient partir pour une expédition sanglante. Ni la paroisse, ni le recteur, n'ont été nommés, et il faut avouer que sans la calomnie, les ministres des autels ne pouvoient être inculpés dans la moindre chose.

ayant partout donné des marques de douceur et de soumission, mais on veut les trouver coupables pour rendre la religion odieuse au peuple qu'on séduit. Le judicieux Alquier député, prouva cette triste vérité lorsqu'à l'occasion, de je ne sais combien de veuves, de citoyens massacrés à Nismes, et d'opprimés, perdus dans des cachots, il employa sa frêle éloquence à prouver qu'il n'y avoit eu dans toute cette affaire que les catholiques coupables, et que les protestans au contraire s'étoient parfaitement bien comportés. Il n'a compâti qu'à la mort de dix-neuf calvinistes dont douze furent tués les armes à la main, il ne songea qu'à flétrir la mémoire des victimes et qu'à obtenir une amnistie pour les assassins. Ni les adresses de la municipalité de Nîmes, ni les requêtes des veuves, ni les mémoires des prisonniers, ni les écrits signés du procureur sindic, ni les relations circonstanciées, appuyées de preuves que personne n'a combattues, tous ces documens paroissent avoir été inconnus au sieur Alquier; si l'on n'est éloquent qu'à ce prix, il vaudroit mille fois mieux être muet toute sa vie.

Les dénonciations d'évêques devinrent si communes, qu'il n'y avoit que le Camus qui s'en applaudissoit. Il faut qu'en persécutant la religion, il croie la servir ; sans cela l'on ne le verroit pas communier si souvent. On ne fut pas étonné de ce qu'il opina pour qu'on diminuât de la liste civile le traitement qu'on fit à Mesdames tantes

du Roi de France, qui devoient rester captives pour avoir les bonnes graces du sieur Camus. Convenons que cela fait pitié.

C'est ici le lieu de parler de l'insurrection du peuple à l'occasion d'un bruit ridicule qui se repandit tout à coup, et qui consistoit à dire que *Monsieur et Madame* partoient pour les pays étrangers emportant l'argent de la nation. L'on eût toute la peine du monde à contenir le peuple, et il fit voir plus que jamais que les bourreaux se multiplioient de toutes parts pour grossir le nombre des Martyrs. Combien n'étoit-il pas douloureux pour le frere d'un Roi de se voir assailli par des brigands qu'on ne peut absolument contenir. Le parlement d'un seul mot dissipoit les attroupemens, ramenoit le calme, imprimoit la terreur par ses arrêts, et maintenant le peuple fait trembler les municipalités, il fait plus, car c'est pour lui complaire qu'on s'est avisé de nommer le Roi fonctionnaire public, ce qui à proprement parler, raye la monarchie de la constitution. Est-ce donc à des délégués amovibles et subordonnés qu'on prétend comparer le monarque françois? Quoique le seul représentant héréditaire du peuple par droit de naissance auquel la nation confie le dépot de la majesté publique, et toute la force des loix, il ne seroit autre chose dans la hiérarchie des pouvoirs publics, que l'inférieur d'un doge de Venise, ou d'un gonfalonier de lucques. Une erreur

aussi monstrueuse n'est concevable que sous le régime des tribus sauvages de la mer du Sud qu'on a baptisé du surnom de démocratie royale, et l'on sait que la démocratie royale, et le gouvernement monarchique ont aussi peu de rapport que la que la constitution angloise avec le despotisme de la Chine.

Mais en nommant le Roi fonctionnaire public on n'a pensé qu'à le dégrader, et c'est une jouissance pour certains députés tels que Chapelier, de mettre le monarque à la tête des martyrs et de lui faire subir ainsi qu'à son auguste compagne toutes les humiliations possibles.

J'aime a voir le sieur Chapelier s'escrimer pour qu'on enleve les propriétés des émigrans. Falloit-il donc que menacés de perdre la tête, ils fussent restés tranquilles au milieu des brigands. N'est-il pas dans la nature de fuir le danger, et l'intrépide Chapelier lui-même qui parle avec tant d'assurance de proscriptions, et de confiscations, avec quelle promptitude ne fuiroit-il pas s'il se voyoit menacé de perdre seulement un doigt, car l'on connoît sa bravoure.

Mais quel nouveau désordre ! dans l'appartement du Roi même on porte l'effroi, en voulant pourvoir à sa défense; un projet mal conçu amene au château des thuileries nombre de gentils-hommes, et de militaires tous armés; quelques pures que fussent leurs intentions, leur présence étoit allarmante, et il en pouvoit resulter la plus fu-

neste catastrophe ; la garde nationale s'échauffa croyant qu'on vouloit la chasser ; malgré ses efforts, elle menaca de désarmer les gentils-hommes qui occupoient les appartements du Roi ; sa majesté sortit de son cabinet, et invita les personnes armées à déposer leurs armes ; on obéit, mais une partie de la garde portée sur le passage voulut fouiller ; cette tentative causa de la résistance, et fut cause qu'il y eut des coups de donnés jusqu'à des officiers généraux. M. de Piener fils du duc de Villequier et gentilhomme de la chambre en survivance de son pere fut foulé aux pieds, on lui arrachales cheveux, huit autres furent saisis, et conduits en prison. Les sieurs Bouche, Camus, Fréteau toujours en haleine pour faire le mal le plus qu'il est possible, demanderent l'exécution du décret qui ordonne aux fonctionnaires publics, et pensionnaires absens du royaume d'y rentrer sons peine de confiscation de biens. L'on dit à ce sujet que le maréchal de Castries par exemple ne pouvoit surement obéir à cette rigoureuse loi, d'autant plus qu'il étoit malade en suisse que ses anciennes blessures s'étoient rouvertes, qu'il n'avoit plus qu'une maison à Paris, et des terres saccagées pour le récompenser de dix sept batailles auquelles il a assisté, et sur lesquelles il en a gagné une.

Voilà maintenant Uzès sur les rangs comme le théâtre d'une guerre intestine, ce sont les catholiqnes, ce sont les protestans. Il y a des mutins qui s'emparent des tours

de la cathédrale, et qui sonnent le tocsin ; les gardes nationales des lieux circonvoisins accourent, la loi Martiale est publiée, et ne produit aucun effet, le district réunit ses forces, les séditieux se retirent en publiant qu'ils recevront des secours du camp de Jales; il y eut des blessés et des tués; c'est toujours la conclusion de ces émeutes.

Mais nous ne devons pas omettre le coup de théâtre qui tint en haleine l'Assemblée nationale et qui suspendit ses motions. Ce fut l'arrivée de MM. d'Expilly et Marolle évêques constitutionels l'un nommé au siège de Quimper, l'autre à celui de soissons, qui venoient tout fraichement d'être décorés d'une croix pectorale, précédés d'une musique guerriere sur l'air *ça ira* et qui se faisoient gloire d'avoir reçu l'épiscopat des mains de l'évêque d'autun, assisté des évêques de Babylone et de Lydda.

On mit alors sur le tapis les droits du Roi, ou plutôt les entraves qu'on vouloit mettre a son autorité et d'après lesquelles ils s'en suivroit que le Roi ne peut ni voyager, ni commander en personne ses armées, ni protéger la Nation.

Quel martyre pour un monarque de se voir baliotté par ses sujets, mais ceci n'étoit encore que le prélude de ce qu'on devoit lui faire souffrir. On disoit autrefois que les Polonnois n'avoient un Roi que pour lui donner des mortifications; on peut dire maintenant que celui des François ne se trouve sur le trône que pour en recevoir de

plus terribles encore ainsi que la suite le le prouvera.

Un nouveau genre de persécution pour les personnes honnêtes, c'est d'entendre malgré elles lorsqu'elles traversent les places publiques ou les rues, des cabaleurs tirés des cabarets, qui montent sur des bornes et qui de leurs bouches infernales et vineuses débitent les plus grandes horreurs contre le Pape, contre le Roi, et surtout contre la Reine. Il n'y a pas de doute qu'on n'entende ces dégoutantes harangues, que parce qu'on paye les sales orateurs qui les prononcent, et qu'on fait trouver autour d'eux des auditeurs gagés pour les écouter. Malheur à celui qui oseroit s'en mocquer, il seroit mis en pièces sur le champ; c'est ainsi que Paris a recouvré sa liberté. C'est une chose inconcevable de voir avec quelle ardeur le peuple, la bouche béante, écoute les pitoyables rapsodies qu'on lui débite. Il se feroit assommer pour les deffendre ainsi que ceux qui les disent.

Que ne dit-on pas relativement au départ de Mesdames, et que ne fit-on pas. Un peuple femelle se rendit à Bellevue, revint de là aux Thuilleries tellement pris de fureur et de vin qu'on fut obligé de fermer la grille, pour que le Roi lui-même ne fut pas insulté. Les canons avoient marché avec les bataillons, mèches étoient allumées, et si M. de la Fayette n'avoit pas fait déployer ses troupes en évantail l'attroupement se seroit porté aux plus grands excès.

On avoit persuadé au peuple du faux-bourg S. Antoine, qu'on ne rétablissoit le donjon de Vincennes que pour en faire une forteresse; qu'on y transportoit de la poudre et des boulets dans des matelas, qu'il y avoit des Thuilleries à ce donjon un souterrain par où le Roi la Reine, et le dauphin pourroient s'évader, et sur le crédit de ces sottises, des bandes monstrueuses se sont réunies pour aller démolir le donjon. M. de la Fayette tantôt déifié par le peuple, et tantôt outragé de la maniere la plus odieuse dispersa les travailleurs et fut au moment d'être tué.

Oui! le Visigoth, l'Hottentot, le Cannibale, le Tartare, le Sauvage le plus féroce réunis, ne pourroient rien imaginer d'aussi cruel pour jetter l'épouvante et porter de toutes parts la désolation et la mort. M. de Court américain chevalier de S. Louis agé de soixante ans, est arrété dans l'appartement du roi comme un criminel pour y avoir paru avec un petit couteau de chasse à son côté, qu'on prit pour un poignard, et dont on crut qu'il s'étoit muni à dessein d'attaquer la garde nationale, car s'il ne s'agissoit que du Roi, l'on n'y regarderoit pas de si près. Il a été conduit en prison avec éclat, et à peine fut il détenu qu'on entendit des hurlemens horribles qui publioient qu'on venoit d'arrêter un assassin dans l'appartement du Roi. Autant de jouissances pour les démagogues. Deux maréchaux de camps MM. de Haute-feuille furent arrétés à S. Germain-en-Laye,

Laye, faute de passe-port par la Municipalité qui partout s'arroge une autorité vraiment tyrannique, et sans M. Destourmel qui éleva la voix contre ce nouveau genre de vexation, peut-être seroient-ils encore dans les prisons.

Les deux parcs de Chantilly devoient naturellement se ressentir de l'insurrection des brigands; ils se firent une loi de les dévaster; tout le Gibier fut tué, transporté à Paris, et vendu sans que la moindre recherche ait inquiété les dévastateurs. Une patrouille du régiment de Berry après avoir rodé dans le parc et s'être arrêté au petit couvert rendez-vous de chasse, trois coups de fusil partis du bois abbattirent un maréchal de logis, un brigadier des chasses du prince de Condé. Cet assassinat prémédité fit appeller des secours, l'on accourut en force mais à l'arrivée du renfort, trois nouveaux coups de fusils partirent et l'un coucha par terre M. de Bonneval qu'on crut mort et qu'on regrettoit d'autant plus que cet officier au régiment de Berry est généralement estimé; mais aux yeux de la multitude ce sont des gentillesses, ou plutôt des actes de civisme, les personnes tuées ayant été suspectes d'aristocratie; il faut avouer que les démagogues sont heureux, il y a toujours de quoi réjouir leur ame dans la plupart des événemens. Celui du district de Rédon qui consiste dans un attroupement, dans la loi martiale, dans deux hommes tués, dans quatorze prisonniers, quoique peu remar-

quable, ne laisse pas que d'intéresser les bons patriotes ; on aime à voir verser le sang de ses semblables, quand c'est un zèle outré pour la patrie qui le fait couler.

Il étoit juste que l'évêque de Lydda fut pourvu de l'archevéché de Paris, pour avoir si généreusement abandonné la saine doctrine sur la discipline de l'église qu'il professoit publiquement en 1789. La fortune est le plus sûr des convertisseurs, observe un judicieux écrivain ; par ce revirement de parti, M. Juigné quoique légitime pasteur de la capitale, se voit destitué d'une place qu'aucune puissance ne pouvoit légalement lui enlever.

L'intrus qui lui succède à beau triompher il ne sera jamais aux yeux de la raison et de la foi qu'un usurpateur, et les foudres de l'église le frapperont jusqu'à sa mort ; mais l'imbécille se rit des anathêmes, tandis que l'homme qui réfléchit en gémit. Combien l'ame du véritable archevêque de Paris n'est-elle pas déchirée à la vue d'un scandale aussi révoltant. Il n'y a qu'un siècle philosophique qui pouvoit applaudir à cet étrange évènement, comme il n'y a personne qui ne se révolte au récit des injustices qu'on exerce contre le prince de Condé ; pour le récompenser de ses services militaires, et de ceux de ses glorieux ancêtres, on le dépouille du Clermontois par la seule raison qu'il est d'une opinion contraire aux opérations de l'Assemblée, quoiqu'elle eut décrété la liberté de penser, et

de parler ; quelle inconséquence, ou plutôt quelle tyrannie ! Ce qu'on ne peut concevoir, c'est que malgré ces vexations la stupidité d'une foule d'habitans leur persuade, sur la foi des papiers publics, que la liberté, la paix, la sureté, les loix, ont fixé leur empire en France, ils ignorent que le tableau journalier du royaume, est celui des plus horribles attentats de la tyrannie populaire ; attentats dont les autorités qui devroient les réprimer ne se rendent que trop souvent complices. Chaque semaine apporte un nouveau crime en ce genre. La dame de la Mire demeuroit à sa terre de Davenecourt. La municipalité se rend chez elle, lui demande si elle veut renoncer au droit de tiers quelle possède dans la commune, elle protesta de sa soumission aux décrets de l'Assemblée mais en observant aux municipaux qu'ils ne la dépouilloient pas de ces droits. La municipalité cependant étoit bien décidé à ne pas s'en départir ; elle témoigne son étonnement de leur démarche eh bien lui dit-on, il vous arrivera malheur. Au même instant les municipaux sortent et font sonner le tocsin. Aussitôt tout le village se rassemble, entre dans le château, un domestique court avertir sa maîtresse, un paysan tire un coup de fusil, et lui casse le bras, il a le courage de se relever, et finit par tomber aux pieds de Mde. de la Mire ; on pénètre dans sa chambre, on la charge de coups ainsi que son fils et sa fille agés de 18 à 19 ans,

elle essuye leurs outrages depuis dix heures du matin, jusqu'à trois heures de l'après-midi, pendant ce tems on lui extorqua une renonciation à ses droits, peu s'en fallut, qu'un de ces monstres ne lui ôtat la vie d'un coup de sabre, qu'elle sut heureusement parer. Des membres du département s'y sont transportés, on a verbalisé, en attendant la punition de pareils attentats qui n'arrivera jamais, car c'est aujourd'hui la coutume de ne point punir le peuple et de révérer même ses forfaits.

Mais quelle nouvelle désastreuse pour les prétendus patriotes, le fameux Mirabeau tombe malade, et quoique son médecin annonce qu'il ne reste à craindre que quelque exacerbation, il succombe et il expire au milieu des fureurs que cet événement excite dans toutes les classes du peuple, qui ne se connoît plus, qui croit avoir perdu le meilleur des peres, le citoyen le plus vertueux, l'homme le plus digne de tous les éloges, de tous les regrets, et qui lui fait des obseques dirigées par un fanatisme qu'on ne peut ni concevoir ni exprimer.

On l'enterra avec toute la pompe imaginable, et Poupart curé de saint Eustache qui diroit la messe pour le diable, tant-il a peur de ce qu'on appelle la *nation*, fit ses obseques avec autant de solemnité que s'il fut mort en bon chrétien. Il seroit difficile d'exprimer les folies auxquelles le peuple se livra. Tous les corps de métiers jusqu'aux sonneurs se cotiserent pour faire

des services en son honneur ; on plaça dans les différentes églises le buste de cet homme qui n'y alloit jamais, et on changea jusqu'au nom des rues pour y substituer le sien ; mais chose remarquable, ceux qu'on nomme aristocrates le regretterent en partie, trompés par l'espérance qu'il devoit changer d'opinion, et se montrer favorable au parti royaliste. Je pardonnerois au peuple ses regrets s'il ne les avoient pas poussés si loin. Mirabeau quittant l'ordre des nobles, pour passer dans celui du tiers ne pouvoit lui être indifférent, et d'ailleurs il faut convenir qu'au milieu des vices dont il s'étoit investi, il avoit de grandes ressources du côté d'un génie toujours actif, et prêt à résoudre les plus grandes difficultés, quoique le bon sens, comme je l'ai déjà dit, fut moins sa boussole que l'imagination. Si l'on eut tiré son horoscope on ne lui auroit surement pas annoncé une fin aussi brillante selon le monde, mais c'est un homme qu'il faut ranger dans la classes des phénomènes par toutes les choses extraordinaires qui lui sont arrivées.

L'Assemblée nationale s'étant occupée de la régence, déclara que les Reines ne l'auroient plus quoique selon l'histoire de France plus de vingt Reines eussent joui de cette prérogative ; on ne fut pas fâché de trouver cette occasion de mortifier la nôtre à laquelle on se fait un jeu de causer les plus grands chagrins.

Une lettre authentique du maréchal de

Broglie, ce respectable militaire encore plus chargé de vertus que d'années, a démenti ce que son fils avoit avancé en osant dire à l'Assemblée, qu'il se réuniroit à la majorité et qu'il n'avoit pas d'autre maniere de penser. Cette méthode d'en imposer au public ne fut jamais plus en usage. Les démagogues s'en servent avec autant d'audace que de succès. On se croit tout permis, mensonges, calomnies, faux sermens, attentats de toute espèce, quand il est question de faire valoir le nouvel ordre de choses, ou plutôt le nouveau désordre.

Sans la vigoureuse réclamation de l'abbé Maury toujours éloquent, toujours de bonne foi, toujours désintéressé, toujours zélé pour le bien public, les invalides se voyoient dispersés dans tout le royaume, incertains de leur solde et de leur sort, et n'ayant d'autre assurance que celle de mourir martyrs. On les laisse enfin tranquilles et c'est bien la moindre chose qu'on ne transfere pas d'un pays à l'autre des valétudinaires, et des vieillards qui ne sont plus transportables. M. Despréménil s'est distingué par son zèle ardent pour le Roi; en soutenant qu'il n'étoit pas justiciable, et que par la même raison qu'il ne tenoit pas sa couronne de l'Assemblée, elle ne pouvoit pas la lui ôter; le côté gauche n'a répondu que par des clameurs, et c'est ainsi qu'il procède quand il y a des motions contraires à ses vues.

Le cardinal de Lomenie ci devant connu

sous le nom de Brienne, s'est *décardinalisé* lui même lorsqu'il s'est vu menacé par le S. Pere de perdre la barrette, il a cru que cette fanfaronade le rendroit plus respectable que la rétractation qu'il devoit à l'église, et à son chef. Il n'est pas croyable combien on fait de fautes quand on n'a que de l'orgueil; c'est l'histoire de ce Périgord ci-devant évêque d'Autun, et de Jarente évêque d'Orléans qui n'existent que pour se voir deshonorés, et qui sont assez stupides pour s'applaudir de leur propre deshonneur; ce genre de gloire n'ayant point encore été adopté par la raison, quelque chose qu'ils fassent, leur mémoire demeurera flétrie ainsi que leur nom.

Des lettres de l'isle de France apporterent la terrible nouvelle de la mort du brave Macnemara officier de marine commandant une frégate, et qui n'a péri que pour avoir rempli son devoir, et n'avoir pas voulu fléchir devant des scélérats, auxquels il avoit reproché l'indignité de leur conduite. Sa tête promenée dans les rues prouve que les crimes de la révolution toujours impunis ont passé les mers et ravagent tour-à-tour les contrées sur les quelles pèze la domination françoise devenue une véritable anarchie.

Ces horribles tragédies renouvellées chaque jour, et dans chaque canton, se mêlant dans Paris au bruit des opéras, des ballets, des chansons, des orgies, trouvent également insensible la bonne comme la mau-

vaise compagnie. Il n'y a que que quelques citoyens instruits qui gémissent intérieurement de ces malheurs, n'osant ni se plaindre ni parler, trop heureux encore de ce que leur silence ne passe pas pour un crime. La police observée sous l'ancien régime ne cesse d'être horriblement calomniée, et cependant la vit-on jamais arrêter indistinctement tous les citoyens et les jetter en prison sans savoir pourquoi, la vit-on jamais enlever toutes les cannes des passans sous prétexte d'y trouver des épées, la vit-on permettre la liberté de la presse, pour faire ensuite main basse sur les livres qui lui déplaisoient, en ce qu'ils disoient la vérité?

Que ne dirai-je pas de la Bretagne ou un feu secret couve encore sous la cendre, où des Brigandages ont été commis aux environs de Dinan, où le château d'Yvignac, appartenant à M. de Boishüe, et attaqué par nombre de scélérats ne dût sa conservation qu'à quarante dragons du régiment de Conti, et à la conduite ferme du commandant d'Avignon; cinq des incendiaires furent tués plusieurs blessés, et ce qu'on ne peut se persuader, la Municipalité de Lamballe fit mettre en liberté ceux qui avoient été arrêtés, ce qu'on peut regarder comme une adhésion donnée à de nouveaux crimes; il s'en commit en effet plus que jamais au chateau de Villeblanche, au château de Maletroit qui fut attaqué par trente-deux scélérats conduits par un chef en uniforme nationale. Ils enfoncerent la porte, et M.

de la Bourdonnaye de Villeblanche s'étant réveillé au bruit de leur invasion, bientôt les assaillans le prirent à la gorge, le terrasserent, le laisserent presque sans connoissance; ils se saisirent de Madame de la Bourdonnaye femme respectable agée de soixante ans, et après l'avoir trainée le long des escaliers, et lié les domestiques, ils volerent linge, étoffes, argenterie, bijoux, en un mot tout ce qu'ils purent emporter, et pour comble de cruauté ils allumerent autour de M. la Bourdonnaye un tel feu qu'il en a pensé mourir. Telles sont les applications des droits de l'homme, et l'horrible abus qu'on en fait, les assassins comme les incendiaires demeurent impunis. Que ne fit-on pas à Douay en Flandre où sous prétexte d'un ballot de grains envoyé à Dunkerque et qu'on soupçonnoit être pour l'étranger, le nommé Nicoleau traîné à l'hôtel-de-ville, battu, grievement blessé, fut transféré en prison comme un lieu de sureté, le seul moyen qu'ont trouvé les Municipalités pour arracher à la mort les innocens que le peuple veut immoler à sa fureur; telle est l'admirable police de ces corps exclusivement chargés par la loi de requérir main forte. Telle est la protection qu'on accorde aux citoyens pour les soustraire à la rage d'un peuple auquel tout cède bon gré mal gré.

L'infortuné Nicoleau n'en fut pas plus en sureté, le lendemain on força les prisons, on le traina sur la place où étoient

les troupes, et on le pendit sans la moindre opposition. Est-ce donc l'histoire des François que j'écris ou celle des Cannibales ? tant d'horreurs ne peuvent se concevoir ! Les missionaires des différens clubs tenterent alors d'exciter une émeute à Chambery, mais par la vigilance du gouvernement elle fut bientôt appaisée. Le Roi de Sardaigne aussi ferme que juste, sçut contenir ses sujets dans les bornes de l'obéissance due aux souverains malgré le nouvel évangile qu'on s'efforça de prêcher. Eh quel évangile que celui qui ne consiste que dans les mots de *civisme*, de *patriotisme*, de révolution, de contre-révolution, paroles magiques qu'on emploie à chaque instant pour mettre toute la France en combustion. Je dis paroles magiques, et non les choses car tout homme réfléchissant et sensé ne croit pas plus au patriotisme de la plupart de ceux qui se donnent pour adorateurs du bon peuple, qui font les passionnés pour le bien public, qui trouvent tous les décrets sublimes, qu'aux mensonges imprimés dont on est chaque jour investi. L'on sait que tous ces prétendus bons citoyens, ou sont bien aises de voir la noblesse humilieé, étant du tiers état, le clergé avili, n'ayant nulle religion, ou qu'ils y trouvent quelqu'intérêt secret qui flatte l'égoisme, dans les villages comme dans les villes. On accuse un homme d'être contre-révolutionnaire, quand on veut le rendre odieux, et le faire punir, comme s'il ne s'agissoit que d'avoir un

fusil, et d'attendre la révolution sur un passage pour la tuer en personne, selon la judicieuse remarque d'un écrivain plein de raison.

Quand connoîtra-t-on les dangers de l'hipocrisie, du faux patriotisme, de l'exagération, des fausses vertus, des perfides allarmes, des fausses accusations, des calomnies, des attroupemens, des événemens, des émeutes, et des motions ?

Toulouse, car il faut que chaque ville ait son tour, devint tout à coup le théatre d'une nouvelle scène d'horreur. Quatre assassinats nocturnes exciterent la fermentation parmi le peuple dont les soupçons furent dirigés sur une légion commandée par M. d'Asp président au parlement chez qui l'on ne trouva qu'un fusil à deux coups. Les accusés ne vouloient dit-on rien moins que de mettre le feu au quartier des marchands tous amis de la révolution. On n'a pas manqué de charger de ce prétendu délit, les prêtres non jureurs car ce sont toujours eux qui font tout le mal.

Une nouvelle excursion contre les associés du club monarchique si noblement appellé par l'auteur de la chronique *monarchieux* ou *monarchiens*, a occasionné quelque effusion de sang dont les démocrates ont été ravis. On connoît leur humanité et l'on a sagement observé à ce sujet que les plus violens aristocrates sont modérés en comparaison des démagogues qui ne parlent que de pendre, que de brûler, et de mettre

en pièces quiconque n'adore pas la nouvelle constitution, comme si tout code fait par les hommes n'étoit pas réformable, comme s'il suffisoit d'être député pour être infaillible, et même impeccable. Quel charlatanisme ou plutôt quelle démence! On ne sut si l'on devoit rire ou pleurer quand on apprit le décret porté contre le Cardinal de Rohan, par le quel on prie le Roi de le faire conduire dans les prisons d'Orléans pour avoir donné une lettre pastorale où il reclame les droits de son siège et où il tient le langage de la religion, d'autant plus qu'il est en pays étranger ou le Roi n'a nulle autorité.

Mais il ne falloit pas moins que l'outrage fait à la mémoire de Louis XV et à la religion pour soulever tous les esprits raisonnables contre l'Asssemblée nationale. A t-elle pû, a t elle dû changer la volonté d'un Roi qui consacre un temple à Dieu, sous l'invocation de Ste. Genevieve de Paris, pour le dédier à un Mirabeau, à un Voltaire et à d'autres personnages de cette trempe. Qu'on leur assigne un terrain, qu'on leur éleve même un édifice où placer leurs cendres et leurs bustes comme à des hommes de génie, rien de plus raisonnable, mais qu'on fraude l'intention d'un fondateur, et d'un fondateur monarque, mais qu'on arrache le nom de Dieu et qu'on dénature un temple qui lui est consacré pour en faire un repaire d'impies, qui plus près de l'athéisme que du chris-

tianisme ne cesserent de blasphémer la religion de Jesus Chrit, voila cequi révoltera sans doute les nations, attendu que les dernieres volontés des morts dans tous les pays du monde seront toujours sacrées et qu'on se fait un devoir d'y déferer; d'ailleurs quelle peut être l'intention des gens qui n'ayant aucune religion veulent que le cadavre d'un Voltaire qui n'en n'avoit pas d'avantage, repose dans une église. Il feroit beau l'y voir tenant d'une main tous ses sarcasmes contre l'Homme Dieu, et de l'autre toutes les impudicités étalées dans la pucelle d'Orléans; tel est le héros de la vertu dont l'espèce de canonisation faite par le peuple françois eût lieu le mois de juillet dernier. Il fut un grand poëte: Eh! qui en doute! mais il écrivit, et écrivit tant qu'il répéta mille fois la même chose en termes différens et jusqu'à la satiété; personne ne l'ignore, mais cela méritoit-il des honneurs qu'on ne rendit ni à Corneille, ni à Racine; avouons que sans l'engouement d'un Villette, qui a sçu je ne sais comment se faire écouter de l'Assemblée nationale, les cendres de Voltaire demeuroient dans l'obscurité.

Il est facile de voir que cette farce n'eut lieu que pour insulter aux prêtres, et pour outrager les amis de Dieu, mais quelque mouvement que le pauvre Villette se donne, on ne dira jamais S. Mirabeau, S. Voltaire, et jamais on ne verra ni les peuples ni les Rois prosternés à leurs pieds comme à

ceux de S^t. Genevieve. Pour qu'une créature reçoive de pareils hommages, il faut que le ciel soit de la partie.

La postérité sans doute sera étonnée que Louis XVI chargé, comme petit fils et successeur immédiat de Louis XV, de faire acquitter les fondations de son aïeul ait souffert cette indignité; mais combien d'autres n'a-t-il pas souffertes!

Quoique la réligion ne soit point outragée mais plutôt bien honorée selon les démagogues, elle s'est vue contrainte de fermer la plupart de ses temples dans un tems où les catholiques viennent en foule se prosterner aux pieds des autels. Ni le tems de la Semaine Sainte, ni celui de Pâques, n'ont pas empêché les Camus, les Martineau et autres gens de cette espèce d'interdire aux fideles le droit qu'ils ont d'assister aux offices divins. En réduisant les églises à quelques paroisses, on n'a fait attention ni à l'âge ni aux infirmités des personnes qui ne peuvent aller loin pour entendre la messe; mais qu'importe? il paroît par tout ce qu'on a fait qu'on n'en veut plus, au point que la Capitale des François semble moins une ville catholique, qu'une cité où l'on tolère à peine le culte établi par l'église.

Oserai-je parler de cette indignité avec laquelle on n'a pas rougi d'outrager les sœurs de la charité dont l'utilité est universellement reconnue; sur quatre mille qui sont en

France, il n'y a peut-être pas eu trente qui n'ayent été insultées, et cela parce quelles ne croient pas devoir communiquer avec des prêtres schismatiques anathematisés par toute l'église et par son chef. Des femmes même ou plutôt des furies qu'on nomme, dans les feuilles meurtrieres, *d'honnêtes citoyennes*, ont été les plus ardentes à faire d'aussi barbares exécutions. On les suscite, on les paie, et il n'y a pas d'infamie et de cruauté auxquelles elles ne se livrent, tandis que ceux qui veulent tromper, une populace crédule, les comblent d'éloges. Il faut nécessairement que le ciel ait répandu un esprit de vertige, pour qu'on puisse canoniser de pareils scandales; ce qu'il y a de terrible, c'est qu'on ne peut en assigner la fin. Les Juifs ouvrent leurs sinagogues, les protestans leurs prêches, et aucun monastere n'ose ouvrir son église. On fait plus, on ose mettre les scellés jusque sur les temples, jusque sur les sacristies, pour qu'on ne célèbre aucun office de sorte que le tems où la prophétie dit que les impies feront cesser les fêtes, aboliront le culte, outrageront les ministres du Dieu vivant, est réellement venu; c'est à qui fera le plus d'impiétés, à qui blasphêmera avec plus d'audace, l'on fait un des premiers devoirs de la tolérance, et l'on décréte que l'on souffrira indistinctement toutes les Religions tandis qu'on persécute à toute outrance le catholicisme.

Mais qu'entends-je! Des récits affreux

sur de nouveaux scandales arrivées à Ligny la populace de la ville qui doit tout aux princes de Luxembourg fondateurs du chapitre, du collège, de l'hopital, pénètre dans le caveau qui renferme leurs ossemens et sur le simple prétexte qu'ils furent aristocrates on les tire de leurs cercueils, on les traîne dans le cimetiere commun, quoiqu'ils fussent inhumés depuis deux siècles. On ne fait pas grace à un célèbre monument en bronze d'un jeune prince, on le transporte à la halle où il est exposé aux huées d'une troupe de frénétiques et cette abomination dont toutes les nations de l'univers auroient horreur a pour auteur, et pour apologiste le peuple françois.

Si les bornes de cet ouvrage me permettoient de traiter à fond les élections et la maniere dont elles sont faites; quel champ ne s'ouvriroit pas à la critique dans le recensement des voix données au métroplitain de Cambrai. Le Pape a eu 36 voix; le grand Sultan 11, le Diable 5, et c'est d'apres une pareille dérision qu'un nommé Primat prêtre de l'Oratoire qui a toujours varié dans ses sentimens, et qui n'aura jamais ni une bonne tête, ni un caractère décidé, prend l'évêché sans penser à l'indécence qu'il commet de toutes les façons.

Mais il est prélat et excellent patriote, et il n'en peut donner une meilleure preuve qu'en usurpant la place d'un autre; c'est ainsi qu'on raisonne. L'élection du sieur Marolles faux évêque de Soissons n'a pas été moins

moins scandaleuse, mais quittons ce trop fameux évêque pour parler d'un pasteur irréprochable, de M. Lambin curé de Buiron fossé qui pendant la disette de 1789 a fait les plus généreux sacrifices pour nourrir deux milles habitans réduits à ne manger que de l'herbe, et qui n'en a pas moins pensé périr victime des inculpations meurtrières, propagées avec un zèle maniaque, et par un émissaire ecclésiastique du club des Jacobins.

Malgré le refus du serment, se croyant autorisé à continuer ses fonctions on l'arrache de son église, et deux hocquetons nationaux menacent de souiller le temple du sang de son ministre lorsqu'il leur dit est ce en prison, est ce à l'échafaud que vous voulez me conduire? je suis prêt à vous suivre. On le force de partir, et il s'achemine entouré d'une foule de furieux qui ne le laissent qu'au bout de deux lieues; à leur retour le maire les fait boire, les exhorte à se ressaisir de leur proie; ils se rendirent chez un curé où le digne pasteur s'étoit retiré et d'où il ne s'échappa que par l'intervention de la municipalité. Sa domestique est prisonniere, et l'on pousse la cruauté jusqu'à lui refuser toute communication au dehors, et une partie des alimens les plus nécessaires à sa conservation.

L'élection de Bordeaux fut terminée par la nomination d'un sieur Pacareau qui malgré quatre-vingt ans passés, une vüe

courts et des jambes presque toujours gorgées, a la fureur de mourir la mitre en tête et la crosse à la main. L'ambition se presente mal à un tel âge. Elle ne vient alors que pour donner à des obseques plus déclats.

Sans cette malheureuse ambition, il n'y a pas de doute qu'aucun ecclésiastique n'eut voulu prendre la place d'un autre, ni prononcer un serment réprouvé par Jean Jacques Rousseau lui même, qui dit clairement dans ses lettres de la montagne, qu'il est de la plus grande importance de ne jamais confondre l'autorité temporelle, et l'autorité spirituelle. Il est donc certain qu'en s'obtinant à repousser la coopération du clergé dans le changement de la discipline, on l'a mis dans la nécessité d'abjurer les devoirs de la conscience ou de les deffendre; d'ailleurs il ne les a deffendus qu'avec les armes que la loi, ainsi que la liberté des opinions autorisent; il a exposé ses principes, développé ses motifs, de maniere à démontrer qu'il avoit droit de le faire, et à convaincre les plus obstinés, que ce n'a été ni pour allumer une guerre civile, ni pour se vanger de ce qu'on lui a ravi ses biens.

Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'on admirera la fermeté des évêques, quand le calme aura ramené la raison, d'autant mieux que plusieurs ayant été mondains et dissipés ne laissoient entrevoir que des hommes tiédes qui se soumettroient à tout ce

qu'on voudroit; mais on a vu que Dieu ne manque jamais de venir au secours de l'église lorsqu'elle est vivement attaquée, soit en suscitant des hommes prêts à souffrir le martyr plutôt que de trahir les interêts de la religion, soit en confondant ses ennemis, et renversant leurs projets.

On avoit compté sur l'égoisme, sur la foiblesse, sur la peur des ecclésiastiques, mais cet espoir fut trompé, l'on peut assurer que si les brefs du pape eussent plutôt paru, les jureurs seroient en beaucoup plus petit nombre, quoi qu'ils affectent de répéter que l'autorité du chef de l'église n'est plus qu'un épouvantail chimérique. Il est vrai qu'il doit être moins que rien depuis que le coriphée des foux à l'exemple de la canaille de Londres, a brulé son effigie. Il faut espérer que le S. Père ne le saura jamais, autrement il en mourroit de douleur. C'est une réponse que fit sagement M. de Vaugirand évêque d'Angers à une servante de cabaret qui s'avisoit de parler mal du pape en presence de ce digne prélat. Mais quittons l'ironie pour dire qu'il est étrange qu'on persécute des ecclésiastiques qui renoncent à leurs fonctions plutôt que de jurer, et qui parconséquent ne sont nullement rebelles à la loi. Ici c'est l'archevêque d'Auch emprisonné, là l'évêque de Langres que l'on a vivement inquiété, ici l'abbé de l'Insolas arrêté, garrotté, jetté dans le cachot d'une maison de force, ailleurs c'est la munici-

palité de Cahors, qui ose ordonner aux prêtres non sermentés de sortir de la ville en vingt quatre heures, et qui ferme les églises particulieres du département du Lot, qui publie une adresse aux habitans où elle leur montre les ecclésiastiques comme des bêtes féroces qui excitent les maris à arracher les entrailles de leurs épouses, les peres à égorger leurs enfans. Ces faits sont invraisemblables, mais malheureusement n'en sont pas moins vrais. A Paris même sous les yeux du Roi, l'on a vû l'abbé Tessier prêchant à S. Roch, arraché de la chaire par des soldats à la clameur de haro. Il n'est pas croyable combien on a vexé les curés démis, ceux qui avoient fait le plus de bien, le curé de S. Sulpice, remplacé par l'hypocrite Poiret, s'est vu presque assassiné dans sa propre église quoiqu'il n'ait cessé de répandre des instructions, et des libéralités. Si celui de S. Germain l'auxerrois n'avoit été secouru, il auroit péri de la main de ses paroissiens; le curé de S. Roch éprouva le même sort malgré ses vertus. Ce fanatisme est d'autant plus extraordinaire que les curés qu'on substitue à ceux qui faisoient du bien, ne font pas la moindre aumone,

Personne n'ignore qu'à Paris c'est-à-dire dans le sein même du catholiscisme, les catholiques sont obligés de se cacher pour assister à la messe, et pour la réception des sacremens. Grand Dieu, quelle tolérance! quelle liberté! une multitude de parisiens

n'a pu satisfaire au devoirs paschals, parce que les confesseurs n'ont pu trouver un lieu propre à recevoir les confessions. Le curé de S. François d'Assise, vient gravement nous dire après ces scandales, que jamais la Religion n'a été plus belle en France, uniquement parce qu'il a vu une belle procession à la fête Dieu; quelle absurdité, ou plutôt quelle platitude.

D'après ces excès il n'est pas surprenant qu'on outrage l'autorité royale comme on le fait publiquement; quand on ne respecte plus la divinité, l'on n'a certainement aucun égard pour les Rois son image. L'effervescence avec laquelle le peuple de Paris empêcha le départ du Roi pour S. Cloud est un de ces phénomènes que nos descendans auront peine a croire. Comment, le Roi de France, oui le Roi de France lui-même, ne se vit entouré de ses propres sujets que pour être arrêté dans son propre château, que pour être horriblement insulté. Il n'y a pas d'injures que ce bon peuple n'ait employé contre Louis XVI et contre son auguste compagne; on frémiroit de les répéter et pour comble d'infamie, des personnes mêmes bien nées mais entachées par une démagogie aussi révoltante que criminelle applaudissent à ces excès. Le cœur des françois s'est fondu pour ainsi dire dans la révolution, et il ne lui est resté que la fureur du tigre et du lion. M. Bailly et M. la Fayette lui-même quoique commandant général ne

purent se faire obéir, peu s'en fallut qu'on n'allât jusqu'à frapper la personne même du Roi. Il seroit vénéré de toutes les parties de l'univers et malgré sa bonté naturelle il est devenu un objet tellement odieux qu'on en parle comme du dernier des hommes. Ah qu'auroient ils fait les malheureux qui l'outragent, s'ils n'eussent pas eu un aussi bon Roi ; que de potences, que d'échaffauts auroient puni leurs horribles forfaits!

Non, il n'y a pas de martyre comparable à celui d'un Roi qu'on enchaine dans son propre palais, qu'on force de sanctionner, lorsqu'il a de la répugnance pour adopter un décret et qu'on l'insulte de la manière la plus indigne dans des écrits qui passent journellement sous ses yeux.

Tantôt, il lit qu'on doit le détrôner, qu'on le met au nombre des tyrans, qu'il est accusé d'avoir voulu faire un tombeau de la capitale, tantôt de chercher à répandre le sang de ses sujets, et la Reine juste ciel! ici la main se refuse à tracer les atrocités dont on s'est rendu coupable à son egard.

Il fallut enfin malgré les efforts du Maire et du commandant général au quel on résista, que le Roi demeurat captif. On se porta avec fureur dans sa chapelle, pour y outrager les prêtres non sermentés, on insulta grievement le Cardinal de la Rochefoucauld, le prenant pour le grand aumonier qui fut lui-même obligé de fuir.

Ainsi le bon Roi se vit forcé de renoncer au doux plaisir de jouir de la campagne dans la riante saison et de retrouver une bastille pour lui seul au milieu même de son château; j'ajoute qu'on l'obligea d'aller a la paroisse malgré la juste répugnance qu'il avoit d'y trouver un curé intrus, quoique Camus pape de la nouvelle église assura que rien n'est plus légitime que l'institution des nouveaux évêques et des nouveaux curés. Que de scandales n'a-t-il pas à se reprocher! L'on affecta d'afficher une ordonnance de la Municipalité pour empêcher tout déportement contre les écclésiastiques non sermentés, mais elle est si douce, disons mieux si frivole qu'on n'en tient nul compte, et que des prêtres ayant enfin choisi l'église des théatins pour y célebrer l'office divin, en furent ignominieusement chassés. On s'attroupa et sans les gardes nationales on les eut mis en pièces, tandis que les protestans s'emparoient d'une église canoniale, ouvrant publiquement un temple pour s'y rassembler, et l'on publie qu'on n'en veut pas à la Religion. Je doute quelle eut été plus maltraitée chez les idolâtres mêmes, et encore faudra-t-il dire que les nouveaux philosophes sont les êtres les plus tolérans. Malheureux qu'ils sont, ils ne cessent depuis un demi siècle de décrier l'église comme étant absolument intolérante, et ils ne peuvent souffrir le catholicisme, ni ceux qui le professent

Les motionnaires se distribuoient de dis-

tance en distance, et proferoient dans les places publiques les plus horribles imprécations contre les ecclésiastiques fideles a leur conscience; ce qu'il y a de bisarre, c'est que ces hurleurs des carrefours sont incapables de connoitre le point de la question et qu'ils ne vocifèrent ainsi que parce qu'ils sont payés. Il y a même des petits enfans tout déguenillés qui se mêlent aux brigands répandus de toutes parts pour crier avec eux des mensonges, et des calomnies qui révoltent la raison et l'humanité. Autant de fusées qui partent du club improprement dit des Jacobins puisqu'il n'y a pas le moindre Jacobin qui soit dans ce lieu infernal; l'Assemblée nationale devoit elle souffrir un pareil foyer? jamais elle ne se lavera d'un aussi abominable forfait.

Il seroit impossible de rendre la consternation des citoyens qui sont encore attachés à la religion et à leur Roi; leurs yeux se mouillerent de larmes en voyant l'impossibilité de s'opposer à ces atrocités, et en jettant un coup d'œil sur les affiches, et les placards dont on couvrit les murs de la capitale. Jamais l'anarchie n'eut plus beau jeu, et jamais le peuple plus d'autorité. C'est alors qu'il vit sous ses pieds la magistrature, la couronne, la noblesse, le clergé, et qu'il put s'écrier : désormais on ne craindra que moi.

Le silence des loix, celui du monarque ont quelque chose d'effrayant; il n'est inter-

rompu que par le cri des poissardes, des ramoneurs, des colporteurs couverts de haillons qui répandus dans tous les quartiers lisent hautement, *dénonciation du premier fonctionaire public*, (c'est-à-dire du Roi.)

M. de la Fayette, toujours entre la vie et la mort, justement irrité de la désobéissance qu'on avoit marquée, voulut absolument donner sa démission. Nouveau genre de supplice et pour lui-même et pour tous ceux qui sentoient qu'on avoit réellement besoin de son autorité dans la malheureuse crise où Paris se trouvoit alors et dont il n'est pas entierement sorti.

Le Roi eût beau se plaindre à l'assemblée nationale de ce que le décret pour la liberté ne l'affranchissoit pas de l'esclavage, il n'en fut pas moins forcé d'abandonner le projet d'aller à St. Cloud, quoique la saison l'exigeoit ainsi que sa santé!

Sur ces entrefaites le directoire d'Aix s'avisa de demander à l'assemblée le cœur de Honoré Riquetti Mirabeau, que le comité des recherches malgré toute sa diligence ne pourra jamais trouver. C'est un être de raison que ce prétendu cœur, quoiqu'on doive bientôt nous donner sa probité en quatre volumes.

Une grande affliction pour les gens de bien fut la nomination de l'énergumene Fauchet à l'évêché de Caen, ou de Calvados pour parler le langage ridicule qu'on s'est fait par singularité. S'il donne autant de preuves de démence pendant son épis-

copat qu'il en a donné avant d'y parvenir, c'est un homme qu'on doit interdire de toutes les fonctions tant pastorales que sacerdotales. Avec quel scandale n'a-t-il pas prêché au palais royal, où il n'y a que des baladins qui montent sur des trétaux, et qui élevent la voix.

Dira t-il encore en parlant de la mère du Christ, la femme de Joseph? Fera t-il encore mettre dans le journal de Paris, des lettres où il instruit le public de ses chastes amours? Excitera t-il encore le désir de la loi agraire? Relevera t-il encore la prétendue souveraineté du peuple au préjudice de celle du Roi? Quelle tête; et qui la reglera maintenant qu'elle est détraquée!

Il falloit une bonne grosse calomnie pour outrager de nouveau les ecclésiastiques qu'on ne peut souffrir, et pour les rendre plus que jamais l'objet de la persécution. Aussi a-ton repandu dans les différentes diatribes qui paroissent journellement, que l'évêque de Vaison, le prélat le plus modéré, avoit béni des poignards et chanté un *Te Deum* autour des cadavres que la fureur avoit dispersés ça et là; c'ést-à-dire qu'on lui faisoit jouer le même rôle qu'au cardinal de Lorraine, dans la tragédie de Charles IX, rôle qui n'exista jamais que chez l'imposteur qui a fait la piéce. Tout ce qu'on peut dire au sujet de l'insurrection du Comtat, c'est que nonobstant les fureurs du sieur Bouche, et les nouvelles de ses exécrables

protégés, hors la plus vile populace, et les brigands, personne n'a voulu changer de souverain. Les meurtres, il est vrai, le saccagement de Cavaillon, où l'on vit des soldats françois servir sur la table de leurs abominables festins, la tête sanglante d'un prêtre décolé, les menaces du club d'Aix, et les brigandages à main armée procurerent quelques adhésions forcées aux Avignonois; il n'y a réellement que l'ambition et la terreur qui font les démagogues, on craint pour sa fortune, comme pour sa vie, et on agit contre sa conscience, et contre son sentiment. Le nommé Antonelle qui s'est fait maire d'Arles, s'est transporté à Avignon pour y souffler le feu de la discorde, et dans un combat qui s'est engagé, la villasse et Anselme son adjoint ont perdu la vie.

Si nous avons omis de parler de MM. Amédée de Duras, de Montdragon et Gougenot maître d'hôtel de la Reine, au moment où les plus vils sujets empêcherent le Roi d'aller à St. Cloud, c'est que nous ignorions qu'ils furent indignement traités. Ils se retirerent, et le monarque privé de plusieurs seigneurs qui donnerent leur démission, se vit presque seul au milieu de sa cour qui n'a plus qu'un ombre de grandeur. Où sont tous ses illustres ayeux? Leur regne semble un rêve tant les choses ont changé.

Rien ne se communique aussi rapidement que l'esprit d'insurrection; l'Amérique se ressentit aussitôt de celle qui animoit les

françois. Des soldats, et deux équipages livrés à la révolte débarquent dans la ville du Port-au-Prince, s'y abandonnent à des orgies, y débitent que l'Assemblée nationale a fortement, et formellement blamé la conduite de MM. Pegnier et Mauduit; nouvelle funeste! l'infortuné Mauduit est conduit dans le lieu même où il avoit été enlevé dans la nuit du 29 au 30 Juillet, et là ses grenadiers le mettent en pieces à coups de sabres, et promenent long-temps sa tête.

Paris toujours agité à l'occasion des assignats qu'on vend sur la place de la manière la plus révoltante et la plus usuraire, souffre notamment de cet horrible agiotage. On est toujours embarrassé pour avoir de l'argent, et toujours forcé de souffrir par la disette du numéraire. On croit remédier à ces maux, en créant des assignats de cent sols, les écus deviendront plus rares que jamais; qu'est-ce qu'un frêle papier sujet à mille accidens en comparaison d'une matiere solide et réelle qui ayant un prix déterminé dans tous les pays du monde n'est pas sujette à l'arbitraire. Il y a long-tems que la bonne politique a dit qu'il ne falloit toucher ni a la Religion, ni à l'argent, et cette vérité se fait sentir plus que jamais. Qui sait outre cela, et qui pourroit l'assurer qu'il n'y a d'assignats qu'autant que le royaume en peut payer!

Je passe rapidement sur l'émeute arrivée à Versailles touchant le départ du régiment de Flandre qui y étoit beaucoup ai-

mé, et que les femmes surtout auroient voulu toujours garder; ces incidens sont trop légers pour en occuper nos lecteurs lorsqu'il y a sur la scène des tragédies bien autrement importantes; celle d'Avignon fait horreur, continuellement répétée elle ne présente que des morts et des mourans, que des massacres, que des incendies, l'on pénètre à Sarrians qui se deffend, ainsi que les maisons voisines attaqués et livrées au pillage, cette petite ville est aussitôt sacagée que surprise; la dame Tourreau octogenaire est à demi brulée dans son château livré aux flammes et son fils réservé au supplice se voyoit au moment de périr s'il ne se fut évadé, ainsi que le nommé Patris Irlandois d'origine par le seul soupçon d'avoir favorisé cette évasion.

Ah ! Combien d'excès ont été commis dans cet endroit où des femmes violées, des hommes massacrés, mutilés, brûlés, furent des spectacles d'horreur, et pour comble de maux le siege de Carpentras où l'on a incendié nombre de maisons et fait un carnage qu'on ne peut rendre sans frémir. On ne voyoit que des bras, des jambes, des têtes, des entrailles, et tout ce qui peut révolter l'humanité; tel est l'œuvre des scélérats qui, prédicateurs de la révolte et du carnage, ont été envoyés par le club de Jacobins pour exercer ces cruautés. Tel est le bienfait de la nouvelle philosophie qui ne cesse d'accuser la Religion catholique d'être intolérante, et d'avoir fait

répandre des fleuves de sang. Ah! du moins les brigands qui suivoient Attila ne mentoient pas au ciel et à la terre en se donnant, aux yeux des contrées qu'ils saccageoient, pour des bienfaiteurs philosophes, et pour les restaurateurs de la liberté.

Eh comment ces malheureux, ces barbares vexateurs qui doivent savoir leur Cremwel par cœur, ne se font-ils pas un devoir de le copier! l'histoire nous apprend qu'il nomma chef de la justice le célèbre *Halla*, quoiqu'il eût absolument refusé de prêter le serment civique inventé par cet usurpateur, et qu'il dit à ce fameux jurisconsulte que sans l'obliger a reconnoître la légitimité de son gouvernement, il ne lui demandoit que de distribuer impartialement la justice sans laquelle aucune société ne sauroit subsister; mais Cromwel avoit mille fois plus de génie que tous nos motionnaires qui pour réussir non que d'horribles et de petits moyens, et qui ne voient rien en grand que leur ambition et que leur orgueil.

Ce qu'il y a de sûr c'est que les dragonnades, moyens qu'on employoit contre les Protestans du tems de Louis XIV, et contre lesquelles on a tant crié, servent de modele aux enragés qui vexent les prêtres non sermentés.

Une lettre de l'évêque de Vaison, accusé par M. Bouche, d'avoir fait chanter dans sa cathédrale un *Te Deum* à l'occasion des meurtres, prouve qu'il n'avoit pas mis le

pied à Vaison depuis long-tems, et cette lettre a été étouffée, parce qu'il n'y a que les écrits démocratiques qu'on publie. Et pourquoi Bouche ne s'est-il pas rétracté, c'est qu'il rougiroit, dit-on, d'un acte d'équité.

Les liquidations amenent dans Paris une multitude de provinciaux qui remplissent heureusement tous les hôtels garnis, autrement la capitale ne seroit qu'un désert. Combien de bureaux établis pour cet objet et combien de commis! c'est vraiement une curiosité de voir le labyrinthe qu'on nomme bureaucratie. L'on s'y perdi et l'on s'afflige en même tems de ce qu'on a tant multiplié les êtres sans nécessité, au lieu de simplifier les moyens de payer, de percevoir, et de régir. Mais en conséquence que d'allées et de venues, que de refus, que de délais avant d'obtenir ce qui est dû.

On remet les assignats sur le tapis, l'abbé Maury veut obtenir la parole, et n'en peut venir à bout; on se dit de part et d'autres des injures. Ce seroit réellement un ouvrage à faire que le recueil qui les contiendroit, mais on s'en abstiendra pour l'honneur françois et celui de l'assemblée nationale qui passeroit aux yeux de l'univers pour une halle.

La fabrique des faux assignats fait un tort immense à nombre de citoyens. Il ne cesse d'en circuler dans le commerce, et c'est encore un des précieux avantages de

la révolution. Non il n'y a pas de genre de mal qu'elle n'ait fait éprouver à tous les françois, on ne s'en console que dans l'espérance, qu'un aussi gand mal ne durera pas. Mais peut-il sortir quelque chose de bon d'un arbre vicié jusque dans les racines. Cette réflexion paroît plus juste que jamais, quand on pense à la conduite de cet évêque d'Autun, regardé comme l'opprobre de l'église et le fléau du clergé. Après avoir proposé le premier la vente des biens ecclésiastiques, il fait au nom du comité de constitution un rapport sur le culte religieux, eh! quel rapport? Il justifie la maniere dont on se comporte à l'égard des monastères et des églises que l'on ferme aux fideles.

L'abbé Seyes qui n'est pas plus catholique que le prélat et qui traite de réfractaires les prêtres scrupuleux qui refusent le serment, tâche de prouver que le directoire avoit agi prudemment en fermant les églises où se réfugient les prêtres non assermentés, en astreignant tout prêtre à ne dire la messe qu'avec la permission de l'évêque constitutionel c'est-à-dire d'un intrus. Nous sommes dans le tems des visions, au point qu'on a peine à se persuader ce qu'on voit reellement. Si je reviens souvent sur les ecclésiastiques, c'est que la persécution, ne cesse de les vexer. On a bien décrété qu'on ne recevroit aucun prêtre non sermenté qui se présenteroit pour dire la messe dans quelque église que ce fut, mais

mais on ne tient nul compte de ce décret, et l'on diroit que les municipalités s'entendent avec l'assemblée nationale pour l'éluder. On sera toujours surpris d'entendre un évêque nommer *non conformistes* des catholiques romains, et la surprise ne cessera que quand on aura nommé M. Talleyrand ; ainsi la philosophie nous a insensiblement conduit à confondre les temples de l'idolatrie et du vice, avec ceux de la raison divine et humaine. Bientôt on verra que ce peuple qu'on détache chaque jour de toute idée religieuse en recevra par l'organe du premier imposteur, où bien il se plongera dans cette impiété stupide qui le dégageant de tous les liens, le délivrera de tous les devoirs.

Je ne puis m'empêcher, d'ajouter au nombre des martyrs que fait la révolution, un malheureux curé des environs de Sarians massacré lorsqu'il portoit le S. Sacrement aux malades, et un vieillard dont les brigands venoient de recevoir de l'argent pour lui sauver la vie; il est fâcheux qu'il ne se soit pas trouvé un assez grand nombre de femmes du courage des dames Champreux et d'Alissot qui chargerent elles mêmes les scélérats avec la plus grande intrépidité.

Mais il eût fallu voir le déportement des démocrates qui fréquentent les cafés quand ils apprirent que l'assemblée avoit décidé que le Comtat ne faisoit point partie de l'Empire francois. On eut dit que le sort de la france étoit attaché à l'iniquité dan-

géreuse, dont la majorité de l'assemblée faisoit profession. Au sortir de la séance M. de Clermont-Tonnere fut vivement insulté par les promoteurs de l'anarchie, qui le traiterent de scélérat en le ménaçant de le pendre, ou tout au moins de le jetter dans le bassin des Thuileries.

Six cavaliers le reconduisirent à son hôtel, au milieu des hurlemens de la foule qui en brisa les portes, et que cependant on parvint à dissiper. L'affaire du régiment de Beauvoisis arrivée à Veissemberg doit aussi être inscrite dans ces fastes sanguinaires. La plus vive insurrection des soldats contre les officiers prouva que l'esprit d'insubordination égaloit dans le militaire l'anarchie qui régnoit parmi le peuple; de toutes parts on entendoit crier soldats et bourgeois; à la *lanterne les officiers*, à la *lanterne les aristocrates*, il faut *tous les égorger; ça ira, ça ira.* Plusieurs d'entre eux ont été blessés. M. de Damas, dans une relation qui contredit celle de M. Kellerman, entre dans ces détails, et fait connoître que cette fatale insubordination des troupes et qui leur est suggérée par les amis du peuple peut amener les plus grand maux; voilà les faits de ce même peuple qui se place mêmes au dessus des trônes.

Il y avoit du tems qu'on ne s'étoit occupé des colonies quand la question sur les Noirs fut mise sur le tapis. Le profond Malouet jettant un coup d'œil rapide sur leur situation imputa leurs troubles au mouve-

mens de la révolution françoise, aux talent trop facile des déclamations contre le gouvernement, aux innovations dangereuses que provoque une philosophie peut-être bienfaisante dans ses vues, mais inconsidérée et barbare dans ses moyens. Il ne s'agit pas d'examiner, ajouta t il, si l'esclavage est soutenable en droit et en principes, il est question d'examiner s'il est possible de le détruire sans une accumulation de crimes et de malheurs dont on seroit étonné. L'amour de l'humanité qui sollicite de pareils changemens, seroit la croisade la plus sanguinaire qu'on put prêcher contre les françois. Si on étoit tenté de faire un pareil sacrifice à la philosophie, on lui éléveroit un trophée composé du débris de nos vaisseaux, de nos manufactures, du sang des colons, et du pain d'un million d'ouvriers qui alimentent les colonies.

Si l'on n'eut pas fait le décret sur les droits de l'homme trop précipitamment, nulles difficultés relativement aux gens de couleur ne se seroient élevées ; mais déclarer que tous les hommes sont égaux, et reconnoître ensuite les uns libres, et les autres esclaves parce qu'ils ne sont pas de la couleur des blancs est une inconséquence qui révolte. Il faut l'avouer, il est bien difficile lorsqu'on fait trop de décrets qu'ils ne se combattent pas les uns les autres, surtout lorsqu'au lieu d'épuiser une matiere, on passe à une autre sans qu'il y ait entre elles le moindre rapport.

Toujours des assiegeans dans le comtat et par conséquent des assiégés, c'est une guerre intestine qui n'étoit pas prête à finir, et enlève encore aujourd'hui des milliers d'habitans. La terre s'ouvre à tout instant pour recevoir leurs cadavres, on n'entend que des cris dans la plupart des familles dont les unes perdent leurs peres, et les autres leurs fils. On diroit que la France a pris à tâche de faire égorger tous ceux qui ne sont pas démocrates dans quelques pays qu'ils aient pu naitre; quelle horreur !

Le comtat est rempli de françois tous révolutionaires et qui ont absolument juré de rendre féroce le peuple qui habite cette contrée.

Je ne parlerai pas ici d'un ouvrage de M. Necker qui parut alors sous le titre d'administration. Il eut été bien surprenant qu'avec cette manie que tout le monde lui connoit d'écrire, il n'eut pas phrasé; mais l'auteur ayant été jugé par les deux partis son livre n'a fait nulle impression

Le sieur Camus a proposé une nouvelle émission d'assignats, moyen assuré des les tuer sur la place, tandis que Montesquiou faisoit une amende honorable de ses romans passés et de ses espérances trompeuses, de ses calculs apprêtés par lesquels ses rapports n'amuserent pas long-tems la confiance publique. Il avoue la perte énorme que souffroient les assignats, et qui auroit révolté le public de puis long-tems s'il n'étoit pas infatué d'une nouvelle constitution sur

laquelle l'expérience doit au moins prononcer avant que de la porter au nues.

Eh pourquoi l'assemblée qui a eu l'indiscrétion de déclarer l'argent marchandise n'a t-elle pas au moins statué qu'il ne se vendroit que trois pour cent, et que le premier agioteur convaincu d'avoir pris au delà seroit puni, comme usurier, dans la personne et dans les biens, mais il semble qu'on craigne de rétablir l'ordre.

Ce qu'il y a de sûr c'est qu'il ne paroît pas que les finances soient encore bien organisées sur tout lorsqu'on entend dire à Monsieur Camus qu'il y a près de douze-cent millions de dévorés en six mois outre ce qui est rentré des revenus ordinaires, lorsqu'on apprend que les impôts donnent maintenant a peine trois millions par mois, et sur tout lorsqu'on sait qu'on ne paye les bénéfices, les moines, les religieuses, qu'avec la derniere pénurie. Combien ce défaut d'administration n'occasionne t-il pas de chagrins qui dessechent lse sonrces de la vie; cela est si vrai, que sur quelques hommes enrichis par la révolution, il en est des milliers qu'elle a réduits à la misère et par conséquent au désespoir

De nouveaux crimes populaires, l'un à Tulles, l'autre à Castelnau-en-Quercy, viennent encore de signaler l'anarchie, et la terreur des municipalités impuissantes dont la fonction se réduit à assister à ces spectacles où triomphe la férocité publique.

M. Massey lieutenant du régiment royal navarre, se refusa l'an dernier, au moment de la fédération à Tulles, à obéir au commandement de quelques gardes nationaux qui lui ordonnent de faire mettre à leur exemple les chapeaux de ses cavaliers au bout de leur sabres. Sa résistance à cette farce aujourd'hui à la mode et fort incommode pour des gens à cheval fut interprété comme un crime de leze nation. Il eut l'imprudence de revenir à Tulles, et la fureur qui ne s'étoit pas rallentie, investit la maison de M. de Poissac chez lequel il logeoit; des assassins en grand nombre après avoir maltraité cruellement cette infortunée victime, la conduisent ruisselant de sang sur la place où ils la percent de nouveau, après lui avoir donné un confesseur; cet officier est traîné par les cheveux, dans le ruisseau la face contre terre où dans les angoisses de la douleur et la mort, il expire après deux heures de tourmens inouis; le détachement de royal Navarre en garnison à Tulles, eût été pareillement massacré s'il ne se fut retiré à Uzerches.

La garde nationale de Cahors alloit installer un curé aux cris de *ça ira*. M. Bellud de St. Jean garde du corps de la compagnie Ecossaise passe et est insulté. Il s'en suit un duel entre lui et un commandant des chanteurs armés, ce dernier est légèrement blessé, mais la fureur de la garde nationale poursuit M. de Bellud jusque dans sa maison où il défend sa vie avec son frére

et son domestique pendant deux jours entiers. Ses ennemis appellent à leur secours des gardes nationales de Cahors, de Montauban, et l'infortuné Bellud après avoir étendu morts trois des assaillans est tué ainsi que son domestique.

Son jeune frere percé de coup, est traîné à un arbre, où on le pend, et je n'ose ni croire, ni répeter ce que des lettres assurent, qu'on le força de boire du sang de son frere avant d'expirer; pour l'honneur de la nation taisons d'aussi horribles forfaits. Voila les exploits de ces patriotes qui ont juré de protéger les vies et les propriétés, et telle est la liberté dont nous jouissons.

Les malheureux moines dépouillés de toutes leurs possessions, même de leurs habits, n'avoient point encore été assez maltraités : après avoir décrété qu'ils finiroient leurs jours dans le cloître s'ils vouloient y rester, on les force de quitter leurs maisons, les vieillards et les infirmes comme les autres, et ce qu'il y a de cruel, c'est qu'à Saint Germain des prés où il existe une quarantaine de réligieux on leur refuse une chapelle domestique où pouvoir faire leur office sous pretexte qu'on en a besoin pour faire le catéchisme, un galimatias où on a barbouillé quelques questions anti royalistes sur les respects dûs à la nation qu'on prendroit pour un culte de latrie tant les expressions sont empoulées.

Toujours décrets sur décrets, et toujours des décrets qui forment autant de labyrin-

thes où toute la politique et toute la juris-prudence ne pourront que s'égarer, et qui reculent plus que jamais la constitution. Il n'est pas croyable combien on a perdu de tems pour l'affaire du Comtat, chose qu'on devoit décider dans une semaine, mais la prorogation est bonne pour ceux qui gagnent dix huit francs par jour, et qui en ont besoin pour payer leurs plaisirs, ou satisfaire d'urgentes nécessités ; car leurs dettes ils ne les payent pas, des hommes inviolables ne s'occupent point de ces misères là.

Mais parmi tant de décrets pourquoi n'en voit-on pas qui soient propres à ramener l'ordre et la paix, pourquoi n'en voit-on pas qui empêchent la fureur de cette troupe de forcenés repandus de toutes parts qui couvrent de cendre et de sang presque tous les endroits où ils portent malheureusement leurs pas, et qui ont coûté plus de victimes à la France que les neuf batailles de Charles I, n'en coûtèrent à l'Angleterre. On trouve partout ici des assassins, des bourreaux, et chose peut être encore plus abominable, des juges qui avocats des crimes les tolerent, et même les excusent.

Quand je me figure MM. de Ste. Croix liés et garottés ensemble à un même canon et exposés aux injures de l'armée dans les environs de Carpentras, regardant cependant avec mépris l'infâme cohorte qui les surveilloit, je dis que jamais chez les peu-

ples les plus barbares, on ne vit un traitement aussi cruel. Qu'on lise attentivement la lettre de M. l'abbé Raynal à l'assemblée nationale, c'est là qu'on verra les maux qu'à produits la révolution ; on verra qu'on est allé bien plus loin qu'on ne devoit, on verra qu'on a foulé aux pieds des principes, des loix, des usages qu'il falloit respecter; on verra que l'auteur, qui certainement n'est pas suspect aux philosophes, ne parle que le langage de la raison et de l'humanité. En vain de petits détracteurs dont les noms ne se trouveront jamais dans l'histoire, tels qu'un Chenier, ont voulu le réfuter, en osant lui dire qu'il étoit en contradiction avec lui même, parce qu'il ignore qu'outre qu'on revient tous les jours sur des opinions, il n'y a rien de si commun que de tirer de fausses conséquences de principes qui sont vrais, et c'est ce qu'à fait l'assemblée nationale dont le fanatisme seul adore indistinctement tous les décrets. Quoiqu'il en soit l'adresse de l'abbé Raynal à l'assemblée, l'instruira mille fois d'avantage que tous les honneurs rendus aux Mirabeau, ainsi qu'aux Voltaire; l'enthousiasme du peuple n'immortalisa jamais les hommes, il n'y a que la vérité seule qui leur mérite un hommage éternel. La lettre de l'abbé Raynal est le cri d'un vieillard pour qui le monde est déjà passé, et qui parle à la vue du ciel, en présence, de l'Europe qui admire sa lettre, et de la France qui la rejette. Quel contraste?

Le code pénal trop compliqué pour n'être pas sujet à revision, et trop indulgent pour les fripons, occupa de nouveau les députés; il paroit qu'on a voulu contenter le peuple en ne lui infligeant que des peines douces pour de graves délits, mais le public s'en trouvera-t-il mieux, surtout dans un tems où la Religion et les mœurs n'ayant presque plus de vigueur, il faut contenir les hommes par des châtimens proportionnés à leurs fautes. Ce fut dans ces circonstances que ce fameux Robespierre s'étant mis en devoir de prouver que la peine de mort étoit absolument injuste, on lui a facilement répondu qu'il falloit prêcher cette morale dans la forêt de Bondy, mais s'il est trop indulgent à l'égard du peuple, en revanche, il est extrêmement sévère envers le Roi. On à décrété que le Monarque n'auroit pas même le droit de faire grace, ce qui attaque et détruit la plus belle prérogative du trône. Aucun sentiment n'attache plus le peuple au prince que la persuasion où il est qu'il peut pardonner. Dailleurs ce pouvoir ressemble à celui de Dieu qui veut bien oublier nos propres fautes quand nous revenons sincerement à lui. Il n'est aucun Monarque sur la terre qui n'ait le droit de faire grace, et il n'y aura que celui de France qui en sera privé; Eh pourquoi la justice ne feroit elle pas quelque fois asseoir la compassion à côté d'elle? Le Roi ne condamne, ni ne peut condamner personne par lui même, mais on lui a réservé l'œuvre

intéressante de la miséricorde; d'ailleur n'y a-t-il pas des circonstances où, la nature d'un crime n'étant pas le même, les juges doivent en adoucir la peine. Il paroit qu'on ne travaille qu'à déraciner jusqu'aux attributs les plus légitimes de la couronne. Le peuple jouit avec délices toutes les fois qu'on outrage la royauté, n'en voulant plus reconnoitre d'autre que la sienne.

Paris depuis quelque tems étoit trop tranquille pour ne pas ressentir quelques secousses d'une nouvelle émeute. Le jour de l'ascension, les catholiques qui n'avoient pas fait le serment du clergé, et qu'on qualifie du nom odieux de *non conformistes*, tenterent d'entendre la messe aux Théatins. L'église aussi-tôt se remplit de forcenés qui fondent sur la balustrade, renversent l'autel, et contraignent les prêtres à sortir; ainsi les catholiques romains se virent privés d'un droit qu'on accorde aux protestans mêmes.

La ville de Dijon fit alors entendre ses plaintes au sujet des insultes que reçut un vieillard respectable qui partagea avec la dame de Mesmeures le danger quelle courut, mais ce qui afflige singulierement le sexe qui honore la Religion, c'est de voir toutes les fondations de l'eglise dans l'impossibilité d'être acquittées, injure qu'on fait à la mémoire des morts, injustice d'autant plus criante qu'on vole aux familles ce qu'on dit avoir été volé pour le clergé. Mais où sera désormais la sauve garde des testa-

mens, que deviendra la foi publique, que deviendront les traités? Et que doit on attendre des sermens même, si l'on se joue impunément des dispositions de nos ayeux qui selon les loix de la Religion et de l'etat eurent droit de léguer et de donner?

Il semble aujourd'hui que tout est illégal, et l'on peut certainement regarder comme tel ces attroupemens journaliers de séditieux qui entourent l'assemblée et qui intimident nombre de députés. L'éloquent Malouet voulut en faire sentir les dangers, et son énergie sur cet objet, ne servit qu'à exciter des huées jusques dans les Thuileriés; c'est sans doute un supplice pour les bons et vrais Citoyens qui ont régulierement établi leur promenade dans les jardins publics de n'y voir que des attroupemens, de n'y entendre que des clameurs et des atrocités dont quelques hordes de gens stupides, et cruels se rendent coupables; mais où se réfugier? Si l'on passe dans les provinces nouvelles allarmes; si l'on se retire dans les campagnes nouveaux embarras.

La nouvelle législature se préparoit de loin et déjà les électeurs étoient nommés, mais outre les événemens qui mettoient des entraves aux opérations de l'assemblée, elle ne se pressoit pas elle même de finir, et ces lenteurs devenoient le tourment du public.

Louis XVI enfin fatigué de ne pouvoir sortir du lieu qu'on lui avoit circonscrit,

et d'être continuellement harcelé pour sanctionner des décrets que la crainte seule lui faisoit adopter, s'évada la nuit du 20 au 21 Juin avec la famille royale. La manière dont cette affaire se trama surprit tous les citoyens, mais la suite ne répondit pas au commencement. Soit que le monarqne fut trahi, soit qu'il n'eût pas bien pris ses précautions en manquant de se travestir, on l'arrêta sur la route de Montmédy d'où il devoit marquer à l'assemlée nationale ses volontés. Il est faux qu'il dut fuir dans les pays étrangers, plus faux encore qu'il eut concerté avec les diffentes puissances l'affreux projet de verser le sang de ses sujets.

Rien n'affligea plus son cœur qu'un pareil soupçon, tout son regne n'ayant été employé qu'à trouver des moyens de rendre le peuple heureux. Vivant sans faste comme sans scandale, faisant tous les sacrifices qui dépendoient de lui pour rendre le royaume florissant, il se montra toujours plutôt pere que Roi, malgré les clameurs d'une multitude insensée qui lui fait les reproches les plus injustes, et les plus amers, malgré les libelles atroces qui osent le décrier, et le punir, par d'horribles satyres, de la trop grande facilité avec laquelle la reine donna sa confiance, et répandit des libéralités.

Plus on réfléchit sur cette justice qui lui est due, plus on gémit sur la maniere dont il fut arrêté à Varennes, sur les ou-

trages qu'il reçut dans la route, sur l'horrible attentat qu'on osa commettre en sa présence en poignardant sous ses yeux M. Dampierre qui venoit à la portiere de son carrosse, lui offrir des respects et des rafraichissemens; le seul souvenir de cet horrible forfait glace le cœur d'effroy.

Jamais Roi de France ne fut plus humilié, jamais Reine ne fut plus dans le désespoir, moment terrible que celui où ils rentrerent l'un et l'autre dans Paris comme des captifs qu'on ramenoit en triomphe, on a poussé l'indignité jusqu'à défendre au public de lever le chapeau devant leurs Majestés; la poussière heureusement leur épargna la douleur de voir l'espèce de mépris qu'on affectoit de leur marquer. Les uns accusoient le Monarque de trahison envers la patrie, les autres d'avoir joué l'assemblée en sanctionnant des décrets que son cœur désavouoit, comme si la crainte de perdre la vie n'excusoit pas en partie son procédé.

Il y avoit déjà long-tems qu'une longue détention le rendoit martyr, ainsi que son auguste compagne qu'une stupide fureur nomme tantôt *madame Capet*, et tantôt la *femme du Roi*. Les chaînes s'appesantirent plus que jamais; on mit des sentinelles jusque sur les toits, on plaça des gardes jusque dans son propre appartement de manière à le priver de la liberté d'écrire, et de parler à son aise, tandis que des hordes féroces répandues ça et là, le condamnoient, les unes à perdre sa couronne, et les autres sa tête.

Quelle abomination de la part d'un peuple, qui ne cessa de vanter son amour excessif pour ses Rois et qui voudroit le voir aujourd'hui comme Charles premier, Roi d'Angleterre, périr sur un échaffaud.

Qui n'eut pas voulu être Roi de France il a quelques années, qui voudroit l'être aujourd'hui ! Il est inconcevable que dans un si court espace, les volontés comme les opinions aient si prodigieusement changé.

Les femmes même devenoient féroces quand on leur parloit du Roi qui, prisonnier au milieu de sa capitale, ne pouvoit aller ni venir, au moment ou chacun chantoit la liberté. Les motions qu'on a faites à son sujet, les écrits qu'on a publiés de toutes parts jusqu'au milieu de la nuit, préluderent sans doute les plus grandes horreurs. La démence la plus effrénée porta les mains sacrilèges jusque sur les enseignes, et sur les armoiries dont le Monarque étoit l'objet. L'on oublia qu'il est l'oint du seigneur, l'homme que tous les peuples de l'univers doivent respecter, et l'on se permit à son sujet des sarcasmes qui couvrent la nation d'opprobre.

L'on cessa dans quelques églises de prier Dieu pour sa conservation, et Grégoire qui certe n'est pas Grégoire le grand, cet évêque intrus de Blois osa dire dans un libelle qu'il qualifia de mandement que des citoyens ne sont pas des sujets.

Cependant au milieu de cette frénésie, il n'y a pas de sauvages ni de barbares qui

ne fussent attendris en voyant le triste état auquel le Roi et la Reine étoient réduits. Est-ce donc là cette Majesté royale qui en imposoit à l'univers, se dit on a soi-même, quand on voit le Roi et son auguste compagne portant sur le front la marque des angoisses qu'on leur fait souffrir; quel différence entre le voyage de Cherbourg, et celui de Varennes, a dit vigoureusement un intrépide écrivain. Dans le premier le peuple se prosternoit aux pieds du Monarque, baisoit ses habits, jettoit de toutes parts des cris d'allégresse, dans le second le peuple le change d'imprécations,et voudroit, ce qu'on ne peut dire sans frayeur, lui arracher la vie. Ce qu'il y a de sûr, c'est que si le Roi étoit libre, il a pu aller à Montmedy, car il est certain qu'il ne vouloit pas sortir du royaume, et s'il étoit prisonnier rien de plus naturel que de briser les liens de sa captivité. Le mémoire qu'il remit en partant à M. de la Porte Ministre de la liste civile et qu'on lût en pleine assemblée apprenoit à l'Europe entiere que le Roi avoit été forcé de sanctioner des décrets qui le privoient des droits de sa couronne, qui répugnoient à sa conscience, et qui contrarioient sa maniere de penser; ce coup auquel l'Assemblée ne s'attendoit pas la consterna plus que la fuite même du Roi, et c'est un monument qui ne cesse d'attester qu'on enchainoit réellement la volonté du Monarque lorsqu'on lui présentoit des décrets à signer.

Sans

Sans doute il eut du les rejetter ave cette grandeur d'ame et cette intrépidité qui caractérise les hommes courageux, mais on ne se donne pas à soi-même cette force qui triomphe de tous les obstacles. Il est des ames foibles comme il en est de magnanimes, ce qui tient souvent aux organes plus qu'au sentiment, et plus qu'à la pensée. L'infortuné Louis XVI que tout honnête homme chérit, et qu'on plaint, se vit plus que jamais prisonnier; mais comme on attendoit un prononcé sur son évasion qui sembloit le rendre coupable; l'Assemblée usant de sagesse s'en tint au décret qui déclare le Monarque inviolable, et qui lui assure l'hérédité de la couronne; les forcénés jetterent les hauts cris, et si l'on fut étonné de voir Barnave réparer ses torts, en se déclarant hautement pour le Roi et la famille royale, on ne fut nullement surpris d'entendre l'abbé Grégoire malgré son caractere d'évêque, opiner pour la déchéance du trône; on le connoît et on ne prononce son nom que pour l'assimiler à ce malheureux Grégoire qui osa prendre la place d'athanase, et qui est devenu l'exécration de l'église, et celle de tous les siecles. Au premier bruit que le Roi étoit réintégré et déclaré inviolable, il y eut surtout au palais royal une tourbe d'hommes sans aveu et sans nom qui se livrerent à tout ce que la démence et la fureur peuvent proférer. Les honnêtes gens s'empresserent de s'en éloigner comme

des pestiférés, qui continuoient de s'exhaler en propos séditieux et qui compromettoient M. de la Fayette, et l'honneur de la nation françoise.

On apprit dans ce moment que M. Guillin de Monté officier de la marine étant à son château de Polemieu venoit d'être écartelé par des brigands comme aristocrate, et que par un acte de férocité sans exemple, on avoit déchiqueté ses chairs pour en faire des cocardes nationales, lorsqu'il palpitoit encore, et s'en rassassier à l'aise ; quand la foudre du ciel éclatera-t-elle si elle se tait dans un pareil instant?

Rendons justice à l'Assemblée nationale. Pendant l'absence du monarque, elle établit un ordre admirable dans la capitale et aux environs. Eh plut a dieu quelle eut toujours employé les mêmes moyens, et quelle n'eût pas donné dans le travers de vouloir nommer le gouverneur du dauphin sans l'agrément du Roi. Quel est le pere fut-ce un vil artisan qui souffrit volontiers un pareil affront ?

M. de Brezé dans le pays du Maine se vit en arrestation comme n'ayant pas de passe port pour aller dans une de ses terres. Quelle inquisition ! Lon vouloit outre cela le rendre responsable de l'évasion du Roi à raison de sa place de grand maître des cérémonies, quelle absurdité ! Le françois est devenu tellement ombrageux, qu'il prend l'agitation d'une feuille pour une contre révolution. Aussi fait on les plus beaux projets pour se mettre en garde contre les puis-

sances étrangeres, il ne s'agit pas moins que d'un million de combattans, qui dans un clin-d'œil doivent se trouver sur les frontieres, et culbuter dans un seul choc les Autrichiens, les Espagnols, les Prussiens, les Suédois, les Piémontois, les Russes même s'il le faut. Déjà toutes ces armées sont terrassées tant on a de forces et de courage, et dejà la trompette a sonné la victoire. On a beau dire aux fanfarons qui s'appuient sur de pareilles rodomontades, où sont vos chefs, vos munitions, où est votre tactique? Où votre million de soldats se placera-t-il? comment se nourrira-t-il, et d'ailleurs où trouver un million d'hommes propre à porter les armes, quand sur 25 millions de citoyens, on en a retranché les femmes qui forment le plus grand nombre, les enfans, les prêtres, les infirmes, les vieillards, et les poltrons qui sans doute à eux seuls forment des millions. Quoiqu'il en soit, déjà les épouses tremblent pour leurs maris, les meres pour leurs enfans; c'est un genre de supplice qu'il faut joindre à tous ceux que produit la révolution. Les affections de l'ame sont mille fois plus douloureuses, que les maux corporels. Combien par exemple les personnes vertueuses n'ont elles pas souffert des honneurs insensés qu'on a rendus au squelette de Voltaire, et qui au milieu du christianisme même renouvelloient les fêtes des païens.

C'est ici que le monarque devoit élever la voix, qu'il devoit dire à l'assemblée mue

par un insensé, non Messieurs; non, vous ne changerez pas la destination d'une église consacré au vrai dieu par mon prédécesseur et mon ayeul, je m'y oppose, et je crois que ma volonté qui doit etre aussi respectée que celle des morts aura son effet. Mais hélas! le bon Louis XVI se tait et tandis que malgré ses vertus, on le tient dans la plus grande humiliation, la cendre d'un poëte diffamé pour ses ouvrages obscènes et impies reçoit les plus grands hommages.

Ce contraste n'aura pu que remplir son ame d'amertume, ainsi que celle de son auguste compagne qui sans exciter chez le peuple le moindre sentiment de pitié, expie d'une maniere terrible le tort d'avoir déplu à la nation. Il est vrai que ce peuple cruellement abusé s'imaginoit que le roi ne faisoit et ne fait rien sans le conseil de la reine, qu'elle avoit projetté de concert avec le monarque de faire ruisseler le sang dans le royaume pour punir les françois de leurs forfaits; jamais, non jamais cet abominable projet ne fut conçu ni par la reine, ni par le roi, et où donc sont les souverains qui veulent régner sur des cadavres? Ne croiroit on pas que Louis XVI est un tyran, tandis que c'est lui qu'on tyrannise avec la plus grande fureur.

La lettre de M. de Bouillé trop précoce sans doute, fut le fruit d'une effervescence passagere et du désir d'intimider les parisiens qui pouvoient se porter aux plus grands excès; Mais aucontraire on ne fut

que plus ardent à commettre des atrocités; et combien n'y auroit il pas eu de forfaits dans ce genre de cruauté si la majorité de l'Assemblée nationale par intérêt pour sa propre conservation, n'eût calmé les esprits.

Le pinceau le plus exercé n'est pas capable de retracer les craintes et les allarmes que produisit la réintégration du Roi et les divers événements qu'elle fit naître. L'habitant de Paris n'étoit plus lui même, et l'on n'y marchoit qu'à travers des gens travestis. L'abbé étoit en catogan, et en fraque de couleur; le moine en habit de soldat, le prélat en bourgeois, et chacun se disoit; est-ce aujourdhui qu'on égorge? croyant être au moment de la guerre civile. On avoit jetté dans les provinces une multitude d'honnêtes gens dans les prisons, et il n'y eut pas jusqu'à la malheureuse mere de l'infortuné Paschalis qui à l'âge de plus de quatre-vingt ans fut arrêté à Marseille, et mise dans un cachot. On vouloit faire une S. Barthelemi de tous les aristocrates, et de tous les calotins non sermentés. C'est ainsi qu'on s'exprimoit lorsqu'une nouvelle insurrection mit tout Paris en rumeur. Le dix huit juillet les mauvaises têtes s'échaufferent, on n'en manque pas, et le palais royal se trouva tout à coup rempli de démagogues, les uns imbécilles, les autres forcenés, qui tous demandoient la supression du Monarque, en attendant celle de la monarchie : après cette abomi-

nable motion, le Roi se voyoit dans la cruelle alternative de perdre la couronne ou la vie.

Le Champ de Mars rassembloit une multitude de Maniaques qui s'imaginerent qu'un malheureux Invalide armé d'une jambe de bois, qu'un Perruquier sans autre deffense qu'un fer à toupet vouloient faire sauter l'autel de la patrie et ils les pendirent sauf à examiner le lendemain qui avoit tort ou raison. Car c'est ainsi que le peuple procède et qu'il a fait mourir deux malheureux innocents. La garde nationale arriva, et le tumulte augmentant on déploya la loi martiale; quelques coups de fusils tirés ça et là, coucherent à terre vingt-quatre à trente personnes tant tuées que blessées, les unes dupes de leur fureur, et les autres de leur curiosité.

C'est ainsi que cette Assemblée nationale, dite constituante, a ouvert un abîme mille fois plus affreux et plus profond que celui qu'elle devoit combler. Il est sans doute extraordinaire, et cela passera pour un phénomène aux yeux de toutes les générations, que quelques hommes furibonds ayent changé dans un instant le peuple le plus soumis à ses Rois, pour en faire une tourbe de forcenés, et que sans égard pour la religion la plus sainte de l'univers, pour la plus antique monarchie, ils ayent transformé un royaume dans un monde de républicains, de fanatiques et d'impies.

Ici l'on croit entendre une voix sépul-

chrale qui, l'organe de ces morts que la révolution a morcelés, crie dans l'accès d'une sainte fureur, fasse le ciel qu'il se trouve un vengeur capable de nous redonner dans l'histoire une nouvelle vie, et que la postérité puisse du moins apprendre que nous périmes pour avoir été fidèles, à notre Dieu et à notre Roi! *Exoriare aliquis nostris ex ossibus ultor.*

Cet ouvrage n'arriveroit jamais à sa conclusion, s'il falloit tenir un regître fidèle, de tous ceux qu'on immole encore tous les jours et qu'on égorge dans l'obscurité; mais nous le terminerons comme le Martyrologe romain où, après avoir rappelé les noms de ceux qui moururent en combattant pour la foi, on lit : et de plusieurs autres martyrs, qui rendirent le dernier soupir dans différens climats. *Et alibi aliorum plurimorum martyrum, etc. etc.*

FIN.



ERRATA.

Page 4, ligne 34,		en osa, *lisez* en osant.
7,	10,	seconde, *lisez* nombreuse.
26,	1,	portent, *lisez* présentent.
78,	6,	1779, *lisez* 1789.
92,	5,	d'atrocités, *lisez* des atrocités.
96,	5,	trône, *lisez* tronc.
96,	32,	dévasteurs, *lisez* dévastateurs.
97,	22,	banquets, *lisez* baquets.
125,	25,	enrage, *lisez* enrageât.
159,	2,	martyr, *lisez* martyre.
167,	35,	avoir, *lisez* à voir.
224,	2,	aussi, *lisez* assez.
242,	32,	ses, *lisez* ces.
373,	17,	justement, *lisez* sévérement.
435,	22,	Vaugirand, *lisez* Vaugiraud.



